



Bulletin Officiel

N°6935 Jeudi 31 août 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHE RSE DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ATTIJARI LEASING 2023-1

3

ATL 2023-2

8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- BEST LEASE
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK-
- BANQUE DE TUNISIE
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-
- TUNISIE LEASING ET FACTORING
- ESSOUKNA
- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS
- EURO-CYCLES (INDIVIDUELS)
- EURO-CYCLES (CONSOLIDES)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2023

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- SICAV BH OBLIGATAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«Attijari Leasing 2023-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **31 mai 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **10 juillet 2023**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,70% ;
- Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21 août 2023** et clôturées au plus tard le **20 octobre 2023**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf : Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **20 octobre 2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 août 2023** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission :

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2023 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 280 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « Attijari Leasing 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20 octobre 2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20 octobre 2028**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **20 octobre 2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2023-1» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

[Fitch Affirms National Ratings of Seven Tunisian NBFIs; Upgrades Unifactor to 'BBB-\(tun\)' \(fitchratings.com\)](https://www.fitchratings.com/news/fitch-affirms-national-ratings-of-seven-tunisian-nbfis-upgrades-unifactor-to-bbb-tun)

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A-(EXP)(tun)**», à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **12 juillet 2023**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres :

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-1105**, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-004**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2023 ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/07/2023 et le 31/08/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	114,174	114,192
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	158,303	158,332
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	131,177	131,200
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	142,422	142,448
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,698	136,719
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	138,922	138,950
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	131,224	131,245
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,780	52,788
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,463	38,471
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	130,946	130,969
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	115,062	115,082
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,753	114,774
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,313	20,316
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	139,422	139,448
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	136,306	136,318
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,127	13,129
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	194,982	195,017
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,008	13,009
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	110,494	110,511
21	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	108,943	114,083	114,106
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,911	15,913
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,142	2,144
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,392	70,400
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,377	149,386
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	112,423	112,269
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	122,012	122,031
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	159,724	159,531
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	595,632	595,241
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	156,103	155,873
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	196,694	196,737
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	106,347	106,169
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	145,013	145,162
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	173,963	173,956
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,466	160,422
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,553	25,552
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,824	101,711
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,083	1,083
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,085	1,085
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 513,362	2 514,709
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	157,187	157,621
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	252,666	254,875
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,245	3,249
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,886	2,888
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,325	56,422
46	FCP HAYET MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,422	1,423
47	FCP HAYET PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,278	1,279
48	FCP HAYET VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,280	1,282
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,771	15,854
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,948	11,970
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,519	15,633
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 025,703	5 036,241
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	96,066	95,967
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,283	1,296

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	110,438	110,455	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,924	99,939	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	106,768	106,785	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	104,296	104,311	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	105,485	105,504	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,524	109,539	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,854	105,873	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	103,366	103,386	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	106,340	106,358	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	107,336	107,356	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,451	105,464	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	105,081	105,100	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,669	103,688	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,923	106,936	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,830	103,848	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	101,171	101,181	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,734	107,751	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	103,415	103,431	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	113,226	113,243	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	105,183	105,191	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	109,399	109,416	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	104,493	104,521	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	-	1 000,000	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	108,173	108,366	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,291	61,304	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	112,087	112,138	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,861	17,855	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	331,799	331,792	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 240,492	2 241,910	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,259	70,210	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,443	55,453	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,182	108,131	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	10,901	10,905	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,545	16,554	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,353	18,357	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,831	15,829	
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	105,193	105,022	
93 FCP AL IMTHEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,101	89,158	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,197	93,276	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,003	105,192	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	101,182	100,994	
97 FCP SMART CEA ***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	11,445	11,421	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	104,311	104,006	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	78,777	78,741	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,161	96,325	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	125,674	126,1	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,583	154,186	
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	203,909	204,684	
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	190,166	191,397	
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	181,169	181,703	
106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,895	26,038	
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,392	155,361	
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 505,599	10 525,536	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	150,168	150,747	
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	100,199	100,595	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 929,823	4 947,286	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,771	10,815	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	171,908	172,400	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 632,337	11 656,933	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 612,777	10 633,558	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 407,062	10 426,488	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 283,536	10 302,933	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 146,763	10 165,973	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/13	30/05/23	5,330	124,612	127,820	127,695	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1046,721	1049,793	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

القوائم المالية الوسيطة:

بيت الايجار المالي التونسي السعودي
المقر الاجتماعي: 54, شارع شارل نيكول ميتوال فيل - 1002 تونس

ينشر بيت الايجار المالي التونسي السعودي القوائم المالية الوسيطة المقفلة بتاريخ 30 جوان 2023 مصحوبة
بتقرير مراقبي الحسابات الشريف بن زينة ومريم كريم.

الموازنة
في 30 جوان 2023
(الوحدة: الدينار التونسي)

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	الإيضاحات	
39 939 078	53 452 493	53 507 258	1.3	السيولة وما يعادلها
311 669 885	302 274 085	313 735 519		مستحقات الإيجار المالي
6 235 604	10 673 010	8 474 667		عقود إيجار في طور الموافقة
18 994 132	19 618 900	22 982 620		المستحقات غير المدفوعة
-2 106 638	-2 587 364	-3 754 137		القوائد المعلقة
-16 185 136	-14 959 240	-20 094 637		المخصصات
318 607 847	315 019 391	321 344 031	2.3	صافي المستحقات الناجمة عن الإيجار
47 013 200	38 713 200	51 938 200		محفظة المساهمات
-198 525	-110 446	-198 525		المخصصات
46 814 675	38 602 754	51 739 675	3.3	صافي محفظة المساهمات
5 959 599	5 968 090	6 248 614		الأصول الثابتة المادية
-3 794 350	-3 648 759	-3 893 556		تطرح الإستهلاكات
623 318	623 318	646 067		لأصول الثابتة غير المادية
-505 781	-459 338	-555 226		تطرح الإستهلاكات
117 537	163 980	90 841	5.3	صافي الأصول الثابتة غير المادية
3 254 309	5 473 746	6 436 110	6.3	الأصول جارية أخرى
410 898 695	415 031 695	435 472 973		مجموع الأصول
266 420 169	274 802 338	286 351 932	7.3	تمويلات بنكية
8 692 402	8 999 007	9 448 031	8.3	تسبيقات على عمليات الإيجار
21 224 826	22 053 523	23 629 432	9.3	مزودون والحسابات المتصلة بهم
10 804 476	12 474 864	12 241 871	10.3	الخصوم الجارية الأخرى
307 141 873	318 329 732	331 671 266		مجموع الخصوم
30 000 000	30 000 000	30 000 000		رأس المال الإجتماعي
29 941 397	29 941 397	39 941 396		الإحتياطي
-2 711 814	-2 711 814	-2 711 814		أسهم ذاتية
23 185 847	23 185 847	23 285 847		الأموال الذاتية الأخرى
11 170 816	11 016 578	9 341 393		نتائج مؤجلة
12 170 576	5 269 955	3 944 885		النتيجة
103 756 822	96 701 963	103 801 707	11.3	مجموع الأموال الذاتية
410 898 695	415 031 695	435 472 973		مجموع الأموال الذاتية والخصوم

جدول التعهدات خارج الموازنة
في 30 جوان 2023
(الوحدة: الدينار التونسي)

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	
-	-	-	مجموع خصوم محتملة
-	-	-	الضمانات والكفالات المقدمة
45 405 941	47 234 496	39 949 148	مجموع تعهدات ممنوحة
5 716 277	6 953 450	2 345 436	تعهدات ممنوحة للتحرقاء
-	-	-	تعهدات على المساهمات
39 689 664	40 281 046	37 603 711	تعهدات على عمولات وعوائد القروض
92 902 031	80 005 661	92 671 282	مجموع تعهدات مستلمة
-	-	-	الضمانات المقبولة
92 902 031	80 005 661	92 671 282	الفوائد المستحقة على العقود الجارية

قائمة النتائج
من 1 جانفي إلى 30 جوان 2023
(الوحدة: الدينار التونسي)

الإيضاحات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
مداخيل الإيجار المالي	23 523 383	22 167 501	45 841 932
مداخيل الإيجار المالي الأخرى	1 847 564	2 542 662	4 760 929
التغير في المداخيل المجنبية	-1 647 500	-1 130 714	-649 988
أرباح على مساهمات	2 668 082	2 838 172	5 493 850
إجمالي الدخل من الإيجار المالي	26 391 458	26 417 621	55 446 723
أعباء مالية صافية	-13 925 219	-12 310 991	-25 230 761
صافي الدخل من الإيجار المالي	12 466 309	14 106 630	30 215 962
أعباء الأعوان	-2 418 662	-2 309 173	-4 803 246
صافي المخصصات المدخرات	-3 909 501	-2 573 714	-1 661 814
مخصصات الاستهلاكات	-231 651	-247 530	-4 729 939
مخصصات مخاطر عامة	-66 643	-	-1 812 422
أعباء الاستغلال الأخرى	-701 639	-774 085	-473 829
مجموع أعباء الإستغلال	-7 328 096	-5 904 502	-13 481 250
الأرباح العادية الأخرى	1 074 826	242 503	946 561
الخسائر العادية الأخرى	-1 219	-31 162	-40 693
نتيجة الأنشطة العادية	6 211 820	8 413 469	17 640 580
الضريبة على الشركات	-2 034 429	-2 851 094	-4 908 978
اعباء طارئة/استثنائية	-232 506	-292 420	-561 026
النتيجة الصافية للسنة المحاسبية	3 944 885	5 269 955	12 170 576

جدول التدفقات النقدية
من 1 جانفي إلى 30 جوان 2023
(الوحدة: الدينار التونسي)

2022 31 ديسمبر	2022 30 جوان	2023 30 جوان	الإيضاحات	البيانات
أنشطة الاستغلال				
190 805 284	93 688 744	93 388 652	1.5	مبالغ محصلة من الزبائن
-148 415 391	-75 608 361	-70 109 256	2.5	مبالغ مدفوعة لتمويل الزبائن-الإيجار المالي
-3 618 548	-1 864 689	-2 027 635	3.5	مبالغ مدفوعة لسداد أجور ومكافآت الموظفين
-21 681 447	-9 866 257	-12 800 086	4.5	أعباء مالية مدفوعة
5 316 260	2 735 158	3 798 556		عائدات محصلة
-11 653 443	-6 330 914	-11 163 209	5.5	المبالغ المسددة بعنوان الضرائب والرسوم
650 397	-	124 177		مبالغ أخرى محصلة
-4 671 742	-2 180 500	-2 436 136	6.5	مبالغ أخرى مدفوعة
6 731 370	573 181	-1 224 936		التدفقات النقدية الصافية المخصصة لأنشطة الاستغلال
أنشطة الاستثمار				
	-	-393 805		الدفعات المتأتبة من اقتناء الأصول ثابتة
30 000	-	58 100		عائدات متأتبة من النقويث في الأصول الثابتة
15 149 982	-2 570 000	-3 500 000		الدفعات المتأتبة من اقتناء أصول مالية
15 179 982	-2 570 000	-3 835 705		التدفقات النقدية الصافية المخصصة لأنشطة الاستثمار
أنشطة التمويل				
	-	-		زيادة رأس المال
	-	-		مبالغ مدفوعة لشراء أسهم ذاتية
-3 500 000	-	-		توزيع الأرباح
-423 071 253	-202 236 020	-279 251 287		مبالغ مسددة بعنوان أقساط القروض
394 736 808	184 796 195	297 894 877		التمويلات المتحصل عليها من المؤسسات المالية
-31 834 445	-17 439 825	18 643 590		التدفقات النقدية الصافية المتأتبة من أنشطة التمويل
-9 923 093	-19 436 644	13 582 950		التغيير الصافي في السيولة أو ما يعادلها خلال السنة
28 819 634	28 819 634	18 896 540		السيولة أو ما يعادلها بداية السنة
18 896 541	9 382 990	32 479 489		السيولة أو ما يعادلها نهاية السنة

الإيضاحات حول القوائم المالية

I-تقديم المؤسسة

بيت الإيجار المالي التونسي السعودي هي شركة خفية الاسم منشأة وفقا للقانون التونسي برأس مال قدره ثلاثون مليون دينار، بمساهمات نقدية تنقسم إلى 30 000 000 سهم بقيمة دينار للسهم الواحد مدفوعة بالكامل.

يتمثل نشاط الشركة في القيام بعمليات الإيجار المالي للمعدات والعقارات أراض وبنائات وغيرها وذلك للغايات المهنية التجارية الصناعية وغيرها من النشاطات الاقتصادية.

وتخضع الشركة للقانون عدد 48 لسنة 2016 المتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية. كما تخضع للقانون عدد 89 لسنة 1994 المتعلق بشركات الإيجار المالي.

II-المعايير والمبادئ المحاسبية المعتمدة

تم إعداد وعرض القوائم المالية وفقا للتشريعات الجاري بها العمل في البلاد التونسية بما في ذلك النظام المحاسبي للمؤسسات. مع الأخذ بعين الاعتبار الفرضيات الأساسية والاتفاقات المحاسبية التي حددها الأمر عدد 96-2459 الذي يتعلق بالمصادقة على الإطار المرجعي للمحاسبة. القوائم المالية تحترم مختلف السياسات المحاسبية التي نصّ عليها هذا الأمر.

2.1 - تقديم القوائم المالية

تمسك حسابات بيت الإيجار المالي التونسي السعودي وفقا للقانون عدد 96-112 بتاريخ 30 ديسمبر 1996 المتعلق بالنظام المحاسبي للمؤسسات وللأمر عدد 96-2459 بتاريخ 30 ديسمبر 1996 المتعلق بالمصادقة على الإطار المرجعي للمحاسبة. في نهاية سنة 2008، وفي إطار تحديث قطاع الإيجار المالي، غيرت المؤسسة كيفية عرض بياناتها المالية بما يتماشى مع معايير المحاسبة للمصارف بما في ذلك المعيار NCT 21 والمعيار NCT41 المتعلق بعقود الإيجار.

2.2 - المبادئ المحاسبية المعتمدة

أعدت القوائم المالية لبيت الإيجار المالي التونسي السعودي على أساس تدوين الأصول بالتكلفة التاريخية. السياسات المحاسبية المتبعة تتوافق مع المعايير المحاسبية المعمول بها في تونس.

وتتلخص أهم المبادئ المحاسبية المعتمدة في إعداد القوائم المالية كالاتي:

1.2.2- الأصول الثابتة.

تدون الأصول الثابتة بتكلفة شرائها، ما عدا الضرائب القابلة للاسترداد، ومع الأخذ بعين الاعتبار التكاليف المباشرة. ويتم احتساب الاستهلاك على أساس الاستهلاك القار.

2.2-2 الأصول الثابتة المؤجرة

تمثل هذه الأصول الممتلكات التي تم اقتنائها من قبل بيت الإيجار المالي التونسي السعودي والتي تم تأجيرها لمدة تتراوح بين ثلاث وسبع سنوات. بالنسبة للعقود المبرمة قبل 1 جانفي 2008، تم تدوين هذه الأصول في الموازنة بتكلفة شرائها وذلك طوال مدة الإيجار. عند انتهاء عقد الإيجار، للمستأجر خيار شراء الأصول، ليصبح المالك وذلك بالقيمة المتبقية والمقررة في العقد.

تشمل عمليات التأجير الممتلكات المنقولة (معدات، وسائل نقل ...) والعقارية (الأراضي والمباني).

وتجدر الإشارة إلى أن الأصول المؤجرة تبقى خلال فترة الإيجار، ملكا لبيت الإيجار المالي التونسي السعودي، ولا يمكن للمستأجر بيعها، أو تأجيرها أو رهنها.

قد تخضع بعض العقود لتعديلات بهدف إما إعادة النظر في الإيجارات أو تمديد مدة العقد أو إعادة جدولة الإيجار.

3.2.2- الديون الناتجة عن عمليات الإيجار المالي

ابتداء من سنة 2008، ووفقا للمعيار المحاسبي NCT41، تعرض الأصول الثابتة المؤجرة في الموازنة ضمن المستحقات على الزبائن بمبلغ مساوي لصافي التمويل المنصوص عليه في عقد الإيجار.

4.2.2 - القروض

يقع تسجيل أصل القروض المتعاقدة بالنسبة للجزء المسند في خصوم الموازنة وبالتحديد في بند "الإقتراضات الخارجية".

5.2.2 - سياسات تكوين مخصصات مخاطر الإيجار المالي

حددت المخصصات طبقا لمبادئ تقسيم وتغطية المخاطر ومتابعة التعهدات المنصوص عليها بمقتضى منشور البنك المركزي التونسي عدد 91-24 المؤرخ في 17 ديسمبر 1991 والمنقح بالمنشور التالية: 99-04، 2001-04 و 2001-12 بتطبيق نسبة مخصص الصنف على قيمة التعهدات المتبقية بعد خصم تقييم الضمانات المتوفرة والفوائد المعلقة عن كل زبون. تم تطبيق نسب المخصصات الواردة بمنشور البنك المركزي مع الأخذ بعين الاعتبار مبادئ الحذر المعمول بها ووجود الضمانات الصالحة والكافية.

النسبة المخصص	الصنف
0%	الديون العادية
0%	الديون التي تستوجب متابعة خاصة
20%	الديون غير المؤكدة
50%	الديون المتعثرة
100%	الديون المشكوك فيها

كما أصدر البنك المركزي التونسي المنشور عدد 21 لسنة 2013 بتكوين مخصصات اضافية لتغطية المخاطر الكامنة على التعهدات المشكوك فيها (صنف 4) كالاتي:

أقدمية في الصنف 4	نسبة تخفيض الضمان
3 إلى 5 سنوات	40%
6 أو 7 سنوات	70%
أكثر من 8 سنوات	100%

2.2.6- تقييم المستحقات على الزبائن

أ- كيفية التقييم:

يقع تقييم المخصصات المطلوبة على المستحقات وفقا للمنهجية التالية:

- تحديد التمويلات التي يجب فحصها
- تصنيف التعهدات حسب وضعيتها في 30 جوان 2023 حسب فئات المخاطر وإسناد نسبة المخصص التي يجب تطبيقها حسب التصنيف
- تطبيق نسبة المخصصات الخاصة بكل صنف
- الأخذ بعين الاعتبار للضمانات المتحصل عليها و القيمة الحقيقية للمعدات المستأجرة
- الأخذ بعين الاعتبار القيمة الذاتية لمعدات الإيجار المالي
- تحديد المخاطر المواجهة

ب- التصنيف:

تصنف المستحقات حسب المعلومات المتاحة في 30 جوان 2023 والمستندة في المقام الأول على أدمية تعثر سداد قيمة الإيجارات:

الصنف	الأقدمية
1	- تأخير في التسديد بأقل من 90 يوما
2	- تأخير في التسديد بأقل من 180 يوم ويفوق 90 يوما
3	- تأخير في التسديد بأقل من 360 يوم ويفوق 180 يوما
4	- تأخير في التسديد لمدة تفوق 360 يوم

مع اعتبار الأوضاع الخاصة بما في ذلك:

- النزاعات مع الزبائن
- حالات إيقاف الفوترة

ج - الضمانات

الضمانات المعتمدة لاحتساب المخصصات وطرق تقييمها:

- الرهون العقارية المسجلة : تحتسب قيمة الضمان على أساس تقييم مستقل داخلي أو خارجي وحسب حصة بيت الإيجار المالي التونسي السعودي في تمويل المشروع
- قيمة المعدات التي تم اقتناؤها في إطار عقود الإيجار المالي و يتم تقييم قيمة الضمان كما يلي :

نوع المعدات	الاستهلاكات
بنايات	القيمة الأصلية بعد تنزيل 5 بالمائة للسنة
معدات عادية	القيمة الأصلية بعد تنزيل 20 بالمائة للسنة
معدات خاصة	القيمة الأصلية بعد تنزيل 40 بالمائة للسنة

7.2.2-التغييرات في هيكلية المؤسسة

لم يطرا أي تغيير في هيكلية شركة باست ليز الى غاية اعداد القوائم المالية بتاريخ 30 جوان 2023.

8.2.2-التغييرات في التقديرات التي من شأنها التأثير في القوائم المالية الوسيطة

لم يتم تسجيل أي تغيير في التقديرات المضمنة بالقوائم المالية المختومة بتاريخ 30 جوان 2023 او القوائم المالية المختومة بتاريخ 31 ديسمبر 2022 والذي من شأنه احداث تأثير القوائم المالية للفترة الوسيطة الجارية.

9.2.2-الاحداث اللاحقة لتاريخ ختم القوائم المالية الوسيطة.

لم يتم تسجيل احداث لاحقة للفترة الوسيطة يمكن ان يتم تضمينها بالقوائم المالية بتاريخ 30 جوان 2023.

10.2.2-النتيجة الصافية للسهم الواحد

بلغت النتيجة الصافية للسهم الواحد ما قدره 0,131 دينار بتاريخ 30 جوان 2023 مقابل 0,175 دينار بتاريخ 30 جوان 2022.

11.2.2-نسبة الديون المصنفة

بلغت نسبة الديون المصنفة بتاريخ 30 جوان 2023 ما قدره 14,3% من اجمالي المحفظة مقابل 10,3% بتاريخ 30 جوان 2022.

III-إيضاحات حول الموازنة

1.3. السيولة وما يعادلها

البيانات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
الحسابات البنكية	32 483 741	9 430 138	18 887 208
أوراق للتحويل	20 617	19 750	34 974
استثمارات	21 000 000	44 000 000	21 000 000
الخبزينة	2 900	2 605	16 896
المبلغ الجملي	53 507 258	53 452 493	39 939 078

a. مستحقات الحرفاء

البيانات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
مستحقات الإيجار المالي (*)	322 210 186	312 947 095	317 905 489
المستحقات غير المدفوعة	22 982 620	19 618 900	18 994 132
مخصصات على الحرفاء	-15 663 492	-11 552 327	-11 753 991
المدخرات الجماعية	-4 431 145	-3 406 913	-4 431 145
الفوائد المعلقة	-3 754 138	-2 587 364	-2 106 638
صافي المستحقات الناجمة عن الإيجار	321 344 031	315 019 391	318 607 847

(*) بما في ذلك عقود الإيجار في طور الموافقة

1.2.3. مقاييس التغطية وتقسيم وتصنيف المخاطر

1.1.2.3. المخاطر المستحقة التي تفوق 5 % من الأموال الذاتية الصافية

في 30 جوان 2022، مجموع المستحقات على الحرفاء الذين تتجاوز المستحقات المحمولة عليهم 5% من مجموع الأموال الذاتية لبيت الإيجار المالي التونسي السعودي لا يتجاوز ثلاث مرات من الأموال الذاتية الصافية. وبالتالي، فقد تم احترام النسبة القصوى والتي تتمثل في ثلاث مرات من الأموال الذاتية الصافية حسب ما يقتضيه الفصل 50 من منشور البنك المركزي التونسي ع06-2018دد المؤرخ في 05 جوان 2018.

2.1.2.3. المخاطر المستحقة التي تفوق 15 % من الأموال الذاتية الصافية

في 30 جوان 2022، مجموع المستحقات على الحرفاء الذين تتجاوز المستحقات المحمولة عليهم 15% من مجموع الأموال الذاتية لبيت الإيجار المالي التونسي السعودي لا يتجاوز مرة ونصف الأموال الذاتية الصافية. وبالتالي، فقد تم احترام النسبة

القصوى والتي تتمثل في مرة ونصف من الأموال الذاتية الصافية حسب ما يقتضيه الفصل 50 من منشور البنك المركزي التونسي ع06-2018دد المؤرخ في 05 جوان 2018.

3.1.2.3. المخاطر المستحقة التي تفوق 25 % من الأموال الذاتية الصافية

إن المخاطر المستحقة على نفس المنتفع، حسب الفصل 51 من منشور البنك المركزي التونسي ع06-2018دد المؤرخ في 05 جوان 2018، لا يجب أن تتخطى 25% من الأموال الذاتية الصافية للشركة.

وفي 30 جوان 2023، لا يوجد أي حريف يمثل مخاطر مستحقة تفوق النسبة المشار إليها، وبالتالي فإن الفصل التالي قد تم احترامه.

4.1.2.3. مؤشر الملاءة

عملا بالفصل 10 من المنشور المشار إليه أعلاه، بلغ مجموع المخاطر الجارية المرجحة 427 213 ألف دينار في 30 جوان 2023.

كما بلغ مجموع الأموال الذاتية الصافية لشركة "باست ليز"، حسب العنوان الأول من منشور البنك المركزي التونسي ع06-2018دد المؤرخ في 05 جوان 2018 ما قدره 89 968 ألف دينار في 30 جوان 2023.

وبذلك تمثل نسبة تغطية المخاطر للشركة بتاريخ 30 جوان 2023، 21,06%.

2.2.3. تقسيم التعهدات حسب التصنيف

مخصصات على المصاريف المتعلقة بالحرفاء	الفوائد المعلقة	المدخرات	التعهدات الخامة	التعهدات المنتظرة	المستحقات الغير مدفوعة	المستحقات الجارية	التصنيف
30 جوان 2023	30 جوان 2023	30 جوان 2023	30 جوان 2023	30 جوان 2023	30 جوان 2023	30 جوان 2023	
1 053 934	-	-	252 591 936	8 474 667	3 272 899	244 333 948	0
38 632	-	-	39 809 174	-	3 553 259	36 529 062	1
10 125	713 374	919 229	14 365 041	-	2 461 124	11 925 128	2
5 604	1 465 115	3 406 432	19 583 034	-	5 488 705	14 103 740	3
21 143	1 575 648	10 206 473	14 931 294	-	8 206 633	6 843 641	4
1 129 438	3 754 137	14 532 134	341 280 479	8 474 667	22 982 620	313 735 519	المجموع

3.3. محفظة الأوراق المالية الاستثمارية

بلغ رصيد هذا الحساب في 30 جوان 2023، ما قيمته 51 739 675 دينار وهو يتوزع كالتالي:

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
30 000	30 000	30 000	مساهمة في شركة TELECOM NSC
900 000	900 000	900 000	مساهمة في ELAMANA TAKAFUL
100 000	100 000	100 000	مساهمة في MUTUELLE DU SAVOIR
6 698 400	6 698 400	6 698 400	مساهمة في TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III
999 600	999 600	999 600	مساهمة في TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II
100	100	100	مساهمة في LOISIRS STE LAC DES ACTIVITES DE
7 000 100	3 500 100	10 500 100	مساهمة في SICAR AL BARAKA
27 225 000	22 425 000	28 650 000	استثمارات
3 700 000	3 700 000	3 700 000	مساهمة STE SOTUVER
360 000	360 000	360 000	مساهمة صندوق الأمانة تكافل
-198 525	-110 446	-198 525	مخصصات محفظة الاستثمار
46 814 675	38 602 754	51 739 675	المبلغ الجملی

4.3. الأصول الثابتة المادية

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
4 098 069	4 098 070	4 098 069	بنايات
583 266	583 266	605 936	معدات اعلامية
695 054	675 388	698 963	تجهيزات عامة وتهيئة
429 947	464 212	683 278	معدات نقل
153 263	147 154	162 368	معدات مكتبية
5 959 599	5 968 090	6 248 614	إجمالي كلفة الأصول الثابتة المادية
-2 353 077	-2 249 782	-2 454 672	استهلاكات البناءات
-550 196	-536 355	-564 984	استهلاكات المعدات الاعلامية
-516 171	-490 648	-537 113	استهلاكات التجهيزات العامة
-236 091	-235 376	-195 663	استهلاكات معدات النقل
-138 815	-136 598	-141 124	استهلاكات المعدات المكتبية
-3 794 350	-3 648 759	-3 893 556	إجمالي الاستهلاكات
2 165 249	2 319 331	2 355 058	صافي الأصول الثابتة المادية

5.3. الأصول الثابتة غير المادية

البيانات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
برامج إعلامية	646 067	623 318	623 318
استهلاكات	-555 226	-459 338	-505 781
صافي الأصول الثابتة الغير مادية	90 841	163 980	117 537

6.3. الأصول الجارية الأخرى

البيانات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
أداء على القيمة المضافة قابل للترح	2 007 774	1 846 478	-
تسبقة على المزودين	43 560	114 905	18 355
الصندوق الاجتماعي	1 056 020	936 156	1 018 850
إيرادات مرتقبة	772 358	1 089 698	1 917 474
فائض رسوم	1 598 851	507 117	-
حسابات دائنة أخرى	141 569	151 140	243 984
ضمان	900	900	900
الخصم من المورد	780 505	787 863	9 098
تسبقة للموظفين	44 394	49 309	55 469
مخصصات	-9 821	-9 821	-9 821
المبلغ الجملي	6 436 110	5 473 746	3 254 309

7.3. تمويلات بنكية

يتكون هذا البند من المساعدات البنكية بقيمة قدرها 124 700 972 دينار وتمويلات بنكية بقيمة قدرها 161 650 961 دينار. ويفصل كما يلي:

- المساعدات البنكية

البيانات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
تمويلات بنكية - تستحق في أجل لا يتجاوز السنة	117 685 241	107 172 294	116 790 651
شهادة إيجار تمويل مشترك	251 197	251 197	-
الحسابات البنكية	7 152	49 753	7 563
الديون المتعلقة بالتمويلات البنكية	6 757 381	6 240 004	5 498 496
المبلغ الجملي	124 700 972	113 713 248	122 296 710

- التموليات البنكية

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
57 200 000	57 200 000	57 200 000	شهادات إيجار - "البركة"
86 923 459	103 889 090	104 450 961	تمويلات بنكية - تستحق في أجل يتجاوز السنة
144 123 459	161 089 090	161 650 961	المبلغ الجملي

8.3. تسبيقات على عمليات الإيجار

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
8 692 402	8 999 007	9 448 031	الخصوم المتصلة بالحرفاء
8 692 402	8 294 691	9 448 031	المبلغ الجملي

9.3. المزدون والحسابات المتصلة بهم

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
17 748 452	19 372 969	19 372 088	أوراق الدفع
3 476 374	2 680 554	4 257 344	المزدون
21 224 826	22 053 523	23 629 432	المبلغ الجملي

10.3. الخصوم الجارية الأخرى

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
2 881 928	1 540 550	1 568 959	مصاريف مستحقة وغير مدفوعة
1 417 786	1 482 124	1 328 391	مداخيل العوائد المتأخرة
4 179 991	5 450 402	4 647 959	ضرائب ورسوم
242 611	346 454	365 965	حسابات متصلة بالموظفين
-	3 500 000	3 900 455	أرباح للتوزيع
2 082 160	155 334	430 141	دائنون آخرون
10 804 476	12 474 864	12 241 871	المبلغ الجملي

11.3. الأموال الذاتية

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
30 000 000	30 000 000	30 000 000	رأس المال الاجتماعي
-2 711 814	-2 711 814	-2 711 814	أسهم ذاتية
4 435 427	4 435 427	4 435 427	الاحتياطي القانوني
10 607 170	10 607 170	13 607 170	احتياطي مخاطر التمويل
1 435 847	1 435 847	1 535 847	أموال ذاتية أخرى
21 750 000	21 750 000	21 750 000	إصدارات باسست ليز (*)
14 898 800	14 898 800	21 898 800	احتياطي إعادة استثمار
11 170 816	11 016 578	9 341 393	النتائج المرحلة
12 170 576	5 269 955	3 944 885	النتيجة المحاسبية
103 756 822	96 701 963	103 801 707	المبلغ الجملي

(*) بتاريخ 25 مارس 2017، وافقت الجلسة العامة العادية للشركة على إصدار سندات مساهمة بقيمة 100 مليون دينار تونسي على مدى سبع سنوات وعلى عدة أقساط وفوضت الصلاحيات اللازمة لمجلس الإدارة لتعيين الشروط والأحكام. وفي هذا الإطار، قامت الشركة بإصدار سندات مساهمة بقيمة 21.750. ألف دينار تونسي.

بيان التغيرات في حقوق الملكية :

30 جوان 2023	النتيجة المحاسبية	توزيع أرباح	تخصيص النتائج	31 ديسمبر 2022	البيانات
30 000 000	-	-	-	30 000 000	رأس المال
39 941 397	-	-3 900 000	10 000 000	29 941 397	احتياطيات
1 535 847	-	-	100 000	1 435 847	الصندوق الاجتماعي
9 341 393	-	-	-1 829 423	11 170 816	نتيجة مرحلة
3 944 885	3 944 885	-	-12 170 576	12 170 576	النتيجة المحاسبية
-2 711 814	-	-	-	-2 711 814	الأسهم الذاتية
21 750 000	-	-	-	21 750 000	إصدارات باسست ليز
103 801 707	3 944 885	-3 900 000	-	103 756 822	المبلغ الجملي

IV-إيضاحات حول قائمة النتائج

1.4. مداخيل الإيجار المالي

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
26 651 938	12 668 229	13 928 108	هامش ربح العمليات الخاضعة للضريبة
19 172 186	9 490 555	9 584 852	هامش ربح العمليات الغير خاضع للضريبة
45 824 124	22 158 784	23 512 960	إجمالي هامش الربح على الإيجار المالي
-	-	-	الإيجار الخاضع للضريبة
-	-	-	مجموع استهلاكات الأصول المؤجرة
-	-	-	صافي الربح على الإيجار المالي
17 808	8 717	10 422	عمولات ورسوم التمويل
4 760 929	2 542 662	1 847 564	عائدات أخرى
-649 988	-1 130 714	-1 647 500	التغير في المداخيل المجنبية
5 493 850	2 838 172	2 668 082	أرباح على مساهمات
55 446 723	26 417 621	26 391 528	إجمالي الدخل من الإيجار المالي

2.4. أعباء مالية صافية

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
11 245 844	3 411 937	4 966 623	نفقات شهادات الإيجار المالي
12 241 167	8 107 713	8 167 256	نفقات التمويلات البنكية
1 743 750	791 341	791 340	نفقات تمويلات سندات باست ليز
25 230 761	12 310 991	13 925 219	المبلغ الجملي

3.4. أعباء الأعوان

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
3 375 886	1 851 221	1 850 608	أجور وملحقات الأجور
488 530	265 294	284 693	أعباء اجتماعية
40 752	10 251	23 873	الإجازات المدفوعة الأجر
301 102	35 710	89 944	مكافئة نهاية الخدمة عند التقاعد
62 160	43 470	17 043	الأداء على التكوين المهني والمساهمة في صندوق النهوض بالمسكن لفائدة الأجراء
132 985	74 092	96 250	مصاريف تأمين
129 638	29 135	56 252	مصاريف أخرى
4 531 053	2 309 173	2 418 662	المبلغ الجملي

4.4. أعباء الاستغلال الأخرى

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
634 088	321 048	167 860	مصاريف خدمات وأتعاب
111 591	36 500	76 151	بدل الحضور
113 584	64 919	41 387	مصاريف الهاتف والبريد
115 613	55 168	96 642	الضرائب والرسوم
29 416	11 610	16 851	مصاريف المجالس والجمعيات
224 823	29 787	86 025	الرسوم المصرفية
96 559	49 087	39 622	شراء لوازم ومواد غير مخزنة
56 199	35 142	27 367	الخدمات الخارجية
22 702	10 620	11 797	تكاليف الوقود وصيانة السيارات
133 600	95 691	55 381	صيانة وتصلح
45 260	25 883	21 772	مصاريف مهمات
14 858	7 643	21 139	منح التأمين
42 067	17 943	21 075	ماء وكهرباء وتزويدات أخرى
17 742	9 715	8 372	دعاية وإعلان
3 712	3 329	10 199	مصاريف أخرى
1 661 814	774 085	701 639	المبلغ الجملي

5.4. صافي مخصصات المدخرات المتعلقة بتمويل الزبائن

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
1 024 232	-	-	مخصصات المدخرات الجماعية
3 705 707	3 869 025	5 645 885	مخصصات المدخرات الحرفاء
-930 330	-1 295 311	-1 736 384	إسترجاع مخصصات مؤونة مخاطر الحرفاء
930 330	-	-	ديون مشطوبة
4 729 939	2 573 714	3 909 501	المبلغ الجملي

6.4. مخصصات مخاطر عامة

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
1 724 343	-	66 643	مخصصات مخاطر عامة (مخاطر جبائية واجتماعية)
88 079	-	-	مدخرات مساهمات استثمار
1 812 422	-	66 643	المبلغ الجملي

7.4. الاستهلاكات

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
118 277	71 835	49 445	استهلاك الأصول الثابتة الغير المادية
355 552	175 695	182 206	استهلاك الأصول الثابتة المادية
473 829	247 530	231 651	المبلغ الجملي

8.4. الأرباح العادية الأخرى

31 ديسمبر 2021	30 جوان 2022	30 جوان 2022	البيانات
690	1 446	-	أرباح عادية أخرى
278 461	3 839	43 107	أرباح مختلفة
145 810	45 000	108 450	أرباح على الدين
9 805	1 363	708 552	إستردادات أخرى
180 920	178 734	214 716	الفارق في الخلاص
330 875	12 121	-	أرباح على معلوم التأخير
429 698	242 503	1 074 826	المبلغ الجملي

9.4. الخسائر العادية الأخرى

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	البيانات
-	4 175	669	خسائر على دين
24 899	22 547	-	خسائر عادية أخرى
15 794	4 441	549	الفارق في الخلاص
40 693	31 163	1 219	المبلغ الجملي

V-إيضاحات حول جدول التدفقات النقدية

1.5. مبالغ محصلة من الزبائن

لقد بلغ رصيد هذا الحساب بتاريخ 30 جوان 2023، قدره 93 388 652 دينار.

2.5. مبالغ مدفوعة للإيجار

لقد بلغ رصيد هذا الحساب بتاريخ 30 جوان 2023، قدره 70 109 256 دينار.

3.5. أجور الموظفين

لقد بلغ رصيد هذا الحساب بتاريخ 30 جوان 2023، قدره 2 027 635 دينار مقابل 1 864 689 دينار بتاريخ 30 جوان 2022.

4.5. الأعباء المالية

لقد بلغ رصيد هذا الحساب بتاريخ 30 جوان 2023، قدره 12 800 086 دينار مقابل 9 866 257 دينار بتاريخ 30 جوان 2022.

5.5. الضرائب والرسوم

بلغ مجمل رصيد هذا الحساب بتاريخ 30 جوان 2023، قدره 11 163 209 دينار، وتوزع كالتالي:

البيانات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
التصاريح الشهرية	5 511 443	4 498 957	8 624 582
التسيبقات التمويلية	1 180 698	507 117	1 704 022
الضريبة على الشركات	2 818 489	1 324 840	1 324 839
المراجعة الجبائية	1 652 578	-	-
المجموع	11 163 209	6 330 914	7 772 269

6.5. مبالغ أخرى مدفوعة

بلغ مجموع رصيد هذا الحساب بتاريخ 30 جوان 2023، قدره 2 436 136 دينار.

تقرير الفحص المحدود لمراقبي الحسابات حول القوائم المالية المرحلية المختومة في 30 جوان 2023

حضرات السيدات والسادة المساهمين في
بيت الإيجار المالي التونسي السعودي

قمنا بفحص محدود للقوائم المالية المرحلية لبيت الإيجار المالي التونسي السعودي المرفقة، والتي تتضمن الموازنة وجدول التعهدات خارج الموازنة إلى غاية 30 جوان 2023 وقائمة النتائج وجدول التدفقات المالية لمدة الستة أشهر المنتهية في ذلك التاريخ والإيضاحات المرفقة بما في ذلك ملخص للمبادئ والطرق المحاسبية المهمة.

وتبين القوائم المالية المختومة في 30 جوان 2023 مجموع موازنة بما قيمته 435.473 ألف دينار تونسي ونتيجة محاسبية ايجابية قدرها 3.945 ألف دينار تونسي.

تم إعداد وعرض القوائم المالية المذكورة تحت مسؤولية هياكل التسيير وإدارة الشركة طبقا لنظام المحاسبة للمؤسسات التونسية. تنحصر مسؤولياتنا في إصدار تقرير حول هذه القوائم المالية المرحلية بناء على مراجعتنا.

قمنا بأعمال الفحص المحدود طبقا لمعايير المراجعة المعمول بها في تونس. وتتطلب منا هذه الأخيرة الأخذ بقواعد الأداب المهنية وتخطيط وإنجاز مهام المراجعة بغاية الحصول على ثقة معتدلة بأن القوائم المالية المرحلية لا تتضمن أخطاء جوهرية. تأسس المراجعة بالخصوص على المعلومات المستقاة من موظفي الشركة وعلى إجراءات تحليلية للمعطيات المالية. إن نطاق المراجعة أقل مما هو مطبق في عملية التدقيق حسب المعايير المعتمدة بالبلاد التونسية وهي بالتالي لا تمكننا من الحصول على تأكيد بأننا على علم بكافة الأمور الهامة التي من الممكن تحديدها خلال عملية التدقيق وبما أننا لم نقم بالتدقيق فإننا لا نبدي رأيا تدقيقيا حولها.

بناء على فحصنا، لم يرد إلى علمنا ما يجعلنا نعتقد أن القوائم المالية المرحلية، لا تعبر بصورة عادلة، من كل النواحي الجوهرية، للوضع المالية لبيت الإيجار المالي التونسي السعودي المختومة في 30 جوان 2023 ولنتيجة عملياته وتدقيقه النقدية للفترة المنتهية في نفس التاريخ وفقا للمعايير المحاسبية التونسية.

تونس، في 24 أوت 2023

مراقبي الحسابات

مكتب TWILLS Consulting

تويلز للإستشارة

مريم كريم

مكتب CMC DFK

س.م.س.د.ف.ك

الشريف بن زينة

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK-

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés des avis des commissaires aux comptes, M. Abderrazak GABSI. et M. Khaled THABET.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	361 545	173 104	206 983	108,9%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	71 831	102 477	72 662	(29,9%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	14 012 670	13 575 610	13 830 495	3,2%
a- Comptes débiteurs		1 950 894	2 493 429	1 989 768	(21,8%)
b- Autres concours à la clientèle		11 581 215	10 617 351	11 375 242	9,1%
c- Crédits sur ressources spéciales		355 846	339 036	340 300	5,0%
d- Créances liées aux Fonds Budgétaires 133 MDT et 160 MDT		124 715	125 794	125 185	(0,9%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	176 123	2 553	172 626	6798,7%
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	4 733 810	3 324 332	4 501 699	42,4%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	140 890	144 971	143 513	(2,8%)
AC7 - Autres actifs	4.7	528 965	471 964	379 216	12,1%
Total des actifs		20 025 834	17 795 011	19 307 194	12,5%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	4 800 487	3 331 331	4 206 089	44,1%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	829 535	1 038 108	748 768	(20,1%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	10 783 361	10 152 631	11 023 090	6,2%
a- Dépôts à vue		2 866 300	2 971 560	2 926 456	(3,5%)
b- Autres dépôts et avoirs		7 917 061	7 181 071	8 096 634	10,2%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	776 540	623 945	730 723	24,5%
a- Emprunts matérialisés		372 844	293 530	394 332	27,0%
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		403 696	330 415	336 391	22,2%
PA5 - Autres passifs	4.12	932 359	833 543	734 475	11,9%
Total des passifs		18 122 282	15 979 558	17 443 145	13,4%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	320 000	-
CP2 - Réserves	4.13	1 454 642	1 345 317	1 345 763	8,1%
CP3 - Actions propres	4.13	(4 490)	(3 762)	(4 588)	19,4%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	43 098	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	76	525	525	(85,5%)
CP6 - Résultat de la période	4.13	90 226	110 275	159 251	(18,2%)
Total des Capitaux propres		1 903 552	1 815 453	1 864 049	4,9%
Total des capitaux propres et passifs		20 025 834	17 795 011	19 307 194	12,5%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 097 898	1 281 573	1 368 476	(14,3%)
a- En faveur des établissements bancaires		161 422	402 468	423 818	(59,9%)
b- En faveur de la clientèle		856 321	798 950	864 503	7,2%
c- En faveur de l'Etat		80 155	80 155	80 155	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	568 466	630 409	778 577	(9,8%)
Débiteurs par accréditifs export devises		44 755	20 828	15 193	114,9%
Débiteurs par accréditifs import devises		523 711	609 581	763 384	(14,1%)
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	4 119 105	1 979 900	3 873 154	108,0%
Total des passifs éventuels		5 785 469	3 891 882	6 020 207	48,7%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	836 696	628 799	482 536	33,1%
Crédits notifiés non utilisés		836 696	628 799	482 536	33,1%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	2 832	4 082	2 832	(30,6%)
a- Participations non libérées		2 832	4 082	2 832	(30,6%)
Total des engagements donnés		839 528	632 881	485 368	32,7%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	8 647 271	7 620 277	8 495 609	13,5%
Total des engagements reçus		8 647 271	7 620 277	8 495 609	13,5%

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 30/06/2023	Jusqu'au 30/06/2022	Jusqu'au 31/12/2022	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	795 273	638 645	1 355 887	24,5%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		3 967	1 619	3 216	145,0%
b- Opérations avec la clientèle		774 598	617 434	1 314 469	25,5%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		16 708	19 592	38 202	(14,7%)
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	72 331	77 949	151 077	(7,2%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	27 548	21 381	45 898	28,8%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	169 883	112 819	245 038	50,6%
Total produits d'exploitation bancaire		1 065 035	850 794	1 797 900	25,2%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(566 197)	(399 442)	(900 318)	41,7%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(211 795)	(134 553)	(307 153)	57,4%
b- Opérations avec la clientèle		(334 171)	(249 324)	(558 860)	34,0%
c- Emprunts et ressources spéciales		(19 852)	(15 369)	(33 559)	29,2%
d- Autres intérêts et charges		(379)	(196)	(746)	93,4%
CH2 - Commissions encourues		(2 551)	(3 386)	(7 762)	(24,7%)
Total charges d'exploitation bancaire		(568 748)	(402 828)	(908 080)	41,2%
Produit Net Bancaire		496 287	447 966	889 820	10,8%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(195 615)	(143 362)	(287 125)	36,4%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(10 455)	(4 837)	(2 102)	116,1%
PR7 - Autres produits d'exploitation		473	471	832	0,4%
CH6 - Frais de personnel	6.8	(127 087)	(117 207)	(251 743)	8,4%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(39 168)	(37 450)	(91 579)	4,6%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(7 378)	(6 467)	(14 134)	14,1%
Résultat d'exploitation		117 057	139 114	243 969	(15,9%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	47	(10)	235	(570,0%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	6.11	(26 878)	(28 829)	(84 953)	(6,8%)
Résultat des activités ordinaires		90 226	110 275	159 251	(18,2%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-	-
Résultat net de la période		90 226	110 275	159 251	(18,2%)

ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 30/06/2023	Jusqu'au 30/06/2022	Jusqu'au 31/12/2022	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		921 686	854 825	1 625 659	7,8%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(537 167)	(387 749)	(888 546)	38,5%
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		3 200	(37 057)	(34 129)	(108,6%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(406 236)	(920 623)	(1 345 528)	(55,9%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		(259 044)	278 415	1 148 062	(193,0%)
Titres de placement		(186)	(261)	(2 132)	(28,8%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(117 647)	(146 850)	(272 325)	(19,9%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		6 898	(175 670)	(293 591)	(103,9%)
Impôt sur les bénéfices		(90 955)	(71 831)	(67 736)	26,6%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	(479 451)	(606 801)	(130 266)	(21,0%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		150 259	98 022	243 205	53,3%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(216 476)	(130 201)	(1 253 892)	66,3%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 754)	(3 571)	(9 779)	33,1%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(70 971)	(35 750)	(1 020 466)	98,5%
Activités de financement					
Rachat / Cession d'actions propres		(18)	(2 747)	(3 357)	(99,3%)
Emission d'emprunts		-	-	150 002	-
Remboursement d'emprunts		(27 807)	(27 035)	(77 735)	2,9%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		66 942	(1 994)	4 336	(3457,2%)
Dividendes versés		-	(50 772)	(50 772)	(100,0%)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	39 117	(82 548)	22 474	(147,4%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(511 305)	(725 099)	(1 128 258)	(29,5%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(4 545 350)	(3 417 092)	(3 417 092)	33,0%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(5 056 655)	(4 142 191)	(4 545 350)	22,1%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales et 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance, tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 30/06/2023 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 659 987	23 299 935	7,28%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 166 344	5 831 720	1,82%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	742 635	3 713 175	1,16%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	7 514 808	37 574 040	11,74%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	15 727 963	78 639 815	24,57%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 421 125	17 105 625	5,35%
RACHAT ACTIONS PROPRES	526 983	2 634 915	0,82%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi les engagements de la population classée 0 et 1 sont regroupés dans les segments suivants :

- Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Oléifacteurs
- *Industries agroalimentaires
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme
- *Agences de voyage
- *Agences de location de voitures
- *Promotion immobilière
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services

- Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

- Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de contreparties, la banque a déterminé un taux de migration moyen estimé sur un historique de cinq ans (année 2020 et année de référence exclues). Le taux de migration est calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3 et 4 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,00%
Industries mécaniques et électriques	4,50%
Oléifacteurs	2,25%
Industries agroalimentaires	2,25%
industries pharmaceutiques	1,00%
Autres Industries	4,00%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyages	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion Immobilière	5,00%
Commerce	2,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	3,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%

Particuliers	
Crédits logements_Privé	1,50%
Consommation_Privé	2,00%
Crédits logements_Public	1,00%
Consommation_Public	1,50%

Le calcul des provisions collectives est effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	35,00%
Industries mécaniques et électriques	35,00%
Oléifacteurs	35,00%
Industries agroalimentaires	35,00%
Industries pharmaceutiques	35,00%
Autres Industries	35,00%
BTP	35,00%
Tourisme	35,00%
Agences de voyages	35,00%
Agence de location de voitures	35,00%
Promotion Immobilière	30,00%
Commerce	35,00%
Santé	35,00%
Télécom et TIC	35,00%
Autres services	35,00%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	35,00%
Autres organismes publics	35,00%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	15,00%
Consommation_Privé	35,00%
Crédits logements_Public	15,00%
Consommation_Public	35,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention ne dépasse pas trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les encours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Règles de comptabilisation et d'évaluation des avoirs et dettes en devises

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la BNA tient une comptabilité multidevises. Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes. Ensuite, elles sont converties en Dinars. Le processus de tenue de la comptabilité multidevises se fait comme suit:

- Comptabilisation dans la devise d'origine
- Conversion des charges et produits en dinars sur la base du cours de change au comptant relatif à chaque devise au moment de leur prise en compte
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 361.545 mDT au 30/06/2023 contre 173.104 mDT au 30/06/2022, soit une augmentation de 188.441 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Avoirs en caisse en dinars	71 036	52 997	55 409	34,0%
Avoirs en caisse en devises	14 500	8 169	6 685	77,5%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	194 476	4 926	23 911	3847,9%
Avoirs chez la BCT en devises	24 001	79 972	45 953	(70,0%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(3 951)	(3 951)	(3 951)	-
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	42 553	9 658	56 394	340,6%
Intérêts à percevoir sur prêts sur le marché monétaire dinars	4	1	10	300,0%
Mouvements IBS	18 843	20 949	22 189	(10,1%)
Avoirs auprès du CCP	83	383	383	(78,3%)
Total	361 545	173 104	206 983	108,9%

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2023 de 100%. La BNA affiche, à la date du 30/06/2023, un ratio de liquidité de 178,78%.

	Seuil régl.	30/06/2023	Seuil régl.	31/12/2022
Ratio de liquidité	100,00%	178,78%	100,00%	176,51%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2023
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(3 951)	-	-	-	(3 951)
Total	(3 951)	-	-	-	(3 951)

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 71.831 mDT au 30/06/2023 contre 102.477 mDT au 30/06/2022, soit une diminution de 30.646 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
A - Créances sur les établissements bancaires	19 088	44 348	17 751	(57,0%)
Comptes courants & autres créances	19 087	44 348	17 751	(57,0%)
Intérêts à percevoir	1	-	-	-
B - Créances sur les établissements financiers	57 519	62 905	59 687	(8,6%)
Comptes courants	2 750	1 862	1 327	47,7%
Prêts à MLT (*)	54 481	60 610	57 682	(10,1%)
Intérêts à percevoir	288	433	678	(33,5%)
Total brut	76 607	107 253	77 438	(28,6%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(4 776)	(4 776)	(4 776)	-
Intérêts et agios réservés	-	-	-	-
Total net	71 831	102 477	72 662	(29,9%)

(*) Ce montant comprend un prêt accordé à la BFT à hauteur de 40 000mDT. Ce prêt est couvert par une garantie de l'État prorogée jusqu'à l'accomplissement des procédures de dissolution.

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	19 087	1	-	-	-	19 088
Comptes courants & autres créances	19 087	-	-	-	-	19 087
Intérêts à percevoir	-	1	-	-	-	1
B - Créances sur les établissements financiers	42 750	7 288	3 111	4 370	-	57 519
Comptes courants	2 750	-	-	-	-	2 750
Prêts à MLT	40 000	7 000	3 111	4 370	-	54 481
Intérêts à percevoir	-	288	-	-	-	288
Total au 30/06/2023	61 837	7 289	3 111	4 370	-	76 607
Total au 31/12/2022	59 078	1 138	10 111	7 111	-	77 438

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	19 088	19 088
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	57 519	57 519
Total brut au 30/06/2023	-	-	-	76 607	76 607
Total brut au 31/12/2022	-	-	-	77 438	77 438

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2023
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(4 776)	-	-	-	(4 776)
Total	(4 776)	-	-	-	(4 776)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 4.776 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2023 à 14.012.670 mDT contre 13.575.610 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une augmentation de 437.060 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Engagements bruts agricoles	1 143 657	1 080 790	1 076 864	5,8%
Comptes débiteurs	178 947	150 382	161 366	19,0%
Autres concours à la clientèle	555 803	554 170	549 321	0,3%
Crédits sur ressources spéciales	260 001	238 515	229 607	9,0%
Intérêts impayés et créances rattachées	152 748	141 192	141 854	8,2%
Produits constatés d'avance	(3 842)	(3 469)	(5 284)	10,8%
Engagements bruts commerciaux et industriels	15 087 246	14 404 869	14 718 975	4,7%
Comptes débiteurs	1 955 445	2 482 744	1 965 567	(21,2%)
Autres concours à la clientèle	12 618 643	11 426 489	12 269 700	10,4%
Crédits sur ressources spéciales	94 279	99 201	109 338	(5,0%)
Intérêts impayés et créances rattachées	480 749	441 829	444 450	8,8%
Produits constatés d'avance	(61 870)	(45 394)	(70 080)	36,3%
Comptes courants associés	541	541	541	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	124 715	125 794	125 185	(0,9%)
Encours brut	16 356 159	15 611 994	15 921 565	4,8%

Provisions sur créances à la clientèle	(1 639 552)	(1 451 888)	(1 456 837)	12,9%
Provisions sur créances classées	(999 849)	(877 062)	(860 937)	14,0%
Provisions additionnelles	(418 937)	(400 155)	(375 134)	4,7%
Provisions collectives sur créances non classées	(220 766)	(174 671)	(220 766)	26,4%
Intérêts et agios réservés	(703 937)	(584 496)	(634 233)	20,4%
Sur engagements agricoles	(124 099)	(90 965)	(111 080)	36,4%
Sur engagements commerciaux et industriels	(579 838)	(493 531)	(523 153)	17,5%
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 343 489)	(2 036 384)	(2 091 070)	15,1%
Encours net	14 012 670	13 575 610	13 830 495	3,2%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 512	55 630
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	55 988	56 106
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	66 413	67 374
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	68 727	69 688
Total	124 715	125 794

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclassement	30/06/2023
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(860 937)	(157 445)	18 533	-	(999 849)
Provisions additionnelles	(375 134)	(49 631)	5 828	-	(418 937)
Provisions collectives	(220 766)	-	-	-	(220 766)
Total	(1 456 837)	(207 076)	24 361	-	(1 639 552)

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	132 471	-	-	16 098 973	16 231 444
Provisions sur créances à la clientèle	(2 003)	-	-	(1 637 549)	(1 639 552)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(703 937)	(703 937)
Total brut au 30/06/2023	130 468	-	-	13 757 487	14 012 670
Total brut au 31/12/2022	127 159	-	-	13 703 336	13 830 495

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales et industrielles	30/06/2023	31/12/2022
Créances éligibles au refinancement	123 667	4 488 111	4 611 778	4 360 613
Créances non éligibles au refinancement	432 136	8 130 532	8 562 668	8 458 408
Total	555 803	12 618 643	13 174 446	12 819 021

4.3.2- Mouvements des créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2022	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	30/06/2023
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	1 141 654	456 451	(207 076)	24 361	(133 196)	1 282 194
Total	1 141 654	456 451	(207 076)	24 361	(133 196)	1 282 194

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 30/06/2023, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 20,29% et un ratio Tier One de 16,26%.

	Seuil régl.	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Ratio de solvabilité	10%	20,29%	18,37%	19,75%
Tier One	7%	16,26%	14,84%	15,62%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 30/06/2023 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2022
Classe 0	12 960 046	12 351 107	12 885 394	12 275 814	-	-	(5)	(119)
Classe 1	1 133 633	1 756 562	1 131 568	1 745 740	-	-	(7 265)	(5 884)
Total créances courantes	14 093 679	14 107 669	14 016 962	14 021 554	-	-	(7 270)	(6 003)
Classe 2	107 644	34 783	107 158	32 644	(13 736)	(4 153)	(9 697)	(3 803)
Classe 3	262 329	63 234	257 583	60 465	(59 453)	(13 622)	(39 880)	(17 664)
Classe 4	3 034 997	2 751 589	2 716 734	2 449 220	(1 370 492)	(1 277 944)	(629 517)	(524 431)
Total créances classées	3 404 970	2 849 606	3 081 475	2 542 329	(1 443 682)	(1 295 719)	(679 094)	(545 898)
Total créances en mDT	17 498 649	16 957 275	17 098 438	16 563 883	(1 443 682)	(1 295 719)	(686 364)	(551 901)
Taux des créances classées	19,46%	16,80%	18,02%	15,35%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	62,34%	64,63%	67,21%	70,51%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 4 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère général dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 30/06/2023, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 220.766 mDT.

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de la période close le 30/06/2023, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 30/06/2023 s'élève à 418.937 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 43.803 mDT par rapport au 31/12/2022 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2023 des dotations complémentaires pour un montant de 49.631 mDT et des reprises pour un montant de 5.828 mDT.

4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 30/06/2023 (3)	Encours au 30/06/2023 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 815	3 054 658	2 770 666	283 992
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 045	21 781 767	19 425 069	2 356 698
Total en mDT	329 591	140 732	188 859	24 836 425	22 195 735	2 640 690

4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Le tableau suivant récapitule les engagements des entreprises publiques au 30/06/2023 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					El Fouledh
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	OTD	ONH	
Engagements au 31/12/2022	5 945 280	4 768 074	65 383	102 365	189 259	201 704	105 613
Engagements au 30/06/2022	5 462 768	4 413 374	71 183	94 776	185 720	169 082	99 557
Engagements au 30/06/2023	6 170 335	4 957 291	65 383	113 963	216 176	215 756	112 236
Garanties de l'état au 30/06/2023	5 753 504	4 957 291	-	98 778	189 289	215 756	79 220
Autres Garanties au 30/06/2023	112 292	-	65 000	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 30/06/2023	49 398	-	-	-	-	-	33 016
Provisions au 30/06/2023	12 431	-	-	-	-	-	-
Classe au 30/06/2023	-	0	0	1	0	0	4

Les engagements des entreprises publiques totalisent 6.170.335 mDT au 30/06/2023. Ils sont constitués à hauteur de 80% des engagements de l'Office des Céréales et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 3.736.912 mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contre partie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 5.753.504 mDT au 30/06/2023.

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 176.123 mDT au 30/06/2023 contre 172.626 mDT au 31/12/2022, soit une augmentation de 3.497 mDT due essentiellement à l'évolution des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 174.050 mDT au 31/12/2022 à 175.000 mDT au 30/06/2023.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	30/06/2022	31/12/2022	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	30/06/2023
I- Titres de placement	1 524	3 419	6	7	97	3 529
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	1	1	-	-	-	1
Valeurs brutes	1	1	-	-	-	1
Provisions	-	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	891	939	(81)	-	-	858
Valeurs brutes	1 147	1 147	-	-	-	1 147
Provisions	(256)	(208)	(81)	-	-	(289)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	632	2 479	87	7	97	2 670
Valeurs brutes	1 550	3 421	204	-	(19)	3 606
Provisions	(918)	(942)	(117)	7	116	(936)
II- Titres de transaction	1 030	169 209	950	2 436	-	172 595
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	1 030	169 209	950	2 436	-	172 595
Bons du trésor	1 026	174 050	950	-	-	175 000
Créances et dettes rattachées	4	(4 841)	-	2 436	-	(2 405)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Total net	2 553	172 626	956	2 443	97	176 123

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.

Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.

Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

La plus-value latente sur les titres de placement est établie à 185 mDT au 30/06/2023.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 4.733.810 mDT au 30/06/2023 contre 3.324.332 mDT au 30/06/2022.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres de participation	Titres participatifs	Emprunts obligataires	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 30/06/2023
Valeur brute au 30/06/2023	254 146	75 000	429 860	62 520	517 966	21 905	3 308 139	4 669 536
Valeur au 1er janvier	254 146	75 000	300 251	56 520	445 216	21 905	3 300 022	4 453 060
Acquisitions / souscriptions	-	-	144 000	6 000	72 750	-	83 001	305 751
Cessions / Remboursement	-	-	(14 391)	-	-	-	(74 884)	(89 275)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	874	4 881	20 671	-	35 359	15	143 703	205 503
Provisions au 30/06/2023	(69 211)	-	-	(2 467)	(69 551)	-	-	(141 229)
Provisions au 1er janvier	(58 655)	-	-	(2 512)	(69 607)	-	-	(130 774)
Dotations	(10 910)	-	-	-	(2 424)	-	-	(13 334)
Reprises	354	-	-	45	2 480	-	-	2 879
Valeur nette au 30/06/2023	185 809	79 881	450 531	60 053	483 774	21 920	3 451 842	4 733 810
Valeur brute au 30/06/2022	256 615	75 000	206 535	55 270	445 216	32 798	2 256 950	3 328 384
Créances rattachées	2 232	4 096	11 103	-	36 910	15	74 119	128 475
Provisions au 30/06/2022	(62 728)	-	-	(3 514)	(66 284)	-	-	(132 526)
Valeur nette au 30/06/2022	196 119	79 096	217 638	51 756	415 842	32 813	2 331 069	3 324 332

Valeur brute au 31/12/2022	254 146	75 000	300 251	56 520	445 216	21 905	3 300 022	4 453 060
Créances rattachées	575	6 755	11 525	-	25 181	15	135 363	179 414
Provisions au 31/12/2022	(58 655)	-	-	(2 512)	(69 607)	-	-	(130 774)
Valeur nette au 31/12/2022	196 066	81 755	311 776	54 008	400 790	21 920	3 435 385	4 501 699

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Titres cotés	156 807	156 807	156 807	-
Titres non cotés	96 740	99 209	96 740	(2,5%)
Titres OPCVM	599	599	599	-
Total	254 146	256 615	254 146	(1,0%)

Le portefeuille titres d'investissement comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 30/06/2023 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions / Reclassement	Valeur brute au 30/06/2023	Provisions	Valeur nette au 30/06/2023
SICAF Participations	2,40%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	70,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	1196,00%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOVM SICAF	2662,84%	2 735	-	-	2 735	-	2 735
SODET SUD	44,16%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	1604,50%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	0,01%	75	-	-	75	(75)	-
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES ŒILLETES	58,78%	265	-	-	265	(265)	-
SICAV BNA	0,69%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	0,07%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	2,01%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,50%	90	-	-	90	-	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
AMI	52,16%	98 808	-	-	98 808	(26 880)	71 928
Parts dans les entreprises liées		139 444	-	-	139 444	(27 224)	112 220
GENERALE DES VENTES	39,60%	2 000	-	-	2 000	-	2 000
SODINO	437,03%	9 418	-	-	9 418	(4 602)	4 816
TUNIS-RE	18,98%	28 612	-	-	28 612	(4 512)	24 100
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		40 030	-	-	40 030	(9 114)	30 916
SIDCO	0,00%	3 055	-	-	3 055	(1 930)	1 125
SODIS SICAR	0,00%	5 681	-	-	5 681	(4 524)	1 157
MAISON DU BANQUIER	0,00%	1 542	-	-	1 542	(709)	833
SODEK	0,00%	1 098	-	-	1 098	(840)	258
INTER-BANK SERVICES	0,00%	726	-	-	726	(295)	431
STBG	0,00%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	0,00%	2 250	-	-	2 250	-	2 250
UNIFACTOR	0,00%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	0,00%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	0,00%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	0,00%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	0,00%	6 704	-	-	6 704	(5 781)	923
MONETIQUE TUNISIE	0,00%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,00%	2 599	-	-	2 599	-	2 599
A.T.LEASE	0,00%	6 189	-	-	6 189	-	6 189
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	0,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	0,00%	400	-	-	400	(400)	-

SOTUGAR	0,00%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	0,00%	7 560	-	-	7 560	(7 560)	-
SODICAB	0,00%	300	-	-	300	(227)	73
SPT MED V	0,00%	2 253	-	-	2 253	(146)	2 107
IMPRIMERIES REUNIES	0,00%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	0,00%	58	-	-	58	(58)	-
SEM	0,00%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	0,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	0,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	0,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	0,00%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	0,00%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	0,00%	200	-	-	200	(156)	44
SODESIB	0,00%	200	-	-	200	(69)	131
SOTULUB	0,00%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	0,00%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	0,00%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	0,00%	100	-	-	100	(100)	-
STS	0,00%	62	-	-	62	-	62
SIMAC	0,00%	5	-	-	5	(2)	3
COTUSAL	0,00%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	0,00%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	0,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,00%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,00%	100	-	-	100	(100)	-
BTE	0,00%	99	-	-	99	(75)	24
TUNISIE AUTOROUTES	0,00%	434	-	-	434	(147)	287
STB	0,00%	208	-	-	208	(84)	124
ELLOUHOUM	0,00%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE METLAOUI	0,00%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE RDAYEF	0,00%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.D'OUM EL ARAIES	0,00%	-	-	-	-	-	-
STE D'ENV.ETDE PLANT.DE MDHILA	0,00%	-	-	-	-	-	-
STE MARINA HOTEL	0,00%	-	-	-	-	-	-
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
TUNISIE TELECOM	0,00%	-	-	-	-	-	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		65 578	-	-	65 578	(23 781)	41 797
MATEUR JALTA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SMVDA AZIZIA	0,00%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	0,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	0,00%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	0,00%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
FID-SICAV OBLIGATAIRE	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPEI	0,00%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	0,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	0,00%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	0,00%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	0,00%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		9 094	-	-	9 094	(9 094)	-
Total général		254 146	-	-	254 146	(69 211)	184 935

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 30/06/2023 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 30/06/2023	Provisions	Encours net au 30/06/2023
Fonds géré 1	1997	4 500	-	(281)	1 410	(1 410)	-
Fonds géré 2	1997	2 057	-	(239)	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	-	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	-	-	3 475	(3 108)	367
Fonds géré 5	2000	7 000	-	(13)	3 037	(2 798)	239
Fonds géré 6	2001	7 000	-	(70)	2 443	(2 254)	189
Fonds géré 7	2002	5 000	-	(156)	2 584	(1 828)	756
Fonds géré 8	2003	3 500	-	(30)	1 853	(1 477)	376
Fonds géré 9	2005	1 500	-	(32)	989	(661)	328
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	2 037	(1 935)	102
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	834	(853)	(19)
Fonds géré 12	2008	8 500	-	-	7 966	(4 052)	3 914
Fonds géré 13	2009	20 000	-	-	19 110	(10 216)	8 894
Fonds géré 14	2010	15 000	-	-	13 729	(5 263)	8 466
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 500	(892)	608
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	-	-	4 220	(2 748)	1 472
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(915)	1 585
Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	7 290	(2 773)	4 517
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(2 122)	3 478
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	5 100	(1 167)	3 933
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(1 985)	4 015
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(2 522)	4 478
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(703)	3 297
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(6 153)	2 847
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(600)	1 400
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(1 153)	1 847
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(715)	7 785
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(1 188)	18 812
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	(3 027)	16 973
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	(1 034)	18 966
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	(662)	24 338
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(731)	24 269
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	(158)	22 842
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	(370)	19 630
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	5 000	-	-	5 000	-	5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	-	-	30 000	(217)	29 783
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	-	-	10 750	-	10 750
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	-	15 000
FG SOFIA 2	2020	20 000	-	-	20 000	-	20 000
FG SOFIA 3	2021	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Fonds géré 26	2021	25 000	-	-	25 000	(215)	24 785
Fonds géré 26 BIS	2021	24 500	-	-	24 500	-	24 500
Fonds géré 27	2022	40 000	-	-	40 000	-	40 000
Fonds géré 27 BIS	2022	32 750	-	-	32 750	-	32 750
Total (net de provisions)		580 857	-	(1 991)	517 966	(69 551)	448 414
Créances rattachées							35 360
Total (net de provisions y compris créances rattachées)		580 857	-	(1 991)	517 966	(69 551)	483 774

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 30/06/2023 à 69.551 mDT, soit une variation nette de 56 mDT par rapport au 31/12/2022, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2023, de dotations complémentaires pour un montant de 2.424 mDT et de reprises pour un montant de 2.480 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 30/06/2022	Valeur au 31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 30/06/2023
Immobilisations incorporelles	39 007	38 488	2 373	-	-	40 861
Logiciels	36 036	37 394	2 325	-	-	39 719
Immobilisations incorporelles en cours	2 971	1 094	48	-	-	1 142
Amortissements	(32 617)	(33 351)	(1 489)	-	-	(34 840)
Logiciels	(32 617)	(33 351)	(1 489)	-	-	(34 840)
Total net (1)	6 390	5 137	884	-	-	6 021
Immobilisations corporelles	265 396	271 691	2 380	-	-	274 071
Terrains	6 353	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	100 483	101 037	-	-	2 896	103 933
Agencements, aménagements et installations	60 187	74 739	84	-	766	75 589
Matériel de transport	3 762	4 812	899	-	-	5 711
MMB et Matériels Informatiques	69 486	72 090	798	-	-	72 888
Immobilisations en cours	20 592	8 023	599	-	(3 662)	4 960
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	393	497	-	-	-	497
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation	3 989	3 989	-	-	-	3 989
Amortissements	(125 920)	(131 811)	(5 890)	-	-	(137 701)
Constructions	(34 696)	(35 666)	(881)	-	-	(36 547)
Agencements, aménagements et installations	(35 277)	(37 726)	(2 416)	-	-	(40 142)
Matériel de transport	(3 079)	(2 823)	(58 189)	-	-	(61 012)
MMB et Matériels Informatiques	(52 868)	(55 596)	55 596	-	-	-
Dépréciations	(895)	(1 503)	-	-	-	(1 503)
Immobilisations en dation	(895)	(895)	-	-	-	(895)
AAI en cours	-	(322)	-	-	-	(322)
Constructions en cours	-	(197)	-	-	-	(197)
Autres immobilisations	-	(89)	-	-	-	(89)
Total net (2)	138 581	138 377	(3 510)	-	-	134 867
Total général (1) + (2)	144 971	143 513	(2 626)	-	-	140 890

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2023 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 179	(895)	(895)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		3 989			(895)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 528.965 mDT au 30/06/2023 contre 471.964 mDT au 30/06/2022. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Var %
Comptes d'attente et de régularisation	376 343	297 663	227 734	26,4%
Débiteurs divers	3 564	1 192	5 057	199,0%
Compte Ministère de la Défense	855	855	855	-
État, impôts & taxes	18 627	17 707	56 420	5,2%
Impôts exigibles - Actif	2 264	1 413	4 745	60,2%
Commissions de gestion à percevoir	29 539	26 658	27 926	10,8%
Ajustements devises actifs	3 086	71 112	3 514	(95,7%)
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	5 978	4 766	6 057	25,4%
Charges payées d'avance	12 874	3 036	6 071	324,0%
Comptes d'attente actifs	769	674	922	14,1%
Comptes de régularisation	293 594	128 119	107 374	129,2%
Comptes monétiques	1 528	2 216	1 014	(31,0%)
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	12	12	-
Comptes liés à la compensation actifs	15 980	50 931	20 130	(68,6%)
Affaires litigieuses & remises égarées	24 608	22 008	23 640	11,8%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	691	691	691	-
Produits à recevoir	485	1 008	463	(51,9%)
Écart / VO MMB & Coffre-Fort	(948)	(948)	(948)	-
Écart / Amortissement MMB & Coffre-Fort	1 312	1 312	1 312	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(38 475)	(35 099)	(37 521)	9,6%
Autres	152 622	174 301	151 482	(12,4%)
Comptes d'attentes agricoles	61	61	61	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	(61)	-
Prêts au personnel	69 566	72 133	73 616	(3,6%)
Stock cartes de retrait	1 365	813	2 044	67,9%
Dotations timbres postes	448	418	413	7,2%
Dotations timbres fiscaux	30	24	25	25,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	44	59	47	(25,4%)
Dépôts et cautionnements	177	177	177	-
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	79 870	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	25 529	-
Provisions sur créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	(25 529)	-	(25 529)	-
Provisions sur autres comptes d'actifs	(6 155)	-	(6 155)	-
Autres comptes d'actif	7 277	(4 722)	1 445	(254,1%)
Total Net	528 965	471 964	379 216	12,1%

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 30/06/2023, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 15.980 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 397.087 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	Reclassement	30/06/2023
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(37 521)	(1 452)	498	-	(38 475)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Provisions sur créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	(25 529)	-	-	-	(25 529)
Provisions sur autres comptes d'actifs	(6 155)	-	-	-	(6 155)
Total des provisions	(69 266)	(1 452)	498	-	(70 220)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	30/06/2023	30/06/2022
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévues par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi:

	30/06/2023	30/06/2022
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 4.800.487 mDT au 30/06/2023 contre 3.331.331 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une augmentation de 1.469.156 mDT. Il se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	-	85	-	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT en devises	29 996	8 074	576	271,5%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	4 761 000	3 322 000	4 202 000	43,3%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	9 491	1 172	3 513	709,8%
Total	4 800 487	3 331 331	4 206 089	44,1%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 829.535 mDT au 30/06/2023 contre 1.038.108 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une diminution de 208.573 mDT qui résulte de la baisse des comptes à vue et des emprunts sur le marché monétaire en dinars et en devises. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	828 924	1 034 022	745 987	(19,8%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	611	4 086	2 781	(85,0%)
Total	829 535	1 038 108	748 768	(20,1%)

- Décomposition par nature de compte

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Comptes à vue	46 539	105 717	22 040	(56,0%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	768 498	821 999	719 248	(6,5%)
Emprunts sur le marché monétaire en devises	12 951	108 607	5 539	(88,1%)
Intérêts à payer	1 547	1 785	1 941	(13,3%)
Total	829 535	1 038 108	748 768	(20,1%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	46 539	-	-	-	-	46 539
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	768 498	-	-	-	768 498
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	12 951	-	-	-	12 951
Intérêts à payer	-	1 547	-	-	-	1 547
Total	46 539	782 996	-	-	-	829 535

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	46 539	46 539
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	768 498	768 498
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	12 951	12 951
Intérêts à payer	-	-	-	1 547	1 547
Total	-	-	-	829 535	829 535

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 10.783.361 mDT au 30/06/2023 contre 10.152.631 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une augmentation de 630.730 mDT, soit un taux d'accroissement de 6,2%. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Dépôts en dinars	9 967 111	9 402 294	10 266 510	6,0%
Dépôts à vue en dinars	2 440 430	2 535 621	2 507 272	(3,8%)
Dépôts d'épargne en dinars	3 700 905	3 372 161	3 570 842	9,7%
Bons de caisse en dinars	36 789	36 011	39 726	2,2%
Comptes à terme en dinars	195 338	209 273	228 893	(6,7%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 698 478	1 747 894	1 771 162	(2,8%)
Certificats de dépôt en dinars	1 059 500	960 500	1 418 500	10,3%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	835 671	540 834	730 115	54,5%

Dépôts en devises	717 926	672 140	677 568	6,8%
Dépôts à vue en devises	413 201	421 089	404 203	(1,9%)
Bons de caisse en devises	19 444	17 920	18 587	8,5%
Comptes à terme en devises	89 866	60 719	89 731	48,0%
Comptes de placement en devises	157 556	135 220	137 047	16,5%
Autres sommes dues à la clientèle en devises	37 859	37 192	28 000	1,8%
Dettes rattachées	98 324	78 197	79 012	25,7%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	12 669	14 851	14 981	(14,7%)
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	2 386	458	1 081	421,0%
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	51 276	35 729	44 397	43,5%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	68 672	58 995	66 555	16,4%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(36 679)	(31 836)	(48 002)	15,2%
Total	10 783 361	10 152 631	11 023 090	6,2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	6 977 006	1 400 232	1 516 704	73 169	-	9 967 111
Dépôts à vue en dinars	2 440 430	-	-	-	-	2 440 430
Dépôts d'épargne en dinars	3 700 905	-	-	-	-	3 700 905
Bons de caisse en dinars	-	6 861	21 603	8 325	-	36 789
Comptes à terme en dinars	-	45 693	137 301	12 344	-	195 338
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	795 178	903 300	-	-	1 698 478
Certificats de dépôt en dinars	-	552 500	454 500	52 500	-	1 059 500
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	835 671	-	-	-	-	835 671
Dépôts en devises	451 060	200 568	51 361	14 937	-	717 926
Dépôts à vue en devises	413 201	-	-	-	-	413 201
Bons de caisse en devises	-	9 877	2 652	6 915	-	19 444
Comptes à terme en devises	-	33 135	48 709	8 022	-	89 866
Comptes de placement en devises	-	157 556	-	-	-	157 556
Autres sommes dues à la clientèle en devises	37 859	-	-	-	-	37 859
Dettes rattachées	-	98 324	-	-	-	98 324
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	12 669	-	-	-	12 669
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	2 386	-	-	-	2 386
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	51 276	-	-	-	51 276
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	68 672	-	-	-	68 672
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	(36 679)	-	-	-	(36 679)
Total	7 428 066	1 699 124	1 568 065	88 106	-	10 783 361

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	259 799	47 156	-	9 660 156	9 967 111
Dépôts à vue en dinars	17 411	30 656	-	2 392 363	2 440 430
Dépôts d'épargne en dinars	-	-	-	3 700 905	3 700 905
Bons de caisse en dinars	-	-	-	36 789	36 789
Comptes à terme en dinars	-	-	-	195 338	195 338
Comptes spéciaux de placement en dinars	175 388	16 500	-	1 506 590	1 698 478
Certificats de dépôt en dinars	67 000	-	-	992 500	1 059 500
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	-	-	-	835 671	835 671
Dépôts en devises	-	-	-	717 926	717 926
Dépôts à vue en devises	-	-	-	413 201	413 201
Bons de caisse en devises	-	-	-	19 444	19 444
Comptes à terme en devises	-	-	-	89 866	89 866
Comptes de placement en devises	-	-	-	157 556	157 556
Autres sommes dues à la clientèle en devises	-	-	-	37 859	37 859
Dettes rattachées	-	-	-	98 324	98 324
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	-	-	12 669	12 669
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	-	-	2 386	2 386
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	-	-	51 276	51 276
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	-	-	68 672	68 672
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	-	-	(36 679)	(36 679)
Total	259 799	47 156	-	10 476 406	10 783 361

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 776.540 mDT au 30/06/2023 contre 623.945 mDT au 30/06/2022. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Emprunts matérialisés	372 844	293 530	394 332	27,0%
Emprunts obligataires	352 703	281 209	380 510	25,4%
Intérêts à payer emprunts obligataires	20 141	12 321	13 822	63,5%
Ressources spéciales	403 696	330 415	336 391	22,2%
Ressources extérieures (*)	133 271	92 669	89 291	43,8%
Ressources budgétaires	289 386	259 481	267 603	11,5%
Ecart de conversion sur emprunts	(19 966)	(22 730)	(21 144)	(12,2%)
Intérêts à payer sur ressources spéciales	1 005	995	641	1,0%
Total	776 540	623 945	730 723	24,5%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	392	40 141	77 778	214 225	40 308	372 844
Emprunts obligataires	392	20 000	77 778	214 225	40 308	352 703
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	20 141	-	-	-	20 141
Ressources spéciales	289 386	2 029	10 211	60 858	41 212	403 696
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 024	10 211	60 858	41 212	113 305
Ressources budgétaires	289 386	-	-	-	-	289 386
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	1 005	-	-	-	1 005
Total	289 778	42 170	87 989	275 083	81 520	776 540

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	54 766	13 868	-	304 210	372 844
Emprunts obligataires	52 832	13 366	-	286 505	352 703
Intérêts à payer emprunts obligataires	1 934	502	-	17 705	20 141
Ressources spéciales	-	-	-	403 696	403 696
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	113 305	113 305
Ressources budgétaires	-	-	-	289 386	289 386
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	1 005	1 005
Total	54 766	13 868	-	707 906	776 540

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 932.359 mDT au 30/06/2023 contre 833.543 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une augmentation de 98.816 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Etat, impôts et taxes	29 892	23 437	37 454	27,5%
Impôts sur les sociétés	26 878	30 355	86 609	(11,5%)
Contribution exceptionnelle et Contribution Sociale de solidarité	3 072	2 602	9 898	18,1%
Organismes sociaux	24 641	17 554	52 718	40,4%
Comptes d'ajustement devises passifs	3 168	3 320	3 219	(4,6%)
Devises reçues en instance d'affectation	(11 437)	4 973	16 163	(330,0%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	958	958	-
SWAPS devises	(1 285)	(734)	(1 098)	75,1%
Congés à payer	14 475	11 566	13 404	25,2%
Produits perçus d'avance	8 699	30 585	9 658	(71,6%)
Excédents de caisse	9 161	7 440	8 006	23,1%
Charges sur emprunts	53	53	53	-
Autres comptes de régularisation passifs	72 550	27 983	74 790	159,3%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	30	-
Comptes liés à la compensation passifs	397 087	397 257	153 842	(0,0%)
Comptes de régularisation	38 754	37 097	15 757	4,5%
Comptes Etatiques créditeurs	1 988	1 295	899	53,5%
Créditeur divers	96 767	30 013	42 773	222,4%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an / Fonds 133 MDT	78 396	78 165	78 435	0,3%
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 785	6 363	6 678	6,6%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	65 648	65 630	66 095	0,0%
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	25 575	24 529	25 537	4,3%
Fournisseurs d'immobilisations	628	782	682	(19,7%)

Provisions pour passifs et charges	39 876	32 290	31 915	23,5%
Provisions sur engagement par signature	24 896	18 502	19 392	34,6%
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (*)	8 764	8 654	8 528	1,3%
Provisions pour pénalités BCT	1 244	1 244	1 244	-
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	4 972	3 890	2 751	27,8%
Total	932 359	833 543	734 475	11,9%

(*) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 30/06/2023 s'élève à 8.764 mDT contre 8.654 mDT au 31/12/2022.

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont totalisé 1.903.552 mDT au 30/06/2023 contre 1.864.049 mDT au 31/12/2022. Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 30/06/2023
Capital social	320 000	320 000	-	-	-	-	320 000
Dotation de l'État	43 098	43 098	-	-	-	-	43 098
Actions propres	(3 762)	(4 588)	-	-	-	98	(4 490)
Réserves légales	32 000	32 000	-	-	-	-	32 000
Réserves extraordinaires	487 540	487 540	28 000	-	-	-	515 540
Réserves à régime spécial	17 802	17 802	-	-	-	-	17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	495 791	495 791	80 000	-	-	-	575 791
Réserves pour fonds de développement des compétences	14 945	14 945	-	-	-	-	14 945
Primes d'émission et de fusion	252 197	252 197	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	45 043	45 489	500	-	-	379	46 368
Résultats reportés	525	525	50 751	(51 200)	-	-	76
Résultat net de l'exercice	110 275	159 251	(159 251)	-	90 226	-	90 226
Total	1 815 453	1 864 049	-	(51 200)	90 226	477	1 903 552

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 30/06/2023
Prêts FAPS CT Exceptionnels	428
Prêts FAPS Soins	1 080
Prêts FAPS MT Mariage	85
Prêts FAPS MT Voiture	1 112
Crédits FAPS LT	29 339
Liquidité	14 325
Réserve pour Fonds Social	46 368

4.13.1- Bénéfice par action

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	90 226	110 275	159 251	(18,2%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	64 000 000	-
Nombre d'actions propres	526 983	454 682	524 833	15,9%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	63 475 167	63 870 701	63 870 701	(0,6%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 473 017	63 545 318	63 475 167	(0,1%)
Nombre d'actions moyen pondéré	63 475 167	63 870 701	63 870 701	(0,6%)
Bénéfices revenant aux actions propres	743	783	1 306	(5,2%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	1,421	1,727	2,493	(17,7%)

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.097.898 mDT au 30/06/2023 contre 1.281.573 mDT au 30/06/2022. Il se décompose comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
a- En faveur d'établissements bancaires	161 422	402 468	423 818	(59,9%)
Contre garanties	-	265 000	265 000	(100,0%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	72 422	110 468	82 018	(34,4%)
Cessions de créances	89 000	27 000	76 800	229,6%
b- En faveur de la clientèle	856 321	798 950	864 503	7,2%
Débiteurs par avals et acceptations	36 311	52 564	90 283	(30,9%)
Débiteurs par lettres de garanties	98 334	93 248	98 564	5,5%
Débiteurs par obligations cautionnées	26 045	51 093	31 691	(49,0%)
Débiteurs par cautions fiscales	116 931	80 492	93 952	45,3%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	558 854	518 115	533 528	7,9%
Avals billets de trésorerie	16 234	3 200	16 234	407,3%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	3 612	238	251	1417,6%
c- En faveur de l'Etat	80 155	80 155	80 155	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	80 155	-
Total	1 097 898	1 281 573	1 368 476	(14,3%)

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	161 422	161 422
b- En faveur de la clientèle	449	-	-	855 872	856 321
c- En faveur de l'Etat	-	-	-	80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	449	-	-	1 097 449	1 097 898

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 568.466 mDT au 30/06/2023 contre 630.409 mDT au 30/06/2022. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accreditifs import devises	-	-	-	523 711	523 711
Débiteurs par accreditifs export devises	-	-	-	44 755	44 755
Total	-	-	-	568 466	568 466

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 4.119.105 mDT au 30/06/2023 contre 1.979.900 mDT au 30/06/2022. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Titres de créances	2 389 926	250 721	2 143 975	853,2%
Bons du trésor	1 576 679	1 576 679	1 576 679	-
Emprunt obligataire	152 500	152 500	152 500	-
Total	4 119 105	1 979 900	3 873 154	108,0%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	20 612	6 677	15 549	208,7%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	20 612	6 677	15 549	208,7%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	262 784	372 092	216 994	(29,4%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	262 784	372 092	216 994	(29,4%)
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	553 300	250 030	249 992	121,3%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	553 300	250 030	249 992	121,3%
Total	836 696	628 799	482 535	33,1%

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré (1)-(2)
SODISSICAR	3 328	2 496	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000
Total	7 328	4 496	2 832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 30/06/2023 des éléments suivants:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Garanties reçues des banques	276 271	205 000	279 502	34,8%
Garanties reçues de l'Etat	6 256 919	5 542 703	6 047 906	12,9%
Fonds Budgétaires & Dotation	400 211	393 393	396 696	1,7%
SOTUGAR	56 938	73 854	64 246	(22,9%)
FNG	43 952	41 362	40 258	6,3%
FGIC	267	266	266	0,2%
FNE	86	84	78	2,5%
G.ETAT	5 755 466	5 033 745	5 546 363	14,3%
Garanties reçues de la clientèle	2 114 081	1 872 574	2 168 201	12,9%
Garanties Hypothécaires	1 876 298	1 611 694	1 899 072	16,4%
Garanties financières	237 783	260 879	269 129	(8,9%)
Total	8 647 271	7 620 277	8 495 609	13,5%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 30/06/2023 se présentent comme suit:

	30/06/2023
Opérations de change au comptant non encore dénouées	
Devises vendues à livrer (comptant)	(46 410)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	26 207
Devises achetées à recevoir (comptant)	43 455
Dinars vendus à livrer (comptant)	(23 042)
Opérations de change à terme non encore dénouées	
Devises vendues à livrer (à terme)	3 581
Dinars achetés à recevoir (à terme)	79 435
Opérations de SWAP	
Dinars à livrer (SWAP)	(31 756)
Devise à recevoir (SWAP)	1 349

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 795.273 mDT au 30/06/2023 contre 638.645 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une augmentation de 24,5%. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 967	1 619	3 216	145,0%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	768	533	561	44,1%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	2 145	50	834	4190,0%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	809	1 021	1 941	(20,8%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	245	15	(120)	1533,3%
Opérations avec la clientèle	774 598	617 434	1 314 469	25,5%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	156 025	147 504	307 626	5,8%
Intérêts sur crédits à la clientèle	618 573	469 930	1 006 843	31,6%
Autres intérêts et revenus assimilés	16 708	19 592	38 202	(14,7%)
Total	795 273	638 645	1 355 887	24,5%

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 72.331 mDT au 30/06/2023 contre 77.949 mDT au 30/06/2022. Elles se décomposent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	34 612	42 520	78 028	(18,6%)
Commissions en produits sur opérations monétiques	6 917	7 596	15 276	(8,9%)
Commissions en produits sur opérations de change	778	752	1 551	3,5%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	3 520	1 713	4 711	105,5%
Commissions en produits sur location de coffres forts	29	19	54	52,6%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	12 093	12 651	25 380	(4,4%)
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	1 356	1 026	2 094	32,2%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	326	158	368	106,3%
Commissions en produits sur opérations diverses	12 700	11 514	23 615	10,3%
Total	72 331	77 949	151 077	(7,2%)

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 27.548 mDT au 30/06/2023 contre 21.381 mDT au 30/06/2022 soit une augmentation de 6.167 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Gains nets sur titres de transaction	6 752	122	4 335	5434,4%
Intérêts nets sur bons de trésor	6 752	122	4 335	5434,4%
Plus-value latente sur bons du trésor	-	-	-	-
Gains (pertes) nets sur titres de placement	-	73	312	(100,0%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	191	83	83	130,1%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(198)	(82)	(33)	141,5%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	7	72	262	(90,3%)
Gains nets sur opérations de change	20 796	21 186	41 251	(1,8%)
Résultat sur opérations de change	19 191	18 313	34 763	4,8%
Commissions sur change manuel	1 605	2 873	6 488	(44,1%)
Total	27 548	21 381	45 898	28,8%

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 169.883 mDT au 30/06/2023 contre 112.819 mDT au 30/06/2022, soit une augmentation de 50,6%. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	132 071	86 217	196 090	53,2%
Revenus des titres de participation	6 509	6 264	7 365	3,9%
Revenus des titres participatifs	4 143	3 340	6 365	24,0%
Revenus des obligations	16 982	7 665	18 319	121,6%
Revenus des fonds gérés	10 178	9 333	16 899	9,1%
Total	169 883	112 819	245 038	50,6%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 566.197 mDT au 30/06/2023 contre 399.442 mDT au 30/06/2022, enregistrant ainsi une augmentation de 41,7%. Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(211 795)	(134 552)	(307 153)	57,4%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(210 728)	(127 574)	(296 801)	65,2%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(188)	(658)	(867)	(71,4%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(138)	(1 247)	(1 990)	(88,9%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(741)	(5 073)	(7 495)	(85,4%)
Opérations avec la clientèle	(334 171)	(249 324)	(558 859)	34,0%
Intérêts sur comptes à vue	(32 199)	(29 737)	(67 167)	8,3%
Intérêts sur comptes d'épargne	(125 688)	(86 360)	(190 888)	45,5%
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(176 284)	(133 227)	(300 804)	32,3%
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(19 852)	(15 369)	(33 559)	29,2%
Autres intérêts et charges assimilés	(379)	(197)	(747)	92,4%
Total	(566 197)	(399 442)	(900 318)	41,7%

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 195.615 mDT au 30/06/2023 contre 143.362 mDT au 30/06/2022, soit une augmentation de 52.253 mDT. Il s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(192 142)	(132 160)	(248 717)	45,4%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(157 445)	(105 708)	(167 833)	48,9%
Dotations aux provisions additionnelles	(49 631)	(42 564)	(84 574)	16,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-	-	(46 095)	-
Reprises de provisions pour créances douteuses	18 533	16 523	31 189	12,2%
Reprise de provisions additionnelles	5 828	3 253	16 485	79,2%
Reprises provisions sur créances cédées ou radiées	-	106 533	223 915	(100,0%)
Créances cédées ou radiées	-	(111 990)	(241 329)	(100,0%)
Autres créances passées en pertes	(5 304)	(660)	(1 887)	703,9%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	1 381	3	3 192	45933,3%
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	-	3 566	20 227	(100,0%)
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(7 237)	(1 411)	(2 544)	412,9%
Reprises provisions sur engagements par signature	1 733	295	537	487,5%
Dotation nette pour risques et charges	(3 473)	(11 202)	(38 408)	(69,0%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(4 722)	(12 463)	(39 553)	(62,1%)
Reprises de provisions pour risques et charges	1 249	1 261	1 145	(1,0%)
Total	(195 615)	(143 362)	(287 125)	36,4%

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 10.455 mDT au 30/06/2023 contre une perte de 4.837 mDT au 30/06/2022. Il se détaille comme suit:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(10 910)	(4 826)	(991)	126,1%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(2 424)	(1 138)	(6 633)	113,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	-	(61)	(503)	(100,0%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	354	982	1 220	(64,0%)
Reprises de provisions pour fonds gérés	2 480	206	2 378	1103,9%
Reprises de provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	45	-	1 443	-
Total	(10 455)	(4 837)	(2 102)	116,1%

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 127.087 mDT au 30/06/2023 contre 117.207 mDT au 30/06/2022, soit une augmentation de 9.880 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Salaires	(95 819)	(88 530)	(172 396)	8,2%
Charges sociales et fiscales	(20 220)	(17 969)	(52 390)	12,5%
Autres charges du personnel	(7 939)	(5 944)	(15 364)	33,6%
Charges sur assurance collectives et IDR	(2 037)	(5 936)	(10 927)	(65,7%)
Charges sur congés à payer	(1 072)	1 172	(666)	(191,5%)
Total	(127 087)	(117 207)	(251 743)	8,4%

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 39.168 mDT au 30/06/2023 contre 37.450 mDT au 30/06/2022, soit une augmentation de 4,6%. Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Frais d'exploitation non bancaires	(38 058)	(36 661)	(86 745)	3,8%
Loyers et charges locatives	(1 327)	(1 188)	(2 148)	11,7%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(2 574)	(4 133)	(9 136)	(37,7%)
Primes d'assurances	(170)	(591)	(1 218)	(71,2%)
Impôts et taxes	(1 912)	(1 677)	(4 790)	14,0%
Fournitures de bureau	(227)	(425)	(2 608)	(46,6%)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(488)	(829)	(2 377)	(41,1%)
Missions et réceptions	(242)	(163)	(593)	48,5%
Dons et cotisations	(285)	(118)	(220)	141,5%
Jetons de présence	(305)	(365)	(494)	(16,4%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Télex	(923)	(925)	(2 094)	(0,2%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(3 872)	(2 677)	(6 325)	44,6%
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(803)	(1 062)	(2 913)	(24,4%)
Frais de publicité	(3 458)	(2 446)	(5 720)	41,4%
Transports et déplacements	(4 451)	(3 829)	(8 319)	16,2%
Participation au budget de l'APTBEF	(383)	(337)	(583)	13,6%
Documentation centrale	(509)	(465)	(1 009)	9,5%
Frais de contrôle médical	(91)	(240)	(353)	(62,1%)
Frais de formation et d'inscription	(324)	(280)	(1 329)	15,7%
Contribution au fonds de garantie	(12 642)	(12 309)	(24 618)	2,7%
Contribution sociale de solidarité	(3 072)	(2 602)	(9 898)	18,1%
Autres charges d'exploitation bancaire	(1 110)	(789)	(4 834)	40,7%
Total	(39 168)	(37 450)	(91 579)	4,6%

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent un gain de 47 mDT au 30/06/2023 contre une perte de 10 mDT au 30/06/2022. Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	51	24	284	112,5%
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	-	-	(10)	-
Déficits de caisse	(4)	(5)	(9)	(20,0%)
Pénalités et amendes fiscales	-	(29)	(30)	(100,0%)
Total	47	(10)	235	(570,0%)

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2023, un flux de trésorerie net négatif de 479.451 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 384.519 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 406.236 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 259.044 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 117.647 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 6.898 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2023 un flux de trésorerie net négatif de 70.971 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 150.259 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 216.476 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 4.754 mDT ;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre de l'année 2023, un flux de trésorerie net positif de 39.117 mDT provenant essentiellement de :

- Le rachat d'actions propres pour le montant de 18 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 27.807 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 66.942 mDT ;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 5.056.655 mDT au 30/06/2023 contre aussi un solde négatif de 4.142.191 mDT au 30/06/2022. Elles se décomposent comme suit au 30/06/2023:

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	%
Liquidités en dinars tunisiens :	293 176	114 297	107 047	156,5%
- Avoirs en caisse en dinars	71 036	52 997	55 409	34,0%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	194 476	4 926	23 911	3847,9%
- Avoirs en CCP	83	383	383	(78,3%)
- Mouvements IBS	18 843	20 949	22 189	(10,1%)
- Correspondants débiteurs en dinars	21 837	46 210	19 078	(52,7%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(13 099)	(11 168)	(13 923)	17,3%
Liquidités en devises :	47 614	3 251	100 914	1364,6%
- Caisse en devises	14 500	8 169	6 685	77,5%
- Avoirs à la BCT en devises	24 001	79 972	45 953	(70,0%)
- Correspondants débiteurs en devises	42 553	9 658	56 394	340,6%
- Correspondants créditeurs en devises	(33 440)	(94 548)	(8 118)	(64,6%)
- Placements en devises	-	-	-	-
Emprunts en dinars	(5 529 498)	(4 144 084)	(4 921 246)	33,4%
Emprunts en devises	(42 947)	(116 681)	(6 115)	(63,2%)
Placements inférieurs à 3 mois	175 000	1 026	174 050	16956,5%
Liquidités et équivalents de liquidités	(5 056 655)	(4 142 191)	(4 545 350)	22,1%

8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

Opérations avec les Filiales & Entreprises Associées

1- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalise, au 30/06/2023, un montant de 258.888 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 30/06/2023
Assurance "AMI"	Compte de Placement	FILIALE	77 900
Assurance "AMI"	Certificat de dépôt	FILIALE	62 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	16 500
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	86 982
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	936
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	500
BNACAPITAUX	Compte de Placement	FILIALE	8 070
SIVIA	Compte de Placement	FILIALE	1 500
SIVIA	Certificat de dépôt	FILIALE	4 500
Total			258 888

2- En vertu de la convention signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail portant sur l'augmentation des indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, la BNA a souscrit auprès de sa filiale, l'assurance AMI, un contrat d'assurance destiné à couvrir le complément de la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3.395 mDT.

3- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2023	Provisions	Encours net au 30/06/2023
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1 500	1 500	(892)	608
Fonds gérés SIP SICAR 2	2010	2 500	2 500	(915)	1 585
Fonds gérés SIP SICAR 3	2010	6 000	5 100	(1 167)	3 933
Fonds gérés SIP SICAR 5	2010	4 000	4 000	(703)	3 297
Fonds gérés SIP SICAR 6	2010	9 000	9 000	(6 153)	2 847
Total		23 000	22 100	(9 830)	12 270

4- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 506.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant	Encours brut au 30/06/2023	Provisions	Encours net au 30/06/2023
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 410)	0
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	3 475	(3 108)	367
Fonds géré 5	2000	7 000	3 037	(2 798)	239
Fonds géré 6	2001	7 000	2 443	(2 254)	189
Fonds géré 7	2002	5 000	2 584	(1 828)	756
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(1 477)	376
Fonds géré 9	2005	1 500	989	(661)	328

Fonds géré 10	2006	5 000	2 037	(1 935)	102
Fonds géré 11	2007	2 500	834	(853)	-19
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(4 052)	3 914
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(10 216)	8 894
Fonds géré 14	2010	15 000	13 729	(5 263)	8 466
Fonds géré 15	2011	10 000	4 220	(2 748)	1 472
Fonds géré 16	2012	8 400	7 290	(2 773)	4 517
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	5 600	(2 122)	3 478
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(1 985)	4 015
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(2 522)	4 478
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(600)	1 400
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(1 153)	1 847
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	8 500	(715)	7 785
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	(1 188)	18 812
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	20 000	(3 027)	16 973
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	(1 034)	18 966
Fonds géré 23	2018	25 000	25 000	(662)	24 338
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	25 000	(731)	24 269
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	23 000	(158)	22 842
Fonds géré 24	2019	20 000	20 000	(370)	19 630
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	20 000		20 000
Fonds géré 24-TER	2019	5 000	5 000		5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	30 000	(217)	29 783
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	10 750		10 750
Fonds géré 26	2021	25 000	25 000	(215)	24 785
Fonds géré 26 BIS	2021	24 500	24 500		24 500
Fonds géré 27	2022	40 000	40 000		40 000
Fonds géré 27 BIS	2022	32 750	32 750		32 750
Total		506 957	444 966	(58 822)	386 144

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% de l'encours net des provisions des fonds confiés durant les dix premières années ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

5- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 30/06/2023	Provisions	Encours net au 30/06/2023
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

6- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire.
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité.
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Confiance et du FCP Progrès.
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

7- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;

- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :

*une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière

*une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.

*des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

8- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ces locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014

9- Le chiffre d'affaires réalisé par la BNA, au 30/06/2023, avec sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 3.022 mDT.

15- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 30/06/2023 comme suit:

Société	BNA SUB 2022	BNA SUB 2021-01	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-01 & 02	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
SICAR INVEST	11 978	5 000	-	956	1 800	800	-	-	970
POS SICAV	-	-	-	-	6 400	-	-	331	284
TUNIS-RE	5 000	2 500	-	1 200	800	2 000	600	66	575
AMI	15 000	4 800	3 000	2 800	-	-	-	-	1 143
SPB	-	-	-	-	100	-	-	-	4
SODINO	-	-	1 200	-	-	-	-	-	51
Total	31 978	12 300	4 200	4 956	9 100	2 800	600	397	3 028

10- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 30/06/2023 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 30/06/2023
TUNIS-RE	6 000	10 315
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 753
Total	14 000	24 067

11- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30/06/2023, comme suit :

Partie liée	Solde au 30/06/2023		Intérêts au 30/06/2023	
	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
SIMPAR	-	111	81	-
SIVIA	-	1 280	-	-
ESSOUKNA	-	1 544	11	-
AGRO-SERVICES	-	150	-	-
TIS	506	-	42	-
BNA CAPITALAUX	-	3 948	-	23
LES ŒILLETS	-	21	1	-
SOFINREC	-	335	-	-
POS	-	9 256	-	7
SOGEST	1 876	-	136	-
EL MEDINA	226	-	138	-
SICAR INVEST	-	237	-	30
SOIVM SICAF	-	11	71	-
SICAV BNA	-	4	-	-
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	62	-	-
SODET SUD	-	0	-	-
TUNIS-RE	-	26 046	-	-
ZIED	-	1	-	-
AMI	-	450	-	46
GENERALE DES VENTES	-	4 610	71	-

12- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 30/06/2023, un montant de 128.409 mDT, réparti comme suit :

Société	Encours au 30/06/2023
SIMPAR	33 214
LES ŒILLETS	10 636
ESSOUKNA	18 657
SIVIA	25 492
EL MADINA	35 667
SOGEST	55
SOFINREC	2 300
TIS	385
Total	128 409

Opérations avec les Administrateurs

1- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2020-01	BNA Sub 2021-01	BNA Sub 2022	Total
Encours au 30/06/2023	132	500	800	800	1 800	1 338	2 000	7 370
Intérêts au 30/06/2023	5	19	31	35	84	84	98	356

2- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 30/06/2023 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 30/06/2023
CTAMA	2 000	3 438
Total	2 000	3 438

3- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir des charges diverses. La cotisation au 30/06/2023 s'élève à 361 mDT.

4- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation annuelle au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3.883 mDT

5- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au 30/06/2023 s'élève à 3.185 mDT.

6- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 30 Juin 2023, un montant de 77.160 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 30/06/2023
CTAMA	Compte de Placement	Administrateur	8 660
CTAMA	Certificat de dépôt	Administrateur	68 500
Total			77 160

Opérations avec l'ETAT

1- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

2- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 30 Juin 2023 à 289.386 mDT.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2022, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole - BNA Bank (la « Banque ») couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 et qui font apparaître un total bilan de 20.025.834 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 90.226 KDT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 4.3.8 des états financiers intermédiaires qui décrit que les engagements de l'Office des Céréales envers la Banque totalisent 4.957.291 KDT au 30 juin 2023 (soit environ 27,9% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan). Ces engagements sont refinancés directement auprès de la BCT pour un montant de 2.615.838 KDT à cette même date. Ils ont connu une hausse de 189.217 KDT (+4%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2022 et enregistrent un dépassement significatif du seuil de 25% des fonds propres nets de la Banque, imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018.

Le financement de l'Office des Céréales a impacté de façon significative la trésorerie de la Banque qui a enregistré un solde négatif de (5.056.655) KDT au 30 juin 2023, contre (4.545.350) au 31 décembre 2022. Il est à noter que les chèques tirés par l'Office des Céréales sur la Trésorerie Générale de Tunisie au titre de ses droits à la compensation, qui ne sont pas encore encaissés par la Banque au 30 juin 2023, totalisent 3.224.074 KDT.

Enfin, les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 ont été arrêtés par la Direction en retenant une couverture totale des engagements de l'Office des Céréales envers la Banque (composés de principal, agios et intérêts) par la garantie de l'État. Cette hypothèse devrait être confirmée par des décisions appropriées émanant du Ministère des Finances lors de l'arrêté des états financiers annuels au 31 décembre 2023, à l'instar du précédent exercice.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 30 août 2023

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

P/ Le Groupement GEM & FINACO
Abderrazak GABSI, Commissaire aux comptes

P/ Le Groupement CKT & AMC Consulting
Khaled THABET, Commissaire aux comptes

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Lamjed BEN M'BAREK.

Bilan | 30 Juin 2023

En K.TND	Notes	Juin-23	Juin-22	Déc-22
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2.1	514 314	421 045	437 250
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2.2	284 831	152 574	250 835
AC3 - Créances sur la clientèle	2.3	5 410 856	5 139 513	5 299 344
AC4 - Portefeuille titres commercial	2.4	-	-	39 742
AC5 - Portefeuille d'investissement	2.5	1 170 597	1 033 245	1 076 899
AC6 - Valeurs immobilisées	2.6	68 430	47 484	56 636
AC7 - Autres actifs	2.7	34 370	38 637	49 823
Total des Actifs		7 483 398	6 832 498	7 210 529
PA1 - Banque Centrale et CCP	3.1	165 671	171 067	190 357
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3.2	44 671	34 851	18 981
PA3 - Dépôts de la clientèle	3.3	5 537 730	4 989 926	5 305 679
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	3.4	292 570	357 932	323 997
PA5 - Autres passifs	3.5	235 376	172 652	164 932
Sous-total des Passifs		6 276 018	5 726 428	6 003 946
CP1 - Capital social		270 000	270 000	270 000
CP2 - Réserves		859 783	765 283	765 283
CP4 - Report à nouveau		1 200	4 983	4 983
CP5 - Bénéfice de l'exercice		76 397	65 804	166 317
Sous-total des Capitaux propres	3.6	1 207 380	1 106 070	1 206 583
Total des Passifs et des Capitaux propres		7 483 398	6 832 498	7 210 529

Engagements hors bilan | 30 Juin 2023

En K.TND	Notes	Juin-23	Juin-22	Déc-22
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.1	857 427	705 642	797 942
HB2 - Crédits documentaires	4.2	375 650	503 743	407 248
HB3 - Actifs donnés en garantie	4.3	347 994	250 762	315 538
Total des Passifs éventuels		1 581 071	1 460 147	1 520 728
HB4 - Engagements de financement donnés	4.4	237 667	225 279	197 930
Total des Engagements donnés		237 667	225 279	197 930
HB6 - Engagements de financement reçus	4.5	1 655	-	-
HB7 - Garanties reçues	4.6	2 876 277	2 724 168	2 857 851
Total des Engagements reçus		2 877 932	2 724 168	2 857 851

Etat de résultat | 30 Juin 2023

En K.TND	Notes	Juin-23	Juin-22	Déc-22
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	5.1	290 267	224 708	491 158
PR2 - Commissions (en produits)	5.2	40 206	37 141	77 223
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.3	13 364	16 838	31 252
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	5.4	48 025	45 561	92 880
Total des produits d'exploitation		391 862	324 248	692 513
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	5.5	160 725	116 885	260 678
CH2 - Commissions encourues	5.6	4 124	2 908	7 978
Total des charges d'exploitation		164 849	119 793	268 656
Produit net bancaire		227 013	204 455	423 857
PR5/CH4 - Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passifs	5.7	28 115	31 338	40 480
PR6/CH5 - Dotations aux provisions & corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.8	1 298	1 655	8 694
PR7 - Autres produits d'exploitation	5.9	595	382	1 205
CH6 - Frais de personnel	5.10	51 522	46 554	99 437
CH7 - Charges générales d'exploitation	5.11	20 590	18 369	37 430
CH8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.12	4 678	4 021	8 098
Résultat d'exploitation		121 405	102 900	230 923
PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	5.13	(111)	(220)	193
CH11 - Impôt sur les bénéfices	5.14	44 897	36 876	64 799
Résultat net des activités ordinaires		76 397	65 804	166 317
PR9/CH10 - Solde Gains / Pertes des éléments extraordinaires	5.15	-	-	-
Résultat net de la période		76 397	65 804	166 317

Etat des flux de trésorerie | 30 Juin 2023

En K.TND	Notes	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Produits d'exploitation bancaire encaissés	6.1	342 564	276 264	587 700
Charges d'exploitation bancaire décaissées	6.2	(157 113)	(113 989)	(246 809)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(39 830)	(86 610)	(81 945)
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(125 193)	(230 237)	(382 274)
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		224 544	350 312	650 153
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(74 149)	(69 129)	(115 916)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		74 843	(32 507)	(82 749)
Impôt sur les bénéfices		(44 897)	(36 876)	(64 799)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		200 769	57 228	263 361
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		23 863	26 464	87 158
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		(70 834)	(35 721)	(99 789)
Acquisitions/ cession sur immobilisations		(16 400)	(4 954)	(17 962)
Flux de trésorerie nets provenant (affectés) des activités d'investissement		(63 371)	(14 211)	(30 593)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(31 657)	(38 422)	(72 489)
Dividendes versés	6.3	(75 600)	(63 000)	(63 000)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(107 257)	(101 422)	(135 489)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		30 141	(58 405)	97 279
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		625 475	528 196	528 196
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	6.4	655 616	469 791	625 475

Notes aux états financiers
Juin 2023

1. Présentation de la banque et de ses principes et méthodes comptables

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 270.000.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 270 000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre (Unité 1000)	%
Actionnaires tunisiens	171 340	63%
Actionnaires étrangers	98 660	37%
Total	270 000	100%

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 30 juin 2023 ont été établis conformément :

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers arrêtés et publiés par la Banque de Tunisie au 30 juin 2023, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

1.1. Les engagements de la banque

L'engagement désigne toute créance résultant des prêts et avances accordés par la banque, ainsi que toute obligation de la banque en vertu d'un contrat ou tout autre mécanisme, de fournir des fonds à une autre partie (Engagement de financement) ou de garantir à un tiers l'issue d'une opération en se substituant à son client s'il n'honore pas ses obligations (Engagement de garantie).

1.1.1. Les règles d'évaluation des engagements au bilan

Les prêts et avances sont comptabilisés au bilan, pour le montant des fonds mis à disposition du débiteur, au moment de leur mise à disposition.

Lorsque le montant des fonds mis à disposition est différent de la valeur nominale (c'est le cas notamment des intérêts décomptés et perçus d'avance sur le montant du prêt), les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur est portée dans un compte de régularisation et prise en compte en revenus. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêtés des états financiers sont déduits de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

Par ailleurs, lorsque la banque s'associe avec d'autres banques pour accorder un concours à une tierce personne sous forme de prêts et avances, ou d'engagements de financement ou de garantie, l'engagement est comptabilisé pour sa quote-part dans l'opération.

Dans le cas où la quote-part en risque de l'établissement bancaire est supérieure ou inférieure à celle de sa quote-part dans l'opération, la différence est constatée selon le cas parmi les engagements de garantie donnés ou les engagements de garantie reçus.

1.1.2. La comptabilisation des engagements en hors bilan

a) Les engagements de financement et de garantie

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24, les engagements de financement et de garantie sont annulés du hors bilan :

- Soit à la fin de la période de garantie à partir de laquelle l'engagement cesse de produire ses effets ;
- Soit lors de la mise en œuvre de l'engagement, l'annulation résulte dans ce cas du versement des fonds et de l'enregistrement d'une créance au bilan.

b) Les garanties reçues par la banque

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties sous forme d'actifs financiers, de sûretés réelles et personnelles, de cautions, avals et autres garanties donnés par d'autres établissements bancaires ainsi que des garanties données par l'Etat et les compagnies d'assurance.

Ces garanties sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur

valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Leur évaluation est faite sur la base d'une expertise.

1.1.3 L'évaluation des engagements à la date d'arrêt

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24 relative au traitement des engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, « le risque que les contreparties n'honorent pas leurs engagements peut être lié soit à des difficultés que les contreparties éprouvent, ou qu'il est prévisible qu'elles éprouveront, pour honorer leurs engagements ou au fait qu'elles contestent le montant de leurs engagements ».

Lorsqu'un tel risque existe, les engagements correspondants sont qualifiés de douteux. Une provision est constituée.

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 énonce la classification suivante :

- **Les actifs courants (Classe 0) :** Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- **Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) :** Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade. Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours ;
- **Les actifs incertains (Classe 2) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours ;
- **Les actifs préoccupants (Classe 3) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours ; et
- **Les actifs compromis (Classes 4) :** Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les créances contentieuses, ainsi que les créances sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité

les caractéristiques de la classe 3. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 360 jours.

1.1.4 La prise en compte des dépréciations sur les engagements

a) Les provisions individuelles

▪ Règles de mesure des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93-23. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes. Ce traitement concerne les relations nouvellement classées parmi les actifs non-performants sans effet rétroactif.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

▪ Prise en compte des garanties en matière d'évaluation des provisions sur les actifs compromis :

Aux termes de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une décote de la valeur de la garantie retenue pour l'évaluation du risque est constituée sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, selon les quotités minimales suivantes :

Ancienneté dans la classe 4	Taux de provision
3 à 5 ans	40%
6 et 7 ans	70%
≥ à 8 ans	100%

b) Les provisions collectives

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels, contreparties publiques ou Particuliers) et par secteur d'activité afin de déterminer pour chaque groupe un taux de migration annuel qui correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1, observé durant les années antérieures (5 ans au moins compte non tenu de l'année 2020 et l'année de référence) ;
- Calculer la moyenne des taux de migration par groupe homogène ;
- Les taux de migration historique du groupe de contreparties sont majorés par des taux déterminés par la BCT ;
- L'application d'un taux de provisionnement standard sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement standards qui ont été fixés par la Banque Centrale de Tunisie retenus, pour la détermination de la provision collective requise au 30 juin 2023, sont comme suit :

Groupe de créances	Taux de provision BCT
I. Professionnels du secteur privé	
Agriculture	35%
Industries mécaniques et électriques	35%
Oléifacteurs	35%
Industries agroalimentaires	35%
Industries pharmaceutique	35%
Autres industries	35%
BTP	35%
Tourisme	35%
Agences de voyage	35%
Agence de location de voitures	35%
Promotion immobilière	30%
Commerce	35%
Santé	35%
Télécom et TIC	35%
Autres services	35%
II. Contreparties publiques	

Groupe de créances	Taux de provision BCT
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	35%
Autres organismes publics	35%
III. Particuliers	
Salariés du secteur privé : Crédits logements	15%
Salariés du secteur privé : Crédits à la consommation	35%
Salariés du secteur public : Crédits logements	15%
Salariés du secteur public : Crédits à la consommation	35%

1.2 Le portefeuille-titres

1.2.1 La composition du portefeuille-titres

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

a) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend :

- Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (limitée à trois mois) et par leur liquidité.
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme (avec une période supérieure à trois mois), à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui seront définis comme des titres d'investissement.

b) Le portefeuille d'investissement

Il s'agit des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Sont classés parmi ces titres, les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et co-entreprises et les parts dans les entreprises liées. Ils sont détenus d'une façon durable et estimés utiles à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

1.2.2. La comptabilisation et évaluation en date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres d'investissement.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence (prime ou décote selon le cas), est incluse dans le coût d'acquisition, à l'exception des primes et décotes sur les titres d'investissement et les titres de placement qui sont individualisées et étalées sur la durée de vie restante du titre.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

a) Les titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

b) Les titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

c) Les titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

1.3 Les immobilisations

Les immobilisations sont portées à l'actif du bilan de la banque (Poste AC6) lorsque :

- Il est probable que des avantages économiques futurs résultant de ces éléments profiteront à la banque ;
- Leur coût peut être mesuré de façon fiable.

Elles sont ventilées en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

1.3.1. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un actif physique et tangible contrôlé et détenu soit pour la fourniture de services soit à des fins administratives propres à la banque. Elle est censée être utilisée sur plus d'un exercice. La nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation au lieu de charge est tributaire des deux conditions précitées.

Le coût d'acquisition du bien comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc.

Les réductions commerciales obtenues et les taxes récupérables sont déduites du coût d'acquisition.

Quant à l'amortissement des immobilisations corporelles, la base amortissable est déterminée par le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle, définie comme le montant net que la banque estimerait obtenir en échange du bien à la fin de sa durée d'utilisation après déduction des coûts de cession prévus.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà comptabilisée sont incorporées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à la banque. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

a) Amortissement des immobilisations corporelles

La durée d'utilisation est soit la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production (ou l'équivalent) que la banque s'attend à obtenir de l'actif. Les immobilisations corporelles de la banque sont amorties linéairement aux

Description	30/06/2023	30/06/2022
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14%	14%

taux suivants :

Postérieurement à sa comptabilisation initiale à l'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements ou des pertes de valeur éventuelles (c'est lorsque la valeur comptable nette ne pourra pas être récupérée par les résultats futurs provenant de son utilisation).

b) Sortie d'actif des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut.

Ainsi, la différence entre le produit de cession et la valeur comptable nette à la date du retrait est incluse dans le résultat de l'exercice en cours.

1.3.2 Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour une période de plus d'un an, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Le fonds commercial acquis comprend les éléments usuels composant le fonds commercial (clientèle, achalandage), ainsi que les autres actifs incorporels qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

Le droit au bail acquis est constaté comme actif incorporel dans la mesure où il a fait l'objet d'une évaluation séparée dans l'acte de cession. Il bénéficie d'une protection juridique et correspond au droit transféré à l'acquéreur pour le renouvellement du bail.

Les logiciels informatiques dissociés du matériel acquis ou créés soit pour l'usage interne de la banque, soit comme moyen d'exploitation pour répondre aux besoins de la clientèle sont constatés en actif incorporel lorsque les deux conditions générales prévues par le paragraphe 2.4 ci-dessus sont remplies. Il en est de même pour le coût de développement des logiciels à usage interne créés ou développés en interne ou sous-traités.

Une immobilisation incorporelle acquise ou créée est comptabilisée à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

a) Amortissement des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation :

- Le fond commercial et le droit au bail sont amortis sur une période ne dépassant pas 20 ans ou sur une période plus longue s'il est clairement établi que cette durée est plus appropriée. La banque a choisi de ne pas amortir les fonds de commerce acquis ;
- La durée de vie estimée des logiciels dépend de la date à laquelle le logiciel cessera de répondre aux besoins de la banque ou à ceux de la clientèle compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels. Cette durée ne peut pas être supérieure à 5 ans. La Banque de Tunisie amortit ses logiciels informatiques au taux linéaire de 33,33% ;
- Un examen périodique est pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié (lorsque la valeur récupérable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette). Dans ce cas,

ladite valeur comptable nette est ramenée à la valeur récupérable.

b) Sortie d'actif des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est retirée du bilan dès lors qu'elle est cédée ou que l'on n'attend plus d'avantages économiques futurs de son utilisation ou de sa cession ultérieure.

1.4. Les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle sont les dépôts qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire (notamment les emprunts et ressources spéciales).

1.4.1 Les dépôts à vue

Les comptes à vue sont destinés à l'enregistrement des opérations courantes de la clientèle. Ils ne sont pas généralement rémunérés. Si le cas se présente leur rémunération est déterminée selon la réglementation en vigueur.

Ces dépôts peuvent être restitués à tout moment par une demande du titulaire du compte ou de son mandataire.

1.4.2 Les comptes d'épargne

Les comptes d'épargne enregistrent les versements et les retraits courants de la clientèle. Ils sont rémunérés trimestriellement par référence au taux de rendement de l'épargne (TRE) défini par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ces comptes sont répartis en trois catégories :

- Les comptes d'épargne classiques ;
- Les comptes d'épargne logement permettant d'accéder à un crédit pour logement ; et
- Les comptes d'épargne horizon permettant d'accéder à un crédit.

1.4.3 Les comptes à terme et bons de caisse

La banque est habilitée à ouvrir des comptes à terme et à émettre des bons de caisse.

Les comptes à terme sont les comptes dans lesquels les fonds déposés restent bloqués jusqu'à l'expiration du terme convenu à la date du dépôt de fonds.

Le montant, l'échéance et le taux d'intérêt sont fixés dès l'ouverture du compte à terme et dès l'émission du bon de caisse.

Le taux d'intérêt applicable aux comptes à terme et aux bons de caisse est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

1.4.4 Les certificats de dépôts

La banque peut demander de la liquidité sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôts. Ce sont des titres nominatifs dématérialisés qui sont inscrits en comptes spécifiques ouverts au nom de chaque propriétaire auprès de la banque.

1.4.5. Les pensions livrées

La pension livrée est un contrat par lequel la banque cède en pleine propriété, moyennant un prix convenu à la date de cession, à une autre personne morale ou à un autre organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), des valeurs mobilières et/ou des effets de commerce avec l'engagement irrévocable du cédant et du cessionnaire, le premier à reprendre les valeurs mobilières ou les effets de commerce et le second à les lui rétrocéder à un prix et à une date convenus à la date de cession.

1.5. Comptabilisation des capitaux propres

Les capitaux propres comportent le capital social, les compléments d'apport, les réserves et équivalents, les résultats reportés et le résultat de la période (bénéficiaire ou déficitaire).

Le capital social correspond à la valeur nominale des actions composant ledit capital, ainsi que des titres qui en tiennent lieu ou qui y sont assimilés notamment les certificats d'investissement.

Le capital souscrit et non libéré, qu'il soit appelé ou non appelé est soustrait de ce poste.

Les compléments d'apport comprennent les primes d'émission, de fusion et toute autre prime liée au capital.

Les réserves représentent la partie des bénéfices affectés en tant que tels. Elles sont soit des réserves légales, statutaires et contractuelles, affectées suite à une disposition légale, statutaire, contractuelle (telle que la réserve pour réinvestissement exonéré) ; soit des réserves facultatives affectées suite à des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la banque (cas des réserves à régime spécial, des réserves pour éventualités diverses).

Les résultats reportés correspondent à la fraction des bénéfices des exercices précédents qui n'ont pas été distribués ou affectés aux réserves, ainsi que l'effet des modifications comptables non imputés sur le résultat de l'exercice, dans les rubriques des capitaux propres.

1.6. La prise en compte des revenus

Les revenus liés aux engagements contractés par la banque perçus sous forme d'intérêts et de commissions, et les dividendes revenant à la banque au titre de sa participation sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Ces revenus peuvent être mesurés d'une façon fiable ;

- Leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Leur prise en compte en résultat est faite conformément aux règles prévues par la Norme Comptable NC 03 relative aux revenus.

1.6.1. La constatation des intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

1.6.2. La constatation des commissions

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, conformément à la norme comptable sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

1.6.3. La constatation des dividendes

Les revenus résultant de la participation de la banque sous forme de dividendes sont comptabilisés, lorsque le droit de l'actionnaire au dividende est établi, pour la somme revenant à la banque au titre de ladite participation.

1.6.4. La comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

La méthode retenue pour la constatation des revenus des titres est la méthode linéaire, tel que prévu par la norme comptable sectorielle n°25.

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat, et le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

Les intérêts perçus d'avance font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

1.6.5. La constatation des revenus sur les opérations de leasing

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Elle met à la disposition de ses clients un instrument de financement qui leur donne la possibilité de louer les biens de leur choix tout en bénéficiant d'une option d'achat au terme d'un contrat de bail.

Il existe deux formes de leasing :

- **Le leasing mobilier** : financement des investissements en biens d'équipement à usage professionnel (matériel roulant, bureautique, équipement industriel, etc.) ;
- **Le leasing immobilier** : financement des locaux à usage professionnel (bâtiments, usines, magasins, etc.).

Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est la norme comptable n°41 relative aux contrats de location qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

1.7 Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change ;
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises. Toutefois, un cours de change moyen hebdomadaire ou mensuel peut être utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période ;

- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable ;
- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date.
Les différences, entre d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont pris en compte en résultat de la période considérée ;
- Les opérations de change au comptant avec délai d'usage (qui est généralement de 2 jours ouvrables) sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition des devises ;
- Les opérations de change à terme à des fins spéculatives sont converties, à la date d'engagement, au cours de change à terme tel que prévu par le contrat. Elles sont comptabilisées en hors bilan.
A chaque arrêté comptable, les engagements sont réévalués sur la base du cours de change à terme pour le terme restant à courir à la date d'arrêté. Toute différence de change résultant de cette réévaluation est portée dans sa totalité en résultat.

1.8. Le processus de réservation des produits

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés lorsque les engagements auxquels ils se rapportent sont qualifiés de douteux, ou que des sommes en principal ou intérêts venus antérieurement à échéance sur la même contrepartie sont demeurées impayées. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable n°3 relative aux Revenus, la norme comptable sectorielle n°24 relative aux engagements et revenus que par l'article 9 de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur recouvrement est assuré.

Les Actifs

Notes aux états financiers
Juin 2023

Notes sur les actifs

Note 2.1

AC1 - Caisse et avoirs auprès la Banque centrale, CCP et la TGT

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Caisse Dinars	56 214	41 395	38 501
Caisse Devises	8 097	5 935	5 155
Banque Centrale de Tunisie	449 440	373 152	393 031
CCP	563	563	563
Total AC1 - Caisse et avoirs auprès la Banque centrale, CCP et la TGT	514 314	421 045	437 250

Note 2.2

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Avoirs chez les établissements financiers	45 589	36 867	31 536
Avoirs en devises chez correspondants étrangers	45 587	36 865	31 534
Comptes débiteurs des banques et correspondants en dinars convertibles	2	2	2
Prêts aux établissements financiers	235 978	113 484	216 913
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	93 000	25 000	70 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	57 437	21 660	65 614
Prêts aux organismes financiers spécialisés	85 541	66 824	81 299
Créances rattachées	3 264	2 223	2 386
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	130	15	42
Créances rattachées sur prêts aux organismes financiers spécialisés	3 134	2 208	2 344
Total AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	284 831	152 574	250 835

AC2.1 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois -1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Juin-23
Avoirs chez les établissements financiers	45 589	-	-	-	-	45 589
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	45 587	-	-	-	-	45 587
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	2	-	-	-	-	2
Prêts aux établissements financiers		174 739	28 576	25 995	6 668	235 978
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques		93 000	-	-	-	93 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques		47 301	10 136	-	-	57 437
Prêts aux organismes financiers spécialisés		34 438	18 440	25 995	6 668	85 541
Total AC2.1 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (Hors créances rattachées) par durée résiduelle	45 589	174 739	28 576	25 995	6 668	281 567

AC2.2 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autre clientèle	Jun-23
Avoirs chez les établissements financiers	-	-	-	45 589	45 589
Avoirs en devises chez les correspondants étrangers	-	-	-	45 587	45 587
Comptes débiteurs des banques et correspondants en dinars convertibles	-	-	-	2	2
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	235 978	235 978
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	-	-	-	93 000	93 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	-	-	-	57 437	57 437
Prêts aux organismes financiers spécialisés	-	-	-	85 541	85 541
Total AC2.2 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par type de contrepartie	-	-	-	281 567	281 567

Note 2.3

AC3 - Créances sur la clientèle

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Comptes ordinaires débiteurs	442 247	396 180	330 646
Crédits sur ressources ordinaires	4 711 322	4 495 060	4 685 896
Créances sur crédit-bail	113 193	102 316	108 123
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	6 845	6 869	7 086
Crédits sur ressources spéciales	218 739	248 839	234 974
Financements sur ressources externes	210 482	238 938	226 816
Financements sur ressources budgétaires	8 257	9 901	8 158
Créances impayées douteuses et litigieuses	357 302	300 693	339 856
Créances impayées	83 810	56 504	64 509
Créances au contentieux	273 492	244 189	275 347
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	79 175	68 507	78 249
Couvertures comptables	(517 967)	(478 951)	(485 486)
Agios réservés	(50 792)	(46 695)	(46 151)
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	(467 175)	(432 256)	(439 335)
Total AC3 - Créances sur la clientèle	5 410 856	5 139 513	5 299 344

AC3.1 - Tableau de variation des stocks d'agios réservés

En K.TND

	Agios réservés au 31.12.2022	Dotations aux agios réservés	Reprise agios réservés	Agios réservés au 30.06.2023
Agios réservés sur ressources budgétaires	624	38	-	662
Agios réservés sur ressources extérieures	3 599	1 037	(234)	4 402
Agios réservés sur ressources ordinaires	22 123	9 912	(10 245)	21 790
Agios réservés sur créances de leasing	347	207	(152)	402
Autres agios réservés	19 458	8 805	(4 727)	23 536
Total AC3.1 - Tableau de variation des stocks d'agios réservés	46 151	19 999	(15 358)	50 792

AC3.2 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle

En K.TND

	Provisions au 31.12.2022	Dotations nettes	Provisions au 30.06.2023
Provisions individuelles	353 844	27 840	381 684
Provisions collectives	85 491	-	85 491
Total AC3.2 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle	439 335	27 840	467 175

Les provisions sur créances douteuses et litigieuses sont constituées en application des dispositions réglementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques.

La Banque s'est conformée, en matière de détermination des provisions aux règles de division, de couverture et de suivi des engagements édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991. Ainsi, la provision sur prêts est déterminée en appliquant les taux de provisions par classe au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties reçues.

Par ailleurs la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe de risque 4 et ce conformément aux dispositions de la circulaire 2013-21. Les provisions additionnelles constituées au 30 juin 2023 s'élèvent à 58.813 KDT contre 58.157 KDT au 31 décembre 2022.

AC3.3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤3mois]3mois-1an]]1an-5ans]	>5ans	Juin-23
Comptes ordinaires débiteurs	-	442 153	94	-	-	442 247
Crédits sur ressources ordinaires	-	1 896 715	1 015 628	1 431 719	367 260	4 711 322
Créances sur crédit-bail	-	15 494	31 755	65 850	94	113 193
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	4 551	2 090	204	-	6 845
Crédits sur ressources spéciales	-	29 257	97 419	87 668	4 395	218 739
Créances impayés douteuses	357 302	-	-	-	-	357 302
Total AC3.3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) par durée résiduelle	357 302	2 388 170	1 146 986	1 585 441	371 749	5 849 648

AC3.4 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autre clientèle	Juin-23
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	442 247	442 247
Crédits sur ressources ordinaires	-	-	-	4 711 322	4 711 322
Créances sur crédit-bail	-	-	-	113 193	113 193
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	-	-	6 845	6 845
Crédits sur ressources spéciales	-	-	-	218 739	218 739
Créances impayés douteuses	-	-	-	357 302	357 302
Total AC3.4 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie	-	-	-	5 849 648	5 849 648

Note 2.4

AC4-Portefeuille-titres commercial

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Portefeuille-titres commercial	-	-	40 000
Titres de transaction	-	-	40 000
Produits perçus d'avance	-	-	(258)
Total AC4 - Portefeuille-titres commercial	-	-	39 742

Note 2.5

AC5 - Portefeuille-titres d'investissement

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Titres de propriété	476 718	435 489	427 118
Titres de participation	51 834	59 608	52 234
Parts dans les entreprises associées	1 052	1 052	1 052
Parts dans les entreprises liées	50 462	50 462	50 462
Fonds gérés par des SICAR	373 370	324 367	323 370
Titres de créances	742 895	649 649	718 476
Emprunts nationaux	63 545	45 518	90 345
Obligations	2 000	3 000	2 000
Bons de trésor assimilables	677 350	601 131	626 131
Créances rattachées	62 925	52 138	38 763
Provisions pour dépréciations de titres	(59 471)	(57 807)	(59 471)
Primes et décotes sur les BTA	(52 470)	(46 224)	(47 987)
Total AC5 - Portefeuille-titres d'investissement	1 170 597	1 033 245	1 076 899

AC5.1 - Tableau de variation des titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2022	Souscriptions	Cessions ou remboursement	Solde au 30.06.2023
Titres de propriété	427 118	50 000	400	476 718
Titres de participation	52 234	-	400	51 834
Parts dans les entreprises associées	1 052	-	-	1 052
Parts dans les entreprises liées	50 462	-	-	50 462
Fonds gérés par des SICAR	323 370	50 000	-	373 370
Titres de créances	718 476	112 419	88 000	742 895
Emprunts nationaux	90 345	50 000	76 800	63 545
Obligations	2 000	-	-	2 000
Bons de trésor assimilables	626 131	62 419	11 200	677 350
Total AC5.1 - Tableau de variation des Titres d'investissement	1 145 594	162 419	88 400	1 219 613

AC5.2 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété

En K.TND

	Solde au 31.12.2022	Souscriptions	Cessions ou remboursement	Solde au 30.06.2023
Participations directes	20 950	-	400	20 550
Participations en rétrocession	31 284	-	-	31 284
Total AC5.2 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété	52 234	-	400	51 834

AC5.3 - Ventilation des parts dans les entreprises associées

En K.TND

	Solde au 31.12.2022	Souscriptions	Cessions ou remboursement	Solde au 30.06.2023
SICAV Croissance	952	-	-	952
SICAV Rendement	-	-	-	-
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	100	-	-	100
Total AC5.3 - Ventilation des parts dans les entreprises associées	1 052	-		1 052

AC5.4 - Parts dans les entreprises associées, pourcentage de détention

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Sicav Rendement	0,00%	0,00%	0,00%
Sicav Croissance	6,35%	6,63%	6,63%
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	0,53%	0,75%	0,74%

AC5.5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées

En K.TND

	Solde au 31.12.2022	Souscriptions	Cessions ou remboursement	Solde au 30.06.2023
Transport de Fonds de Tunisie	99	-	-	99
Placement Tunisie SICAF	5 345	-	-	5 345
Société de Bourse de Tunis	990	-	-	990
Banque de Tunisie SICAR	5 043	-	-	5 043
Société de Participation Promotion et d'Investissement	580	-	-	580
La Foncière des Oliviers	159	-	-	159
Astrée Assurance	18 624	-	-	18 624
SPFT Carthago	13 402	-	-	13 402
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	6 220	-	-	6 220
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	-	-	-	-
Total AC5.5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées	50 462	-	-	50 462

AC5.6 - Parts dans les entreprises Liées, pourcentage de détention

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Transport de Fonds de Tunisie	99,94%	99,94%	99,94%
Société de Bourse de Tunis	98,99%	98,99%	98,99%
Banque de Tunisie SICAR	99,97%	99,97%	99,97%
Société de Participation Promotion et d'Investissement	76,82%	76,82%	76,82%
ASTREE Assurance	50,32%	50,32%	50,32%
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	41,47%	41,47%	41,47%
Placement Tunisie SICAF	37,98%	37,98%	37,98%
La Foncière des Oliviers	30,00%	30,00%	30,00%
SPFT Carthago	30,00%	30,00%	30,00%
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	0,00%	0,00%	0,00%

AC5.7 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2022	Dotations	Reprises	Solde au 30.06.2023
Provisions sur titres de participation	34 839	-	-	34 839
Provisions sur fonds gérés	24 632	-	-	24 632
Total AC5.7 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement	59 471	-	-	59 471

AC5.8 - Ventilation des titres d'investissement, cotés ou non cotés

En K.TND

	Titres cotés	Titres non cotés	Juin-23
Titres de participation	5 152	46 682	51 834
Parts dans les entreprises associées	-	1 052	1 052
Parts dans les entreprises liées	23 968	26 494	50 462
Total AC5.8 - Ventilation des titres d'investissement, cotés ou non cotés	29 120	74 228	103 348

Note 2.6

AC6 - Valeurs immobilisées

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Immobilisations incorporelles	21 534	19 532	21 014
Frais d'établissement	189	189	189
Logiciels informatiques	21 124	19 122	20 604
Fonds de commerce	221	221	221
Immobilisations corporelles	199 622	172 352	183 897
Immeubles d'exploitation	67 411	67 335	67 411
Immeubles hors exploitation	1 921	1 318	1 921
Terrains d'exploitation	257	257	257
Terrains hors exploitation	1 281	1 281	1 281
Agencements	18 526	17 360	18 406
Matériel informatique	45 853	35 585	35 857

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Matériels bancaires	20 740	20 217	20 626
Matériel de transport	3 597	3 664	3 478
Immobilisations en cours	16 651	2 803	11 294
Autres matériels	23 385	22 532	23 366
Cumuls des amortissements	(152 726)	(144 400)	(148 275)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(19 738)	(17 432)	(18 261)
Amortissements des immobilisations corporelles	(132 988)	(126 968)	(130 014)
Total AC6 - Valeurs immobilisées	68 430	47 484	56 636

AC6.1 - Ventilation Valeurs immobilisées selon type d'opération

En K.TND

	Solde au 31.12.2022	Acquisitions	Reclassement	Cessions	Valeur brute au 30.06.2023
Immobilisations incorporelles	21 014	520	-	-	21 534
Frais d'établissement	189	-	-	-	189
Logiciels informatiques	20 604	520	-	-	21 124
Fonds de commerce	221	-	-	-	221
Immobilisations corporelles	183 897	16 056	-	(331)	199 622
Immeubles d'exploitation	67 411	-	-	-	67 411
Immeubles hors exploitation	1 921	-	-	-	1 921
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	257
Terrains hors exploitation	1 281	-	-	-	1 281
Agencements	18 406	120	-	-	18 526
Matériel informatique	35 857	9 996	-	-	45 853
Matériels bancaires	20 626	114	-	-	20 740
Matériel de transport	3 478	450	-	(331)	3 597
Immobilisations en cours	11 294	5 357	-	-	16 651
Autre matériel	23 366	19	-	-	23 385
Total AC6.1 - Ventilation valeurs immobilisées selon type d'opération	204 911	16 576	-	(331)	221 156

AC6.2 - Ventilation Valeurs immobilisées selon la valeur brute et nette

En K.TND

	Valeur brute au 30.06.2023	Amorts cumulés au 31.12.2022	Dotations	Reprises	Amorts cumulés au 30.06.2023	Valeur comptable nette au 30.06.2023
Immobilisations incorporelles	21 534	18 261	1 477	-	19 738	1 796
Frais d'établissement	189	189	-	-	189	-
Logiciels informatiques	21 124	18 072	1 477	-	19 549	1 575
Fonds de commerce	221	-	-	-	-	221
Immobilisations corporelles	199 622	130 014	3 201	(227)	132 988	66 634
Immeubles d'exploitation	67 411	48 075	866	-	48 941	18 470
Immeubles hors exploitation	1 921	571	44	-	615	1 306
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	-	257
Terrains hors exploitation	1 281	-	-	-	-	1 281
Agencements	18 526	12 214	441	-	12 655	5 871

	Valeur brute au 30.06.2023	Amorts cumulés au 31.12.2022	Dotations	Reprises	Amorts cumulés au 30.06.2023	Valeur comptable nette au
Matériel informatique	45 853	32 134	636	-	32 770	13 083
Matériel bancaire	20 740	17 140	279	-	17 419	3 321
Matériel de transport	3 597	2 361	304	(227)	2 438	1 159
Immobilisations en cours	16 651	-	-	-	-	16 651
Autre matériel	23 385	17 519	631	-	18 150	5 235
Total AC6.2 - Ventilation des valeurs immobilisées selon la valeur brute et nette	221 156	148 275	4 678	(227)	152 726	68 430

Note 2.7

AC7 - Autres actifs

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Siège, succursales et agences (1)	303	86	1 735
Comptes de régularisation	12 309	14 666	20 034
Compensation reçue	5 660	6 176	5 656
Compte d'ajustement devises	1 476	2 941	6 810
Agios, débits à régulariser et divers	5 173	5 549	7 568
Débiteurs divers	21 758	23 885	28 054
Total AC7 - Autres actifs	34 370	38 637	49 823

(1) Il s'agit des opérations de transferts dinars et devises en instance entre les différentes structures de la banque

Les Passifs

Notes aux états financiers
Juin 2023

Notes sur les passifs

Note 3.1

PA1 - Banque centrale et CCP

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Emprunts auprès de la Banque Centrale	165 000	171 000	190 000
Emprunts en dinars	165 000	171 000	190 000
Dettes rattachées	671	67	357
Total PA1 - Banque centrale et CCP	165 671	171 067	190 357

PA1.1 - Ventilation Banque Centrale et CCP (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Juin-23
Emprunts auprès de la Banque Centrale	-	165 000	-	-	-	165 000
Emprunts en dinars	-	165 000	-	-	-	165 000
Total PA1.1 - Ventilation BCT et CCP (hors dettes rattachées) par durée résiduelle	-	165 000	-	-	-	165 000

Note 3.2

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Dépôts à vue des établissements financiers	44 588	27 514	18 923
Banques et correspondants étrangers	22 225	17 455	8 299
Organismes financiers spécialisés	22 363	10 059	10 624
Emprunts auprès des établissements financiers	-	7 267	-
Emprunts en devises	-	7 267	-
Dettes rattachées	83	70	58
Total PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	44 671	34 851	18 981

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres du marché monétaire.

PA2.1 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Juin-23
Dépôts à vue des établissements financiers	44 588	-	-	-	-	44 588
Banques et correspondants étrangers	22 225	-	-	-	-	22 225
Organismes financiers spécialisés	22 363	-	-	-	-	22 363
Total PA2.1 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dette rattachées) par durée résiduelle	44 588	-	-	-	-	44 588

PA2.2 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) par type de contre partie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres clientèles	Jun-23
Dépôts à vue des établissements financiers	-	-	-	44 588	44 588
Banques et correspondants étrangers	-	-	-	22 225	22 225
Organismes financiers spécialisés	-	-	-	22 363	22 363
Total PA2.2 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) par type de contrepartie	-	-	-	44 588	44 588

Note 3.3

PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Comptes à vue	1 685 449	1 558 942	1 556 129
Comptes d'épargne	1 862 656	1 704 748	1 756 102
Comptes spéciaux d'épargne	1 847 616	1 688 616	1 740 633
Autres comptes d'épargne	15 040	16 132	15 469
Dépôts à terme	1 760 668	1 544 836	1 792 034
Comptes à terme	1 095 326	924 868	1 137 296
Bons de caisse	18 780	25 770	21 100
Certificats de dépôts	467 500	518 000	511 000
Pensions livrées	179 062	76 198	122 638
Autres sommes dues à la clientèle	165 317	141 178	145 281
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	63 640	40 222	56 133
Total PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5 537 730	4 989 926	5 305 679

PA3.1 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Jun-23
Comptes à vue	-	1 334 780	350 669	-	-	1 685 449
Comptes d'épargne	-	-	186 266	1 676 390	-	1 862 656
Comptes spéciaux d'épargne	-	-	184 762	1 662 854	-	1 847 616
Autres comptes d'épargne	-	-	1 504	13 536	-	15 040
Dépôts à terme	-	1 159 596	569 783	31 289	-	1 760 668
Comptes à terme	-	577 314	495 043	22 969	-	1 095 326
Bons de caisse	-	5 220	6 740	6 820	-	18 780
Certificats de dépôts	-	398 000	68 000	1 500	-	467 500
Pensions livrées	-	179 062	-	-	-	179 062
Autres sommes dues à la clientèle	-	33 329	131 988	-	-	165 317
Total PA3.1 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par durée résiduelle	-	2 527 705	1 238 706	1 707 679	-	5 474 090

PA3.2 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autre clientèle	Juin-23
Comptes à vue	3 594	40 421	-	1 641 434	1 685 449
Comptes d'épargne	-	-	-	1 862 656	1 862 656
Comptes spéciaux d'épargne	-	-	-	1 847 616	1 847 616
Autres comptes d'épargne	-	-	-	15 040	15 040
Dépôts à terme	233 095	77 716	-	1 449 857	1 760 668
Comptes à terme	179 595	38 716	-	877 015	1 095 326
Bons de caisse	-	-	-	18 780	18 780
Certificats de dépôts	53 500	39 000	-	375 000	467 500
Pensions livrées	-	-	-	179 062	179 062
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	165 317	165 317
Total PA3.2 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par type de contrepartie	236 689	118 137	-	5 119 264	5 474 090

Note 3.4

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Emprunts et ressources spéciales	289 724	354 724	320 921
Ressources extérieures	277 693	342 886	308 873
Ressources budgétaires	12 031	11 838	12 048
Dettes rattachées	2 846	3 208	3 076
Total PA4 - Emprunts et ressources spéciales	292 570	357 932	323 997

PA4.1 - Ventilation des ressources spéciales (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Juin-23
Emprunts et ressources spéciales	15 492	74 209	168 357	31 666	289 724

PA4.2 - Ventilation des ressources extérieures (hors dettes rattachées) par nature de relation

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autre clientèle	Juin-23
Emprunts et ressources spéciales	-	-	-	289 724	289 724

Note 3.5

PA5 – Autres Passifs

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Comptes de régularisation	130 193	117 522	98 264
Compensation à régler	104 281	99 782	74 553
Comptes d'ajustement devises	875	787	1 442
Agios, crédits à régulariser et divers	18 466	15 869	22 227
Siège, succursales et agences	6 571	1 084	42
Provisions	16 587	13 211	14 096
Provisions pour risques et charges diverses	5 757	3 479	5 757
Provisions pour congés payés	5 006	4 207	2 635
Provisions pour créances en hors bilan	5 824	5 525	5 704
Créditeurs divers	88 596	41 919	52 572
Créditeurs sur opérations d'impôt	34 131	25 181	21 721
Créditeurs sur opérations CNSS & Assurance	5 933	5 520	6 377
Créditeurs sur opérations BCT	397	397	401
Créditeurs sur opérations avec le personnel	7 206	7 145	17 064
Créditeurs sur opérations sur titres	1 939	1 863	1 759
Chèques à payer	37 983	933	4 200
Autres créditeurs	1 007	880	1 050
Total PA5 - Autres Passifs	235 376	172 652	164 932

PA5.1 - Provisions pour risques et charges diverses

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Provisions / Débiteurs divers douteux	2 697	2 674	2 697
Provisions pour risques et charges diverses	1 881	-	1 881
Provisions pour affaires en défenses	1 179	805	1 179
Total PA5.1 – Provisions pour risques et charges diverses	5 757	3 479	5 757

**Les Capitaux
Propres**

Notes aux états financiers
Juin 2023

Notes sur les capitaux propres

Note 3.6

Capitaux Propres

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Capital social	270 000	270 000	270 000
Réserves	859 783	765 283	765 283
Réserves légales	27 000	22 500	22 500
Réserves statutaires	377 039	333 264	333 264
Réserves pour réinvestissements exonérés	455 744	409 519	409 519
Report à nouveau	1 200	4 983	4 983
Résultat de l'exercice	76 397	65 804	166 317
Total Capitaux Propres	1 207 380	1 106 070	1 206 583

Résultat par action

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Résultat net	76 397	65 804	166 317
Nombre moyen d'actions (en milliers)	270 000	240 000	255 000
Résultat de base / action ^(a)	0,283	0,274	0,652
Résultat dilué par action ^(b)	0,283	0,274	0,652

- a) Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
- b) Le résultat dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

Tableau de variation des capitaux propres

En K.TND

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinv. exonérés	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2021	225 000	22 500	325 753	-	367 030	1 621	-	161 362	1 103 266
Augmentation de capital	45 000	-	(45 000)	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	45 000	-	50 000	66 362	-	(161 362)	-
Reclassement réserves	-	-	7 511	-	(7 511)	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(63 000)	-	-	(63 000)
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	-	-	166 317	166 317
Capitaux propres au 31.12.2022	270 000	22 500	333 264	-	409 519	4 983	-	166 317	1 206 583
Affectation du résultat N-1	-	4 500	40 000	-	50 000	71 817	-	(166 317)	-
Reclassement réserves	-	-	3 775	-	(3 775)	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(75 600)	-	-	(75 600)
Résultat au 30.06.2023	-	-	-	-	-	-	-	76 397	76 397
Capitaux propres au 30.06.2023	270 000	27 000	377 039	-	455 744	1 200	-	76 397	1 207 380

**Hors
Bilan**

Notes aux états financiers
Juin 2023

Notes sur les engagements hors bilan

Note 4.1

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
En faveur des établissements bancaires et financiers	298 098	280 609	298 455
En faveur de la clientèle	559 329	425 033	499 487
Total	857 427	705 642	797 942

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe

Note 4.2

HB2 - Crédits documentaires

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Ouverture de crédits documentaires	208 996	267 740	246 712
Acceptations à payer	166 654	236 003	160 536
Total	375 650	503 743	407 248

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe

Note 4.3

HB3 - Actifs donnés en garantie

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Titres d'État / Appel d'offres BCT & pensions livrées	232 833	125 263	184 548
Créances mobilisées / Appel d'offres BCT	115 161	125 499	130 990
Total	347 994	250 762	315 538

Note 4.4

HB4 - Engagements de financement donnés

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Crédits en TND notifiés et non utilisés	237 667	225 279	197 930
Total	237 667	225 279	197 930

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe

HB4.1 – Ventilation des engagements de financement donnés par type de contrepartie

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
En faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-
En faveur de la clientèle	237 667	225 279	197 930
Total	237 667	225 279	197 930

Note 4.5

HB6 - Engagements de financement reçus

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Emprunts en devises à court terme notifiés non utilisés	1 655	-	-
Total	1 655	-	-

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe

HB6.1 – Ventilation des engagements de financement reçus par type de contrepartie

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Reçus des établissements bancaires et financiers	-	-	-
Reçus de la clientèle	1 655	-	-
Total	1 655	-	-

Note 4.6

HB7 - Garanties reçues

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Garanties reçues de l'État	263 812	180 436	232 471
Garanties reçues du fonds national de garantie & SOTUGAR	5 242	7 419	5 942
Garanties reçues des organismes d'assurances et des banques	43 540	44 006	43 620
Garanties reçues sous forme d'actifs financiers	108 562	115 502	113 870
Garanties hypothécaires	2 327 933	2 244 205	2 334 610
Contre-garanties reçues des établissements financiers	127 188	132 600	127 338
Total	2 876 277	2 724 168	2 857 851

Il est à noter que les garanties reçues sous forme de dépôts affectés totalisent, au 30 juin 2023, un montant de 73.779 KDT.

**Etat de
Résultat**

Notes aux états financiers
Juin 2023

Notes relatives à l'état de résultat

Note 5.1

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Produits sur opérations interbancaires	11 033	3 049	7 658
Produits sur opérations avec la clientèle	279 234	221 659	483 500
Revenus des opérations de crédits	235 870	188 537	408 353
Revenus des comptes débiteurs	24 793	19 587	42 631
Commissions sur avals et cautions	4 309	3 813	7 681
Report déport sur change à terme	8 236	4 213	13 701
Produits sur opérations de leasing	6 026	5 509	11 134
Total PR1 - Intérêts et revenus assimilés	290 267	224 708	491 158

Note 5.2

PR2 – Commissions

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Commissions sur comptes	7 679	7 757	15 621
Opérations guichet et opérations diverses	1 898	1 818	3 691
Opérations sur titres	2 648	2 019	5 398
Opérations avec l'étranger	4 214	4 077	8 027
Commissions sur moyens de paiement	11 421	9 590	21 085
Commissions de gestion	12 346	11 880	23 401
Total PR2 - Commissions	40 206	37 141	77 223

Note 5.3

PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Gains nets sur titres de transaction	679	2 604	3 837
Intérêts sur titres de transaction	679	2 604	3 837
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	-
Gains nets sur opérations de change	12 685	14 234	27 415
Différences de change sur opérations monétiques	(1 372)	(225)	(1 096)
Produits sur change manuel	1 733	1 384	3 291
Produits sur opérations de change en compte	12 324	13 075	25 220
Total PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	13 364	16 838	31 252

Note 5.4

PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Revenus des obligations et des bons du trésor	31 511	25 490	72 009
Revenus des titres de participation	1 544	2 443	3 205
Revenus des parts dans les entreprises associées	2 575	1 956	1 956
Revenus des parts dans les entreprises liées	12 395	15 672	15 710
Total PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	48 025	45 561	92 880

Note 5.5

CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Charges sur opérations interbancaires	6 132	4 458	12 483
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	145 811	101 434	227 283
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	8 782	10 993	20 912
Total CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	160 725	116 885	260 678

Note 5.6

CH2 - Commissions encourues

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Charges sur opérations de retrait monétique	3 198	2 155	6 129
Frais d'interchange émis	710	619	1 356
Autres commissions	216	134	493
Total CH2 - Commissions encourues	4 124	2 908	7 978

Note 5.7

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	27 961	31 236	38 494
Dotations nettes aux provisions pour passifs	361	(70)	2 208
Pertes sur créances irrécouvrables	411	274	794
Récupération sur créances comptabilisées en perte	(618)	(102)	(1 016)
Total PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs	28 115	31 338	40 480

Note 5.8

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	-	-	1 665
Pertes subies sur les titres en portefeuille	-	175	199
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	(268)	(252)	(740)
Frais de gestion du portefeuille	1 566	1 732	7 570
Total PR6/CH5 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	1 298	1 655	8 694

Note 5.9

PR7 - Autres produits d'exploitation

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Revenus des immeubles	334	171	767
Autres	261	211	438
Total PR7 - Autres produits d'exploitation	595	382	1 205

Note 5.10

CH6 - Frais du Personnel

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Charges de fonctionnement	44 536	38 804	77 891
Masse salariale	35 917	31 102	61 778
Charges sociales	8 208	7 322	14 860
Charges fiscales	411	380	1 253
Avantages au personnel	9 694	8 375	24 500
Dotation au régime d'intéressement	6 480	6 547	16 647
Prime de départ à la retraite	2 051	1 033	4 033
Autres charges sociales liées au personnel	1 163	795	3 820
Récupération sur personnel en détachement	(2 708)	(625)	(2 954)
Total CH6 - Frais du Personnel	51 522	46 554	99 437

Note 5.11

CH7 - Charges générales d'exploitation

En K.TND

	Jun-23	Jun-22	Déc-22
Télécommunication & courriers	874	872	1 768
Maintenance et entretien	2 552	2 227	4 605
Services externes d'exploitation	5 250	4 416	8 968
Achats de biens consommables	1 739	1 579	3 180
Communication, marketing et documentation	396	392	945
Assurances, droits et taxes	7 674	6 925	13 990

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Jetons de présence au conseil d'administration	270	291	549
Autres services extérieurs	1 835	1 667	3 425
Total CH7 - Charges générales d'exploitation	20 590	18 369	37 430

CH7.1 - Défalcation entre frais d'exploitation non bancaire et autres charges générales d'exploitation

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Frais d'exploitation non bancaire	19 311	17 137	34 931
Autres charges générales d'exploitation	1 279	1 232	2 499
Total CH7 - Charges générales d'exploitation	20 590	18 369	37 430

Note 5.12

CH8 – Dotations aux amortissements sur immobilisations

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 477	815	1 644
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 201	3 206	6 454
Total CH8 - Dotations aux amortissements	4 678	4 021	8 098

Note 5.13

PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	71	61	284
Autres gains ou pertes ordinaires	(182)	(281)	(91)
Total PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(111)	(220)	193

Note 5.14

CH11 - Impôts sur les bénéfices

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Impôts sur les sociétés	40 292	33 896	58 151
Contribution sociale de solidarité	4 605	2 980	6 648
Total CH11 - Impôts sur les bénéfices	44 897	36 876	64 799

**Etat des
flux de
trésorerie**

Notes aux états financiers
Juin 2023



Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 6.1

FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Intérêts et revenus assimilés	290 267	224 708	491 158
Commissions en produits	40 206	37 141	77 223
Gains sur portefeuille-titres commercial et autres produits financiers	13 364	16 838	31 252
Ajustement des comptes de bilan	(1 273)	(2 423)	(11 933)
Total FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés	342 564	276 264	587 700

Note 6.2

FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Intérêts, commissions encourues et charges assimilées	(164 849)	(119 793)	(268 656)
Ajustement des comptes de bilan	7 736	5 804	21 847
Total FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées	(157 113)	(113 989)	(246 809)

Note 6.3

Flux de trésorerie affectés à des activités de financement

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2023 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2023. Ils se sont élevés à 75.600 mille dinars.

Note 6.4

Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	514 314	421 045	437 250
Créances sur les établissements bancaires et financiers	185 890	83 527	167 148
Portefeuille titres commercial	-	-	40 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(44 588)	(34 781)	(18 923)
Total Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	655 616	469 791	625 475

Banque de
Tunisie

Autres notes aux états
financiers Juin 2023

Note 7.1

Défalcation entre créances sur les établissements bancaires et créances sur les établissements financiers

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	45 589	36 867	31 536
Prêts aux établissements bancaires	150 437	46 660	135 614
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	130	15	42
Total créances sur établissements bancaires	196 156	83 542	167 192
Prêts aux établissements financiers	85 541	66 824	81 299
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	3 134	2 208	2 344
Total créances sur établissements financiers	88 675	69 032	83 643
Total	284 831	152 574	250 835

Note 7.2

Ventilation des crédits leasing

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Leasing mobilier	108 867	97 121	103 243
Leasing immobilier	4 326	5 195	4 880
Total	113 193	102 316	108 123

Note 7.3

Ventilation des créances performantes / non performantes

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Engagements Bilan non performants	581 833	531 294	548 127
Engagements Hors bilan non performants	6 181	6 175	5 875
Total créances non performantes	588 014	537 469	554 002
Engagements Bilan performants	5 435 825	5 159 263	5 321 980
Engagements Hors bilan performants	928 798	922 601	900 859
Total créances performantes	6 364 623	6 081 864	6 222 839
Total créances	6 952 637	6 619 333	6 776 841
Taux des créances non performantes	8,46%	8,12%	8,17%
Provisions Bilan	381 684	359 589	353 844
Provisions Hors Bilan	5 824	5 525	5 704
Stock provisions fin d'exercice	387 508	365 114	359 548
Agios réservés	50 792	46 695	46 151
Taux de couverture par les provisions et agios réservés	74,54%	76,62%	73,23%

Note 7.4

Concentration des créances sur la clientèle au bilan, par secteur d'activité

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Crédits aux professionnels	4 229 891	4 000 549	4 124 940
Agriculture	134 442	119 985	136 863
Industrie manufacturière	1 412 041	1 231 858	1 338 111
Autres industries	128 797	66 135	88 582
BTP	144 030	122 953	102 779
Commerce	870 798	826 712	827 260
Tourisme	344 898	360 709	347 484
Autres services	962 053	1 022 087	1 061 848
Entrepreneurs individuels	232 832	250 110	222 013
Crédits aux particuliers	1 787 767	1 690 008	1 745 167
Total	6 017 658	5 690 557	5 870 107

Note 7.5

Concentration des créances sur la clientèle au bilan, par zone géographique

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Zone Nord Est	4 185 248	3 974 109	3 881 368
Zone Nord Ouest	350 022	333 037	434 128
Zone Centre	1 210 401	1 109 386	1 277 428
Zone Sud	271 987	274 025	277 183
Total	6 017 658	5 690 557	5 870 107

Note 7.6

Concentration des créances sur la clientèle en hors bilan, par secteur d'activité

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Crédits aux professionnels	934 694	928 527	904 971
Agriculture	3 240	2 413	3 071
Industrie manufacturière	265 710	237 223	231 570
Autres industries	8 548	7 154	7 876
BTP	180 224	155 183	166 420
Commerce	344 904	451 547	371 157
Tourisme	9 093	635	12 007
Autres services	116 720	67 971	109 345
Entrepreneurs individuels	6 255	6 401	3 525
Crédits aux particuliers	285	249	1 763
Total	934 979	928 776	906 734

Note 7.7

Concentration des créances sur la clientèle en hors bilan, par zone géographique

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Zone Nord Est	829 992	796 726	817 956
Zone Nord Ouest	3 122	4 082	2 223
Zone Centre	92 253	120 257	76 334
Zone Sud	9 612	7 711	10 221
Total	934 979	928 776	906 734

Note 7.8

Engagements pour lesquels les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice et les revenus

En K.TND

	Engagements Bilan	Engagements hors bilan	Total Engagements	Revenus réservés
Engagements Classe 5 (contentieux)	276 975	4 257	281 232	25 999
Engagements Classe 4	216 681	1 469	218 150	18 704
Engagements Classe 3	44 152	25	44 177	3 484
Engagements Classe 2	44 025	430	44 455	2 605
Total des engagements non performantes	581 833	6 181	588 014	50 792
Engagements Classe 1	311 661	9 173	320 834	
Engagements Classe 0	5 124 164	919 625	6 043 789	
Total Engagements	6 017 658	934 979	6 952 637	50 792

Note 7.9

Ventilation des crédits sur ressources extérieures par risque

En K.TND

	Juin-23	% Risque BT
Crédits sur ressources budgétaire	8 257	
Dotation FONAPRA	690	0%
Fonds Taahil	208	100%
Crédit premier logement	6 213	0%
Ligne BCT AR PME	452	100%
DOTATION BUDG-300MTND-COVID	694	0%
Crédits sur ressources extérieures	210 482	
LIGNE ITALIE-73M.EUR-C2013/06ROS	1 822	100%
LIGNE BEI PGVI TR1-100M.EUR	10 574	100%
LIGNE BERD-30M.EUR-Cv.46342	1 089	100%
LIGNE ESP-18.030M.EUR-C.2002/06	70	100%
LIGNE KFW-50M.EUR-CV.2011-6	8 664	100%
LIGNE BEI PGVI TR2-100M.EUR	16 478	100%
LIGNE BEI-50M.EUR-CV85177	56 262	100%
LIGNE BERD 50M.EUR LOAN II-CV49541	26 053	100%
LIGNE BEI PGVI TR3-100M.EUR	54 108	100%
LIGNE BEI PGVI TR4-100M.EUR	29 719	100%

	Juin-23	% Risque BT
LIGNE ITALIE-73M.EUR C2013	253	100%
LIGNE FADES 20 MUSD	2 818	100%
LIGNE-FIN-PRASOC-57M.EUR-NBCT-2	2 572	100%
Total	218 739	

La banque a obtenu l'accord de financement des bailleurs de fonds pour tous les encours de crédits

Note 7.10

Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) selon l'éligibilité au refinancement

En K.TND

	Refinçable	Non Refinçable	Juin-23
Comptes ordinaires débiteurs	-	442 247	442 247
Crédits sur ressources ordinaires	654 972	4 056 350	4 711 322
Créances sur crédit-bail	-	113 193	113 193
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	6 845	6 845
Crédits sur ressources spéciales	352	218 387	218 739
Créances impayés douteuses	-	357 302	357 302
Total	655 324	5 194 324	5 849 648

Note 7.11

Défalcation entre dépôts et avoirs des établissements bancaires et dépôts et avoirs des établissements financiers

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	22 308	24 792	8 357
Banques et correspondants étrangers	22 225	17 455	8 299
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	7 267	-
Dettes rattachées	83	70	58
Dépôts et avoirs des établissements financiers	22 363	10 059	10 624
Dépôts des organismes financiers spécialisés	22 363	10 059	10 624
Total	44 671	34 851	18 981

Note 7.12

Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par type de dette (matérialisée par des titres ou non matérialisée)

En K.TND

	Matérialisées par des titres	Non matérialisées par des titres	Juin-23
Dépôts à vue des établissements financiers	-	44 588	44 588
Banques et correspondants étrangers	-	22 225	22 225
Organismes financiers spécialisés	-	22 363	22 363
Total	-	44 588	44 588

Note 7.13

Ventilation des actifs donnés en garantie et dettes respectives

En K.TND

	Juin-23		
	Dettes - PA1	Dettes - PA3	Total
Créances mobilisées / Appel d'offres BCT	115 161	-	115 161
Titres d'État / Appel d'offres BCT & pensions livrées	50 112	182 721	232 833
Total	165 273	182 721	347 994

Note 7.14

Engagements en devises sur opérations de change

En K.TND

	Juin-23	Juin-22	Déc-22
Devises vendues au comptant à livrer	36 594	22 515	19 743
Devises achetées au comptant à recevoir	44 370	25 602	30 680
Devises achetées à terme à recevoir	32 554	45 949	70 601
Total	113 518	94 066	121 024

Banque de
Tunisie

Notes sur les parties liées
Juin 2023

Note 8. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont définies comme :

- Les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers. (Ceci comprend les sociétés holdings et les filiales directes et indirectes) ;
- Les entreprises associées ;
- Les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes ;
- Les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes ; et
- Les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers.

A la lumière de la définition des parties liées citée ci-dessus, et en application de ses dispositions, les principales transactions des parties ayant des effets sur les comptes de la Banque de Tunisie arrêtés au 30 juin 2023 se présentent comme suit :

8.1. Opérations avec Société de Bourse de Tunisie SBT (Entité sous contrôle)

Des transactions significatives qui sortent du cadre ordinaire de la banque se sont effectuées entre la BT et ses filiales considérées comme ses parties liées, et qui se matérialisent par la signature des conventions entre les deux parties, dont notamment celle qui permet à la banque d'octroyer 50% des commissions de courtage comme une rémunération du service commercial rendu à la SBT.

La BT met à la disposition de la SBT des locaux et des moyens logistiques indispensables pour le fonctionnement de son activité.

Outre les transactions citées ci-dessus, la BT affecte au profit de la SBT son personnel salarié et lui refacture les charges qui en découlent semestriellement.

En .TND / HT	Juin-23
Commissions de courtage	68 155
Loyer matériel	14 682
Loyer locaux	8 144
Commissions de dépôt	14 756
Personnel en détachement	415 500
Commissions sur compte	100
Commissions sur moyens de paiement	55
Autres commissions	14
Dividendes	59 393
Total produits	580 799
Intérêts sur dépôts	5 186
Total charges	5 186
Dépôts à vue	2 685
Comptes à terme	120 000
Total passifs	122 685

8.2. Opérations avec SICAV Rendement (Entités sous influence notable)

La Banque de Tunisie est considérée comme le dépositaire exclusif des titres de des fonds de ladite SICAV rendement. En rémunération de ses prestations, la BT est rémunérée au taux de 0,6% TTC de l'actif net de la SICAV trimestriellement comme une commission de dépôt.

En .TND / HT	Juin-23
Commissions de dépôt	1 229 343
Plus-value sur cession de titres	268 493
Dividendes	2 522 616
Total produits	4 020 452
Intérêts sur dépôts	3 707 061
Total charges	3 707 061
Dépôts à vue	39 920 556
Comptes à terme	35 744 000
Certificats de dépôt	38 500 000
Total passifs	114 164 556

8.3. Opérations avec SICAV Croissance (Entités sous influence notable)

La Banque de Tunisie est considérée comme le dépositaire exclusif des titres de des fonds de ladite SICAV croissance. En rémunération de ses prestations, la BT est rémunérée au taux de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV trimestriellement comme une commission de dépôt.

En .TND / HT	Juin-23
Commissions de dépôt	6 736
Dividendes	48 491
Commissions sur moyens de paiement	9
Total produits	55 236
Intérêts sur dépôts	123 922
Total charges	123 922
Dépôts à vue	500 023
Comptes à terme	2 972 000
Certificats de dépôt	500 000

En .TND / HT	Juin-23
Total passifs	3 972 023

8.4. Opérations avec Foncière des oliviers (Entité sous contrôle)

La Banque de Tunisie a conclu avec FOSA une convention du service financier, en vertu de laquelle, la banque perçoit une rémunération brut annuelle à titre du service rendu.

Outre la convention citée ci-dessus, une autre s'est signée entre les deux parties permettant à la banque de recevoir une rémunération annuelle brute en contre partie de la location.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	2 573
Droits de garde de titres	237
Loyer locaux	5 131
Dividendes	48 000
Commissions sur comptes	50
Commissions sur moyens de paiement	12
Total produits	56 003
Dépôts à vue	414 932
Total passifs	414 932

8.5. Opérations avec Placements de Tunisie SICAF (Entité sous contrôle)

La Banque de Tunisie assure la gestion du service financier pour le compte de Placement Tunisie-SICAF, moyennant une rémunération annuelle brut en contre partie du service rendu.

La Banque de Tunisie met à la disposition de Placement Tunisie-SICAF des locaux et des équipements nécessaires à son fonctionnement, et elle perçoit en contrepartie une commission annuelle à titre de cette location.

En .TND / HT	Juin-23
Service financier	35 208
Droits de garde de titres	37 796
Loyer locaux	5 319
Commissions sur comptes	50
Commissions sur moyens de paiement	14
Dividendes	949 380
Total produits	1 027 767
Intérêts sur dépôts	43 157
Total charges	43 157
Dépôts à vue	29 260
Certificats de dépôt	1 000 000
Total passifs	1 029 260

8.6. Opérations avec ASTREE (Entité sous contrôle)

La BT a conclu une convention du service financier avec Astrée, moyennant une rémunération annuelle brute.

De son côté, la BT loue à Astrée un local destiné à abriter son archive à Mateur.

La BT affecte au profit de Astrée son personnel salarié et lui refacture les charges qui en découlent semestriellement.

D'autre part, Astrée loue des locaux à la BT qu'elles les exploitent pour le fonctionnement de son activité commercial « agences ».

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	22 207
Personnel en détachement	110 736
Loyer locaux archivage	7 757
Droits de garde de titres	143 368
Commissions sur compte	54
Intérêts sur comptes débiteurs	1 379
Commission sur contrat d'assurance-crédit	3 596 212
Commissions sur moyens de paiement	5 409
Autres commissions	12 977
Dividendes	6 037 980
Divers produits	796
Total produits	9 938 875
Prime assurance multirisques	276 117
Prime assurance groupe/charge sociale	1 173 384
Prime épargne complémentaire retraités	138 823
Prime d'intéressement	6 500 000
Loyer locaux agences bancaire	29 522
Prime assurance (Contrat de gestion des départs à la retraite)	2 255 719
Intérêts sur dépôts	8 694 949
Charges générales d'exploitation	29 522
Total charges	19 098 036
Dépôts à vue	20 180
Certificat de dépôt	25 500 000
Compte à terme	179 475 000
Total passifs	204 995 180
Engagements HB	1 938 377

8.7. Opérations avec DIRECT PHONE SERVICES (part substantielle dans les droits de vote)

La Banque de Tunisie assure la gestion du service financier de DPS, et elle perçoit une rémunération annuelle brut en contrepartie de son service rendu.

La BT loue quatre différents locaux à DPS, moyennant des rémunérations brutes en contre partie de ces locations.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	10 693
Loyer locaux	148 022
Commissions sur moyens de paiement	57
Autres commissions	137
Total produits	158 909
Intérêts sur dépôts	7 271
Total charges	7 271
Dépôts à vue	2 144 290
Total passifs	2 144 290

8.8. Opérations avec SPFT CARTHAGO (Entité sous contrôle)

La Banque de Tunisie a conclu une convention avec SPFT CARTHAGO en vertu de laquelle elle héberge le siège social de cette entité moyennant une rémunération annuelle brute à titre de cette location.

La BT assure également la gestion du service financier de SPFT CARTHAGO et elle perçoit une rémunération annuelle en contrepartie de son service rendu.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	13 230
Loyer locaux	10 584
Commissions sur compte	50
Commissions sur moyens de paiement	157
Autres commissions	280
Dividendes	1 296 817
Divers produits	24
Total produits	1 321 142
Intérêts sur dépôts	424 854
Total charges	424 854
Dépôts à vue	1 213 884
Total passifs	1 213 884

8.9. Opérations avec SCAN CLUB ACQUARUS NABEUL (Entité sous contrôle)

Deux conventions se sont conclues entre la banque et la SCAN, en vertu desquelles la banque assure la gestion du service financier de la SCAN, et elle met à sa disposition un local nécessaire pour le fonctionnement de son activité. La banque perçoit une rémunération annuelle en contre partie de ses services financiers rendus à la SCAN, ainsi que pour le loyer.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	8 802
Loyer locaux	10 584
Commissions sur compte	50
Autres commissions	100
Commissions sur moyens de paiement	31
Total produits	19 567
Dépôts à vue	50 411
Total passifs	50 411

8.10. Opérations avec la Générale de Participations (Entité sous contrôle)

La BT a conclu avec la générale de participation de Tunis une convention du service financier en vertu de laquelle la banque assure la gestion du service financier de cette société moyennant une rémunération brute annuelle.

Une autre convention de loyer s'est conclue entre la BT et la GPT à travers laquelle la banque héberge le siège social de cette société contre une rémunération matérielle.

En .TND / HT	Juin-23
--------------	---------

Services financiers	35 208
Droits de garde de titres	12 697
Loyer locaux	5 292
Commissions sur comptes	50
Commissions sur moyens de paiement	210
Intérêts sur comptes débiteurs	10
Dividendes	8
Total produits	53 475
Dépôts à vue	275
Total passifs	275

8.11. Opérations avec la Générale Immobilière de Tunisie GIT SA (Entité sous contrôle)

La BT a conclu une convention de service financier avec la GIT SA, en vertu de laquelle, la banque assure la gestion financière de cette société moyennant une rémunération annuelle brut.

La BT loue un local à la GIT SA pour le besoin de fonctionnement de son activité, et elle perçoit en contrepartie une rémunération encontre partie de cette location.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	8 558
Loyer locaux	10 262
Commissions sur compte	100
Commissions sur moyens de paiement	30
Total produits	18 950
Dépôts à vue	401 505
Total passifs	401 505

8.12. Opérations avec BT SICAR (Entité sous contrôle)

Une convention de gestion de fonds à capital risque s'est signée entre la BT et la BT-SICAR, en vertu de laquelle, cette dernière assure pour le compte de la banque la gestion des fonds déposés auprès d'elles, moyennant la perception des commissions de, gestion, performance et de rendement.

D'un autre côté, la BT assure pour le compte de la BT-SICAR la gestion de son service financier, et elle perçoit en contrepartie une rémunération annuelle brute.

Une autre convention de loyer locaux signée entre la BT et la BT-SICAR, permet à cette société de bénéficier d'un local nécessaire pour le besoin de son activité, moyennant une rémunération brute versée au profit de la banque.

La BT affecte son personnel salarié au profit de la BT-SICAR et lui refacture les charges y afférentes semestriellement.

En .TND / HT	Juin-23
--------------	---------

Services financiers	6 180
Loyer locaux	8 552
Personnel en détachement	161 654
Dividendes	3 998 720
Commissions sur comptes	50
Commissions sur moyens de paiement	17
Total produits	4 175 173
Commissions de gestion	1 200 884
Commissions de rendement	364 922
Total charges	1 565 806
Dépôts à vue	47 662
Total passifs	47 662

8.13. Opérations avec BFCM - Banque Fédérative du Crédit Mutuel (Entité exerçant une influence notable sur la BT)

La BT et la BFCM ont conclu le 17 juillet 2006 une convention de sous dépôt, en vertu de laquelle la banque agit en tant que dépositaire de titres et espèce pour le compte de certains clients de la BFCM ou pour son propre compte, ce qui permet à la banque de percevoir une rémunération calculée selon un barème convenu entre les deux parties.

En .TND / HT	Juin-23
Droits de garde sur titres	37 064
Commissions sur comptes	36
Total produits	37 100
Dépôts à vue	596 147
Total passifs	596 147

8.14 Opérations avec Transport de Fonds de Tunisie - TFT (Entité sous contrôle)

Aucune convention n'est en cours entre la BT et la société TFT. Cette société demeure une partie liée, vu le contrôle qu'exerce la banque sur elle.

En .TND / HT	Juin-23
Commissions sur moyens de paiement	6
Total produits	6
Dépôts à vue	3 209
Total passifs	3 209

8.15. Opérations avec SPPI-SICAR (Entité sous contrôle)

La BT assure pour le compte de SPPI-SICAR la gestion de son service financier, et elle perçoit en contrepartie une rémunération brut annuelle. Cette transaction est

précédée par la signature d'une convention entre les deux parties.

D'autre part, la BT loue un local à SPPI-SICAR suite à la signature d'une convention entre eux, et elle perçoit en contre parti une rémunération annuelle brute à titre de cette location.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	1 545
Loyer locaux	1 050
Commissions sur compte	50
Commissions sur moyens de paiement	9
Total produits	2 654
Dépôts à vue	99 809
Total passifs	99 809

15) Transactions effectuées avec la société Pôle de compétitivité de Bizerte : SPCB (Entité sous contrôle)

Aucune convention n'est en cours entre la BT et la société Pôle de compétitivité de Bizerte. Cette société demeure une partie liée, vu le contrôle qu'exerce la banque sur elle.

En .TND / HT	Juin-23
Commissions sur comptes	50
Commissions sur moyens de paiement	766
Autres commissions	100
Jetons de présence	5 000
Total produits	5 916
Intérêts sur dépôts	1 128
Total charges	1 128
Dépôts à vue	377 360
Total passifs	377 360

8.16. Opérations avec la société International Information développement | IID

La Banque de Tunisie assure la gestion du service financier de IID, et elle percevoir une rémunération annuelle brut en contrepartie de son service rendu.

En .TND / HT	Juin-23
Services financiers	10 693
Autres commissions	134
Commissions sur moyens de paiement	1 474
Total produits	12 301
Dépôts à vue	1 061 749
Total passifs	1 061 749

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie au 30 juin 2023 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 7 483 398 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 76 397 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2023

Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF

Tunisie Audit & Conseil TAC

Mohamed Lassaad BORGHI

Lamjed Ben M'BAREK

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M. Mustapha MEDHIOUB (FINOR) et M. Hilal OUALI (Le groupement Universal Auditing-CNBA UHY)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin 2023	30 Juin 2022 Retraité	30 Juin 2022 Publié	31 Décembre 2022
ACTIFS					
	Notes				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	18 156 776	32 036 679	32 036 679	22 309 946
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	542 239 468	528 225 034	528 225 034	519 146 105
Portefeuille-titres commercial	6	23 502 883	5 001 030	5 001 030	40 501 061
Portefeuille d'investissement	7	46 083 634	42 603 756 (*)	41 576 082	38 095 277
Valeurs Immobilisées	8	16 000 144	8 585 615	8 585 615	8 843 400
Autres actifs	9	11 898 427	12 816 272	12 816 272	13 394 435
TOTAL DES ACTIFS		<u>657 881 329</u>	<u>629 268 385</u>	<u>628 240 711</u>	<u>642 290 223</u>
		30 Juin 2023	30 Juin 2022	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
PASSIFS	Notes				
Dettes envers la clientèle	10	6 899 805	10 801 743	10 801 743	5 394 840
Emprunts et dettes rattachées	11	443 822 816	429 518 304	429 518 304	451 327 448
Fournisseurs et comptes rattachés	12	78 068 539	68 620 179	68 620 179	57 333 134
Autres passifs	13	10 460 380	9 776 303 (*)	8 748 629	10 851 874
TOTAL DES PASSIFS		<u>539 251 539</u>	<u>518 716 528</u>	<u>517 688 854</u>	<u>524 907 297</u>
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		35 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		51 967 681	49 561 064	49 561 064	49 359 457
Résultats reportés		23 375 916	28 985 534	28 985 534	28 985 534
Actions propres		(3 040 964)	(3 495 588)	(3 495 588)	(3 495 588)
Résultat de l'exercice		11 327 157	10 500 847	10 500 847	17 533 524
Total des capitaux propres	14	<u>118 629 790</u>	<u>110 551 857</u>	<u>110 551 857</u>	<u>117 382 926</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>657 881 329</u>	<u>629 268 385</u>	<u>628 240 711</u>	<u>642 290 223</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 30 juin 2023***(Exprimé en dinar tunisien)*

		30 Juin	31 Décembre	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2022</u>
	<u>Notes</u>			
ENGAGEMENTS DONNES		124 472 568	121 248 381	105 653 525
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	38- A-1	35 457 941	35 392 032	14 665 863
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	38- A-2	88 014 626	84 856 349	89 987 662
Engagements sur titres	38- A-3	1 000 000	1 000 000	1 000 000
ENGAGEMENTS RECUS		400 761 038	403 954 040	391 555 814
Cautions Reçues	38- B-1	266 652 861	264 791 459	255 453 830
Garanties Reçues	38- B-2	20 493 671	30 166 397	26 660 966
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	38- B-3	113 614 506	108 996 184	109 441 018
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		52 491 500	67 000 000	-
Emprunts obtenus non encore encaissés	38- C-1	52 491 500 (*)	67 000 000	-

(*) Dont l'équivalent de 5 070 000 euro

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT**Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023**

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	37 543 925	35 990 410	75 033 170
Intérêts et charges assimilées	16	(20 945 958)	(19 105 122)	(38 507 155)
Produits des placements	17	4 751 425	3 480 693	5 638 395
Autres produits d'exploitation	18	159 209	66 727	162 160
Produit net		<u>21 508 601</u>	<u>20 432 708</u>	<u>42 326 571</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	19	4 052 800	3 424 297	7 301 136
Dotations aux amortissements	20	226 365	248 526	518 937
Autres charges d'exploitation	21	1 978 045	1 675 745	3 529 848
Total des charges d'exploitation		<u>6 257 210</u>	<u>5 348 567</u>	<u>11 349 920</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>15 251 391</u>	<u>15 084 140</u>	<u>30 976 651</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	1 407 816	1 193 892	6 645 432
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	23	(132 252)	619 884	1 272 900
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>13 975 827</u>	<u>13 270 364</u>	<u>23 058 318</u>
Autres gains ordinaires	24	361	29 333	237 091
Autres pertes ordinaires	25	(105)	(27)	(32)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>13 976 082</u>	<u>13 299 670</u>	<u>23 295 377</u>
Impôts sur les bénéfices	26	(2 377 240)	(2 721 078)	(5 170 894)
Contribution sociale de solidarité	26	(271 685)	(77 745)	(590 959)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>11 327 157</u>	<u>10 500 847</u>	<u>17 533 524</u>
Résultat par action	14	1,688	1,551	2,590

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 10.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 10.000.000 à la création de 2.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2023, à D : 35.000.000 composé de 7.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers semestriels au 30 juin 2023 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et les circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018, n° 2020-06 du 19 mars 2020 et n°2020-21 du 30 décembre 2020.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, et en raison des limites reconnues aux modèles standards et leur incapacité à répondre aux spécificités de l'activité des établissements financiers de leasing, la C.I.L a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Aucun changement dans la structure de la CIL, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse

fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par la CIL.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. *Agriculture ;*
 - b. *Industries mécaniques et électriques ;*
 - c. *Oléifacteurs ;*
 - d. *Industries Agroalimentaires ;*
 - e. *Industries pharmaceutiques ;*
 - f. *Autres industries ;*
 - g. *BTP ;*
 - h. *Tourisme ;*
 - i. *Agences de voyage ;*
 - j. *Agences de location de voitures ;*
 - k. *Promotion immobilière ;*
 - l. *Commerce ;*
 - m. *Santé ;*
 - n. *Télécom et TIC ;*
 - o. *Autres Services.*
2. La détermination pour chaque groupe de créances *i*, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2016 à 2021 TMM_{gi} (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2023-02) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année *N* du groupe de contreparties *i*.
- Risque additionnel du groupe *i* : les engagements 0 et 1 de l'année (*N-1*) du groupe *i* devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (*N*).
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties *i* ;
- *n* : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

Les TM_{gi} ainsi déterminés sont ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais consistant en un comportement exceptionnel d'une ou plusieurs relations ou à un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration de chaque groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δ_{gi} » prévu au niveau de la circulaire 2023-02 et qui sont reproduits dans le tableau qui suit :

Groupe de contreparties	Δ _{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,00%
Industries mécaniques et électriques	4,50%
Oléifacteurs	2,25%
Industries agroalimentaires	2,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	4,00%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	5,00%
Commerce	2,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	3,25%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2016-2021 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2023-02) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des proviosns sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TP_{gi}(N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Les taux de provisions sont estimés en se basant sur le taux de provisionnement moyen, spécifique à chaque groupe de contreparties « TP_{gi} », observé durant la période retenue (2016-2021), l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2023-02

Les biais provenant des effets exceptionnels liés à une éventuelle détérioration de classe dictée par l'application de critères objectifs de classification sont éliminés.

Les taux de provisionnement ainsi obtenus sont éventuellement ajustés à la hausse pour tenir compte des taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de la circulaire de la BCT n°2023-02.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. La provision collective globale « PC » s'obtient par la sommation des PC_{gi}..

Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : $\sum_{i=1}^n PC_{gi}$

Dépréciation additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- N : Année d'arrêt des états financiers ;
- M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par la C.I.L d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération. A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

3-3-7 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

La société comptabilise les immeubles hors exploitation, acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances, conformément à la norme « IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Ce traitement est expliqué par le fait que la valeur comptable desdits actifs est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue de l'actif.

Ces actifs sont comptabilisés, comme pour le cas des immobilisations corporelles, à leur coût d'acquisition incluant, notamment, leur prix d'achat hors taxes déductibles, ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Conformément à la norme IFRS 5, ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur, relative à toute réduction initiale ou ultérieure de l'actif, est constatée immédiatement au résultat de la période.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative. Toutefois, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amortissables.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Immeubles | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 10,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisés par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

3-4 Changement dans les méthodes de présentation

Au 30 juin 2023, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30 juin 2022 pour des besoins de présentation.

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 30/06/2022	Commentaires
Portefeuille d'investissement	(1 027 674)	Reclassement des avances sur cessions de titres immobilisés, figurant initialement en déduction du portefeuille d'investissement, sous la rubrique des autres passifs.
Autres passifs	1 027 674	Reclassement des avances sur cessions de titres immobilisés, figurant initialement en déduction du portefeuille d'investissement, sous la rubrique des autres passifs.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Banques	18 083 071	31 900 566	22 183 913
- Caisses	73 704	136 113	126 034
<u>Total</u>	<u>18 156 776</u>	<u>32 036 679</u>	<u>22 309 946</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
Créances sur contrats mis en force	584 107 122	566 799 195	557 837 373
Encours financiers	540 865 813	524 505 116	520 859 949
Impayés	45 520 631	43 819 902	39 889 997
Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés	975 328	1 598 747	160 188
Intérêts échus différés	(3 254 649)	(3 124 570)	(3 072 762)
Créances sur contrats en instance de mise en force	865 364	592 363	586 650
Total brut des créances de leasing	<u>584 972 486</u>	<u>567 391 558</u>	<u>558 424 023</u>
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(9 699 783)	(9 833 512)	(10 505 156)
Provisions pour dépréciation des impayés	(17 259 359)	(16 753 439)	(15 740 710)
Provisions additionnelles	(128 400)	-	(128 400)
Provisions collectives	(8 858 000)	(6 056 000)	(8 131 000)
Produits réservés	(6 787 477)	(6 523 573)	(4 772 652)
Total net des créances de leasing	<u>542 239 468</u>	<u>528 225 034</u>	<u>519 146 105</u>

5.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2022</u>	<u>521 446 600</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	167 826 378
- Relocations et transferts	7 099 830
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursements du capital	(134 564 599)
- Cessions à la valeur résiduelle	(34 250)
- Cessions anticipées	(14 334 303)
- Relocations et transferts	(5 708 479)
<u>Solde au 30 Juin 2023</u>	<u>541 731 177</u>

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	273 086 008	264 841 501	260 355 616
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	370 242 062	359 318 093	359 597 183
- A recevoir dans plus de 5 ans	3 126 368	2 423 246	3 575 498
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>646 454 437</u>	<u>626 582 840</u>	<u>623 528 297</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	60 097 552	57 600 651	57 307 135
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	53 207 501	51 217 226	51 749 086
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	309 453	178 307	384 797
Total des produits financiers non acquis	<u>113 614 506</u>	<u>108 996 184</u>	<u>109 441 018</u>
- Valeurs résiduelles	27 631	61 529	28 443
- Contrats suspendus contentieux	7 998 251	6 856 931	6 744 228
- Contrats en instance de mise en force	865 364	592 363	586 650
<u>Encours des contrats</u>	<u>541 731 177</u>	<u>525 097 479</u>	<u>521 446 600</u>

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	439 200 383	67 787 309	12 146 146	4 499 312	17 232 662	540 865 813
Impayés	3 816 117	11 147 037	4 372 905	3 101 915	23 082 657	45 520 631
Contrats en instance de mise en force	865 364	-	-	-	-	865 364
CREANCES LEASING	443 881 864	78 934 346	16 519 051	7 601 227	40 315 319	587 251 807
Avances reçues (*)	(6 375 764)	-	(1 460)	-	(517 506)	(6 894 730)
ENCOURS GLOBAL	437 506 099	78 934 346	16 517 591	7 601 227	39 797 814	580 357 078
ENGAGEMENTS HORS BILAN	35 457 941	-	-	-	-	35 457 941
TOTAL ENGAGEMENTS	472 964 041	78 934 346	16 517 591	7 601 227	39 797 814	615 815 019
Produits réservés	-	-	(1 172 950)	(679 038)	(4 935 489)	(6 787 477)
Provisions sur encours financiers	-	-	(339 798)	(290 212)	(9 069 773)	(9 699 783)
Provisions sur impayés	-	-	(1 368 242)	(600 724)	(15 290 393)	(17 259 359)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(128 400)	(128 400)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(2 880 990)	(1 569 974)	(29 424 055)	(33 875 019)
ENGAGEMENTS NETS	472 964 041	78 934 346	13 636 602	6 031 253	10 373 759	581 940 000
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,68%	1,23%	6,46%	
			10,38%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2022						8,75%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2022						9,80%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			17,44%	20,65%	73,93%	
			53,00%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2022						62,41%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2022						56,95%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Certificats de dépôt	23 000 000	5 000 000	40 500 000
- Titres SICAV	502 883	1 030	1 061
Total	<u>23 502 883</u>	<u>5 001 030</u>	<u>40 501 061</u>

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez CIL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
SICAV PATRIMOINE	7	156,558	1 095,906
GO SICAV	3 707	135,362	501 786,935
Total			502 883

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
		(*)	
- Titres de participation	2 355 425	2 355 425	2 355 425
- Titres immobilisés	47 248 232	43 325 855	39 399 875
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
Montant brut	<u>49 605 657</u>	<u>45 683 280</u>	<u>41 757 300</u>
A déduire :			
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
Montant libéré	<u>48 605 657</u>	<u>44 683 279</u>	<u>40 757 300</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(2 522 023)	(2 079 523)	(2 662 023)
Montant net	<u>46 083 634</u>	<u>42 603 756</u>	<u>38 095 277</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3.4)

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2022	<u>39 399 875</u>	<u>38 399 875</u>	<u>1 000 000</u>
Acquisitions de la période			
- CIL SICAR Fonds gérés N° 12	11 080 500	11 080 500	-
Cessions de la période			
- Société BIAT	2 857 143	2 857 143	-
Liquidation de la période			
- CIL SICAR FG 2 et FG 3	375 000	375 000	-
Soldes au 30 Juin 2023	<u>47 248 232</u>	<u>46 248 232</u>	<u>1 000 000</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2023 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provisions</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>							
* Compagnie Générale d'investissement	249 908	5,224	5,000	1 305 488	138 770	De 1998 à 2017	99,96%
* CIL SICAR	1 999 880	0,525	1,000	1 049 937	-	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>				<u>2 355 425</u>	<u>138 770</u>		
<u>Titres immobilisés</u>							
* Société SWEET HOME	2 134	10	10	21 340	-	2012	9,97%
* Société ECOMAT	41 100	25	25	1 027 500	1 027 500	2015/2017	11,36%
* Société TECNO CAP BON	6 321	10	10	63 210	63 210	2014	21,07% *
* Société RED TEC	273	100	100	27 300	-	2015	6,20%
* Société MCS	4 000	100	100	400 000	-	2017	6,74%
* Société TRUST IMMO	21 943	1	1	21 943	21 943	2014	3,85%
* Société SEI	0 703	100	100	70 300	70 300	2014	7,40%
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	553	100	100	55 300	55 300	2011/2014	6,14%
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10	10	1 000 000	-	2015	5,78%
* Société THF CONSULTING	1 450	100	100	145 000	145 000	2016	24,17% *
* Société ECONOMIC AUTO	20 000	100	100	2 000 000	1 000 000	2017	22,22% *
* CIL SICAR Fonds Gérés N°07				2 770 000	-	2017	
* BIAT	34 000	57	10	1 942 857	-	2018	0,10%
* Société MAS EXPORT	1 400	100	100	140 000	-	2018	9,89%
* Société POLYBAT	730 000	1	1	730 000	-	2018	10,00%
* Société TUNIFRIES	3 800	100	100	380 000	-	2018	1,33%
* Société VOLTEQ PLUS	31 340	10	10	313 400	-	2019	19,96%
* Société Industrielle Engrais du Sud	530 000	1	1	530 000	-	2019	20,00% *
* CIL SICAR Fonds Gérés N°08				3 140 582	-	2019	
* CIL SICAR Fonds Gérés N°09				6 455 000	-	2020	
* CIL SICAR Fonds Gérés N°10				6 830 000	-	2021	
* CIL SICAR Fonds Gérés N°11				8 104 000	-	2022	
* CIL SICAR Fonds Gérés N°12				11 080 500	-	2023	
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>47 248 232</u>	<u>2 383 253</u>		
<u>Total général</u>				<u>49 603 657</u>	<u>2 522 023</u>		

(*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 30 JUIN 2023 (Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Logiciels	33,3%	184 865	-	184 865	164 019	6 062	170 081	14 784
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>184 865</u>	<u>-</u>	<u>184 865</u>	<u>164 020</u>	<u>6 062</u>	<u>170 081</u>	<u>14 784</u>
Immeubles	5,0%	7 225 356	-	7 225 356	4 039 348	61 354	4 100 702	3 124 654
Matériel de transport	20,0%	1 072 154	-	1 072 154	1 006 908	10 410	1 017 318	54 836
Equipements de bureau	10,0%	555 958	30 501	586 459	395 392	15 496	410 888	175 571
Matériel informatique	33,3%	558 846	41 358	600 204	421 262	48 430	469 692	130 512
Installations générales	10,0%	1 811 415	271 069	2 082 485	620 012	84 614	704 626	1 377 859
Immeubles hors exploitation (*)		4 081 749	7 040 180	11 121 929	-	-	-	11 121 929
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>15 305 478</u>	<u>7 383 108</u>	<u>22 688 586</u>	<u>6 482 923</u>	<u>220 303</u>	<u>6 703 225</u>	<u>15 985 361</u>
TOTAUX		15 490 343	7 383 108	22 873 451	6 646 942	226 365	6 873 306	16 000 144

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Les immeubles hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances. Ils ne sont pas amortissables.
Il s'agit d'immeubles et de terrains acquis par la société en vue de leur vente ou location et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation. La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche, le temps habituel et nécessaire pour une vente d'actifs de même nature.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Prêts au personnel	4 814 554	5 612 868	5 757 410
- Personnels, avances et acomptes	29 246	60 246	56 703
- Créances sur cessions d'immobilisations	26 723	57 913	2 973 118
- Etat, crédit de TVA	1 311 364	915 445	-
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	-	23 723	69 764
- Produits à recevoir des tiers	1 247 232	1 334 688	1 198 207
- Compte d'attente/ avance de TVA	1 067 461	479 253	343 528
- Compte d'attente débiteur	742 795	182 353	96 091
- Charges constatées d'avance	260 249	157 314	63 548
- Compte courant, fonds gérés	572 477	2 088 120	1 130 170
- Autres comptes débiteurs	840 636	443 020	474 718
- Frais d'émission des emprunts locaux (A)	1 312 859	1 576 583	1 455 385
- Frais d'émission des emprunts étrangers (A)	200 950	504 603	296 166
<u>Total brut</u>	<u>12 426 548</u>	<u>13 436 129</u>	<u>13 914 808</u>
A déduire :			
- Provisions	(528 121)	(619 857)	(520 373)
<u>Montant net</u>	<u>11 898 427</u>	<u>12 816 272</u>	<u>13 394 435</u>

(A) Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUN 2023
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	752 863	-	752 863	752 863	-	752 863	-
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	8 500 934	267 562	8 768 496	7 045 549	410 088	7 455 637	1 312 859
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	2 128 263	-	2 128 263	1 832 097	95 217	1 927 313	200 950
TOTAUX		11 382 060	267 562	11 649 622	9 630 508	505 304	10 135 812	1 513 809

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 505.304 Dinars figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA), les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous, ainsi que les frais de la mise en place d'un outil de scoring et des frais d'implémentation du reporting IFRS.

NOTE 10 : *DETTES ENVERS LA CLIENTELE*

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u> <u>2023</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	6 894 730	10 796 668	5 389 765
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>6 899 805</u>	<u>10 801 743</u>	<u>5 394 840</u>

NOTE 11 : *EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES*

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin</u> <u>2023</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Banques locales	220 737 332	206 863 717	236 106 418
- Banques étrangères	108 915 694	150 087 063	127 934 924
- Emprunts obligataires	39 000 000	18 240 000	16 740 000
- Certificats de dépôt émis	-	-	1 500 000
- Certificats de leasing	58 333 333	40 000 000	60 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>426 986 359</u>	<u>415 190 779</u>	<u>442 281 342</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	12 163 625	8 958 558	4 023 885
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	2 657 579	3 783 255	3 341 051
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	315 613	425 224	866 986
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 703 760	1 182 268	839 996
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(4 120)	(19 762)	(9 477)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	-	(2 018)	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôts et certificats de leasing	-	-	(16 336)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>16 836 457</u>	<u>14 327 525</u>	<u>9 046 106</u>
<u>Total</u>	<u>443 822 816</u>	<u>429 518 304</u>	<u>451 327 448</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et ressources spéciales" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 30 JUIN 2023

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en débit de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
BT (1/2018)	5 000 000	Annuellement (2019-2023)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ATB (1/2018)	5 000 000	Annuellement (2019-2023)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BTE (1/2018)	5 000 000	Annuellement (2019-2023)	1 169 427	-	1 169 427	-	-	-
BH (1/2018)	5 000 000	Annuellement (2019-2023)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT (1/2018)	3 000 000	Annuellement (2019-2023)	600 000	-	600 000	-	-	-
ATTIJARI BANK (1/2018)	5 000 000	Semestriellement (2018-2023)	500 000	-	500 000	-	-	-
Amen Bank (1/2018)	2 000 000	Annuellement (2019-2023)	400 000	-	-	400 000	-	400 000
Amen Bank (2/2018)	2 000 000	Annuellement (2019-2023)	400 000	-	-	400 000	-	400 000
Amen Bank (3/2018)	1 000 000	Annuellement (2019-2023)	200 000	-	-	200 000	-	200 000
STB (1/2018)	2 500 000	Annuellement (2019-2023)	500 000	-	-	500 000	-	500 000
STB (2/2018)	2 500 000	Annuellement (2019-2023)	500 000	-	-	500 000	-	500 000
BT (1/2018)	5 000 000	Annuellement (2019-2023)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (1/2019)	5 000 000	Annuellement (2020-2024)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT (1/2019)	5 000 000	Annuellement (2020-2024)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
Amen Bank (3/2019)	2 000 000	Annuellement (2020-2024)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
Amen Bank (4/2019)	2 000 000	Annuellement (2020-2024)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
Amen Bank (5/2019)	2 000 000	Annuellement (2020-2024)	800 000	-	-	800 000	400 000	400 000
BT (2/2019)	5 000 000	Annuellement (2020-2024)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATB (2020/2)	3 000 000	Annuellement (2021-2025)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AB (2020/4)	4 000 000	Annuellement (2021-2024)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT (2020/1)	5 000 000	Annuellement (2021-2025)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BTE (2020/12)	1 500 000	Mensuellement (2020-2025)	822 660	-	151 995	670 665	348 362	322 303
BT (2020/4)	2 229 000	Trimestriellement (2021-2023)	247 664	-	247 664	-	-	-
BIAT (2020/1)	20 000 000	Annuellement (2021-2025)	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
BIAT (2020/1)	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
BIAT (2020/1)	10 000 000	Annuellement (2021-2025)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AB (2020/1)	20 000 000	Annuellement (2021-2023)	6 666 667	-	-	6 666 667	-	6 666 667
BIAT (2020/1)	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
BIAT (2020/2)	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
BIAT (2020/3)	10 000 000	Annuellement (2021-2025)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
ATTIJARI (2021/1)	5 000 000	Semestriellement (2021-2026)
BT (2021/1)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)
ATB (2021)	3 000 000	Annuellement (2022-2026)
ATTIJARI (2021/2)	10 000 000	Trimestriellement (2022-2026)
AB (2021/1)	10 000 000	Annuellement (2022-2026)
AB (2021/2)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)
ATTIJARI (2021/3)	10 000 000	Trimestriellement (2022-2026)
BT (2021/2)	5 000 000	Annuellement (2022-2026)
BIAT (2021)	35 000 000	Annuellement (2022-2026)
BT (2022)	6 000 000	Annuellement (2023-2027)
BIAT (2022/1)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)
BIAT (2022/2)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)
BIAT (2022/3)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)
BIAT (2022/4)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)
BT (2022/2)	6 000 000	Annuellement (2023-2027)
AB (2022/1)	8 000 000	Annuellement (2023-2027)
ATB (2022)	5 000 000	Annuellement (2023-2027)
ATTIJARI (2022)	12 000 000	Trimestriellement (2023-2027)
AB (2022/2)	7 000 000	Annuellement (2023-2027)
BIAT (2022/5)	10 000 000	Annuellement (2023-2027)
Sous-total		

Soldes en débit de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000
8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
28 000 000	-	-	28 000 000	21 000 000	7 000 000
6 000 000	-	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
6 000 000	-	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000
8 000 000	-	-	8 000 000	6 400 000	1 600 000
5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
12 000 000	-	1 200 000	10 800 000	8 400 000	2 400 000
7 000 000	-	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
236 106 418	-	15 369 086	220 737 332	152 548 362	68 188 970

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
BANQUES ETRANGERES		
BIRD	13 800 000	Semestriellement (2021-2029)
BERD	25 000 000	Semestriellement (2019-2022)
SANAD EUR	10 000 000	Semestriellement (2019-2023)
SANAD II EUR	6 000 000	Semestriellement (2020-2024)
GGF II EUR	2 000 000	Semestriellement (2021-2024)
PROPARCO EUR	12 000 000	Semestriellement (2021-2025)
EBRD EUR	5 000 000	Semestriellement (2022-2025)
KFW EUR	12 000 000	Semestriellement (2024-2030)
SANAD II EUR	5 700 000	Semestriellement (2022-2026)
EBRD	16 400 000	Trimestriellement (2022-2026)
Sous-total		
Total des crédits bancaires		

Soldes en débit de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
9 395 290	-	766 667	8 628 623	7 095 290	1 533 333
1 285 715	-	1 285 715	-	-	-
3 364 500	-	3 364 500	-	-	-
8 329 344	-	2 082 331	6 247 013	2 082 350	4 164 663
3 589 717	-	897 428	2 692 289	897 434	1 794 855
21 000 000	-	4 200 000	16 800 000	8 400 000	8 400 000
10 827 692	-	2 406 154	8 421 538	3 609 231	4 812 308
38 975 890	-	-	38 975 890	38 975 890	-
16 696 188	-	2 087 022	14 609 165	10 435 121	4 174 044
14 470 588	-	1 929 412	12 541 176	8 682 352	3 858 824
127 934 924	-	19 019 229	108 915 694	80 177 667	28 738 027
364 041 342	-	34 388 315	329 653 026	232 726 029	96 926 997

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>					
CIL 2017/2	16 200 000	Annuellement (2019-2023)	3 240 000	-	-
CIL 2018/1	15 000 000	Annuellement (2020-2024)	6 000 000	-	3 000 000
CIL 2020/1	15 000 000	Semestriellement (2020-2025)	7 500 000	-	3 000 000
CIL 2023/1	30 000 000	Annuellement (2023-2027)	-	30 000 000	6 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			16 740 000	30 000 000	12 000 000
<u>CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING</u>					
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>					
Certificats de dépôt			1 500 000	-	-
<u>Sous-total</u>			1 500 000	-	-
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>					
Certificats EL BARAKA BANK			60 000 000	-	3 333 333
<u>Sous-total</u>			60 000 000	-	3 333 333
<u>Total des CERTIFICATS DE DEPOT & DES CERTIFICATS DE LEASING</u>			61 500 000	-	3 333 333
<u>TOTAL GENERAL</u>			442 281 342	30 000 000	112 260 330

Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
			Soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
3 240 000	-	3 240 000	-	-	-
6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
7 500 000	-	1 500 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
16 740 000	30 000 000	7 740 000	39 000 000	27 000 000	12 000 000
1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
60 000 000	-	1 666 667	58 333 333	55 000 000	3 333 333
60 000 000	-	1 666 667	58 333 333	55 000 000	3 333 333
61 500 000	-	3 166 667	58 333 333	55 000 000	3 333 333
442 281 342	30 000 000	45 294 982	426 986 359	314 726 029	112 260 330

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	266 401	321 838	245 271
- Factures non parvenues	67 760	67 760	67 760
<u>Sous total</u>	<u>334 161</u>	<u>389 598</u>	<u>313 031</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	7 480 325	8 743 790	1 662 562
- Effets à payer	70 245 659	59 485 498	55 356 249
- Retenues de garanties et assurances décénales	8 393	1 292	1 292
<u>Sous total</u>	<u>77 734 377</u>	<u>68 230 580</u>	<u>57 020 103</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>78 068 539</u>	<u>68 620 179</u>	<u>57 333 134</u>

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
		(*)	
- Personnel, rémunérations dues	31 494	7 115	5 714
- Avance sur cessions de titre immobilisés	2 139 444	1 027 674	1 321 674
- Personnel, provisions pour congés payés	602 489	528 968	614 237
- Personnel, oppositions sur salaires	-	236	-
- Personnel, autres charges à payer	489 879	545 501	705 931
- Etat, retenues sur salaires	106 650	74 497	74 367
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	1 161 134	535 401	485 757
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	96 049	15 280	13 875
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	11 800	5 000	19 250
- Etat, TVA à payer	-	-	1 201 663
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 26)	816 547	1 578 058	1 471 358
- Etat, Contribution sociale de solidarité (Voir note 26)	271 685	77 745	590 959
- Etat, autres impôts et taxes à payer	33 167	22 253	26 989
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	18 075	15 869	18 427
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	44 111	43 975	43 975
- CNSS	438 131	363 321	322 613
- CAVIS	58 211	40 685	59 658
- CNAM	32 260	25 650	26 607
- Assurance Groupe	41 659	40 813	42 282
- Assurance Vie	6 344	6 344	6 344
- Autres comptes créditeurs	130 521	702 513	114 959
- Ristourne à rembourser	-	25 778	610
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	125 129	110 512	127 839
- Prestataires Recouvrement	280 551	283 089	287 515
- Prestataires Assurances	978 026	848 168	819 149
- Comptes d'attente	-	173 307	-
- Diverses Charges à payer	774 800	1 168 019	716 474
- Autres produits constatés d'avance	102 223	10 533	63 650
- Provisions pour divers risques	1 670 000	1 500 000	1 670 000
<u>Total</u>	<u>10 460 380</u>	<u>9 776 303</u>	<u>10 851 874</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.4)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Capital social	(A)	35 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		44 732 730	42 805 710	42 805 710
- Réserves pour fonds social	(C)	4 734 951	4 255 354	4 053 747
- Actions propres	(D)	(3 040 964)	(3 495 588)	(3 495 588)
- Complément d'apport		151 275	7 396	7 396
- Résultats reportés		23 224 641	28 978 138	28 978 138
Total des capitaux propres avant résultat de la période		<u>107 302 633</u>	<u>100 051 010</u>	<u>99 849 403</u>
Résultat de l'exercice (1)		11 327 157	10 500 847	17 533 524
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	<u>118 629 790</u>	<u>110 551 857</u>	<u>117 382 926</u>
Nombre d'actions (2)		6 710 558	6 770 033	6 770 067
Résultat par action (1) / (2)	(F)	1,688	1,551	2,590

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 10.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 DT à la création de 2.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 Juin 2023, à 35.000.000 DT composé de 7.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 7 juillet 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2022. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2022	229 900	3 495 588
Vente de l'exercice	(29 900)	(454 624)
Augmentation de capital	80 000	-
Solde au 30 Juin 2023	280 000	3 040 964

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 Juin 2023, 4,17% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'Administration du 16 mai 2017 lorsque la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Ainsi, cette opération n'a pas d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

AU 30 JUI 2023

(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	25 000 000	2 500 000	38 087 545	3 608 663	28 264 391	6 967	(3 497 108)	15 195 102	109 165 559
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 Avril 2022			(3 385 835)		3 385 835				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 Avril 2022			8 104 000	700 000	6 391 102			(15 195 102)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021					(9 500 000)				(9 500 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					436 810				436 810
Cession d'actions propres						430	1 520		1 950
Prélèvements sur fonds social				(53 309)					(53 309)
Résultat de la période close le 30 Juin 2022								10 500 847	10 500 847
Solde au 30 Juin 2022	25 000 000	2 500 000	42 805 710	4 255 354	28 978 138	7 396	(3 495 588)	10 500 847	110 551 857
Reprise résultat de la période close le 30 juin 2022								(10 500 847)	(10 500 847)
Rachat d'actions propres									-
Prélèvements sur fonds social				(201 607)					(201 607)
Résultat net de l'exercice 2022								17 533 524	17 533 524
Solde au 31 décembre 2022	25 000 000	2 500 000	42 805 710	4 053 747	28 978 138	7 396	(3 495 588)	17 533 524	117 382 926
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 Avril 2023			(9 153 480)		9 153 480				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 Avril 2023			11 080 500	800 000	5 653 024			(17 533 524)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 18 Avril 2023	10 000 000				(10 000 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022					(11 000 000)				(11 000 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					440 000				440 000
Cession d'actions propres						143 879	454 624		598 503
Prélèvements sur fonds social				(118 796)					(118 796)
Résultat de la période close le 30 Juin 2023								11 327 157	11 327 157
Solde au 30 Juin 2023	35 000 000	2 500 000	44 732 730	4 734 951	23 224 641	151 275	(3 040 964)	11 327 157	118 629 790

NOTE 15 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

Les intérêts et produits assimilés de leasing se présentent ainsi :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Intérêts de leasing	36 970 240	36 057 579	70 670 654
- Intérêts de retard	1 429 793	1 408 417	3 274 217
- Frais d'ouverture des dossiers	121 835	144 165	273 362
- Frais de rejet	812 000	961 060	1 864 020
- Frais sur vente	58 600	54 600	98 600
- Frais sur encaissement de titres de crédits	129 190	149 701	289 745
- Autres	37 093	34 440	35 034
<u>Total</u>	<u>39 558 750</u>	<u>38 809 961</u>	<u>76 505 631</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	836 088	622 601	864 905
Intérêts de retard antérieurs	989 534	340 400	535 026
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(2 830 193)	(3 083 809)	(2 225 893)
Intérêts de retard	(1 010 254)	(698 743)	(646 499)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(2 014 825)</u>	<u>(2 819 551)</u>	<u>(1 472 461)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>37 543 925</u>	<u>35 990 410</u>	<u>75 033 170</u>

NOTE 16 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	1 154 339	1 252 995	2 167 257
- Intérêts des crédits des banques locales	11 586 693	9 300 892	18 565 618
- Intérêts des crédits des banques étrangères	5 067 498	6 748 025	12 690 916
- Intérêts des autres opérations de financement	2 767 099	1 381 170	4 322 114
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	505 304	610 781	1 164 764
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>21 080 934</u>	<u>19 293 863</u>	<u>38 910 668</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(140 382)	(204 881)	(429 939)
- Autres charges financières	5 357	16 000	26 285
- Pénalités	50	141	141
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(134 976)</u>	<u>(188 740)</u>	<u>(403 513)</u>
<u>Total général</u>	<u>20 945 958</u>	<u>19 105 122</u>	<u>38 507 155</u>

NOTE 17 : *PRODUITS DES PLACEMENTS*

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u> <u>2023</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Intérêts des comptes courants	7 748	7 717	15 578
- Plus values sur cession des titres immobilisés	1 979 966	211 347	1 072 888
- Dividendes	449 355	866 774	866 774
- Jetons de présence du portefeuille des titres immobilisés	-	1 875	1 875
- Plus values sur titres SICAV	25 269	31	62
- Plus values sur fonds gérés	629 322	680 982	1 303 659
- Intérêts des comptes CEA	115 252	161 553	290 613
- Intérêts sur chèques impayés	16 327	7 295	17 366
- Intérêts sur certificats de dépôt	1 483 056	1 564 090	2 127 613
- Retenues à la source libératoires	-	(20 971)	(58 032)
- Autres produits financiers	45 130	-	-
<u>Total</u>	<u>4 751 425</u>	<u>3 480 693</u>	<u>5 638 395</u>

NOTE 18 : *AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION*

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u> <u>2023</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Revenus des loyers des immeubles	155 973	42 784	94 998
- Ristournes assurances	3 236	23 944	67 163
<u>Total</u>	<u>159 209</u>	<u>66 727</u>	<u>162 160</u>

NOTE 19 : *CHARGES DE PERSONNEL*

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 Juin</u> <u>2023</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Salaires et complément de salaires	3 306 089	2 623 222	5 403 796
- Charges connexes aux salaires	104 966	96 482	275 584
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	557 482	480 603	1 036 365
- Autres charges sociales	84 263	223 990	585 390
<u>Total</u>	<u>4 052 800</u>	<u>3 424 297</u>	<u>7 301 136</u>

NOTE 20 : *DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS*

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin</u> <u>2023</u>	<u>30 Juin</u> <u>2022</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	6 062	5 212	13 425
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	220 303	243 313	505 512
<u>Total</u>	<u>226 365</u>	<u>248 526</u>	<u>518 937</u>

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Achat de matières et fournitures	147 395	161 142	328 552
<u>Total des achats</u>	<u>147 395</u>	<u>161 142</u>	<u>328 552</u>
- Sous-traitance générale	73 083	78 911	158 903
- Locations	97 227	81 579	175 033
- Entretien et réparations	215 876	183 982	408 794
- Primes d'assurances	27 414	29 162	58 469
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>413 601</u>	<u>373 634</u>	<u>801 199</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	458 842	296 782	732 180
- Publicités, publications et relations publiques	183 381	155 434	252 995
- Déplacements, missions et réceptions	40 221	41 667	59 521
- Frais postaux et de télécommunications	87 234	69 898	140 316
- Services bancaires et assimilés	70 987	72 887	144 039
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>840 664</u>	<u>636 668</u>	<u>1 329 051</u>
- Jetons de présence	96 000	60 000	120 000
- Rémunération du PCA	237 844	220 000	440 000
- Rémunération comité d'audit	24 000	15 000	30 000
- Rémunération comité des risques	24 000	15 000	30 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>381 844</u>	<u>310 000</u>	<u>620 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	95 548	80 711	168 443
- T.C.L	90 957	96 582	194 357
- Droits d'enregistrements et de timbres	3 818	12 078	78 256
- Autres impôts et taxes	4 218	4 930	9 990
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>194 540</u>	<u>194 302</u>	<u>451 045</u>
<u>Total général</u>	<u>1 978 045</u>	<u>1 675 745</u>	<u>3 529 848</u>

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 657 932	4 670 540	9 689 498
- Dotations aux provisions additionnelles	-	-	128 400
- Dotations aux provisions collectives	727 000	583 000	2 658 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 944 657)	(4 041 700)	(5 781 983)
- Créances radiées	-	3 672	4 023 590
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(3 619 760)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(403 830)
- Encaissement sur créances radiées	(32 459)	(21 620)	(48 482)
<u>Total</u>	<u>1 407 816</u>	<u>1 193 892</u>	<u>6 645 432</u>

NOTE 23 : DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	7 748	7 717	20 400
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	-	1 027 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	112 167	-
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	500 000	670 000
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participation	(140 000)	-	(445 000)
Total	<u>(132 252)</u>	<u>619 884</u>	<u>1 272 900</u>

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	179	3 496
- Apurement de comptes	157	29 043	233 391
- Autres gains sur éléments exceptionnels	204	112	204
Total	<u>361</u>	<u>29 333</u>	<u>237 091</u>

NOTE 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	26	26
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	105	1	6
Total	<u>105</u>	<u>27</u>	<u>32</u>

NOTE 26 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
Bénéfice comptable	13 976 082	13 299 670	23 295 377
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 657 932	4 670 540	9 817 898
- Dotations aux provisions collectives	398 228	583 611	2 658 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	7 748	7 717	20 400
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	-	1 027 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	112 167	-
- Dotations aux provisions pour risques divers	-	500 000	670 000
- Retenues à la source libératoires	-	20 971	58 032
- Reprises sur provisions fiscales 2019	-	-	2 146 395
- Reprises sur provisions fiscales 2020	-	-	129 804
- Reprises sur provisions fiscales 2021	-	-	9 334 384
- Diverses charges non déductibles	53 293	52 882	42 408
A déduire			
- Provisions fiscales 2019/2018 pour affaires en cours	-	-	1 365 468
- Reprises sur provisions comptables	-	-	10 245 115
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	140 000	-	445 000
- Plus value sur fonds gérés non imposable	174 000	-	81 800
- Intérêts sur certificat de dépôts ayant déjà subis la retenue à la source	-	104 854	290 159
- Dividendes	449 355	866 774	866 774
- Plus value sur cession d'actions cotées	1 785 797	-	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	17 544 132	18 275 929	35 905 882
Provisions pour créances douteuses 100%	5 657 932	4 670 540	9 817 898
Provisions collectives déductibles	-	-	233 512
<u>Bénéfice fiscal</u>	11 886 199	13 605 389	25 854 472
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :			
* Reste à investir	5 094 085	5 830 881	11 080 500
<u>Bénéfice imposable</u>	6 792 114	7 774 508	14 773 972
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 377 240	2 721 078	5 170 894
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	1 551 268	1 134 489	3 403 468
- Retenues à la source	9 425	8 530	296 068
<u>Impôt à payer</u>	816 547	1578 058	1471 358
<u>Contribution sociale de solidarité</u>	271 685	77 745	590 959

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	39 889 997	36 921 454	36 921 454
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(45 520 631)	(43 819 902)	(39 889 997)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 10	(5 389 765)	(7 599 272)	(7 599 272)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	6 894 730	10 796 668	5 389 765
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(5 075)	(5 075)	(5 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	5 075	5 075	5 075
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(3 072 762)	3 428 278	(3 019 601)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	3 254 649	(1 598 747)	3 072 762
- Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés en début de période	-	Note 5	160 188	(3 019 601)	3 428 278
- Intérêts à recevoir des contrats rééchelonnés en fin de période	+	Note 5	(975 328)	3 124 570	(160 188)
- TVA collectée	+		34 433 305	32 208 369	65 408 560
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(3 239 383)	(2 382 553)	(4 796 505)
- Remboursement principal	+	Note 5	134 564 599	128 709 349	264 294 566
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	39 558 750	38 809 961	76 505 631
- Autres produits d'exploitation	+		159 209	66 727	162 160
- Créances virées en pertes	-	Note 22	-	(3 672)	(4 023 590)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 22	32 459	21 620	48 482
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	-	-	1 107 106
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(1 391 351)	(1 202 486)	(4 012 092)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	2 973 118	11 937	11 937
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(26 723)	(57 913)	(2 973 118)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	34 250	1 406	3 059
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	14 334 303	9 264 643	23 955 397
<u>Encaissements recus des clients</u>			<u>216 673 614</u>	<u>203 680 839</u>	<u>413 834 795</u>

NOTE 28 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	57 020 103	55 672 165	55 672 165
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(77 734 377)	(68 230 580)	(57 020 103)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 9	-	(1 002)	(1 002)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 9	-	-	-
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	167 826 377	161 546 570	306 470 815
- TVA sur investissements	+		28 707 823	26 721 480	50 626 169
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	19 250	17 290	17 290
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(11 800)	(5 000)	(19 250)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>175 827 376</u>	<u>175 720 923</u>	<u>355 746 083</u>

NOTE 29 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(56 703)	(39 837)	(39 837)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	29 246	60 246	56 703
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	313 031	361 496	361 496
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(334 161)	(389 598)	(313 031)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 13	5 714	5 573	5 573
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 13	(31 494)	(7 115)	(5 714)
- Personnel, oppositions sur salaires en début de période	+	Note 13	-	-	-
- Personnel, oppositions sur salaires en fin de période	-	Note 13	-	(236)	-
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	614 237	528 968	528 968
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(602 489)	(528 968)	(614 237)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	705 931	699 163	699 163
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(489 879)	(545 501)	(705 931)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	74 367	37 716	37 716
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(106 650)	(74 497)	(74 367)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	485 757	497 106	497 106
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(1 161 134)	(535 401)	(485 757)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	322 613	253 104	253 104
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(438 131)	(363 321)	(322 613)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	59 658	27 409	27 409
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(58 211)	(40 685)	(59 658)
- CNAM en début de période	+	Note 13	26 607	20 873	20 873
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(32 260)	(25 650)	(26 607)
- Assurances groupe et vie en début de période	+	Note 13	48 626	46 826	46 826
- Assurances groupe et vie en fin de période	-	Note 13	(48 003)	(47 157)	(48 626)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	127 839	110 512	110 512
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(125 129)	(110 512)	(127 839)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	716 474	1 033 921	1 033 921
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(774 800)	(1 168 019)	(716 474)
- TVA, payée sur biens et services	+		376 391	374 174	732 207
- Charges de personnel	+	Note 19	4 052 800	3 424 297	7 301 136
- Autres charges d'exploitation	+	Note 21	1 978 045	1 675 745	3 529 848
- Impôts et taxes	-	Note 21	(194 540)	(194 302)	(451 045)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>5 483 751</u>	<u>5 086 331</u>	<u>11 250 826</u>

NOTE 30 : INTERETS PAYES

			30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	267 562	164 369	388 718
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(25 813)	(260 277)	(260 277)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	4 120	21 780	25 813
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	13 875	41 271	41 271
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(96 049)	(15 280)	(13 875)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	866 986	1 903 062	1 903 062
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(315 613)	(425 224)	(866 986)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	4 023 885	3 921 904	3 921 904
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(12 163 625)	(8 958 558)	(4 023 885)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	3 341 051	4 096 832	4 096 832
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(2 657 579)	(3 783 255)	(3 341 051)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	839 996	19 672	19 672
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(1 703 760)	(1 182 268)	(839 996)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	20 945 958	19 105 122	38 507 155
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(505 304)	(610 781)	(1 164 764)
			12 835 690	14 038 372	38 393 592

Intérêts payés**NOTE 31 : IMPOTS PAYES**

			30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	1 471 358	821 442	821 442
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(816 547)	(1 578 058)	(1 471 358)
- Contribution sociale de solidarité en début de période	+	Note 13	590 959	324 125	324 125
- Contribution sociale de solidarité en fin de période	-	Note 13	(271 685)	(77 745)	(590 959)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	26 989	29 254	29 254
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(33 167)	(22 253)	(26 989)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	18 427	15 869	15 869
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(18 075)	(15 869)	(18 427)
- TVA payée	+		5 346 668	3 774 715	8 045 400
- Impôts et taxes	+	Note 21	194 540	194 302	451 045
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 26	2 377 240	2 721 078	5 170 894
- Contribution sociale de solidarité	+	Note 26	271 685	77 745	590 959
			9 158 394	6 264 604	13 341 257

Impôts payés

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+	Note 8	7 383 108	666 577	1 242 866
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>7 383 108</u>	<u>666 577</u>	<u>1 242 866</u>

NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	11 080 500	8 104 000	8 104 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>11 080 500</u>	<u>8 104 000</u>	<u>8 104 000</u>

NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	2 857 143	5 227 500	9 153 480
- Titres immobilisés liquidés au cours de l'exercice	+	Note 7	375 000	-	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 17	1 979 966	211 347	1 072 888
- Avances sur cession titres immobilisés en début de période	-	Note 13	(1 321 674)	(701 680)	(701 680)
- Avances sur cession titres immobilisés en fin de période	+	Note 13	2 139 444	1 027 674	1 321 674
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>6 029 879</u>	<u>5 764 841</u>	<u>10 846 362</u>

NOTE 35 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>30 Juin 2023</u>	<u>30 Juin 2022</u>	<u>31 Décembre 2022</u>
- Dividendes payés	+	Note 14	11 000 000	9 500 000	9 500 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 14	(440 000)	(436 810)	(436 810)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	43 975	43 857	43 857
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(44 111)	(43 975)	(43 975)
- Prélèvements sur fonds social	+	Note 14	118 796	53 309	254 916
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>10 678 660</u>	<u>9 116 381</u>	<u>9 317 988</u>

NOTE 36 : AUTRES FLUX LIÉS A L'EXPLOITATION

			30 Juin 2023	30 Juin 2022	31 Décembre 2022
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(224 900)	(1 532 530)	(1 820 930)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	1 167 756	1 423 320	1 567 178
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	1 198 207	507 190	507 190
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(1 247 232)	(1 334 688)	(1 198 207)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+	Note 9	69 764	126 278	126 278
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	-	Note 9	-	(23 723)	(69 764)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	63 548	81 462	81 462
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(260 249)	(157 314)	(63 548)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	466 524	443 901	443 901
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(840 636)	(443 020)	(466 524)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	Note 9	96 091	21 857	21 857
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	Note 9	(742 795)	(182 353)	(96 091)
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	Note 9	1 130 170	1 363 777	1 363 777
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	Note 9	(572 477)	(2 088 120)	(1 130 170)
- Ristourne à rembourser en début de période	-	Note 13	(610)	(99 381)	(99 381)
- Ristourne à rembourser en fin de période	+	Note 13	-	25 778	610
- Comptes d'attente passif en début de période	-	Note 13	-	(173 307)	(173 307)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	Note 13	-	173 307	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(490 280)	(763 517)	(763 517)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	507 072	1 081 602	490 280
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(819 149)	(853 505)	(853 505)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	978 026	848 168	819 149
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(63 650)	(107 070)	(107 070)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	102 223	10 533	63 650
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	2 771 459	3 269 346	4 565 508
- Autres gains ordinaires	+	Note 24	361	29 155	233 595
- Autres pertes ordinaires	-	Note 25	(105)	(1)	(6)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>			<u>3 289 117</u>	<u>1 647 143</u>	<u>3 442 415</u>

NOTE 37 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEE

• COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 99,96%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de certificats de dépôt ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

Frais de négociation :

La CIL a réalisé, au 30 juin 2023, des opérations de vente de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Elle a outre réalisé des opérations de vente d'actions cotés en bourse, et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 16.804 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égal montant.

Mandat de tenue du registre :

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 5.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, au 30 juin 2023, une charge d'égal montant.

Ainsi, le cumul des honoraires et commissions facturés par la CGI et relatifs au 30 juin 2023 s'élèvent à 21.804 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant du loyer au 30 juin 2023 est de 16.883 DT en HT.

• SOCIETE AGRO SERVICE :

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, dont les 2 cogérants et associés uniques sont salariés à la CIL et cette dernière a le pouvoir de gérer cette société, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins-value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 30 juin 2023, à 452.093 DT et a été totalement provisionné. Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits au 30 juin 2023, des intérêts pour un montant de 7.748 DT.

- **CIL SICAR**

1- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 824.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Ce fonds a été totalement liquidé en Mai 2023 à hauteur de D : 209.870.

2- Quatre conventions de gestion ont été conclues, le 29 Décembre 2016, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Ces conventions portent sur la gestion de quatre fonds pour respectivement 2.650.000 DT, 900.000 DT, 600.000 DT et 300.000 DT, soit une valeur globale de 4.450.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial de chaque fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par lesdits fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Lesdits fonds ont été totalement liquidés en Mai 2023 à hauteur de D : 165.130.

3- Une convention de gestion a été conclue, le 14 Mars 2018, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 2.770.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2023, s'élève à : 17.313 DT.

4- Une convention de gestion a été conclue, le 16 Juin 2019, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 3.140.582 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2023, s'élève à : 3.932 DT.

5- Une convention de gestion a été conclue, le 22 Juin 2020, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.455.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2023, s'élève à : 40.344 DT.

6- Une convention de gestion a été conclue, le 22 Juin 2021, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.830.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2023, s'élève à : 42.688 DT.

7- Une convention de gestion a été conclue, le 24 Juin 2022, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 8.104.000 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Suite à la signature d'un avenant en date du 11 Mai 2023, la commission de gestion et la commission de performance ont été ramenés à, respectivement, 1,25% et 10% et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Le montant des commissions supportées au 30 juin 2023, s'élève à : 50 650 DT.

8- Une convention de gestion a été conclue, le 19 Juin 2023, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 11.080.500 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1,25% du montant initial du fonds.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

9- La CIL a conclu un contrat de location avec la société « CIL SICAR » portant sur un bureau d'une superficie de 15 m², à partir du 1er janvier 2022, et moyennant le paiement d'un loyer annuel de 8.000 DT hors TVA payable trimestriellement et d'avance majoré de 5% l'an.

- **AUTRES PARTIES LIEES**

Engagements Leasing :

L'engagement global des créances de leasing de Monsieur Adel HAMIDA, conjoint du représentant de la SGF administrateur de la société, s'élève au 30 juin 2023 à 16.036 DT.

Certificats de dépôts :

1- La CIL a réalisé, en 2022, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme SOUKI SONIA, ayant des liens avec le DG Mr SOUK SALAH détaillée comme suit :

Date d'émission	Échéance	Montant	Taux	Charges de l'exercice
13/10/2022	11/01/2023	500 000	8%	1 185
Total		500 000		1 185

2- La CIL a réalisé, en 2022, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme SOUKI ALIA, ayant des liens avec le DG Mr SOUK SALAH détaillée comme suit :

Date d'émission	Échéance	Montant	Taux	Charges de l'exercice
22/11/2022	20/02/2023	500 000	9.25%	6 334
Total		500 000		6 334

1- La CIL a réalisé, en 2022, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme SOUKI AICHA, ayant des liens avec le DG Mr SOUK SALAH détaillée comme suit :

Date d'émission	Échéance	Montant	Taux	Charges de l'exercice
12/12/2022	12/03/2023	500 000	9.25%	8 817
Total		500 000		8 817

- **Les commissaires aux comptes :**

Engagements Leasing :

L'engagement global des créances de leasing de la société DMZ Immobilière, ayant des liens avec les associés de la société FINOR, s'élève au 30 juin 2023 à 17 370 DT.

- **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

- La charge supportée par la société au 30 juin 2023, au titre de la rémunération du Président du conseil d'administration de la CIL est de 237.844 DT.

Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels ainsi qu'une voiture de service.

- La charge supportée par la société au 30 juin 2023, au titre de la rémunération du Directeur Général de la CIL est de 233.520 DT.

Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels ainsi qu'une voiture de service.

NOTE 38 : *ENGAGEMENTS HORS BILAN*

A- ENGAGEMENTS DONNES :

A-1- Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2023 à 35.457.941 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5.3 Analyse et classification des créances sur la clientèle).

A-2- Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 88.014.626 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par la CIL sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2023.

A-3- Engagements sur titres

Les engagements sur titres s'élèvent au 30 juin 2023 à 1.000.000 DT et constituent des versements restant à effectuer sur titres immobilisés (voir note 8 Portefeuille d'investissement).

B- ENGAGEMENTS RECUS

B-1- Cautions Reçues

Les cautions reçues s'élèvent au 30 juin 2023 à 266.652.861 DT et constituent des cautions reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Garanties réelles reçues

Les garanties réelles reçues s'élèvent au 30 Juin 2023 à 20.493.671 DT et se rapportent aux hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-3- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2023 à 113.614.506 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5.1.1 Analyse par maturité).

C- ENGAGEMENTS RECIPROQUES

C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2023 à 52.491.500 DT et correspondent aux crédits obtenus auprès de diverses banques Tunisiennes et étrangères.

NOTE 39 : FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice 2022, la C.I.L a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa Au cours de l'exercice 2022, la C.I.L a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et ce, pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Un avis de redressement a été notifié à la société en Décembre 2022 et ayant pour effet de réclamer à la CIL un complément d'impôt de 2.863.823 DT dont 1.140.458 DT de pénalités et de dégager un crédit d'impôt sur les sociétés de 289.040 DT.

La société a formulé, dans les délais, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale.

Le dénouement de cette vérification est survenu en juillet 2023, sans recours juridictionnel et a abouti à la révision à la baisse du montant du redressement initialement réclamé et ce, à hauteur de 1.141.054 DT, dont 441.611 DT de pénalités de retard et à fixer le montant du crédit d'impôt sur les sociétés à 391.685 DT.

Conformément au rapport établi par l'administration fiscale et transmis à la société, une provision antérieure non déduites d'un montant de 138.733 DT sera récupérée conformément au principe de la correction symétrique des bilans, au cours des années ultérieures.

Ainsi au 30 juin 2023, le coût net de la vérification fiscale compte tenu de l'effet des récupérations d'impôt ultérieures, conformément au principe de la correction symétrique, s'élevant à 695.264 DT est correctement couvert par les provisions pour risques et charges, figurant parmi les autres passifs.

NOTE 40 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)**

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 657 881 KDT et un bénéfice net de 11 327 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2023, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2023

Les Commissaires aux Comptes

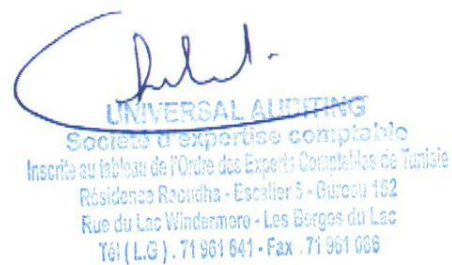
FINOR

Mustapha MEDHIOUB



Le groupement
Universal Auditing – CNBA UHY

Hilal OUALI



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Siège social : Immeuble TLF – centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray,

1082 Tunis Mahrajène

Tunisie Leasing et Factoring, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, **Cabinet M.S Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mr Jaouhar BEN ZID & Cabinet FINOR représenté par Mr Mustapha MEDHIOUB.**

BILAN

Arrêté au 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	12 429 320	7 128 336	7 590 211
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	717 540 731	699 374 186	677 055 627
Acheteurs factorés	5	192 758 041	149 683 748	169 890 887
Portefeuille titre commercial	6	381 347	44 243 592	59 226 129
Portefeuille d'investissements	7	64 213 800	60 230 540	59 282 678
Valeurs Immobilisés	8	9 631 836	10 421 654	9 904 609
Autres actifs	9	13 016 048	18 143 692	11 352 410
TOTAL DES ACTIFS		1 009 971 123	989 225 748	994 302 551
PASSIFS				
Concours bancaires	10	543 928	4 753 062	620 740
Emprunts et dettes rattachées	11	588 120 018	622 028 984	619 126 888
Dettes envers la clientèle	12	20 450 244	20 406 431	21 564 715
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	55 799 309	47 923 309	51 714 155
Fournisseurs et comptes rattachés	13	115 103 641	85 122 096	77 419 339
Autres passifs	14	38 038 948	29 518 217	35 167 284
TOTAL DES PASSIFS		818 056 088	809 752 099	805 613 121
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000
Réserves		42 977 679	47 606 025	47 675 143
Résultats reportés		82 514 289	74 245 861	74 245 861
Effet des modifications Comptables		-	(3 821 145)	(3 821 145)
Résultat de la période		12 423 067	7 442 908	16 589 571
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	191 915 035	179 473 649	188 689 430
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 009 971 123	989 225 748	994 302 551

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Au 30 JUIN 2023**

(Montants exprimés en dinars)

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
ENGAGEMENTS DONNES	196 037 870	211 259 895	148 329 991
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	49 725 475	45 627 075	32 823 117
Engagements données en faveur des banques	89 680 000	110 662 127	59 160 000
Engagements sur autres titres	37 665 788	35 252 175	36 948 793
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	18 966 607	19 718 518	19 398 081
ENGAGEMENTS RECUE	286 821 937	250 338 654	262 810 998
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	8 417 632	8 483 545	6 894 010
Intérêt à échoir sur contrats actifs	134 161 853	126 014 530	124 727 107
Garanties et engagements de financement reçu des banques	8 473 869	8 058 200	8 473 869
Autres garanties reçues	297 315	1 154 524	1 037 601
Garanties reçues des adhérents	135 471 268	106 627 855	121 678 411
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	97 567 000	67 000 000	128 057 249
Emprunts obtenus non encore encaissés	97 567 000	67 000 000	128 057 249

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	48 147 596	47 166 172	95 272 901
Revenu du factoring	17	12 089 305	8 070 440	18 306 968
Intérêts et charges assimilés	19	(28 281 020)	(29 056 329)	(58 888 038)
Commissions encourues	20	(17 474)	(11 098)	(28 334)
Produits des placements	21	5 698 691	6 470 536	10 478 286
Autres Produits d'exploitation	18	1 396 229	1 605 056	2 509 978
Produit net		39 033 327	34 244 777	67 651 761
Charges de personnel	22	(11 220 674)	(9 816 595)	(19 292 395)
Autres charges d'exploitation	23	(4 122 279)	(3 414 332)	(6 816 498)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(875 143)	(1 020 018)	(2 088 970)
Total des charges d'exploitation		(16 218 096)	(14 250 945)	(28 197 863)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		22 815 231	19 993 832	39 453 898
Reprises (Dotations) nettes de (aux) provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	1 799 150	(7 027 494)	(10 130 727)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(552 183)	(810 826)	(1 209 728)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(3 198 736)	(1 107 041)	(3 580 484)
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 863 462	11 048 471	24 532 959
Autres gains ordinaires	28	182 968	205 266	399 363
Autres pertes ordinaires	29	(481)	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 045 949	11 253 737	24 932 322
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	-
Impôt sur les bénéfices	30	(7 738 484)	(3 704 973)	(7 487 084)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		13 307 465	7 548 764	17 445 238
Eléments extraordinaires	30	(884 398)	(105 856)	(855 667)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 423 067	7 442 908	16 589 571
Résultat par action		1,150	0,689	1,536

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 30 juin 2023

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	281 755 708	273 576 567	560 944 469
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(234 746 176)	(186 416 764)	(397 775 013)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31S	199 170 804	143 733 841	339 449 580
Financement des adhérents	31S	(204 824 456)	(154 631 943)	(354 999 008)
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	52 230 507	24 600 000	64 550 015
Remboursements des crédits à court terme	33	(44 368 676)	(21 629 539)	(59 419 778)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	34	(15 960 576)	(13 185 846)	(25 723 022)
Intérêts payés	35	(35 167 228)	(38 361 404)	(59 777 846)
Impôts et taxes payés	36	(11 183 238)	(12 952 318)	(30 217 793)
Autres flux de trésorerie	37	65 217 274	25 690 853	20 604 808
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		52 123 943	40 423 447	57 636 412
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(795 207)	(1 134 695)	(1 574 182)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	193 054	45 800	163 956
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(6 100 000)	(2 200 000)	(2 335 275)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	666 700	500 000	1 560 938
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(6 035 453)	(2 788 895)	(2 184 563)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	42	(9 180 000)	(5 400 000)	(5 400 000)
Encaissements provenant des emprunts	11	107 604 750	111 100 000	194 100 000
Remboursements d'emprunts	11	(143 797 319)	(148 975 022)	(245 198 122)
Flux liés au financement à court terme	11	4 200 000	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(41 172 569)	(43 275 022)	(56 498 122)
Variation de trésorerie		4 915 921	(5 640 470)	(1 046 273)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	6 969 471	8 015 744	8 015 744
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	11 885 392	2 375 274	6 969 471

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1er janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)

<u>Apport net</u>	DT	5.320.975
-------------------	----	-----------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches : 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1er janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|---------------|
| • Eléments d'actifs apportés | 135 221 418 |
| • Passifs grevant les biens apportés | (109 962 625) |

<u>Apport net</u>	DT	25 258 793
-------------------	----	------------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social est porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinars divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 30 juin 2023 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2012-09 du 29 juin 2012, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2018-06 du 5 juin 2018, ainsi que la circulaire de la BCT n° 2023-02 du 24 février 2023.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing et factoring a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

- Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des Finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location. Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de Tunisie Leasing et Factoring :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Tunisie Leasing et Factoring vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.

- . Matériel spécifique (*) : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

(*) : Le conseil d'administration réuni le 30 mai 2023 a revu à la baisse la décote appliquée à la valeur du bien donné en leasing pour le matériel spécifique, en le ramenant de 60% à 40%.

Ce changement dans les estimations, a eu pour impact la constatation d'une dotation aux provisions en moins de 305.816 DT.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de douze mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

2-4-3-1 Méthodologie Activités de Leasing :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :

- Agences de voyage	- Location de voiture
- Agriculture	- Promotion Immobilière
- Agro-alimentaire	- Santé
- Autres industries	- Tourisme
- Autres Services	- Exportateur d'huile d'olive
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC
- Industries mécaniques et électriques	- Oléifacteurs

2- Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2016 à 2021(2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2023-02) TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMgi (N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n TMgi (N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3- Majoration des taux de migration historiques :

Groupe de contreparties	Δgi
- Agriculture	6,00%
- Industries mécaniques et électriques	4,50%
- Oléifacteurs	2,25%
- Industries agroalimentaires	2,25%
- Industries pharmaceutiques	1,00%
- Autres industries	4,00%
- BTP	5,00%
- Tourisme	9,00%
- Agences de voyage	7,75%
- Agence de location de voitures	7,50%
- Promotion immobilière	5,00%
- Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
- Commerce	2,00%
- Santé	1,00%
- Télécom et TIC	1,00%
- Autres services	3,25%

4- Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées. Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPgi = \frac{\text{Perte attendue sur risque additionnel}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

Méthodologie de calcul du taux de provisionnement des risques additionnels

Le taux de provisionnement minimum par secteur d'activité sera déterminé sur la base du taux de perte finale attendue par secteur. Cette étude se fera en deux temps :

- Calcul par produit de leasing (auto, équipement et immobilier) du taux de perte effective sur les créances historiques tombées en défaut (contentieux). Ce calcul se fait sur une base statistique pour les produits auto et équipement ligne par ligne pour l'immobilier (au regard du faible nombre des opérations tombées en défaut). Les productions retenues pour le calcul des taux de perte pour l'exercice 2022 sont celles des années 2011 à 2015 et qui sont arrivées à maturité.
- Calcul pour chaque secteur d'activité du taux de provisionnement qui correspond au taux de perte finale moyen attendu et qui tient compte de la répartition du risque additionnel par produit de leasing (auto, équipement et immobilier). Ce taux est obtenu par application des taux de perte par produit calculés dans le premier point ci-avant, pondérés par les engagements relatifs à chaque produit au sein du secteur d'activité.

5- Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = \text{Engagements 0 et 1 gi} \times (TMMgi + \Delta gi) \times TPMgi$$

6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

2-4-4 Provision Additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A = N - M + 1$ tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêt des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'application de ces dispositions à la situation au 30/06/2023 n'a pas donné lieu à la constatation d'aucune provision additionnelle

2-5 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent. En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le cout du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TLF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes:

1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :

• Agences de voyage	• Location de voiture
• Agriculture	• Promotion Immobilière
• Agro-alimentaire	• Santé
• Autres industries	• Tourisme
• Autres Services	• Exportateur d'huile d'olive
• Commerce	• Industries pharmaceutiques
• BTP	• Télécom & TIC
• Industries mécaniques et électriques	• Oléifacteurs

2- Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2016 à 2021 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2023-02) TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1}$$

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi

3- Majoration des taux de migration historiques :

Contrairement au métier du Leasing qui présente une maturité moyenne de ses emplois de 5 ans, l'affacturage présente une maturité moyenne de 115 jours.

Le principe des provisions à caractère général prévu au niveau de l'article 10 bis (nouveau) est de couvrir les risques latents sur les engagements courants (en vie). Au regard de la maturité des financements en factoring, les risques liés à ces financements se manifestent en bonne partie sur le même exercice et sont par conséquent couverts par les provisions affectées. D'ailleurs, l'activité d'affacturage n'a jamais eu recours aux mécanismes de report mis en place par la BCT en 2020 et 2021

Compte tenu de ce qui précède, la démarche de calcul des provisions collectives n'est pas applicable aux spécificités de l'activité d'affacturage et encore moins les taux de majoration prévus par l'annexe III de la circulaire 91-24 qui ne sont pas adaptés aux créances du factoring. Ceci dit, nous avons effectué les calculs sans appliquer des taux de majoration aux taux de migration sus-indiqués.

4- Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Ce taux a été calculé sur la période de 2016 – 2021 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2023-02) selon la formule suivante :

$$TP_{gi} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}$$

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5- Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements } 0 \text{ et } 1 \text{ } g_i \times TMM_{gi} \times TPM_{gi}$$

6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

2-6 Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Banques	12 350 218	6 955 728	7 526 822
- Caisses	79 102	172 608	63 389
<u>Total</u>	12 429 320	7 128 336	7 590 211

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Encours financiers	731 105 609	720 426 405	697 837 291
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	14 221 635	9 628 186	10 224 900
- Impayés	65 074 550	73 838 110	67 369 458
- Intérêts Constatés d'avance	(3 882 925)	(3 835 605)	(3 777 566)
<u>Total brut</u>	806 518 869	800 057 096	771 654 083
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(26 420 143)	(31 005 844)	(29 822 995)
- Provisions collectives	(10 147 033)	(10 152 033)	(9 927 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(36 885 688)	(41 516 311)	(38 629 805)
- Produits réservés	(15 525 274)	(18 008 722)	(16 218 623)
<u>Total des provisions</u>	(88 978 138)	(100 682 910)	(94 598 456)
<u>Soldes nets</u>	717 540 731	699 374 186	677 055 627

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Solde au début de période	668 312 163	714 712 620	714 712 620
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	232 473 193	170 453 368	340 537 487
- Relocations	4 871 884	1 968 532	3 082 000
<u>Retraits de la période</u>			
-Remboursement des créances échues	(183 527 752)	(180 887 630)	(360 208 618)
-Remboursement des créances anticipées	(12 330 683)	(13 270 874)	(26 167 789)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(557 485)	(65 466)	(630 822)
-Relocations	(3 664 104)	(1 701 938)	(2 108 869)
<u>Provisions de La période</u>			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(3 342 630)	(5 511 601)	(9 837 762)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(220 000)	(225 000)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	6 745 482	3 424 703	8 933 916
Solde en fin de période	708 760 068	688 896 714	668 312 163

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Agriculture	36 671 559	53 474 388	38 545 268
Bâtiments TP	61 078 832	58 512 006	58 767 283
Industrie			
Agro-alimentaire	42 623 415	33 328 067	40 993 668
Chimie	20 289 912	16 586 427	19 489 553
Energie	3	2	22 603
Textile	11 699 392	13 881 157	12 236 596
Mines	201 293	272 605	245 594
Autres industries	92 199 433	84 696 834	97 432 770
Tourisme			
Hôtellerie	1 775 655	1 613 127	1 142 709
Agences de voyage	9 074 760	5 705 106	6 921 716
Location de voiture	105 274 443	65 605 979	68 126 918
Autres Tourisme	8 949 785	14 120 118	9 285 887
Commerce et service			
Commerce	179 108 553	206 336 046	177 940 006
Transport	53 790 893	44 953 525	56 541 791
Audio-visuel	224 365	191 529	211 785
Professions libérales	43 236 453	45 488 728	43 620 331
Autres Services	79 128 498	85 288 947	76 537 713
Total	745 327 244	730 054 591	708 062 191

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Matériel de transport léger	338 681 636	287 266 918	295 247 737
Matériel de transport léger Utilitaire	127 135 333	125 910 407	123 618 412
Matériel de transport lourd	81 685 804	89 581 689	81 632 445
Matériel BTP	49 949 546	62 254 876	53 882 314
Equipement industriel	53 423 463	56 568 354	54 606 323
Equipement informatique	3 320 275	3 029 364	3 394 872
Autres	52 172 695	57 597 933	53 045 828
Sous total	706 368 752	682 209 541	665 427 931
Immeubles de bureaux	15 640 893	23 113 893	18 651 413
Immeubles industriels ou commerciaux	23 317 599	24 731 157	23 982 847
Total	745 327 244	730 054 591	708 062 191

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Paiements minimaux sur contrats actifs	830 205 387	798 671 941	782 143 682
A recevoir dans moins d'1an	344 715 884	339 520 805	329 958 094
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	479 824 686	449 543 526	447 637 497
A recevoir dans plus de 5 ans	5 664 817	9 607 610	4 548 091
Produits financiers non acquis	134 161 853	126 014 530	124 727 107
Encours contrats actifs (1)	696 043 534	672 657 411	657 416 575
Encours à recevoir dans moins d'1an	275 234 706	273 020 132	264 250 730
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	415 923 595	390 886 772	389 048 140
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	4 885 233	8 750 507	4 117 705
Créances en cours (2)	14 221 635	9 628 186	10 224 900
Créances échues (3)	7 332 035	19 062 660	11 696 098
Contrats suspendus (contentieux) (4)	27 730 040	28 706 334	28 724 618
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	745 327 244	730 054 591	708 062 191

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés : Clients ordinaires	17 529 814	23 145 890	16 862 926
	<u>17 529 814</u>	<u>23 145 890</u>	<u>16 862 926</u>
A déduire :			
- Provisions : Clients ordinaires	(1 421 362)	(3 275 487)	(1 299 237)
- Produits réservés (*)	(4 072 780)	(6 552 207)	(4 097 034)
	<u>12 035 672</u>	<u>13 318 196</u>	<u>11 466 655</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés : Clients litigieux	47 544 736	50 692 220	50 506 530
	<u>47 544 736</u>	<u>50 692 220</u>	<u>50 506 530</u>
A déduire :			
- Provisions : Clients litigieux	(35 464 326)	(38 240 824)	(37 330 567)
- Produits réservés : Clients litigieux	(11 452 494)	(11 456 515)	(12 121 588)
	<u>627 916</u>	<u>994 881</u>	<u>1 054 375</u>
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>12 663 588</u>	<u>14 313 077</u>	<u>12 521 030</u>

(*) Dont 3 298 631 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 30 juin 2023

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers Impayés	647 416 737	57 065 121	3 033 019	3 480 069	34 332 297	745 327 244
Avances et acomptes reçus (*)	4 075 124	10 462 266	1 319 650	922 283	48 295 227	65 074 550
Produits à recevoir	(9 959 781)	-	-	-	(2 140 995)	(12 100 776)
ENCOURS GLOBAL	641 532 080	67 527 387	4 352 669	4 402 352	80 486 529	798 301 018
ENGAGEMENTS HORS BILAN	49 508 694	216 781	-	-	19 438	49 744 913
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			0,51%	0,51%	9,61%	
			10,63%			
TOTAL ENGAGEMENTS	691 040 774	67 744 168	4 352 669	4 402 352	80 505 967	848 045 931
Produits réservés	-	-	295 937	275 344	11 655 362	12 226 643
Provisions affectées sur les impayés	-	-	321 504	557 683	36 006 501	36 885 688
Provisions affectées sur les encours	-	-	6 513	1 150 118	25 253 416	26 410 047
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	623 954	1 983 145	72 915 278	75 522 378
ENGAGEMENTS NETS	691 040 774	67 744 168	3 728 715	2 419 207	7 590 689	772 523 553
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			14,33%	45,05%	88,22%	
			82,63%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2023 à 10,63% contre 12,60% au juin 2022 et 11,71% à fin décembre 2022

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2023 à 82,63% contre 80,58% au 30 juin 2022 et 85,96% au 31 décembre 2022

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Comptes des acheteurs locaux	184 154 037	146 103 412	161 656 459
Comptes des acheteurs export	480 556	1 631 614	2 351 625
Comptes des acheteurs import	12 347 240	8 120 116	11 664 584
Sous total (A)	196 981 833	155 855 142	175 672 668
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(3 198 496)	(5 033 690)	(4 756 485)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 137 608)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	(188)	(96)	(188)
Montant net	192 758 041	149 683 748	169 890 887
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	18 494 959	14 626 741	16 187 068
Disponible locaux	12 247 733	12 353 624	9 325 001
Financement par B.O.	12 239 000	11 385 000	13 436 000
Disponible export	417 245	1 234 092	857 841
FDG comptes en devise	53 132	203 736	243 661
Compte import	12 347 240	8 120 116	11 664 584
Sous total (B)	55 799 309	47 923 309	51 714 155
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	141 182 524	107 931 833	123 958 513

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée Au 30 juin 2023 se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	137 274 662	669 140	26 423	-	3 196 485	141 166 710
Domestique sans recours	-	-	-	-	-	-
Export	15 813	-	-	-	1	15 814
ENCOURS ENGAGEMENTS	137 290 475	669 140	26 423	-	3 196 486	141 182 524
Engagements de financement donnés	5 738 801	68 215	-	-	-	5 807 016
Engagement sous forme de B.O.	12 239 000	-	-	-	-	12 239 000
Total Engagements hors bilan	17 977 801	68 215	-	-	-	18 046 016
Total Engagements par classe	155 268 276	737 355	26 423	-	3 196 486	159 228 540
Taux des engagements non performants (1)			-	-	-	
			2,02%			
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	2 012	-	3 196 485	3 198 497
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS AFFECTEES	-	-	2 012	-	3 196 485	3 198 497
TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES	1 025 108					1 025 108
Taux de couverture des engagements non performants (2)			7,61%	-	100,00%	
			99,24%			

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2023 à 2,02% contre 6,53% au 30 juin 2022 et 3,46% à fin décembre 2022,

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 30 juin 2023 à 99,24% contre 61,04% au 30 juin 2022 et 96,95% à fin décembre 2022

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
-Titres SICAV	208 015	57 589	16 830
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
-Certificat de dépôt	-	44 000 000	59 000 000
Total brut	846 735	44 696 309	59 655 550
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(465 388)	(452 717)	(429 421)
Total net	381 347	44 243 592	59 226 129

Les titres de placement s'analysent au 30 juin 2023 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net
-Tunisie Sicav	1 841	113,074	112,475	207 067	-	207 067
- Amen Sicav	9	105,375	105,333	948	-	948
-POULINA G H	8 640	7,422	8,056	69 600	5 470	64 130
-BH	4 714	13,475	14,658	69 100	5 581	63 519
-Les Ciments de Bizerte	43 480	1,051	11,500	500 020	454 337	45 683
Total				846 735	465 388	381 347

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Titres de participation	58 488 064	59 080 427	58 554 764
Titres immobilisés	9 348 410	3 848 410	3 848 410
Avances sur acquisitions de titres	13 875 465	13 875 465	13 875 465
Montant brut	81 711 939	76 804 302	76 278 639
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(17 021 399)	(16 097 022)	(16 852 551)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(476 740)	(476 740)	(143 410)
Montant net	64 213 800	60 230 540	59 282 678

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres de participation**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Solde au 31 décembre 2022	58 554 764	58 554 764
Additions de la période		
- TUNISIE LLD	100 000	
Réduction de capital		
- FCPR Tuninvest croissance	166 700	166 700
Solde au 30 juin 2023	58 488 064	58 721 464

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres immobilisés**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Solde au 31 décembre 2022	3 848 410	3 848 410
Additions de la période		
- Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2022"	6 000 000	6 000 000
Cessions de la période		
- Société SGTM	500 000	500 000
Solde au 30 juin 2023	9 348 410	10 348 410

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2023 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises liées</u>								
Tunisie LLD	29 952	100,000	5,131	153 698			2003/2010/2023	99,84%
Maghreb Leasing Algerie	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019	21,02%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		14 673 294	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		837 583	2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
Total Entreprises liées				45 871 538	-	15 510 877		
<u>Entreprises associées</u>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				660 894	-	-		
<u>Autres</u>								
Amen Santé	132 624	9,00	9,00	1 193 616		76 648	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
FCPR Tuninvest Croissance	19 209	100,00	100,00	1 920 900	-		2013	11,48%
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		572 241	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	49 411	40,19	40,19	1 985 741		861 633	2016/2022	7,00%
STLV	1	100,00	100,00	125			2019/2022	-
Total Autres				11 955 632	-	1 510 522		
Total Titres de participation				58 488 064	-	17 021 399		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2023

comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000		333 330	2018	10,10%
* Société TPAP	220 000	10,00	10,00	2 200 000			2022	1,80%
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2022"				6 000 000			2023	
				9 348 410	-	476 740		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES**TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES****Au 30 juin 2023**

(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	11731755	13 816	100 925	-	11846 496	10 963 343	278 645	-	11241988	604 508
Logiciels en cours		100 925	22 943	(100 925)	-	22 943	-	-	-	-	22 943
TOTAUX		11 832 680	36 759	-	-	11 869 439	10 963 343	278 645	-	11 241 988	627 451

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Terrain		2 197 320	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493	-	-	-	7 505 493	3 827 874	186 099	-	4 013 973	3 491 520
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	2 475 818	572 920	-	547 995	2 500 743	1 153 399	151 435	355 158	949 676	1 551 067
Mobilier de bureau	10%	971 326	23 631	-	-	994 957	782 152	20 240	-	802 392	192 565
Matériel informatique	33%	2 665 576	81 753	-	-	2 747 329	2 056 724	136 173	-	2 192 897	554 432
Installations générales	10%	3 673 685	80 144	-	-	3 753 829	2 633 797	102 551	-	2 736 348	1 017 481
TOTAUX		19 519 888	758 448	-	547 995	19 730 341	10 484 616	596 498	355 158	10 725 956	9 004 385

TOTAL VALEURS IMMOBILISEES	31 352 568	795 207	-	547 995	31 599 780	21 447 959	875 143	355 158	21 967 944	9 631 836
-----------------------------------	-------------------	----------------	----------	----------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------	-------------------	------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Frais d'émission des emprunts	1 925 194	2 169 159	1 915 120
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	148 219	195 092	60 245
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	126 290	906 263	113 062
- Prêts au personnel	1 687 034	2 188 234	2 041 708
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	309 709	342 098	309 709
- Dépôts et cautionnements versés	888 541	615 877	642 909
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	273 913	149 854	325 243
- Crédit de TVA	1 011 956	-	-
- Compte courant Tunisie LLD	23 843	23 842	4 748
- Compte courant MLA	-	772	-
- TLG Finance	77 762	77 762	77 762
- Adhérents, contrats résiliés	21 490	23 173	23 173
- Autres comptes débiteurs	1 996 734	2 116 156	3 098 661
- Produits à recevoir des tiers	4 218 792	5 399 887	1 593 895
- Effet à recevoir	2 226 638	4 362 902	3 119 969
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 713	195 713	195 713
- Compte d'attente	498 134	646 907	600 507
- Charges constatées d'avance	549 291	523 489	215 011
<u>Total brut</u>	16 179 253	19 937 180	14 337 435
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(168 244)	(170 760)	(168 244)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(37 544)	(27 076)	(37 544)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(276 078)	(101 097)	(89 317)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(21 490)	(23 173)	(23 173)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 621)	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(436 801)	(441 973)	(436 801)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(2 027 427)	(833 788)	(2 034 325)
<u>Total net</u>	13 016 048	18 143 692	11 352 410

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 30 juin 2023
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	8 653 356	572 286	9 225 642	6 738 236	562 212	7 300 448	1925 194
TOTAUX		8 653 356	572 286	9 225 642	6 738 236	562 212	7 300 448	1925 194

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Banques, découverts	543 928	4 753 062	620 740
<u>Total</u>	543 928	4 753 062	620 740

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Emprunts			
- Banques locales	148 176 392	168 499 716	155 739 094
- Banques étrangères	158 611 845	202 635 388	166 172 910
- Emprunts obligataires	213 680 560	198 749 360	234 749 360
- Crédit à court terme	21 607	-	1 059 776
- Ligne d'avance	48 100 000	38 100 000	39 200 000
- Certificat de dépôts	5 200 000	1 000 000	1 000 000
<u>Total emprunts</u>	573 790 404	608 984 464	597 921 140
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 423 098	1 759 097	2 213 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	4 554 754	5 973 241	5 134 666
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 399 896	5 312 182	13 895 873
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts	(48 134)	-	(38 534)
<u>Total dettes rattachées</u>	14 329 614	13 044 520	21 205 748
<u>Total</u>	588 120 018	622 028 984	619 126 888

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	24 333 333	10 000 000	6 066 667	28 266 666	17 000 000	11 266 666
ATB	4 833 333	-	1 000 000	3 833 333	1 833 333	2 000 000
AL BARAKA BANK	24 000 000	9 000 000	15 666 667	17 333 333	5 000 000	12 333 333
ABC	6 000 000	11 000 000	6 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTIJARI BANK	18 666 694	-	3 499 996	15 166 698	9 166 705	5 999 993
BIAT	38 333 335	-	5 611 111	32 722 224	21 500 000	11 222 224
BH	16 765 309	-	2 676 531	14 088 778	10 235 719	3 853 059
BT	5 140 735	-	1 975 152	3 165 583	504 190	2 661 393
CITI BANK	-	4 600 000	4 600 000	-	-	-
STB	4 250 000	-	1 500 000	2 750 000	1 250 000	1 500 000
BH FACTO	1 132 270	-	113 228	1 019 042	792 588	226 454
BTE FACTO	1 284 085	3 000 000	195 457	4 088 629	3 193 771	894 858
ATB FACTO	2 000 000	-	400 000	1 600 000	800 000	800 000
ALBARAKA FACTO	2 000 000	4 000 000	2 000 000	4 000 000	-	4 000 000
BT FACTO	7 000 000	3 000 000	857 895	9 142 106	7 110 525	2 031 581
Total emprunts Banques Locales	155 739 094	44 600 000	52 162 704	148 176 392	78 386 831	69 789 561
BEI	25 417 653	-	1 329 645	24 088 008	21 428 718	2 659 290
BIRD	9 382 460	-	830 119	8 552 341	6 999 999	1 552 342
BERD	23 043 429	-	5 760 858	17 282 571	5 760 859	11 521 712
B.A.D	70 768	-	70 768	-	-	-
SANAD	26 281 515	-	5 041 575	21 239 940	11 156 789	10 083 151
GGF	8 433 859	-	2 108 468	6 325 391	2 108 456	4 216 935
PROPARCO	26 101 667	-	5 220 333	20 881 334	10 440 668	10 440 666
FADES	5 967 797	-	497 315	5 470 482	4 475 849	994 633
SYMBIOTICS	10 592 512	23 004 750	3 530 484	30 066 778	23 004 750	7 062 028
BIO	30 881 250	-	6 176 250	24 705 000	12 352 500	12 352 500
Total emprunts Banques Etrangères	166 172 910	23 004 750	30 565 815	158 611 845	97 728 588	60 883 257
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	321 912 004	67 604 750	82 728 519	306 788 237	176 115 419	130 672 818
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
EMPRUNT OBLIGATAIRE	183 332 560	40 000 000	49 750 400	173 582 160	120 383 080	53 199 080
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB	51 416 800	-	11 318 400	40 098 400	24 780 000	15 318 400
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	234 749 360	40 000 000	61 068 800	213 680 560	145 163 080	68 517 480
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS-TF	1 000 000	18 200 000	14 000 000	5 200 000	-	5 200 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	1 000 000	18 200 000	14 000 000	5 200 000	-	5 200 000
TOTAL GENERAL	557 661 364	125 804 750	157 797 319	525 668 797	321 278 499	204 390 298

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Avances et acomptes reçus des clients	12 100 776	11 753 248	12 516 433
- Dépôts et cautionnements reçus	8 349 468	8 653 183	9 048 282
<u>Total</u>	20 450 244	20 406 431	21 564 715

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	332 505	502 592	478 919
- Factures non parvenues	1 309 508	1 328 978	1 055 904
<u>Sous total</u>	1 642 013	1 831 570	1 534 823
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	1 820 499	4 451 831	1 471 711
- Effets à payer	111 389 967	78 358 991	74 079 741
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	70 002	298 544	151 904
- Retenues de garantie	181 160	181 160	181 160
<u>Sous total</u>	113 461 628	83 290 526	75 884 516
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	115 103 641	85 122 096	77 419 339

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Personnel, remunerations dues	35 271	35 842	109 704
- Personnel, provisions pour congés payés	1 334 962	1 359 174	1 227 768
- Personnel, autres charges à payer	905 057	742 902	1 417 886
- Etat, retenues sur salaires	486 730	463 443	413 993
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	858 040	721 319	800 607
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	11 787	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices	5 582 847	2 063 502	3 582 486
- Etat, TVA à payer	-	1 401 847	909 778
- Etat, autres impôts et taxes à payer	944 221	39 186	908 297
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 440	26 440
- Avances sur titres immobilisés	792 115	392 115	792 115
- C.N.S.S	1 610 851	1 292 875	1 231 669
- Autres comptes créditeurs	4 697 256	3 827 532	4 659 243
- Compte Courant Stif	37 569	33 862	40 440
- Diverses charges à payer	316 129	556 515	509 916
- Produits constatés d'avance	866 286	1 777 776	1 872 055
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	1 238 735	986 735	1 367 735
- Autres provisions pour risques	18 294 652	13 797 152	15 297 152
Total	38 038 948	29 518 217	35 167 284

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Capital social	(A)	54 000 000	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale	(B)	5 400 000	5 400 000	5 400 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		10 982 184	6 482 184	6 482 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Subvention d'investissement	(D)	95 839	44 185	113 303
- Prime d'émission		11 851 862	21 031 862	21 031 862
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés		82 514 289	74 245 861	74 245 861
- Modification comptable		-	(3 821 145)	(3 821 145)
Total des capitaux propres avant résultat de la période		179 491 968	172 030 741	172 099 859
Résultat de la période		12 423 067	7 442 908	16 589 571
Total des capitaux propres avant affectation		191 915 035	179 473 649	188 689 430

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		12 423 067	7 442 908	16 589 571
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,150	0,689	1,536

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2023 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Subvention obtenue en vertu du contrat conclue avec SANAD portant sur l'assistance technique dans le cadre de la digitalisation des diverses activités de TLF.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 30 juin 2023

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	54 000 000	26 431 862	5 400 000	10 870 951	4 282 184	3 776 843		68 117 524	(3 821 145)	8 328 337	177 386 556
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2022			-					8 328 337		(8 328 337)	-
Réintégration prime d'émission		(5 400 000)						5 400 000			-
Dividendes versés sur le bénéfice								(5 400 000)			(5 400 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					2 200 000			(2 200 000)			-
Subvention d'investissement obtenue							141 958				141 958
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(28 655)				(28 655)
Résultat au 31 décembre 2022										16 589 571	16 589 571
Solde au 31 décembre 2022	54 000 000	21 031 862	5 400 000	10 870 951	6 482 184	3 776 843	113 303	74 245 861	(3 821 145)	16 589 571	188 689 430
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2023					-			16 589 571		(16 589 571)	-
Réintégration prime d'émission		(9 180 000)						9 180 000			-
Dividendes versés sur le bénéfice								(9 180 000)			(9 180 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					4 500 000			(4 500 000)			-
Modification comptable								(3 821 145)	3 821 145		
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(17 464)				(17 464)
Résultat au 30 juin 2023										12 423 067	12 423 067
Solde au 30 juin 2023	54 000 000	11 851 862	5 400 000	10 870 951	10 982 184	3 776 843	95 839	82 514 289	-	12 423 067	191 915 035

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
<u>Intérêts conventionnels</u>	46 338 530	45 896 172	91 348 080
<u>Intérêts intercalaires</u>	107 101	24 626	118 246
<u>Intérêts de retard</u>	1 329 329	1 742 008	3 050 646
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	47 774 960	47 662 806	94 516 972
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(4 453 077)	(1 026 183)	(4 454 834)
. Intérêts de retard	(3 158 884)	(1 026 082)	(5 737 763)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	3 595 693	1 039 400	6 607 123
. Intérêts de retard antérieurs	4 388 904	516 231	4 341 403
<u>Variation des produits réservés</u>	372 636	(496 634)	755 929
<u>Total des revenus de leasing</u>	48 147 596	47 166 172	95 272 901

NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Commission de factoring	2 983 098	2 365 258	5 188 029
Intérêts de financement	8 941 356	5 587 677	12 869 692
Autre commission de factoring	164 851	117 505	249 247
Total	12 089 305	8 070 440	18 306 968

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	319 910	410 343	666 545
- Commissions d'assurance	490 000	535 063	571 491
- Autres produits d'exploitation	586 319	659 650	1 271 942
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 396 229	1 605 056	2 509 978

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Intérêts des emprunts obligataires	11 015 346	10 615 202	21 551 231
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	9 296 672	7 329 155	16 983 729
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	7 224 350	10 153 704	18 742 990
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	562 212	843 677	1 470 659
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	28 098 580	28 941 738	58 748 609
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(45 743)	74 022	260 625
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	150 658	34 355	73 528
- Pénalités fiscales et sociales	12 860	-	232
- Pertes de change	6 785	5 602	15 999
- Gains de change	(969)	(1 628)	(256 455)
- Autres charges financières	58 849	2 240	45 500
<u>Total des autres charges financières</u>	182 440	114 591	139 429
<u>Total général</u>	28 281 020	29 056 329	58 888 038

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Commissions servies export	3 041	3 052	7 527
Commissions servies apporteurs	14 433	8 046	20 807
<u>Total</u>	17 474	11 098	28 334

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Produits des participations	4 603 174	4 403 773	4 628 202
- Produits des titres Immobilisés	77 900	65 800	66 390
- Revenus des autres créances immobilisées	1 013 373	1 995 727	4 653 422
- Revenus des valeurs mobilières de placement	4 244	5 236	6 778
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	-	-	1 123 494
<u>Total</u>	5 698 691	6 470 536	10 478 286

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Salaires et complément de Salaires	8 167 190	7 242 294	14 148 944
- Bonus	660 000	500 000	1 200 000
- Indemnités représentatives de frais	249 004	204 362	405 733
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 854 331	1 543 882	3 103 797
- Autres charges sociales	290 149	326 057	433 921
<u>Total</u>	11 220 674	9 816 595	19 292 395

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Achat de matières et fournitures	65 562	71 964	126 712
<u>Total des achats</u>	65 562	71 964	126 712
- Locations	114 704	110 884	215 393
- Charges locatives et de copropriété	81 623	99 504	221 705
- Entretien et réparations	338 395	265 449	550 800
- Primes d'assurances	77 446	93 348	175 684
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	540 970	226 735	668 160
<u>Total des services extérieurs</u>	1 153 138	795 920	1 831 742
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 243 382	978 541	1 859 196
- Publicités, publications, relations publiques	237 116	143 626	266 819
- Déplacements, missions et réceptions	419 604	351 117	664 903
- Frais postaux et de télécommunications	138 466	171 347	330 830
- Services bancaires et assimilés	261 648	332 783	552 695
- Transfert de charges (frais bancaires)	(14 172)	(12 351)	(26 650)
- Transfert de charges (frais de justice)	(2 419)	(891)	(2 750)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 283 625	1 964 172	3 645 043
- Rémunération du président du conseil d'administration	150 000	150 000	300 000
- Jetons de présence	38 880	38 880	77 760
- Autres charges d'exploitation	28 750	17 841	69 215
<u>Total des charges diverses</u>	217 630	206 721	446 975
- Impôts et taxes sur rémunérations	249 764	212 237	425 815
- T.C.L	140 261	131 821	266 360
- Droits d'enregistrement et de timbres	12 299	31 497	73 851
<u>Total des impôts et taxes</u>	402 324	375 555	766 026
<u>Total général</u>	4 122 279	3 414 332	6 816 498

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances (Leasing)	7 998 634	13 334 123	17 862 063
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	998 436	402 603	570 615
- Dotations aux provisions collectives (Leasing)	220 000	225 000	-
- Dotations aux provisions collectives (Factoring)	-	112 500	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(10 645 710)	(7 000 051)	(8 150 995)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(366 914)	(210 173)	(306 125)
- Créances abandonnées (Leasing)	20	191 492	193 164
- Pertes suite à la radiation de créances	5 010 116	-	8 333 060
- Reprises des agios réservés sur créances radiées (Leasing)	(320 713)	-	(537 536)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	(2 499 892)	-	(7 446 351)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Factoring)	(2 189 511)	-	(349 173)
- Encaissement sur créances radiées	(3 616)	(28 000)	(37 995)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	(1 799 150)	7 027 494	10 130 727

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	278 645	430 821	892 867
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	596 498	589 197	1 196 103
<u>Total</u>	875 143	1 020 018	2 088 970

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	168 848	327 424	1 082 953
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	35 967	25 078	20 479
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	333 330	333 330	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	(7 630)	(26 328)
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	14 038	132 624	132 624
<u>Total</u>	552 183	810 826	1 209 728

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	186 762	810 755	2 023 860
- Dotations aux provisions pour risques et charges	2 997 500	500 000	2 000 000
- Apurement des comptes d'actifs	23 055	-	1 158
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(8 581)	(8 478)	(30 046)
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	(195 236)	(414 488)
<u>Total</u>	3 198 736	1 107 041	3 580 484

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	217	198	11 522
- Quote-part de la subvention virée au compte de résultat	17 464	4 835	28 655
- Produits sur assistance technique MLA	160 000	153 453	307 606
- Autres produits	5 287	46 780	51 580
<u>Total</u>	182 968	205 266	399 363

NOTE 29 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	481	-	-
<u>Total</u>	481	-	-

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
Bénéfice comptable	21 045 949	11 253 737	24 932 322
<u>A réintégrer</u>			
- Dotations aux Provisions comptables	12 939 477	16 070 813	23 559 970
- Diverses charges non déductibles	147 801	180 047	452 168
- Provisions fiscales constituées en 2018/2017 pour affaires douteuses	-	-	15 948 000
<u>A déduire</u>			
- Reprises sur provisions comptables	8 581	202 134	444 534
- Dividendes	2 592 806	2 558 312	2 776 816
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2018/2017 pour affaires douteuses	-	-	15 948 000
Bénéfice fiscal avant provisions	31 531 840	24 744 151	45 723 110
Provisions pour créances douteuses	9 217 070	13 850 337	18 133 968
Provisions pour dépréciation de titres cotés	204 815	308 177	197 474
Bénéfice fiscal	22 109 955	10 585 637	27 391 668
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	-	-	6 000 000
Base imposable	22 109 955	10 585 637	21 391 668
Impôt sur les sociétés	7 738 484	3 704 973	7 487 084
- Report d'impôt début de période	-	(1 083 999)	(1 083 999)
- Acomptes provisionnels payés	(2 126 245)	-	(2 504 513)
- Retenues à la source	(29 392)	(557 473)	(316 086)
Impôt à payer (report)	5 582 847	2 063 502	3 582 486
Contribution sociale de solidarité des sociétés	884 398	105 856	855 667

NOTE 31 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	67 369 456	71 104 339	71 104 339
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(65 074 550)	(73 838 110)	(67 369 456)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(12 516 433)	(11 727 580)	(11 727 580)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	12 100 776	11 753 248	12 516 433
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(1 207 780)	(266 594)	(973 131)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(9 048 282)	(7 189 965)	(7 189 965)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	8 349 468	8 653 183	9 048 282
- Intérêts constatés d'avance en début de période	4&14	(3 778 163)	(4 005 279)	(4 005 279)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4&14	3 883 122	3 836 792	3 778 163
- TVA collectée		42 173 824	33 122 906	82 060 145
- Loyers encaissés	4.0&16	229 976 999	226 836 428	451 712 939
- Intérêts de retard	16	1 329 329	1 742 008	3 050 646
- Créances virées en Pertes	24	(5 010 136)	(191 492)	(8 526 223)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	557 485	65 466	630 822
- Remboursements anticipés	4.0	12 330 683	13 270 874	26 167 789
- Produits sur Cessions anticipées	18	319 910	410 343	666 545
<u>Encaissements reçus des clients</u>		281 755 708	273 576 567	560 944 469

NOTE 31 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	123 958 230	87 934 797	87 934 797
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(141 182 241)	(107 931 550)	(123 958 230)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(1 386 449)	(932 449)	(932 449)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	1 257 449	1 005 449	1 386 449
- Financement des adhérents (TND + €)		204 824 456	154 631 943	354 999 008
- Produits à recevoir en début de période	9	4 520	3 849	3 849
- Produits à recevoir en fin de période	9	(1 512)	(1 553)	(4 520)
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(1 871 458)	(1 216 399)	(1 216 399)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	866 089	1 776 589	1 871 458
- Revenus du factoring	17	12 089 305	8 070 440	18 306 968
- Récupération frais bancaires	23	14 172	12 351	26 650
- Récupération frais de justice	23	2 419	891	2 750
- TVA collectée Factoring		595 824	379 483	1 029 249
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>		199 170 804	143 733 841	339 449 580

NOTE 32 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	13	75 884 516	77 022 852	77 022 852
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(113 461 628)	(83 290 526)	(75 884 516)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(113 062)	(1 219 491)	(1 219 491)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	126 290	906 263	113 062
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	232 473 193	170 453 368	340 537 487
- TVA sur Investissements		39 836 867	22 544 298	57 205 619
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		234 746 176	186 416 764	397 775 013

NOTE 33 - FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	Début de période	Au 30 juin 2023		Fin de période
		Utilisations	Remboursements	
Crédit à court terme BTE	1 059 776	3 630 507	4 668 676	21 607
Ligne d'avance CITI BANK	26 200 000	44 600 000	33 200 000	37 600 000
Ligne d'avance UIB	13 000 000	4 000 000	6 500 000	10 500 000
	11	40 259 776	52 230 507	48 121 607
	-	40 259 776	52 230 507	48 121 607

NOTE 34 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	9	(60 245)	(168 754)	(168 754)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	9	148 219	195 092	60 245
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(325 243)	(156 922)	(156 922)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	273 913	149 854	325 243
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(215 011)	(294 727)	(294 727)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	549 291	523 489	215 011
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	1 534 823	1 676 921	1 676 921
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(1 642 013)	(1 831 570)	(1 534 823)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	109 704	34 352	34 352
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(35 271)	(35 842)	(109 704)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	1 227 768	1 329 075	1 329 075
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 334 962)	(1 359 174)	(1 227 768)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	1 417 886	1 189 467	1 189 467
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(905 057)	(742 902)	(1 417 886)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	413 993	336 965	336 965
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(486 730)	(463 443)	(413 993)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	800 607	607 729	607 729
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(858 040)	(721 319)	(800 607)
- C.N.S.S en début de période	14	1 231 669	879 506	879 506
- C.N.S.S en fin de période	14	(1 610 851)	(1 292 875)	(1 231 669)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	567 548	364 829	364 829
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(316 129)	(556 515)	(567 548)
- Compte courant STIF en début de période	14	(40 440)	(36 434)	36 434
- Compte courant STIF en fin de période	14	(37 569)	33 862	(40 440)
- Prêts au personnel en début de Période	9	(2 351 417)	(2 619 322)	(2 619 322)
- Prêts au personnel en fin de période	9	1 996 743	2 530 332	2 351 417
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(661 623)	(493 958)	(493 958)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	907 255	634 591	661 623
- TVA, payées sur biens et services		703 655	607 069	1 304 864
- Charges de personnel	22	11 220 674	9 816 595	19 348 656
- Autres charges d'exploitation	20&23	4 139 753	3 425 430	6 844 832
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(402 324)	(375 555)	(766 026)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		15 960 576	13 185 846	25 723 022

NOTE 35 - INTERETS PAYES

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(1 915 120)	(2 584 963)	(2 584 963)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	1 925 194	2 169 159	1 915 120
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts début de période	11	(38 534)	(34 355)	(34 355)
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts en fin de période	11	48 134	-	38 534
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	13 895 873	14 327 292	14 327 292
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(7 399 896)	(5 312 182)	(13 895 873)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	2 213 743	1 564 434	1 564 434
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(2 423 098)	(1 759 097)	(2 213 743)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	5 134 666	6 908 028	6 908 028
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(4 554 754)	(5 973 241)	(5 134 666)
- Charges financières	19	28 281 020	29 056 329	58 888 038
		35 167 228	38 361 404	59 777 846

Intérêts payés**NOTE 36 - IMPOTS ET TAXES PAYES**

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	3 582 486	(1 083 998)	(1 083 998)
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	(5 582 847)	(2 063 502)	(3 582 486)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	908 297	391 341	391 341
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(944 221)	(39 186)	(908 297)
- TVA à payer en début de période	14	909 778	2 595 210	2 595 210
- TVA à payer en fin de période	14	1 011 956	(1 401 847)	(909 778)
- TVA payées		2 272 583	10 367 916	24 607 024
- Impôts et taxes fournisseurs	23	402 324	375 555	766 026
- Impôts sur les bénéfices	30	8 622 882	3 810 829	8 342 751
		11 183 238	12 952 318	30 217 793

Impôts et taxes payés

NOTE 37 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	1 589 375	1 348 584	1 348 584
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(4 217 280)	(5 398 334)	(1 589 375)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	3 098 661	5 759 126	5 759 126
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(1 996 734)	(2 116 156)	(3 098 661)
- Compte courant TLG FINANCE en début de période	9	77 762	77 762	77 762
- Compte courant TLG FINANCE en fin de période	9	(77 762)	(77 762)	(77 762)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	4 748	4 748	4 748
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(23 843)	(23 842)	(4 748)
- Compte courant MLA en début de période	9	-	-	-
- Compte courant MLA en fin de période	9	-	(772)	-
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période	9	23 456	23 456	23 456
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	9	(21 773)	(23 456)	(23 456)
- Comptes d'attente en début de période	9	600 507	490 523	490 523
- Comptes d'attente en fin de période	9	(498 134)	(646 907)	(600 507)
- Placements en titres en début de période	6	59 655 550	63 160 259	63 160 259
- Placements en titres en fin de période	6	(846 735)	(44 696 309)	(59 655 550)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(4 657 872)	(4 142 953)	(4 142 953)
- Décaissement frais et taxes sur l'opération es actions MLA	14	-	(3 821 146)	(3 821 146)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	4 697 256	3 827 532	4 657 872
- Effet à recevoir en début de période	9	3 119 969	8 394 900	8 394 900
- Effet à recevoir en fin de période	9	(2 226 638)	(4 362 902)	(3 119 969)
- Subvention d'investissement en début de période	15	(113 303)	-	-
- Subvention d'investissement en fin de période	15	95 839	44 185	113 303
- Produits des placements	21	5 698 691	6 470 536	10 478 286
- Autres produits d'exploitation	18	1 076 319	1 194 713	1 843 433
- Autres gains ordinaires	28	182 751	205 068	387 841
- Autres pertes ordinaires	29	(23 536)	-	(1 158)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		65 217 274	25 690 853	20 604 808

NOTE 38 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	36 759	432 354	556 545
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	758 448	702 341	1 017 637
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		795 207	1 134 695	1 574 182

NOTE 39 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	192 837	45 602	152 434
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	28	217	198	11 522
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		193 054	45 800	163 956

NOTE 40 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Titres de participation libérés au cours de la période	7.0	100 000	-	135 275
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	7.0	6 000 000	2 200 000	2 200 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	(13 875 465)	(13 875 465)	(13 875 465)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	13 875 465	13 875 465	13 875 465
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		6 100 000	2 200 000	2 335 275

NOTE 41 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Titres de participations cédés au cours de la période	7.0	166 700	-	660 938
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	7.0	500 000	500 000	500 000
- Avances sur titres immobilisés en début de période	14	(792 115)	(392 115)	(392 115)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	14	792 115	392 115	792 115
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		666 700	500 000	1 560 938

NOTE 42 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Dividendes et tantièmes		9 180 000	5 400 000	5 400 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	26 440	26 440	26 440
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(26 440)	(26 440)	(26 440)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		9 180 000	5 400 000	5 400 000

NOTE 43 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30-juin 2023	30-juin 2022	31-déc. 2022
- Banques	3	12 350 218	6 955 728	7 526 822
- Caisses	3	79 102	172 608	63 389
- Banques, découverts	10	(543 928)	(4 753 062)	(620 740)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		11 885 392	2 375 274	6 969 471

NOTE 44 – LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Le tribunal de première instance de Tunis a émis son jugement dans l'affaire en date du 17 février 2021 et a annulé l'arrêté de taxation d'office.

A ce jour, l'administration fiscale n'a pas interjeté appel contre ce jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis.

3- Au cours de l'exercice 2022, TLF a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et ce, pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 Décembre 2021.

Un avis de redressement partiel a été notifié à la société au titre de l'exercice 2018 en décembre 2022 et ayant pour effet de réclamer à TLF un complément d'impôt de 438 KDT dont 287 KDT de pénalités et de ramener le crédit d'impôt sur les sociétés de 450 KDT à 207 KDT.

Un avis de redressement complémentaire a été notifié à la société au titre des exercices 2019-2020 et 2021 en juin 2023 et ayant pour effet de réclamer à TLF un complément d'impôt de 11 177 KDT dont 3 923 KDT de pénalités et de ramener le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2021 de 1 084 KDT à 2 780 KDT.

La société a formulé, dans les délais, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale.

Jusqu'à ce jour, l'administration fiscale n'a pas encore notifié sa position quant aux arguments présentés par la société.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

NOTE 45 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La rubrique engagements sur autres titres présente au 30-06-2023 un solde de 37 666 KDT correspond aux :

- Engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance pour un montant de 10 844 KDT.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

- Engagements pour l'acquisition de titres MLA pour un montant 26 822 KDT. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT

NOTE 46 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 août 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 47 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours du premier semestre 2023, TLF a mis en force 37 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,84 % du capital, pour une valeur totale de 9 510 KDT.

La marge brute réalisée au 30 juin 2023 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 612 KDT.

Au 30 juin 2023, l'encours financier s'élève à 18 700 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées durant le premier semestre de l'année 2023 s'élèvent à 75 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

TLF a conclu avec MLA, le 29 Août 2019, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €.

Un premier avenant a été signé le 1^{er} janvier 2021, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 107 580 € à partir de l'exercice 2020.

Un deuxième avenant a été signé le 1^{er} janvier 2022, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 90 640 € à partir de l'exercice 2021.

Les honoraires facturés par TLF au titre des années 2021 et 2022 s'élèvent respectivement à 296 et 308 KDT. Ces montants ne sont pas encore encaissés au 30 juin 2023.

Les produits à recevoir auprès MLA au titre du premier semestre 2023 relative à l'assistance technique s'élève à 160 KDT, ainsi que le solde total s'élève à 764 KDT.

AMEN BANK

Au 30 Juin 2023, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 5 020 KDT solde créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 28 267 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent 1 124 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing & Factoring au titre de premier semestre 2023 s'élève à 80 KDT (HT).

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de de l'exercice 2022 s'élève à 871 KDT.

Sté TLG Finance

TLF a accordé, au cours de l'année 2021, à sa filiale Sé TLG Finance, dans laquelle elle détient 33,90%, une avance en compte courant de 77 KDT.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créateur de 38 KDT au 30 juin 2023.

POULINA HOLDING

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder, par anticipation, ses participations dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT payable sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Au 30 Juin 2023, le montant des effets à recevoir s'élève à 2 227 KDT.

AMEN SICAR

Une convention de gestion a été conclue, le 17 mars 2023, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec elle des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT.

En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Leasing & Factoring

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 009 971 KDT et un bénéfice net de 12 423 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Tunisie Leasing & Factoring, comprenant le bilan au 30 juin 2023, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la note 44 « les contrôles fiscaux en cours » qui décrit le contrôle fiscal approfondi subi par la société Tunisie Leasing & Factoring, et portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, et sur la base des évolutions récentes, la société Tunisie Leasing & Factoring a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ce point.

Tunis, le 30 Août 2023

Les commissaires aux comptes

FINOR

Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

MUSTAPHA MEDHIOUB

JAOUHAR BEN ZID

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

SOCIETE ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La société ESSOUKNA publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Khaled THABET (C.K.T AUDIT & CONSEIL) & Mr Abderrazak GABSI (GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT).

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	14 528	14 528	14 528
Moins : amortissements		-12 952	-10 952	-11 952
		1 576	3 576	2 576
Immobilisations corporelles	3	1 683 584	1 747 541	1 749 492
Moins : amortissements		-1 175 207	-1 255 593	-1 305 034
		508 377	491 948	444 458
Immobilisations financières	4	8 030 603	8 347 262	8 174 875
Moins : provisions		-1 963 748	-1 714 764	-1 942 242
		6 066 855	6 632 498	6 232 633
Total des actifs immobilisés		6 576 808	7 128 022	6 679 667
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		6 576 808	7 128 022	6 679 667
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5	47 367 053	46 626 760	46 506 213
Moins : provisions		-97 031	-97 031	-97 031
		47 270 022	46 529 729	46 409 182
Clients et comptes rattachés	6	865 978	483 146	558 258
Moins : provisions		-194 408	-190 071	-194 408
		671 570	293 075	363 850
Autres actifs courants	7	2 111 716	2 124 497	1 711 973
Moins : provisions		-21 802	-22 501	-21 802
		2 089 914	2 101 996	1 690 171
Placements et autres actifs financiers	8	172 043	2 148 755	165 353
Moins : provisions		-	-	-
		172 043	2 148 755	165 353
Liquidités et équivalents de liquidités	9	83 275	968 532	1 361 219
Total des actifs courants		50 286 824	52 042 087	49 989 775
TOTAL DES ACTIFS		56 863 632	59 170 109	56 669 442

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		5 050 500	5 050 500	5 050 500
Primes d'émission		1 676 563	1 676 563	1 676 563
Réserves		25 348 191	25 899 909	25 875 329
Autres capitaux propres		39 915	39 915	39 915
Résultats reportés		568 543	-50 096	-50 096
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 683 712	32 616 791	32 592 211
Résultat net de l'exercice	10	-1 620 014	1 973 323	618 639
Total des capitaux propres avant affectation	11	31 063 698	34 590 114	33 210 850
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	12	11 662 562	11 565 159	9 349 694
Autres passifs financiers	13	398 894	434 982	396 145
Provisions	14	1 003 565	1 313 838	975 414
Total des passifs non courants		13 065 021	13 313 979	10 721 253
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	2 922 560	2 778 881	3 394 509
Autres passifs courants	16	3 785 739	1 599 436	1 917 485
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	6 026 614	6 887 699	7 425 345
Total des passifs courants		12 734 913	11 266 016	12 737 339
Total des passifs		25 799 934	24 579 995	23 458 592
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		56 863 632	59 170 109	56 669 442

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens immobiliers	18	1 702 630	12 569 475	17 449 129
Autres produits d'exploitation	19	16 400	15 000	31 942
Total des produits d'exploitation		1 719 030	12 584 475	17 481 071
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variations des stocks de produits finis et des en-cours	20	860 840	-3 320 420	-3 440 967
Achats de terrains	21	-	-2 630 696	-2 630 696
Achats d'études et de prestations de services	22	-71 609	-53 734	-198 340
Achats de matériels, équipements et travaux	23	-1 673 118	-1 971 921	-5 685 792
Charges de personnel	24	-1 312 753	-1 081 763	-2 219 744
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	25	-93 321	-149 760	-262 722
Autres charges d'exploitation	26	-303 705	-433 015	-799 018
Total des charges d'exploitation		-2 593 666	-9 641 309	-15 237 279
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-874 636	2 943 166	2 243 792
Charges financières nettes	27	-923 825	-827 082	-1 735 337
Produits des placements	28	16 668	84 477	80 091
Autres gains ordinaires	29	165 766	56 717	70 080
Autres pertes ordinaires		-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-1 616 027	2 257 278	658 626
Impôt sur les sociétés	31	-3 987	-283 955	-39 987
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 620 014	1 973 323	618 639

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net		-1 620 014	1 973 323	618 639
▪ Ajustements pour :				
- Amortissements & provisions		93 321	149 760	92 893
▪ Variations des :				
- Stocks		-860 840	3 320 420	3 440 967
- Clients		-307 720	651 071	575 959
- Autres actifs		-399 743	1 179 286	1 591 810
- Autres passifs financiers		2 749	96 864	96 751
- Fournisseurs et autres passifs		891 255	-5 155 607	-4 221 930
▪ Plus-values sur cessions d'immobilisations		-131 991	-	-
▪ Dividendes sur titres de participation		-16 668	-60 721	-79 179
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		-2 349 651	2 154 396	2 115 910
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		153 139	-	-
Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-127 732	-78 534	-80 485
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		224 600	32 273	-
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		-80 328	-	204 660
Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers		-	-	-28 067
Décaissements pour acquisition d'actifs financiers		-6 690	-2 011 469	-
Dividendes reçus		16 668	60 721	79 179
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		179 657	-1 997 009	175 287
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions		-	-	-
Encaissements provenant des emprunts		5 500 000	2 968 000	4 028 000
Remboursements d'emprunts		-4 585 862	-4 453 017	-7 229 560
Fonds social (variation)		-22 088	-23 660	-48 240
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		892 050	-1 508 677	-3 249 800
VARIATION DE TRÉSORERIE		-1 277 944	-1 351 290	-958 603
Trésorerie au début de l'exercice		1 361 219	2 319 822	2 319 822
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 & 17	83 275	968 532	1 361 219

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2023

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société ESSOUKNA, promoteur immobilier agréé, a été créée en novembre 1983, à l'initiative de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) et sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA). Il s'agit d'une société anonyme, au capital de 5 050 500 DT, dont les actions sont cotées en bourse depuis le 20 septembre 2006.

Elle a pour objet social :

- Le lotissement ou l'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat ;
- La construction ou la rénovation, en vue de la vente ou de la location d'immeubles, ensembles d'immeubles, de logements individuels ou groupés à usage professionnel, d'habitation, de commerce ou de bureaux, sur terrains acquis, aménagés ou à aménager et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

La Société ESSOUKNA a réalisé plusieurs projets pour le compte ou en commun avec d'autres sociétés du groupe immobilier de la BNA, dont notamment : Immobilière des Œillets, SIVIA, EL MADINA et SIMPAR.

La structure de son capital social se présente comme suit au 30 juin 2023 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
SIMPAN	3 516 863	3 516 863	69,63%
BEN HAMADI KAIS	205000	205000	4,06%
CTAMA	192 340	192 340	3,81%
GORGI MOHAMED IYADH	110 421	110 421	2,19%
KECHAOU CHEDLY	91 207	91 207	1,81%
CHAOUCH RIADH	66 330	66 330	1,31%
FCP OPTIMA	65 000	65 000	1,29%
FCP SÉCURITÉ	60 000	60 000	1,19%
A.COMAR	50 616	50 616	1,00%
Autres actionnaires	692723	692 723	13,71%
TOTAL	5 050 500	5 050 500	100%

La Société ESSOUKNA est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés et ses ventes de biens immobiliers (locaux à usage commercial ou d'habitation, terrains lotis ...) sont assujetties à la TVA (au taux de 19% ou 13% selon la catégorie de l'opération).

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ESSOUKNA ont été arrêtés au 30 juin 2023 conformément aux dispositions de la loi n°96-112, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la comptabilité, et des arrêtés du Ministre des Finances portant approbation des Normes Comptables Tunisiennes. Les méthodes et les principes comptables adoptés pour l'enregistrement des transactions et autres événements au cours de l'exercice 2023 ne comportent aucune dérogation significative par rapport aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Méthodes comptables appliquées

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 30 juin 2023 se résument comme suit :

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût, y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Société. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants (sans valeur résiduelle) :

Désignation	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Agencements, aménagements et installations des constructions	10%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels	33%

2.2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la Société ESSOUKNA). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

2.3. Stocks

➤ Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

➤ Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

➤ Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production, tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion, et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

À compter de l'exercice 2018 et suite à l'évolution de la conjoncture (un projet n'est plus commercialisable sur une période de trois ans), les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks finis sont comptabilisées en appliquant la procédure suivante :

Pour les projets achevés dont le procès-verbal de récolement a été obtenu depuis 5 ans et pour les lotissements dont la réception définitive par les autorités compétentes date de 5 ans, une mission d'expertise est confiée à un expert qualifié en vue d'évaluer le prix de vente du m² :

- a) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est supérieur au coût de revient comptable du m², aucune provision n'est à comptabiliser ;*
- b) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est inférieur au coût de revient comptable du m², une provision est à comptabiliser pour les locaux ou lots non promis à la vente à la date de l'arrêté de la situation comptable. Le montant de la provision est la différence entre la valeur de l'expertise et la valeur comptable.*

2.4. Provision pour garanties conférées aux clients

Une provision pour garanties conférées aux clients est constituée pour couvrir les dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés. Le montant de cette provision représente un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé, par catégorie de projets. Les taux de provisionnement appliqués par la Société se présentent comme suit :

	Taux de provisionnement
Projet El Mourouj V (HSC 57&58)	0,30%
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

2.5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente), sont comptabilisés comme étant des passifs financiers à la date de leur encaissement pour le montant remboursable, les intérêts non encore courus à la date de clôture étant comptabilisés dans un compte de régularisation actif (charges constatées d'avance).

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêt sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les intérêts non encore courus à la date de clôture et comptabilisés dans un compte de charges constatées d'avance ne répondent pas à la définition d'un actif telle qu'énoncée par le cadre conceptuel de la comptabilité et sont, par conséquent, déduits des soldes des emprunts (courants et non courants) au niveau du bilan.

La norme comptable NCT 13, relative aux Charges d'emprunt, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à immobilisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque :*

- a) Les dépenses relatives au bien ont été réalisées ;*
- b) Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et*
- c) Les charges d'emprunt sont encourues ».*

Les charges d'emprunt supportées par la Société sont incorporées dans le coût du stock dès l'acquisition du terrain, l'intention de la Société, détentrice du terrain, étant la réalisation d'un projet de promotion immobilière. À cet effet, les travaux administratifs et techniques sont entamés dès la concrétisation de l'achat du terrain à bâtir, et le délai moyen pour le commencement de la construction physique des biens immobiliers n'excède pas les deux ans.

À partir de l'exercice 2014, le fait générateur retenu pour la capitalisation des charges financières est soit la date de commencement des travaux administratifs et techniques par les propres moyens de la Société s'ils sont matérialisés par des pièces justificatives (ordre de déplacement, justificatif de la consultation sur registre foncier, bon de commande, lettre de consultation, etc.), soit la date de la première dépense matérialisée par une facture ou une quittance et comptabilisée dans le compte du projet, dont notamment les frais d'enregistrement du contrat d'acquisition du terrain. L'effet sur les exercices antérieurs est non significatif, d'où aucun retraitement n'a été opéré.

2.6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (L'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Pour être pris en compte en résultat, les contrats de vente doivent être signés par les deux parties et leurs montants doivent être payés intégralement, ou faire l'objet d'un accord de financement par un établissement de crédit spécialisé (banque, société de leasing, etc.).

2.7. Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale après leur départ en retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

2.8. Présentation de l'état des flux de trésorerie

À partir de l'exercice 2018, l'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ;
- Les intérêts reçus, générés par les placements à long et à court terme, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En Df)

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU	
	Soldes au	Entrées	Sorties	Soldes au	Soldes au	Entrées	Sorties	Soldes au	30/06/2023	31/12/2022
	31/12/2022	2023	2023	30/06/2023	31/12/2022	2023	2023	30/06/2023		
Logiciels	14 528	-	-	14 528	11 952	1 000	-	12 952	1 576	2 576
Total des immobilisations incorporelles	14 528	-	-	14 528	11 952	1 000	-	12 952	1 576	2 576
Terrains	162 500	-	-	162 500	-	-	-	-	162 500	162 500
Bâiments administratifs	350 780	-	-	350 780	350 780	-	-	350 780	-	-
Matériel de transport	530 322	127 732	-193 640	464 414	388 410	30 389	-172 492	246 307	218 107	141 912
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	428 624	-	-	428 624	339 233	6 206	-	345 439	83 185	89 391
Équipements de bureaux	107 226	-	-	107 226	98 424	1 093	-	99 517	7 709	8 802
Équipements informatiques	170 040	-	-	170 040	128 187	4 977	-	133 164	36 876	41 853
Total des immobilisations corporelles	1 749 492	127 732	-193 640	1 683 584	1 305 034	42 665	-172 492	1 175 207	508 377	444 458
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	1 764 020	127 732	-193 640	1 698 112	1 316 986	43 665	-172 492	1 188 159	509 953	447 034

Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Participations :	4 127 335	4 180 209	4 148 841
- Titres de participation	4 439 421	4 439 421	4 439 421
- Moins : Provisions	-312 086	-259 212	-290 580
Fonds gérés :	1 548 530	2 133 993	1 773 130
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	3 200 192	3 589 545	3 424 792
- Moins : Provisions	-1 651 662	-1 455 552	-1 651 662
Prêts au personnel	390 470	317 776	310 142
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	390 470	317 776	310 142
- Moins : Provisions	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	520	520	520
Total en DT	6 066 855	6 632 498	6 232 633

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Participation directe en %	Soldes au 30/06/2023		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe ESSOUKNA :			919 540	200 010	719 530
- Société ZIED	71 953	62,01%	719 530	-	719 530
- Société Immobilière des Œillets	40 002	22,22%	200 010	200 010	-
Sociétés hors Groupe ESSOUKNA :			3 519 881	112 076	3 407 805
- SOGEST	1	0,10%	10	10	-
- Société Immobilière et de Viabilisation (SIVIA)	3	0,01%	30	-	30
- SICAV BNA	110	0,01%	11 000	-	11 000
- SOIVM SICAF	45 714	11,43%	452 373	-	452 373
- SICAV AVENIR	110	0,01%	10 525	4 442	6 083
- BNA CAPITAUX	82	0,16%	8 200	-	8 200
- SICAR INVEST	59 000	5,90%	790 000	-	790 000
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	300	0,01%	30 000	-	30 000
- BTS	200	0,01%	2 000	-	2 000
- TUNIS RE	33 444	0,17%	237 553	25 184	212 369
- ELBENE INDUSTRIE	20 610	0,21%	82 440	82 440	-
- SODET SUD	17 862	8,29%	1 895 750	-	1 895 750
Total en DT			4 439 421	312 086	4 127 335

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE "SODET SUD"

En 2014, la Société ESSOUKNA a procédé à l'acquisition de 4 382 actions SODET SUD, société du groupe BNA, pour un montant de 547 750 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la Société ESSOUKNA a procédé à la souscription de 13 480 actions SODET SUD pour un montant global de 1 348 000 DT.

Après cette opération, la participation de la Société ESSOUKNA dans le capital de la SODET SUD remonte à 17 862 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,29%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 24,094 DT, soit une moins-value potentielle de 1 465 383 DT non comptabilisée par la Société ESSOUKNA.

En effet, un rapport d'évaluation de 12 lots de terrains à bâtir ou à lotir appartenant à la SODET SUD, établi le 30 juin 2022 par un expert externe au groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 40831 848 DT, contre une valeur comptable du stock de terrains au bilan arrêté au 31 décembre 2022 de 13 887 784 DT, soit une plus-value latente de 26 944 064 DT.

En conclusion, la Société ESSOUKNA, tout en s'alignant aux sociétés du groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés 30 juin 2023, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les montants des participations en fonds gérés par SICAR INVEST, société du groupe BNA, non encore recouverts au 30 juin 2023 se présentent comme suit :

Fonds gérés	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2022
Fonds géré n°4	158 580	158 580
Fonds géré n°8	172 455	172 455
Fonds géré n°15	587 210	587 210
Fonds géré n°22	2 281 947	2 506 547
Total en DT	3 200 192	3 424 792

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés aux titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices ; ils correspondent à la totalité du solde au 30 juin 2023, soit 3 200 192 DT.

Cependant, les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés totalisent 1 651 662 DT au 30 juin 2023 et représentent 52% de la valeur brute de ces actifs financiers. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST qui dispose des dossiers physiques des participations (dont notamment les derniers états financiers disponibles)

et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

Les produits (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par SICAR INVEST et se rapportant au semestre clos le 30 juin 2023, ont été comptabilisés sur la base d'un état communiqué par cette dernière à la Société ESSOUKNA dans le cadre de l'établissement de ses états financiers intermédiaires, pour les montants respectifs de 1170 DT et (26879) DT.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2023	Solde au 30 juin 2022	Solde au 31 décembre 2022
Terrains à bâtir :	20 642 657	11 868 009	20 402 201
- LOT M'HAMDIA	498 675	474 843	490 976
- LOT SOUKRA (école primaire)	93 177	93 177	93 177
- TERRAIN SOUSSE - TRANCHE 2	1 549 145	1 507 914	1 528 610
- LOTS HSC 1.5.3 LAC	-	3 539 052	-
- LOTS HSC 1.11.6 LAC	3 644 768	3 588 551	3 636 572
- LOT N° 23 NLE MEDINA	2 973 352	2 664 472	2 813 271
- LOTS MANOUBA	11 883 540	-	11 839 595
Travaux en cours :	10 424 927	21 190 465	8 566 343
- PROJET KAIROUAN	-	3 863 992	-
- PROJET MANOUBA	-	11 149 828	-
- LOTS 4&28 JARDINS D'EL MENZAH	10 424 927	6 176 645	8 566 343

Travaux terminés :	16 299 469	13 568 286	17 537 669
- RÉSIDENCE "ESSALEM" LOT HSC 55 EL MOUROUJ V	1 988	1 988	1 988
- RÉSIDENCE "ESSOUMBOULA EL JAMILA " LOTS HSC 57&58 EL MOUROUJ V	7 388	7 388	7 388
- RÉSIDENCE "LA TURQUOISE" LOT HSC 27 NASR II	33 105	33 105	33 105
- RÉSIDENCE LOTS S5-1&S5-2 HAMMAMET	98 689	98 689	98 689
- RÉSIDENCE "ESSAFA" LOT HSC 10 NASR II	20 548	20 548	20 548
- RÉSIDENCE "YOSRA" LOT C7 RAS TABIA	182 119	182 119	182 119
- RÉSIDENCE "MARWA" LOT SOUKRA TF 31 327	3 642 272	3 656 622	3 642 272
- RÉSIDENCE "PRESTIGE" LOT HC 5 BOUMHEL	-	-	-
- RÉSIDENCE "SALOUA" LOT EHC 45 EL MOUROUJ V	1 287	1 287	1 287
- LOTISSEMENT SOUSSE (TRANCHE 1)	7 336 358	7 367 531	7 367 531
- PROJET EHC 46 EL MOUROUJ V	231 460	298 078	298 078
- PROJET HC 28 EL MOUROUJ VI	-	115 626	-
- RÉSIDENCE "SAPHIR" LOT EHC 35 EL MOUROUJ VI	-	209 984	119 787
- RÉSIDENCE "L'ECLAT" LOT EHC 1 BOUMHEL	633 284	1 575 321	949 741
- COMPLEXE "IMAM SAHNOUN" KAIROUAN	4 110 971	-	4 815 136
Total brut en DT	47 367 053	46 626 760	46 506 213
Moins : Provisions	-97 031	-97 031	-97 031
- Travaux terminés (*)	-97 031	-97 031	-97 031
Total net en DT	47 270 022	46 529 729	46 409 182

(*) Des provisions pour dépréciation de certains locaux, faisant partie des résidences ESSALEM, ESSOUMBOULA EL JAMILA, LA TURQUOISE, HAMMAMET et ESSAFA, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés et connaissant une mévente depuis plusieurs exercices, ont été constituées pour 60% de leurs coûts de production historiques.

NOTE N°5-1 : STOCK DE TERRAINS À BÂTIR

Les acquisitions de lots de terrains aménagés (notamment auprès de l'AFH) sont généralement financés par des emprunts de fonds portant intérêts (contractés auprès de la BNA). Ces lots de terrains aménagés sont destinés à des futurs projets de promotion immobilière et pourraient être détenus quelques années avant d'être bâtis et commercialisés. La Société ESSOUKNA ne comptabilise pas en charges de l'exercice les coûts d'emprunt au fur et à mesure qu'ils sont encourus, mais les incorpore dans le coût du stock de terrains à bâtir dès le commencement des travaux administratifs et techniques (par les moyens propres ou par recours à des tiers), et ce, même en l'absence de travaux de construction.

La Société ESSOUKNA considère que la juste valeur de ces biens immobiliers couvre leur valeur comptable, y compris les coûts d'emprunt incorporés (en cas d'insuffisance, une provision pour dépréciation est constituée) et que le recouvrement de ces derniers sera assuré, avec les autres coûts de développement, par les revenus des futurs projets de promotion immobilière (ou de lotissement).

Rappelons que la Norme Comptable NCT 13, relative aux *Charges d'emprunt*, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à capitalisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque : a) les dépenses relatives au bien ont été réalisées ; b) les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et c) les charges d'emprunt sont encourues.* ».

Cette Norme ajoute dans son paragraphe 14 que « *Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, vont au-delà de la construction physique du bien concerné. Elles comprennent les travaux techniques et administratifs, préalables au commencement de la construction physique, tels que les activités associées à l'obtention d'autorisations préalablement au commencement de la construction physique. Toutefois, de telles activités ne comprennent pas le fait de détenir un bien lorsqu'il n'y a ni production ni développement modifiant la substance de ce bien. À titre d'exemple, les charges d'emprunt supportées pendant la phase de développement d'un terrain sont capitalisées dans la période au cours de laquelle les activités relatives à ce développement sont entreprises. Toutefois, les charges d'emprunt supportées lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'une activité de développement, n'ont pas qualité pour être capitalisées* ».

La Direction de la Société ESSOUKNA considère que les prescriptions de la Norme NCT 13 sont vérifiées pour tous les éléments de son stock de terrains à bâtir (ou à lotir) dont la valeur comptable cumulée, s'élevant à 20 642 657 DT au 30 juin 2023, inclut un montant de 1 976 827 DT de charges d'emprunt, dont 131 846 DT au titre du premier semestre de l'année 2023.

Le tableau ci-joint présente la situation comptable de chacun des terrains à bâtir (ou à lotir) au 30 juin 2023, et ce, à l'exception d'un terrain d'une valeur comptable de 93 177 DT destiné à la construction d'une école primaire et des lots de terrains sis à Manouba, d'une valeur comptable de 11 839 595 DT, viabilisés par la Société ESSOUKNA et destinés à des futurs projets de promotion immobilière.

ÉTAT DU STOCK DE TERRAINS À BATIR OU À LOTIR AU 30 JUIN 2023

<i>Désignation</i>	<i>Terrain 1.11.6 Lac</i>	<i>Terrain Nlle Medina</i>	<i>Terrain M'hamdia</i>	<i>Terrain Sousse Tranche 2</i>
Date d'acquisition du terrain	08/12/2014	15/03/2022	17/10/2007	21/11/2013
Coût d'achat du terrain	2 680 783	2 445 800	301 000	979 264
Droits d'enregistrement	163 969	174 730	18 189	58 798
Honoraires avocat	2 000	5 000	2 360	440
Droits d'enregistrement du contrat de prêt	4 536	5 166	-	1 760
Frais de topographie	885	1 400	896	-
Campagne géotechnique	3 731	6 480	-	65
Honoraires d'architecture	-	28 235	10 530	-
Frais de location trax	15 237	-	510	-
TNB	40 981	-	101 650	-
TVA à récupérer	-365 280	-	-	-
Coût hors charges financières (1)	2 546 841	2 666 811	435 135	1 040 327
Charges financières encourues avant 2023	1 097 927	174 695	63 541	508 818
Charges financières encourues au cours du premier semestre de l'année 2023	-	131 846	-	-
Charges financières incorporées (2)	1 097 927	306 541	63 541	508 818
% des charges financières (2)/(1)	43%	11%	13%	49%
Coût total du terrain au 30/06/2023	3 644 768	2 973 352	498 675	1 549 145

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2021
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	478 036	105 581	161 250
Clients - effets à recevoir (1)	83 605	77 565	92 660
Clients - chèques impayés (2)	304 337	300 000	304 330
Total brut en DT	865 978	483 146	558 250
Moins : Provisions	-194 408	-190 071	-194 400
Total net en DT	671 570	293 075	363 850

Suite 1 Note N° 6

1) Clients - effets à recevoir

Cette rubrique renferme des effets impayés pour un montant cumulé de 77 339 DT, concernant un client douteux. La Société ESSOUKNA a intenté une action en justice pour le recouvrement de cette créance impayée. Un jugement du tribunal de première instance a été prononcé en faveur de la Société en date du 04 février 2011 ; il condamne ce client douteux au paiement du principal de la créance, des intérêts de retard et des frais. Au 30 juin 2023, l'affaire est encore devant la cour d'appel. La Direction de la Société ESSOUKNA considère que le risque de non-recouvrement n'est pas élevé (malgré l'écoulement de plusieurs années), étant donné que ce client récalcitrant ne peut obtenir son titre de propriété individuel qu'après la signature d'un acte de précision avec la Société.

Au 30 juin 2023, une provision pour dépréciation a été constituée au titre des effets impayés pour un montant de 40 071 DT.

2) Clients - Chèques impayés

Il s'agit principalement d'un chèque impayé se rapportant à la vente d'un local à usage commercial conclue le 22 juin 2012. Le contrat de vente n'a pas été enregistré à la recette des finances ; il prévoit qu'une partie du prix (300 000 DT) soit payée au moyen d'un crédit à octroyer par la Société ESSOUKNA moyennant le consentement d'une hypothèque de premier rang à son profit. Ces conditions de vente n'ont pas été respectées, d'où le versement en banque par la Société ESSOUKNA du chèque retourné impayé (tiré par une ascendante de l'acquéreur). Une action en justice a été intentée pour la récupération du local vendu (livré au client en 2012) et perdue par la Société, devant le tribunal de première instance, le 16 novembre 2015. La Société a fait appel au jugement depuis le 29 décembre 2017 mais des reports d'audiences ont été décidés pour ajout du dossier original. Au 30 juin 2023, l'affaire est encore devant la cour d'appel.

Au 30 juin 2023, une provision pour dépréciation a été constituée au titre dudit chèque impayé pour un montant de 150 000 DT, représentant la moitié de sa valeur.

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Fournisseurs - comptes débiteurs :	279 410	161 096	81 629
- Entrepreneurs, avances et acomptes	252 133	57 034	54 852
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	27 277	104 062	26 777
Personnel - avances et acomptes	4 550	5 000	2 700
État - comptes débiteurs :	1 542 021	1 354 081	1 446 887
- Crédit d'IS	767 264	399 622	758 266
- TVA déductible ou à reporter	774 757	954 459	688 621
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	158 595	248 685	81 826
- SIMPAR	7 993	-	-
- SIVIA (*)	149 059	248 685	81 826
- EL MADINA	1 543	-	-
- IMMOBILIÈRE DES ŒILLETS	-	-	-
Charges constatées d'avance	6 853	17 309	4 487
Produits à recevoir (produits des fonds gérés ...)	41 657	284 811	24 669
Autres comptes débiteurs	78 630	53 515	69 775
Total brut en DT	2 111 716	2 124 497	1 711 973
Moins : Provisions	-21 802	-22 501	-21 802
Total net en DT	2 089 914	2 101 996	1 690 171

(*) Il s'agit principalement d'un montant déposé via la SIVIA à la Trésorerie Générale de Tunisie dans le cadre du litige en cours avec le fournisseur ECF.

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Placements monétaires	-	2 000 000	-
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an)	148 043	124 755	141 353
Placement fonds commun BNA Progrès	12 000	12 000	12 000
Placement fonds commun BNA Confiance	12 000	12 000	12 000
Total en DT	172 043	2 148 755	165 353

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Effets à l'encaissement	1 510	-	1 000 000
Chèques à l'encaissement	43 054	250 679	292
Banque Nationale Agricole (BNA)	38 570	717 380	359 942
BH Bank	57	195	129
Caisse	84	278	856
Total en DT	83 275	968 532	1 361 219

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Résultat de la période en dinars	-1 620 014	1 973 323	618 639
Nombre d'actions ordinaires en circulation	5 050 500	5 050 500	5 050 500
Résultat par action de valeur nominale un dinar	-0,321	0,391	0,122

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au au 31 décembre 2021	5 050 500	1 676 563	505 050	24 262 806	1 155 713	-	39 915	-50 096	32 640 451
<i>Affectation du résultat 2021 :</i>									
- Dotations en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-48 240	-	-	-	-48 240
Bénéfice 2022	-	-	-	-	-	-	-	618 639	618 639
Réinvest. exonéré devenu disponible	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2022	5 050 500	1 676 563	505 050	24 262 806	1 107 473	-	39 915	568 543	33 210 850
<i>Affectation du résultat 2022 :</i>									
- Dotations en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dividendes	-	-	-	-505 050	-	-	-	-	-505 050
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-22 088	-	-	-	-22 088
Résultat 2023 (semestriel)	-	-	-	-	-	-	-	-1 620 014	-1 620 014
Réinvest. exonéré devenu disponible	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2023	5 050 500	1 676 563	505 050	23 757 756	1 085 385	-	39 915	-1 051 471	31 063 698

(*) Bénéfices non répartis = résultat de la période + résultats reportés

NOTE N°11-1 : RÉSERVE POUR FONDS SOCIAL*(En DT)*

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Solde au 1^{er} janvier :	1 107 473	1 155 713	1 155 713
- Trésorerie	655 978	692 378	692 378
- Prêts au personnel	451 495	463 335	463 335
Ressources de la période :	7 962	8 741	16 271
- Quote-part du bénéfice de l'exercice précédent	-	-	-
- Intérêts des prêts au personnel	7 962	8 741	16 271
Emplois de la période :	30 050	32 401	64 692
- Restauration	13 806	14 112	34 522
- Aides au personnel (non remboursables)	14 452	16 275	22 315
- Bonifications d'intérêts	1 792	2 014	7 855
Solde à la fin de la période :	1 085 385	1 132 053	1 107 473
- Trésorerie	546 872	689 522	655 978
- Prêts au personnel	538 513	442 531	451 495

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour acquisition du terrain 4&28 JARD. D'EL MENZAH	766 667	1 533 333	1 150 000
- Crédit pour acquisition du terrain MANOUBA	2 250 000	3 775 000	3 265 000
- Crédit pour acquisition du terrain SOUSSE	1 202 895	1 830 493	1 516 694
- Crédit pour acquisition du terrain 23 NOUVELLE MEDINA	2 468 000	2 468 000	2 468 000
- Crédit pour construction EHC 1 BOUMHAL	-	958 333	-
- Crédit pour construction LOTS 4&28 JARD. D'EL MENZAH	4 125 000	-	-
- Crédit COVID-19	850 000	1 000 000	950 000
Total en DT	11 662 562	11 565 159	9 349 694

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (NON COURANTS)

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Cautionnements reçus	398 894	434 982	396 145
Total en DT	398 894	434 982	396 145

NOTE N°14 : PROVISIONS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Provisions pour frais de réparation (1)	180 006	257 081	171 763
Provision pour indemnités de départ à la retraite - IDR (2)	303 751	294 286	294 286
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (3)	121 415	124 420	124 500
Provisions pour risques fiscal et social (4)	273 182	335 106	259 654
Provision pour litige avec l'entreprise ECF (5)	94 185	217 919	94 185
Provisions pour autres litiges	31 026	85 026	31 026
Total en DT	1 003 565	1 313 838	975 414

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise).

Le montant de cette provision correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par catégorie de projets, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration. Les taux de provisionnement appliqués par la Société ESSOUKNA se présentent comme suit :

	Taux de provision
Projet El Mourouj V (HSC 57&58)	0,30%
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

Selon une Note de la Direction Générale, la reprise est effectuée trimestriellement comme suit :

- La provision est reprise pour 50% de son montant après huit trimestres suivant celui de sa constitution ; et
- Le reliquat est repris après douze trimestres suivant celui de la comptabilisation initiale de la provision.

2) Provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR)

À l'occasion de son départ en retraite, chaque salarié de la Société ESSOUKNA bénéficie d'une indemnité de 12 salaires. De ce fait, une provision pour IDR a été comptabilisée au 30 juin 2023 pour un montant de 303 751 DT qui a été estimé par la CTAMA en application des dispositions de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantage du personnel*, et en tenant compte du contrat d'assurance conclu entre les deux parties, tel qu'amendé le 31 décembre 2021 pour prendre en considération l'amélioration du régime des IDR approuvée par le Conseil d'Administration. Cette estimation a été faite, au 31 décembre 2022, sur la base d'un taux d'augmentation des salaires de 5% par an, d'un turn-over de 3% et de charges sociales de 23,07%. Elle n'a pas été révisée au 30 juin 2023 et le montant de la prime d'assurance CTAMA relative au premier semestre de l'exercice 2023 a été comptabilisée en charges.

3) Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la Société ESSOUKNA pour la détermination de la provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post-retraite) se présentent comme suit :

- une prime d'assurance groupe annuelle moyenne de 686 DT par retraité ;
- un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 8% ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

4) Provisions pour risques fiscal et social

- Courant l'exercice 2015, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2011-2014 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise. Une notification des résultats de cette vérification fiscale approfondie a été adressée à la Société le 19 novembre 2015, ayant pour effet d'ajuster à la hausse le crédit de TVA d'un montant de 267 316 DT, de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes à payer de 605 545 DT, dont 144 823 DT de pénalités, et d'ajuster à la baisse l'excédent d'impôt sur les sociétés d'un montant de 62 748 DT. Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la Société a formulé son opposition quant aux résultats de cette vérification fiscale approfondie, une première fois le 30 décembre 2015 et une deuxième fois le 13 juin 2016 suite à la réponse de l'administration fiscale parvenue à la Société le 1^{er} juin 2016. En l'absence d'accord entre la Société et l'administration fiscale sur les résultats définitifs de ladite vérification fiscale approfondie, un arrêté de taxation d'office a été établi et adressé à la Société le 26 décembre 2019 ; il confirme la totalité des chefs de redressement et des ajustements de la situation fiscale au titre de la période 2011-2014, tels que notifiés à la Société le 19 novembre 2015 et décrits ci-dessus.

Au 30 juin 2023, une provision pour redressement fiscal a été constituée pour un montant de 128 077 DT, et ce, pour la meilleure estimation du risque fiscal encouru. En outre, un complément de provision pour risques et charges a été comptabilisé pour un montant de 30267 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par la vérification fiscale approfondie (pour les mêmes chefs de redressement).

- Courant l'exercice 2018, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification sociale approfondie couvrant la période 2015-2017 au titre des salaires déclarés et qui a abouti au paiement à la CNSS de cotisations complémentaires et de pénalités de retard. Au 30 juin 2023, un complément de provision pour risques et charges a été comptabilisé pour un montant de 96665 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par ladite vérification sociale approfondie.

5) Provision pour litige avec l'entreprise ECF

Le Groupement Immobilier (dont la Société ESSOUKNA fait partie) est actuellement en litige avec l'entreprise ECF qui réclame en justice diverses indemnisations pour empêchement des travaux de construction relatifs au Projet El Bosten 8 (lot Soukra III) et pour augmentation des prix des matériaux de construction. Dans ce cadre, l'entreprise ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 9 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958 877 DT. Il s'ensuit que la Société ESSOUKNA serait, éventuellement, appelée à payer sa quote-part s'élevant à 191 775 DT (20%). Une action en justice a été engagée par la SIVIA (chef de file) en vue d'enlever cette opposition conservatoire et de libérer le titre foncier afin de faciliter la vente des biens immobiliers restants.

Le 6 juillet 2017, un jugement du Tribunal de Première Instance de Tunis a été prononcé en faveur de l'entreprise ECF, condamnant le Groupement Immobilier à payer un montant de 939 535 DT. Le 27 février 2019, la Cour d'Appel de Tunis a condamné le Groupement Immobilier à payer, en faveur de l'entreprise ECF, un montant supplémentaire de 539 206 DT (391 999 DT au titre de la somme des retenues de garantie et 147 207 DT au titre des pénalités de retard calculées à partir de décembre 2014). Ainsi, il est plus probable qu'improbable que la Société ESSOUKNA sera tenue de payer sa quote-part s'élevant à 295 748 DT. De ce fait, une provision pour litige a été comptabilisée jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant de 217 919 DT, déduction faite des montants des retenues de garantie et de la caution bancaire (mise en jeu par la SIVIA) comptabilisés parmi les passifs courants (chez la Société ESSOUKNA et le chef de file SIVIA).

Suite au retrait par l'entreprise ECF d'un montant de 849 144 DT de la Trésorerie Générale de Tunisie, au cours de l'exercice 2022, la Société ESSOUKNA a constaté, pour sa quote-part de 20%, une perte exceptionnelle de 169829 DT tout en effectuant une reprise partielle de la provision déjà constituée au titre de cette affaire en justice.

Le 23 novembre 2022, la cour de cassation a révoqué, en partie, l'arrêt de la cour d'appel (en ce qui concerne la retenue de garantie) avec renvoi de l'affaire devant une autre instance judiciaire. Compte tenu de ce jugement, le Groupement Immobilier est devenu redevable envers l'entreprise ECF de la somme de 230 475 DT. De ce fait, une provision complémentaire a été comptabilisée, au cours de l'exercice 2022, pour un montant de 46 095 DT.

Ainsi, le montant total des provisions pour litiges opposant la Société ESSOUKNA à l'entreprise ECF, figurant au passif du bilan arrêté au 30 juin 2023, s'élève à 94 185 DT.

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Entrepreneurs	49 028	234 873	422 165
Fournisseurs ordinaires	62 306	485 809	124 488
Fournisseurs, effets à payer	-	-	-
Entrepreneurs, retenues de garantie	1 439 787	1 403 478	1 422 206
Fournisseurs, retenues de garantie	44 555	12 886	48 659
Fournisseurs, factures non parvenues	1 326 884	641 835	1 376 991
Total en DT	2 922 560	2 778 881	3 394 509

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Clients - avances et acomptes reçus	2 286 652	568 663	752 366
Personnel - comptes créditeurs :	318 148	354 913	495 769
- Personnel, charges à payer	307 840	354 913	495 769
- Personnel, rémunérations dues	10 308	-	-
État - comptes créditeurs :	75 821	100 659	94 911
- Retenues à la source	59 361	43 300	65 201
- Contribution Sociale de Solidarité - CSS	200	20 417	6 430
- Autres impôts et taxes à payer	16 260	36 942	23 280
Organismes sociaux :	278 566	219 924	221 004
- CNSS	166 203	113 170	101 968
- CNSS - régime complémentaire	43 715	25 608	21 522
- Assurance groupe	16 316	16 229	16 303
- CNRPS	1 907	-	-
- CNAM	521	-	-
- Charges sociales à payer	49 904	64 917	81 211
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	1 920	92 124	79 126
- SIMPAR	-	38 918	33 008
- EL MEDINA	-	26 603	23 059
- IMMOBILIÈRE DES ŒILLETS	1 920	26 603	23 059
Jetons de présence à payer	138 750	46 250	92 500
Actionnaires - dividendes à payer	505 695	645	645
Charges à payer (charges des fonds gérés ...)	65 623	90 430	65 623
Autres comptes créditeurs	114 564	125 828	115 541
Total en DT	3 785 739	1 599 436	1 917 485

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS (COURANTS)

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	5 985 598	6 855 323	7 386 621
- Crédit pour acquisition du terrain 4&28 JARD. D'EL MENZAH	766 667	383 334	766 667
- Crédit pour acquisition et viabilisation du terrain MANOUBA	1 500 000	300 000	2 311 000
- Crédit pour acquisition et viabilisation du terrain SOUSSE	627 598	551 656	865 455
- Crédit pour acquisition du terrain MANOUBA	608 000	750 000	-
- Crédit pour construction lots 4&28 JARD. D'EL MENZAH	1 375 000	-	-
- Crédit pour réalisation du projet KAIROUAN	-	620 333	310 166
- Crédit pour réalisation du projet EHC 1 BOUMHEL	958 333	4 250 000	3 083 333
- Crédit pour construction EHC 35 EL MOUROUJ VI	150 000	-	50 000
Intérêts courus sur emprunts BNA	41 016	32 376	38 724
Découverts bancaires - BNA	-	-	-
Total en DT	6 026 614	6 887 699	7 425 345

NOTE N°18 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Ventes de logements	546 255	12 368 779	13 428 930
Ventes de bureaux	869 000	-	-
Ventes de magasins	233 540	167 810	441 095
Ventes de terrains	53 835	32 886	3 579 104
Total en DT	1 702 630	12 569 475	17 449 129

La baisse notable des ventes de biens immobiliers au cours du premier semestre de l'année 2023 s'explique principalement par les difficultés rencontrées par la Société ESSOUKNA dans l'écoulement des locaux à usage commercial du projet "Résidence Marwa" à la Soukra, du lotissement de Sousse et du complexe "Imam Sahnoun" à Kairouan, d'une part, et par la non-disponibilité d'autres projets immobiliers achevés commercialisables durant cette période, d'autre part.

NOTE N°19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Location de bureaux	-	-	842
Honoraires d'assistance	15 000	15 000	30 000
Ventes de dossiers d'appel d'offres	1 400	-	1 100
Total en DT	16 400	15 000	31 942

NOTE N°20 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Variation du stock de terrains à bâtir	-240 456	-2 683 923	-11 218 115
Variation du stock de travaux en cours	-1 858 584	6 972 631	19 596 753
Variation du stock de travaux terminés	1 238 200	-968 288	-4 937 671
Total en DT	-860 840	3 320 420	3 440 967

NOTE N°21 : ACHATS DE TERRAINS

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Achats de terrains à bâtir - Lot 23 Nouvelle Médina	-	2 445 800	2 445 800
Droits d'enregistrement / achats de terrains	-	174 730	174 730
Autres frais / achats de terrains (honoraires avocat ...)	-	10 166	10 166
Total en DT	-	2 455 966	2 630 696

NOTE N°22 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet EHC 1 BOUMHEL	-	-2 871	2 030
- Projet EHC 35 EL MOUROUJ V	-36	-	-
- Projet KAIROUAN	-	1 100	75 103
- Projet Sousse	1 802	-	-
- Projet MANOUBA	5 348	9 815	27 753
- Projet HC 1 MENZAH 7		1 950	-
- Projet JARDINS D'EL MENZAH - LOTS 4&28	36 260	42 340	93 454
- Projet NOUVELLE MEDINA III	28 235	1 400	-
- Autres projets	-	-	-
Total en DT	71 609	53 734	198 340

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière réalisés ou en cours de réalisation.

NOTE N°23 : ACHATS DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet HC 1 MENZAH 7	-	-	148 442
- Projet KAIROUAN	349	318 774	1 171 688
- Projet EHC 1 BOUMHEL	2 400	-35 389	-
- Projet HSC 1.11.6 JARDINS DU LAC	8 196	-	-
- Projet JARDINS D'EL MENZAH - LOTS 4&28	1 615 876	1 378 766	3 618 425
- Projet MANOUBA	38 597	309 770	714 831
- Projet M'HAMDIA	7 700	-	15 982
- Autres projets	-	-	16 424
Total en DT	1 673 118	1 971 921	5 685 792

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°24 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Salaires et compléments de salaires (*)	1 015 505	835 356	1 640 538
Charges sociales légales	284 133	235 865	500 404
Autres charges de personnel (congrés payés)	13 115	10 542	78 802
Total en DT	1 312 753	1 081 763	2 219 744

(*) La variation à la hausse des charges de personnel, pour un montant de 180 149 DT, s'explique par l'octroi aux membres du personnel d'une prime exceptionnelle à l'occasion du quarantième anniversaire de la Société, et ce, en application d'une décision prise par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 23 mai 2023.

NOTE N°25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	43 665	52 877	103 318
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (TP et fonds gérés)	21 506	16 888	355 087
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	-	-	4 337
Dotations aux provisions pour risques et charges	23 185	78 100	168 364
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (IDR)	9 465	1 950	2 030
Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (assurance groupe)	-3 085	-	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières (TP et fonds gérés)	-	-55	-110 776
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	-699
Reprises sur provisions pour risques et charges	-1 415	-	-258 939
Total en DT	93 321	149 760	262 722

NOTE N°26 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Achats non stockés de matières et fournitures	12 545	16 628	35 602
Divers services extérieurs (primes d'assurance ...)	145 492	178 530	258 138
Commissions des fonds gérés	26 879	28 176	59 669
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	51 009	59 820	166 460
Rémunérations des membres du CPA	5 625	5 625	11 250
Jetons de présence (servis par la Société)	40 625	34 375	75 000
Impôts, taxes et versements assimilés	21 530	109 861	192 899
Total en DT	303 705	433 015	799 018

NOTE N°27 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Intérêts des emprunts spécifiques aux projets (*)	928 050	884 942	1 828 583
Intérêts débiteurs des CCB	-	-	73
Intérêts créditeurs des CCB	-4 225	-57 873	-93 307
Autres produits financiers	-	-12	-12
Pénalités sociales	-	-	-
Pénalités fiscales	-	25	-
Total en DT	923 825	827 082	1 735 337

(*) Les intérêts des emprunts spécifiques aux projets, encourus au cours du premier semestre de l'année 2023, s'élèvent à 928 050 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 251 927 DT
- Intérêts incorporés dans les stocks de travaux en cours et de travaux terminés : 106 900 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 569 223 DT

NOTE N°28 : PRODUITS DES PLACEMENTS

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Dividendes sur titres de participation	15 498	60 721	61 377
Dividendes sur fonds gérés	1 170	23 756	17 802
Autres produits/charges sur fonds gérés	-	-	912
Total en DT	16 668	84 477	80 091

NOTE N°29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	131 991	-	-
Reprise en produits de dépôts et cautionnements reçus des clients	-	-	754
Divers gains ordinaires	33 775	56 717	69 326
Total en DT	165 766	56 717	70 080

NOTE N°30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Pertes encourues / affaires ECF (règlements 2022)	-	-	169 829
Reprises sur provisions pour litiges / affaire ECF	-	-	-169 829
Total en DT	-	-	-

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

	Semestre clos le 30 juin 2023
Résultat comptable avant impôt	-1 616 027
Réintégrations :	56 220
- Provisions pour dépréciation des titres non cotés	-
- Provisions pour frais de réparation	8 243
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	9 465
- Provisions pour risques et charges	14 942
- Autres charges non déductibles	300
- Cotisation épargne collective retraite 2023	23 070
- Contribution de solidarité sociale - CSS	200
Déductions :	-21 168
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes sur titres de participation)	-15 498
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes sur fonds gérés)	-1 170
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-1 415
- Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-3 085
Résultat fiscal	-1 538 639
Amortissements réputés différés	-43 665
Déficit reportable	-1 494 974
Impôt sur les sociétés (15%)	-
Chiffre d'affaires TTC	1 993 354
Min d'IS (0,2% du CA TTC)	3 987
Avances sur impôt (acomptes provisionnels, retenues à la source ...)	771 251
IS à reporter	767 264

NOTE N°32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Libellée</i>	<i>Montant au 30 juin 2023</i>
Hypothèques consenties à la BNA(1)	46 128 000
Hypothèques reçues des clients(2)	409 188
Hypothèques reçues du personnel	328 970
Intérêts non courus sur emprunts	2 694 834
Cautions reçues sur marchés	521 230
Total en DT	50 082 222

(1) Hypothèques consenties à la BNA

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 30 juin 2023</i>
<i>Kairouan</i>	<i>3 150 000</i>
<i>Manouba</i>	<i>6 060 000</i>
<i>Jardins d'El Menzah</i>	<i>18 000 000</i>
<i>Lot EHC 1Boumhel</i>	<i>9 000 000</i>
<i>Sousse</i>	<i>6 450 000</i>
<i>Lot n°23 Nlle Medina</i>	<i>2 468 000</i>
<i>Siège Social</i>	<i>1 000 000</i>
Total en DT	46 128 000

(2) Hypothèques reçus des clients

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 30 juin 2023</i>
<i>Boutique n°2 Résidence TASNIM Nasr II</i>	<i>300 000</i>
<i>Appartement F2 Résidence FAÏROUZ Nasr II</i>	<i>109 188</i>
Total en DT	409 188

NOTE N°33 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

(En DT)

	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Ventes de biens immobiliers	1 702 630	12 569 475	17 449 129
Autres produits d'exploitation	16 400	15 000	31 942
Production stockée ou déstockage	860 840	-3 320 420	-3 440 967
Achats consommés	-1 744 727	-2 025 655	-2 630 696
Achats de terrains	-	-2 630 696	-5 884 132
Services extérieurs et autres charges externes	-282 175	-323 154	-606 119
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	552 968	4 284 550	4 919 157
Charges de personnel	-1 312 753	-1 081 763	-2 219 744
Impôts et taxes	-21 530	-109 861	-192 899
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-781 315	3 092 926	2 506 514
Charges financières nettes	-923 825	-827 082	-1 735 337
Produits des placements	16 668	84 477	80 091
Autres gains ordinaires	165 766	56 717	70 080
Autres pertes ordinaires	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	-93 321	-149 760	-262 722
Impôt sur les sociétés	-3 987	-283 955	-39 987
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 620 014	1 973 323	618 639

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société ESSOUKNA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société ESSOUKNA couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, et qui font ressortir des capitaux propres positifs de 31.063.698 DT, y compris le résultat déficitaire de la période s'élevant à (1.620.014) DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société ESSOUKNA au 30 juin 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 août 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, *associé*

P/ C.K.T AUDIT & CONSEIL
Khaled THABET, *expert-comptable*

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Monsieur Sleheddine ZAHAF ET Madame Aida Charfi Ep loulou.

BILAN
(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	MONTANTS AU 30/06/2023	MONTANTS AU 30/06/2022	MONTANTS AU 31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations Incorporelles	1.1	453 254,955	417 654,955	417 654,955
- Moins: Amortissements	1.1	-404 766,498	-387 031,380	-395 717,776
S/Total		48 488,457	30 623,575	21 937,179
Immobilisations Corporelles	1.2	34 971 126,205	33 539 436,320	34 522 024,716
- Moins: Amortissements	1.2	-21 728 399,814	-19 127 028,528	-20 415 951,802
S/Total		13 242 726,391	14 412 407,792	14 106 072,914
Immobilisations financières	1.3	17 933 039,734	17 321 413,121	17 308 553,121
- Moins: Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total		17 933 039,734	17 321 413,121	17 308 553,121
Total Actifs Immobilisés		31 224 254,582	31 764 444,488	31 436 563,214
Autres Actifs non Courants	1.4	46 698,567	36 317,947	59 380,433
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		31 270 953,149	31 800 762,435	31 495 943,647
ACTIFS COURANTS				
Stocks	2.1	18 442 384,702	14 681 869,734	18 831 598,640
- Moins: Provisions		-261 141,793	-261 141,793	-261 141,793
S/Total		18 181 242,909	14 420 727,941	18 570 456,847
Clients et comptes rattachés	2.2	19 548 653,328	19 347 089,463	14 351 142,046
- Moins: Provisions		-2 418 068,700	-2 456 347,054	-2 395 293,940
S/Total	2.2	17 130 584,628	16 890 742,409	11 955 848,106
Autres Actifs Courants	2.3	5 265 984,323	3 463 690,216	2 814 596,174
Placements et autres actifs financiers	2.4	1 044 429,102	2 038 323,554	2 038 911,599
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	409 601,842	384 715,779	443 437,819
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		42 031 842,804	37 198 199,899	35 823 250,545
TOTAL DES ACTIFS		73 302 795,953	68 998 962,334	67 319 194,192

BILAN
(Exprimé en dinar tunisien)

PASSIFS	Notes	MONTANTS AU 30/06/2023	MONTANTS AU 30/06/2022	MONTANTS AU 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		20 668 860,000	20 668 860,000	20 668 860,000
Réserves		14 172 414,000	14 172 414,000	14 172 414,000
Autres capitaux propres		2 148 489,839	1 544 557,643	1 485 177,000
Résultats reportés		7 822 788,175	6 331 278,240	6 331 278,240
Total des Cap. Propres avant Résultat de l'exercice		44 812 552,014	42 717 109,883	42 657 729,240
<i>Résultat de l'Exercice</i>		2 569 620,182	4 718 327,550	4 346 884,535
Total des Capitaux Propres avant affectation	3	47 382 172,196	47 435 437,433	47 004 613,775
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	4.1	4 412 080,402	5 363 350,863	5 271 445,319
Autres passifs financiers	4.2	19 000,000	17 448,375	0,000
Provisions		0,000	50 000,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		4 431 080,402	5 430 799,238	5 271 445,319
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	7 120 819,282	3 588 624,521	3 025 610,621
Autres passifs courants	5.2	3 517 599,535	1 771 354,871	1 208 230,413
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	10 851 124,538	10 772 746,271	10 809 294,064
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 489 543,355	16 132 725,663	15 043 135,098
TOTAL DES PASSIFS		25 920 623,757	21 563 524,901	20 314 580,417
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		73 302 795,953	68 998 962,334	67 319 194,192

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinar tunisien)

LIBELLES	Notes	MONTANTS AU 30/06/2023	MONTANTS AU 30/06/2022	MONTANTS AU 31/12/2022
Produits d'exploitation				
Revenus	6.1	26 907 023,051	30 168 050,157	50 002 383,429
Autres produits d'exploitation	6.2	152 393,432	150 165,676	362 616,856
Production immobilisée	6.3	0,000	2 287,059	3 257,669
Total des Produits d'Exploitation		27 059 416,483	30 320 502,892	50 368 257,954
Charges d'Exploitation				
Variation des Stocks des produits finis et des encours		-1 801 652,511	-562 949,473	-1 587 123,932
Achats d'approvisionnement consommés	6.4	23 111 383,430	21 989 205,316	37 831 037,325
Charges de personnel	6.5	2 560 535,204	2 730 016,447	5 400 916,418
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.6	1 358 053,360	1 744 728,043	3 088 782,905
Autres charges d'exploitation	6.7	1 070 036,906	1 256 902,008	2 094 045,184
Total des Charges d'exploitation		26 298 356,389	27 157 902,341	46 827 657,900
RESULTAT D'EXPLOITATION		761 060,094	3 162 600,551	3 540 600,054
Charges financières nettes	6.8	814 464,829	900 303,014	1 964 211,577
Produit financières et produits des placements	6.9	2 715 467,127	2 739 520,018	2 821 497,908
Autres gains ordinaires	6.10	7 950,169	124 669,727	213 682,930
Autres pertes ordinaires	6.11	39 670,008	571,089	235,435
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		2 630 342,553	5 125 916,193	4 611 333,880
Impôt sur les bénéfices		60 722,371	407 588,643	264 449,345
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		2 569 620,182	4 718 327,550	4 346 884,535
Eléments extraordinaires		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 569 620,182	4 718 327,550	4 346 884,535

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinar tunisien)

RUBRIQUES	Notes	MONTANTS AU 30/06/2023	MONTANTS AU 30/06/2022	MONTANTS AU 31/12/2022
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation				
Résultat de l'exercice		2 569 620,182	4 718 327,550	4 346 884,535
AJUSTEMENT POUR				
Amortissement	7.1	1 358 053,360	1 744 728,043	3 088 782,905
Intérêts sur emprunts		323 170,244	301 699,383	630 756,579
VARIATION DES :				
- Stocks	7.2	389 213,938	2 924 424,418	-1 225 304,488
- Créances	7.3	-5 197 511,282	-1 916 959,870	3 078 987,547
- Autres actifs	7.4	-2 456 905,652	-750 137,709	-64 156,712
- Fournisseurs	7.5	4 095 208,661	-555 903,431	-1 118 917,331
- Autres passifs	7.6	12 642,058	402 659,268	-160 465,190
- Moins-values		0,000	0,000	47,420
- Plus-values		0,000	-115 000,000	-129 000,000
- Reprise sur provision		0,000	-8 810,008	-92 498,189
- Quote-part Subvention		-70 218,604	-59 380,643	-118 761,286
Flux de Trésorerie provenant de (affecté à) l'Exploitation		1 023 272,905	6 685 647,001	8 236 355,790
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement				
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.7	-485 801,489	-1 482 498,056	-2 562 006,483
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	115 000,000	129 000,000
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	7.8	-629 286,613	-812 370,518	-842 585,518
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.9	4 800,000	400,000	6 000,000
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités d'Investissement		-1 110 288,102	-2 179 468,574	-3 269 592,001
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement				
- Dividendes et autres distributions		0,000	-2 066 786,200	-2 066 786,200
- Encaissements provenant des emprunts		0,000	543 258,364	1 634 481,160
- Intérêts sur emprunts	7.10	-323 170,244	-301 699,383	-630 756,579
- Remboursement d'emprunts	7.11	-1 175 864,634	-985 525,185	-2 027 378,501
- Placements courants	7.12	-1 000 000,000	0,000	0,000
- Remboursement caution		0,000	0,000	-17 448,375
- Subvention d'investissement	7.13	151 731,443	0,000	0,000
- Encaissements caution	7.14	19 000,000	0,000	0,000
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités de Financement		-2 328 303,435	-2 810 752,404	-3 107 888,495
Variation de Trésorerie		-2 415 318,632	1 695 426,023	1 858 875,294
Trésorerie au début de l'exercice	7.15	-341 492,810	-2 200 368,104	-2 200 368,104
Trésorerie à la fin de l'exercice	7.16	-2 756 811,442	-504 942,081	-341 492,810

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « MPBS » est une Société Anonyme constituée en 1980 avec un capital initial de 100 000 TND divisé en 10 000 actions de 10 TND chacune.

Le capital actuel de la société « MPBS » est de Vingt Millions Six cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND) divisé en 10 334 430 actions de 2 dinars chacune

La société a principalement pour objet la fabrication et la commercialisation des panneaux de bois.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société « MPBS » ont été arrêtés au 30 juin 2023 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires de la société présentée en dinars tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours du premier semestre 2023, la société n'a enregistré aucun fait marquant.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE SITUATION

La société MPBS n'a pas enregistré entre la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2023 et la date de publication des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon le taux de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

- Construction	5%
- Installation Agencement et Aménagement	10% et 15%
- Matériel et Outillage industriel	15% et 22,5%
- Matériel de transport	20% et 33,33%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de foire	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3. Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures consommables sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût moyen pondéré des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks des encours de productions sont valorisés au coût standard (coût de la matière première, les frais généraux et la main d'œuvre)

Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production standard. Cette valeur est estimée selon la fiche technique relative à chaque produit (consommation matière, main d'œuvre directe, heure machine...)

4. Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires, et les créances matérialisées par des effets.

5. Liquidités et équivalents de liquidités / concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

Les opérations effectuées en monnaies étrangères sont converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

6. Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

VII. NOTES COMPLEMENTAIRES

Note n°1 : Actifs Non Courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Immobilisations Incorporelles	453 254,955	417 654,955	417 654,955
* Amortissements	-404 766,498	-387 031,380	-395 717,776
Total immobilisations incorporelles nettes	48 488,457	30 623,575	21 937,179
Immobilisations Corporelles	34 971 126,205	33 539 436,320	34 522 024,716
* Amortissements	-21 728 399,814	-19 127 028,528	-20 415 951,802
Total immobilisations corporelles nettes	13 242 726,391	14 412 407,792	14 106 072,914
Immobilisations Financières	17 933 039,734	17 321 413,121	17 308 553,121
* Provisions	0,000	0,000	0,000
Total immobilisations financières nettes	17 933 039,734	17 321 413,121	17 308 553,121
Autres actifs non courants	46 698,567	36 317,947	59 380,433
TOTAL	31 270 953,149	31 800 762,435	31 495 943,647

1.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Logiciels	453 254,955	417 654,955	417 654,955
Sous total	453 254,955	417 654,955	417 654,955
Amortissements	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Amortissements Logiciels	-404 766,498	-387 031,380	-395 717,776
Total	48 488,457	30 623,575	21 937,179

1.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Terrain	1 379 422,006	1 379 422,006	1 379 422,006
Construction	6 936 559,760	5 449 024,623	6 715 857,836
Matériel et outillage industriel	18 113 142,525	18 113 254,870	18 112 429,402
Agenc.Aménag. et installations	5 476 389,661	3 990 106,556	5 285 300,011
Matériel de transport	1 721 872,522	2 274 475,355	2 308 311,922
Matériel informatique	495 212,141	473 322,141	479 007,141
Equipement bureau	175 303,639	171 474,460	172 990,420
Matériel de foire	25 108,808	25 108,808	25 108,808
Avances et acomptes sur immob corporelles	0,000	399 273,891	0,000
Immobilisations en cours	648 115,143	1 263 973,610	43 597,170
Sous total	34 971 126,205	33 539 436,320	34 522 024,716
Amortissements	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Amt. Immobilisations corporelles	-21 728 399,814	-19 127 028,528	-20 415 951,802
Total	13 242 726,391	14 412 407,792	14 106 072,914

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de la période.

Société MPBS**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

DESIGNATIONS	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	AU 31/12/2022	AQUISITIONS	AU 30/06/2023	ANTERIEUR	DOTATION	CUMUL	AU 30/06/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciel	409 974,955	35 600,000	445 574,955	393 797,795	8 096,622	401 894,417	43 680,538
Site Web	5 760,000	0,000	5 760,000	1 919,981	952,100	2 872,081	2 887,919
Immobilisations encours	1 920,000	0,000	1 920,000	0,000	0,000	0,000	1 920,000
TOTAL	417 654,955	35 600,000	453 254,955	395 717,776	9 048,722	404 766,498	48 488,457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	1 379 422,006	0,000	1 379 422,006	0,000	0,000	0,000	1 379 422,006
Construction	6 715 857,836	220 701,924	6 936 559,760	1 912 458,907	136 879,343	2 049 338,250	4 887 221,510
Matériel et outillage Industriel	18 112 429,402	713,123	18 113 142,525	14 482 192,241	816 011,456	15 298 203,697	2 814 938,828
Agencement, aménagement et Installations	5 285 300,011	191 089,650	5 476 389,661	2 212 033,605	178 210,779	2 390 244,384	3 086 145,277
Matériel de transport	1 717 563,194	4 309,328	1 721 872,522	1 201 385,460	77 546,220	1 278 931,680	442 940,842
Matériel de transport en leasing	590 748,728	0,000	590 748,728	76 189,654	58 589,326	134 778,980	455 969,748
Matériel Informatique	479 007,141	16 205,000	495 212,141	359 234,620	38 219,531	397 454,151	97 757,990
Equipement bureau	172 990,420	2 313,219	175 303,639	147 348,507	6 991,357	154 339,864	20 963,775
Matériel de foire	25 108,808	0,000	25 108,808	25 108,808	0,000	25 108,808	0,000
Immobilisations en cours	43 597,170	13 769,245	57 366,415	0,000	0,000	0,000	57 366,415
TOTAL	34 522 024,716	449 101,489	34 971 126,205	20 415 951,802	1 312 448,012	21 728 399,814	13 242 726,391
TOTAL GENERAL	34 939 679,671	484 701,489	35 424 381,160	20 811 669,578	1 321 496,734	22 133 166,312	13 291 214,848

1.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Titres de participation	17 760 741,260	17 178 941,260	17 178 941,260
Prêts au personnel à plus d'un an	77 400,000	37 475,000	30 215,000
Obligations	30 000,000	30 000,000	30 000,000
Cautionnements	64 898,474	74 996,861	69 396,861
TOTAL	17 933 039,734	17 321 413,121	17 308 553,121

Le portefeuille des titres de participation détenus par la société au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Participation « HABITAT »	2 054 504,828	2 054 504,828	2 054 504,828
Participation « SPECTRA »	1 710 455,172	1 710 455,172	1 710 455,172
Participation « ENERGIKA »	399 800,000	399 800,000	399 800,000
Participation « SCIAF »	310 583,020	310 583,020	310 583,020
Participation « ARIJ EL MEDINA »	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation « SMVDA DOMAINE OLIVA »	2 327 200,000	2 327 200,000	249 800,000
Participation « CBM »	5 568 886,000	5 568 886,000	5 568 886,000
Participation « MBS »	5 119 512,240	5 119 512,240	5 119 512,240
Participation « MOBITECH »	249 800,000	249 800,000	2 327 200,000
Versements restants sur participation « SMVDA DOMAINE OLIVA »	0,000	-581 800,000	-581 800,000
Total	17 760 741,260	17 178 941,260	17 178 941,260

1.4. Autres actifs non courants

Désignation	Valeurs nettes Solde au 31/12/2022	Variation	Résorptions	VCN au 30/06/2023
Charges à répartir	59 380,433	1 100,000	13 781,866	46 698,567
Total	59 380,433	1 100,000	13 781,866	46 698,567

Note n° 2 : Actifs Courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Stocks (Net)	18 181 242,909	14 420 727,941	18 570 456,847
Clients et comptes rattachés (Net)	17 130 584,628	16 890 742,409	11 955 848,106
Autres actifs courants	5 265 984,323	3 463 690,216	2 814 596,174
Placements et Autres Actifs financiers	1 044 429,102	2 038 323,554	2 038 911,599
Liquidités et équivalents de liquidités	409 601,842	384 715,779	443 437,819
TOTAL	42 031 842,804	37 198 199,899	35 823 250,545

2.1. Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Stocks matières premières et accessoires	10 534 801,815	9 798 728,966	12 841 103,910
Stocks pièces de rechange	1 713 636,510	1 506 053,589	1 642 607,038
Stocks matières consommables	64 861,718	52 766,582	35 352,440
Stocks emballages	76 424,596	97 487,504	61 527,700
Stocks produits en cours	515 318,883	576 208,140	242 670,750
Stocks produits finis	5 537 341,180	2 650 624,953	4 008 336,802
TOTAL	18 442 384,702	14 681 869,734	18 831 598,640

2.2. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Clients	10 657 974,877	10 060 514,269	7 676 483,11
Clients effets à recevoir	920 848,798	360 194,496	815 730,52
Clients chèques en caisse	4 414 018,811	3 990 503,929	3 242 015,56
Clients douteux	2 608 337,185	2 568 892,487	2 616 912,86
Clients factures à établir	947 473,657	2 366 984,282	0,000
Total Clients Bruts	19 548 653,328	19 347 089,463	14 351 142,046
Provisions pour créances douteuses	-2 418 068,700	-2 456 347,054	-2 395 293,940
TOTAL	17 130 584,628	16 890 742,409	11 955 848,106

2.3. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Personnel avances et prêts	119 660,000	167 140,000	120 520,000
Etat impôts et taxes	822 703,799	1 690 803,891	2 105 156,037
Crédit TVA à reporter	232 873,163	109 367,482	320 856,800
Charges constatées d'avance	185 880,373	140 268,866	111 549,231
Produits à recevoir	2 801 221,678	1 221 822,417	3 003,231
Débiteurs divers	1 103 645,310	134 287,560	153 510,875
TOTAL	5 265 984,323	3 463 690,216	2 814 596,174

2.4. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Titres « BT »	24 464,700	23 505,300	24 848,460
Titres « SICAV ENTREPRISE »	6 086,802	2 328,414	2 275,539
Titres « ONE TECH HOLDING »	13 877,600	12 489,840	11 787,600
Bons de Trésor	1 000 000,000	2 000 000,000	2 000 000,000
TOTAL	1 044 429,102	2 038 323,554	2 038 911,599

2.5. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Effets à l'encaissement	145 903,925	6 893,076	0,000
Banques	251 720,156	365 948,858	436 462,515
UBCI Factoring	0,000	769,773	2 923,108
Carte visa entreprise	847,230	720,820	381,120
Carte technologique	7 983,270	6 678,031	3 198,151
Caisse	3 147,261	3 705,221	472,925
TOTAL	409 601,842	384 715,779	443 437,819

Note n° 3 : Capitaux Propres

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Capital social	20 668 860,000	20 668 860,000	20 668 860,000
Réserve légale	2 066 886,000	2 066 886,000	2 066 886,000
Réserves facultatives	5 000 000,000	5 000 000,000	5 000 000,000
Prime d'émission	7 105 528,000	7 105 528,000	7 105 528,000
Réserve Spéciale de réinvestissement	1 745 400,000	1 163 600,000	1 163 600,000
Autres capitaux propres	403 089,839	380 957,643	321 577,000
Résultats reportés	7 822 788,175	6 331 278,240	6 331 278,240
Résultat net de l'exercice	2 569 620,182	4 718 327,550	4 346 884,535
TOTAL	47 382 172,196	47 435 437,433	47 004 613,775

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Réserve spéciale de réinvestissement	Subvention d'investi.	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Situation nette comptable au 31 Décembre 2022	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	6 331 278,240	1 163 600,000	321 577,000	7 105 528,000	4 346 884,535	47 004 613,775
Affectation du résultat de l'exercice 2022				3 765 084,535	581 800,000			-4 346 884,535	0,000
Distribution dividende				-2 273 574,600					-2 273 574,600
Subvention d'investissement						151 731,443			151 731,443
Subv. inscrite au compte de résultat						-70 218,604			-70 218,604
Résultat de la situation au 30 Juin 2023								2 569 620,182	2 569 620,182
Situation nette comptable au 30 juin 2023	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	7 822 788,175	1 745 400,000	403 089,839	7 105 528,000	2 569 620,182	47 382 172,196

Note n° 4 : Passifs Non Courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Emprunts	4 412 080,402	5 363 350,863	5 271 445,319
Autres passifs financiers	19 000,000	17 448,375	0,000
Provisions	0,000	50 000,000	0,000
TOTAL	4 431 080,402	5 430 799,238	5 271 445,319

4.1 Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Emprunt « BT »	2 582 710,805	3 510 150,157	3 049 175,94
Emprunt « UBCI »	625 000,000	142 857,139	750 000,00
Crédits leasing	183 789,637	349 629,287	285 679,813
Emprunt « BIAT »	999 999,992	1 360 714,280	1 142 857,14
Dettes sociales	20 579,968	0,000	43 732,43
TOTAL	4 412 080,402	5 363 350,863	5 271 445,319

4.2 Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Cautionnements reçus	19 000,000	17 448,375	0,000
TOTAL	19 000,000	17 448,375	0,000

Note n° 5 : Passifs Courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	7 120 819,282	3 588 624,521	3 025 610,621
Autres passifs courants	3 517 599,535	1 771 354,871	1 208 230,413
Concours bancaires et autres passifs financiers	10 851 124,538	10 772 746,271	10 809 294,064
TOTAL	21 489 543,355	16 132 725,663	15 043 135,098

5.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	6 627 037,385	3 176 034,595	2 591 989,071
Fournisseurs effets à payer	486 751,453	412 589,926	375 395,974
Fournisseurs factures non parvenues	7 030,444	0,000	58 225,576
TOTAL	7 120 819,282	3 588 624,521	3 025 610,621

5.2. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Personnel rémunération dus	302 540,586	475 075,660	1 649,081
Etat impôts et taxes	142 277,459	231 483,812	75 885,727
Dividendes à payer	2 273 900,000	325,400	325,400
Organismes sociaux	350 366,634	453 885,900	346 849,668
Contribution sociale	0,000	25 474,293	44 074,895
Créditeurs divers	2 607,805	72 979,034	3 279,034
Charges à payer	110 116,446	158 674,058	456 516,759
Produits constatés d'avance	14 890,605	16 391,714	10 494,849
Provisions pour congés à payer	320 900,000	337 065,000	269 155,000
TOTAL	3 517 599,535	1 771 354,871	1 208 230,413

5.3. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Crédits de financement stocks	3 600 000,000	4 600 000,000	4 600 000,000
Crédits préfinancement export	1 150 000,000	1 150 000,000	1 150 000,000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 735 571,180	1 965 862,522	2 084 292,284
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	199 140,074	167 225,889	190 071,151
Autres concours bancaires	3 797 109,349	2 462 451,816	1 835 540,489
Intérêts courus	60 770,446	62 314,331	74 736,726
Banques	308 533,489	364 891,713	874 653,414
TOTAL	10 851 124,538	10 772 746,271	10 809 294,064

Note n°6 : Etat De Résultat

6.1. Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Ventes locales	24 234 257,275	26 369 808,371	40 990 686,666
Ventes exports	3 615 448,026	4 864 993,104	10 221 384,071
Ventes en suspension	125 067,952	282 180,861	1 037 201,080
Remises escomptes accordés	-1 067 750,202	-1 348 932,179	-2 246 888,388
TOTAL	26 907 023,051	30 168 050,157	50 002 383,429

6.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Produits de location	60 774,363	59 957,332	129 339,688
Quote-part subvention d'investissement	70 218,604	59 380,643	118 761,286
Subvention d'exploitation	21 400,465	22 017,693	22 017,693
Reprise sur provision clients	0,000	8 810,008	92 498,189
Total	152 393,432	150 165,676	362 616,856

6.3. Production immobilisée

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Production immobilisée	0,000	2 287,059	3 257,669
TOTAL	0,000	2 287,059	3 257,669

6.4. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Achats matières premières	17 871 538,397	16 044 194,718	32 705 517,941
Achats de produits divers	247 827,047	415 324,752	660 646,832
Achats matières consommables	62 284,663	77 094,744	128 794,354
Achats fourniture consommables	909,451	1 158,352	1 733,252
Achats emballages	181 547,439	203 025,584	309 662,021
Variations des stocks	2 190 866,449	3 487 373,891	361 819,444
Sous-traitance	2 113 609,285	1 243 027,651	2 639 598,491
Achats pièces de rechange	158 858,694	280 150,087	539 736,722
Achats non stockés	301 233,730	294 322,848	562 775,268
Remises et escomptes obtenus	-17 291,725	-56 467,311	-79 247,000
TOTAL	23 111 383,430	21 989 205,316	37 831 037,325

6.5. Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Salaires	1 928 795,616	2 086 510,010	4 207 455,879
Charge sociales légales	468 571,380	559 747,167	1 024 942,605
Autres charges de personnel	163 168,208	83 759,270	168 517,934
TOTAL	2 560 535,204	2 730 016,447	5 400 916,418

6.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Dot. aux amortissements immobilisations incorporelles	9 048,722	8 582,523	17 268,919
Dot. aux amortissements immobilisations corporelles	1 312 448,012	1 259 718,046	2 586 193,931
Dot. aux provisions pour dépréciation des comptes clients	22 774,760	459 943,293	432 578,360
Dot. aux résorptions charges à répartir	13 781,866	16 484,181	52 741,695
TOTAL	1 358 053,360	1 744 728,043	3 088 782,905

6.7. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Sous-traitance	33 131,502	92 971,895	75 698,059
Loyer	19 386,717	65 233,677	114 809,105
Entretien et réparation	223 114,347	182 739,607	329 940,522
Primes d'assurance	66 603,914	56 510,463	127 499,431
Divers services extérieurs	62 377,974	136 092,567	220 011,982
Rémunération des intermédiaires et honoraires	44 711,140	46 932,010	87 509,570
Publicités et relations publiques	69 356,622	104 004,082	233 471,923

Dons	71 842,781	61 841,700	95 045,700
Transports et déplacements	291 647,307	231 871,384	398 323,878
Missions et réceptions	33 268,177	12 099,643	21 021,273
Frais postaux et de télécommunication	26 343,304	27 054,327	54 855,926
Frais bancaires	50 931,274	75 954,307	119 447,337
Jetons de présence	80 000,000	72 000,000	72 000,000
Impôts et taxes divers	144 821,847	134 096,346	229 410,478
Transfert de charge	-147 500,000	-42 500,000	-85 000,000
TOTAL	1 070 036,906	1 256 902,008	2 094 045,184

6.8. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Intérêts sur emprunt moyen terme	316 503,577	301 699,383	634 949,196
Intérêts liés au cycle d'exploitation	441 804,676	458 932,601	620 160,889
Pertes de change	13 217,400	16 561,238	56 613,667
Autres charges financières	49 102,421	137 426,040	683 139,823
Gains de change	-6 163,245	-14 316,248	-30 651,998
TOTAL	814 464,829	900 303,014	1 964 211,577

6.9 Produits financiers et produits des placements

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Produits des bons de trésor	89 821,502	72 500,115	155 778,885
Revenus des titres de participation	2 625 645,625	2 665 719,023	2 665 719,023
Revenus de titre de placements et intérêts sur créances et intérêts créditeurs	0,000	1 300,880	0,000
TOTAL	2 715 467,127	2 739 520,018	2 821 497,908

6.10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Produits sur cession d'immobilisations	0,000	115 000,000	129 000,000
Autres produits	228,941	1 129,784	80 153,047
Produits exceptionnels	7 721,228	8 539,943	4 529,883
TOTAL	7 950,169	124 669,727	213 682,930

Note n°7 : Etat De Flux De Trésorerie

7.1 Ajustements pour amortissements et provisions

Désignation	Montant
Dot. aux amortissements immobilisations incorporelles	9 048,722
Dot. aux amortissements immobilisations corporelles	1 312 448,012
Dot. aux provisions pour dépréciation des comptes clients	22 774,760
Dot. aux résorptions charges à répartir	13 781,866
TOTAL	1 358 053,360

7.2 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 30/06/2023	Variation
Rubrique « Stocks »	18 831 598,640	18 442 384,702	389 213,938
TOTAL	18 831 598,640	18 442 384,702	389 213,938

7.3 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 30/06/2023	Variation
Rubrique « Clients »	14 351 142,046	19 548 653,328	-5 197 511,282
TOTAL	14 351 142,046	19 548 653,328	-5 197 511,282

7.4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 30/06/2023	Variation
Rubrique « Autres actifs courants »	2 853 507,773	5 310 413,425	-2 456 905,652
TOTAL	2 853 507,773	5 310 413,425	-2 456 905,652

7.5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	7 120 819,282	3 025 610,621	4 095 208,661
TOTAL	7 120 819,282	3 025 610,621	4 095 208,661

7.6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « Autres passifs courants »	3 538 179,503	1 251 962,845	2 286 216,658
Ajustement pour dividendes	-2 273 574,600	0,000	-2 273 574,600
TOTAL	1 264 604,903	1 251 962,845	12 642,058

7.7 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Logiciel	-35 600,000
Construction	-220 701,924
Matériel et outillage Industriel	-713,123
Agencement, aménagement et Installations	-191 089,650
Matériel de transport	-4 309,328
Matériel Informatique	-16 205,000
Equipement bureau	-2 313,219
Immobilisations en cours	-13 769,245
Charges à répartir	-1 100,000
TOTAL	-485 801,489

7.8 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Cautions payées	-301,613
Prêt personnel	-47 185,000
Libération capital « SMVDA DOMAINE OLIVA »	-581 800,000
TOTAL	-629 286,613

7.9 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Cautionnements	4 800,000
TOTAL	4 800,000

7.10 Intérêts sur emprunts

Désignation	Montant
Intérêt sur emprunts	-323 170,244
TOTAL	-323 170,244

7.11 Remboursements d'emprunts

Désignation	Montant
Remboursement CMT	-1 083 043,381
Remboursement emprunt leasing	-92 821,253
TOTAL	-1 175 864,634

7.12 Placements courants

Désignation	Montant
Bon de trésors	-1 000 000,000
TOTAL	-1 000 000,000

7.13 Subvention d'investissement

Désignation	Montant
Subvention d'investissement	151 731,443
TOTAL	151 731,443

7.14 Encaissement caution

Désignation	Montant
Encaissement caution	19 000,000
TOTAL	19 000,000

7.15 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banque « ZITOUNA »	81 334,579
UBCI Factoring	2 923,108
Carte visa entreprise	381,120
Banque « BIAT Euro »	355 127,936
Carte technologique	3 198,151
Caisse	472,925
Autres concours bancaires	-1 835 540,489
Intérêts courus	-74 736,726
Banque « UBCI »	-367 194,341
Banque « BIAT »	-227 816,725
Banque « BT»	-279 563,570
Banque « UBCI» devise	-78,778
Bons de trésors	2 000 000,000
Total	-341 492,810

7.16 Trésorerie à la fin de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	145 903,925
Banques	-56 813,333
Caisse	3 147,261
Carte visa entreprise	847,230
Carte technologique	7 983,270
Autres concours bancaires	-3 797 109,349
Intérêts courus	-60 770,446
Bons de trésor	1 000 000,000
Total	-2 756 811,442

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2023**

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Conclusion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci joints de la société **Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS »**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	73 302 795,953 TND
Un chiffre d'affaires de	26 907 023,051 TND
Un résultat bénéficiaire net de	2 569 620,182 TND

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS »** arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

Sfax, le 30 août 2023

Sleheddine ZAHAF

Les Commissaires aux comptes

Aida Charfi Ep Ioulou

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA – KEBIRA

La société «EURO-CYCLES» publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mme Yosra CHELLY et M. Ahmed EL KAFSI.

BILAN
Arrêté au 30 juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
		2023	2022	2022
ACTIFS				
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles		91 930,048	91 930,048	91 930,048
<i>Moins Amortissements</i>		-87 882,904	-81 936,400	-84 909,652
	2.1	4 047,144	9 993,648	7 020,396
Immobilisations Corporelles		27 528 308,804	23 607 049,428	26 193 307,248
<i>Moins Amortissements</i>		-11 398 686,952	-10 086 284,622	-10 750 357,529
	2.2	16 129 621,852	13 520 764,806	15 442 949,719
Immobilisations Financières		235 982,000	284 326,000	312 732,000
<i>Moins Provisions</i>		0,000	0,000	0,000
	2.3	235 982,000	284 326,000	312 732,000
Total des actifs immobilisés		16 369 650,996	13 815 084,454	15 762 702,115
Autres actifs non courants		0,000	0,000	0,000
Total des actifs non courants		16 369 650,996	13 815 084,454	15 762 702,115
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
3				
Stocks		140 839 138,701	160 132 198,305	158 460 908,490
<i>Moins Provisions</i>		-743 889,731	-1 204 219,429	-861 703,584
	3.1	140 095 248,970	158 927 978,876	157 599 204,906
Clients et Comptes Rattachés		28 349 060,247	41 072 653,246	21 150 067,845
<i>Moins Provisions</i>		-3 174 240,772	-104 866,004	-3 120 938,782
	3.2	25 174 819,475	40 967 787,242	18 029 129,063
Autres actifs courants		6 885 520,843	10 603 465,190	10 269 789,054
<i>Moins Provisions</i>		0,000	0,000	0,000
	3.3	6 885 520.843	10 603 465,190	10 269 789,054
Placements & autres actifs financiers	3.4	122 813,371	4 089 100,000	77 218,589
Liquidités & Equivalents de liquidités	3.5	2 641 041,760	8 520 612,736	7 060 031,276
Total des actifs courants		174 919 444,419	223 108 944,044	193 035 372,888
TOTAL DES ACTIFS		191 289 095,415	236 924 028,498	208 798 075,003

BILAN
Arrêté au 30 juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Au 30 Juin		Au 31 Décembre
	Notes	2023	2022	2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
	4			
Capital social		9 801 000,000	9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves		980 100,000	891 000,000	891 000,000
Résultats reportés		38 243 177,683	31 746 668,407	31 746 668,407
Total des capitaux propres avant résultat		49 024 277,683	42 438 668,407	42 438 668,407
Résultat de l'exercice		3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		52 369 017,350	52 841 554,897	58 825 277,683
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
	5			
Emprunts	5.1	2 592 049,297	33 876,606	17 049,297
Provisions	5.2	280 838,991	280 838,991	280 838,991
Total des passifs non courants		2 872 888,288	314 715,597	297 888,288
Passifs courants				
	6			
Fournisseurs et comptes rattachés	6.1	13 753 500,832	72 888 925,803	23 690 003,891
Autres passifs courants	6.2	21 060 632,193	22 750 926,994	15 557 788,024
Autres passifs financiers	6.3	88 032 098,985	83 241 389,723	101 592 036,564
Concours bancaires	6.4	13 200 957,767	4 886 515,484	8 835 080,553
Total des passifs courants		136 047 189,777	183 767 758,004	149 674 909,032
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		138 920 078,065	184 082 473,601	149 972 797,320
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		191 289 095,415	236 924 028,498	208 798 075,003

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier 2023 au 30 juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
		2023	2022	2022
<i>Produits d'exploitation</i>	7			
Revenus	7.1	49 197 460,131	86 968 881,797	161 413 072,231
Autres produits d'exploitation	7.2	219 299,593	89 234,670	1 501 981,699
Production immobilisée			0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		49 416 759,724	87 058 116,467	162 915 053,930
<i>Charges d'exploitation</i>	8			
Variation des stocks des PF et des encours		2 046 359,500	2 058 367,634	-2 689 001,693
Achats de marchandises consommées		0,000	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés		-37 593 848,397	-62 298 272,750	-110 185 396,777
Charges de personnel		-3 375 297,821	-4 529 416,334	-8 576 446,770
Dotations aux amort. Et aux provisions		-704 604,665	-648 399,630	-5 193 222,151
Autres charges d'exploitation		-4 120 428,958	-6 613 482,962	-12 707 409,857
Total des charges d'exploitation		-43 747 820,341	-72 031 204,042	-139 351 477,248
<i>Résultat d'exploitation</i>		5 668 939,383	15 026 912,425	23 563 576,682
Charges financières nettes	9	-3 235 572,402	-4 160 883,770	-5 654 381,259
Produits des placements	10	1 015 015,897	1 678 330,136	1 723 668,276
Autres gains ordinaires	11	6 630,465	35 575,170	35 715,694
Autres pertes ordinaires	12	-11 878,756	-6 526,321	-30 044,817
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		3 443 134,587	12 573 407,640	19 638 534,576
Impôt sur les bénéfices		-98 394,920	-2 170 521,150	-3 251 925,300
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0,000	0,000	0,000
<i>Résultat net de l'exercice</i>		3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		0,000	0,000	0,000
<i>Résultats après modifications comptables</i>		3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1^{er} Janvier 2023 au 30 juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2023	2022	Décembre 2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		704 604,665	648 399,630	5 193 222,151
* Reprises sur provisions		-117 813,853	0,000	-1 204 219,429
* Plus-value de cession d'immo Corp&Incorp		0,000	0,000	0,000
* Variation des :				
- stocks		17 621 769,789	-40 119 778,365	-38 448 488,550
- créances		-7 198 992,402	-7 748 352,365	12 174 233,036
- autres actifs		3 384 268,211	-69 479,621	264 196,515
+ fournisseurs et autres dettes		-4 365 084,844	15 458 926,005	-40 597 194,802
* Plus ou moins-values de cession		0,000	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13	13 373 491,233	-21 427 398,226	-46 231 641,803
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
+Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 335 001,556	-688 638,420	- 3 274 896,240
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-63 682,000	-144 526,000	- 141 282,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		140 432,000	31 650,000	0,000
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	13	-1 258 251,556	-801 514,420	-3 416 178,240
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Placements		-45 594,782	-975 900,000	3 000 000,000
Dividendes et autres distributions		-9 801 000,000	-14 879 700,000	-14 879 700,000
Encaissements provenant des emprunts		34 092 825,504	50 398 027,018	112358 486,147
Remboursement d'emprunts		-45 146 337,129	-31 075 568,290	- 75 002 166,55
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement	13	-20 900 106,407	3 466 858,728	25 476 619,596
VARIATION DE TRESORERIE				
Trésorerie au début de l'exercice		-1 775 049,277	22 396 151,170	22 396 151,170
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-10 559 916,007	3 634 097,252	-1 775 049,277

**NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES
INDIVIDUELS
ARRETES AU 30 JUIN 2023**

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « EURO-CYCLES » est une entité du droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquentement amendée et complétée.

Suite au procès-verbal de l'AGE du 22 Avril 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société pour porter de 8 910 000 TND à 9 801 000 TND, par incorporation des réserves d'un montant de 891 000 DT à prélever sur les résultats reportés, et ce par l'émission de 891 000 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 TND chacune à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle gratuite pour 10 actions anciennes.

La société opère sur les marchés internationaux et principalement sur le marché européen.

L'objet social de la société comme le souligne les statuts est le suivant :

* La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

1.2. PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Le système comptable adopté par « EURO-CYCLES » est le système centralisateur.

Les états financiers de la société sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant sur le nouveau système comptable tunisien ;
- Du décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel ;
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La société « EURO-CYCLES » utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat.

Le paragraphe 52 de la norme comptable générale NC01 stipule « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ».

1.3. IMPOT SUR LES SOCIETES

La société est imposable au taux de l'IS de 15%, La charge d'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible avec un minimum légal de 0,2% du chiffre d'affaires TTC.

1.4. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « EURO-CYCLES », sont libellés en Dinar Tunisien.

1.5. LES STOCKS

Les stocks de la société « EURO-CYCLES » se décomposent comme suit :

- Matières premières ;
- Peintures ;
- Emballages ;
- Décors ;
- Produits finis.

Les stocks sont évalués au 30 juin 2023 comme suit :

- Les matières premières et consommables sont valorisées au cout d'achat moyen pondère, tous frais inclus, le cout d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de la comptabilisation de la facture augmenté des frais de transport, transit et assurance... ;
- Les stocks de produits finis sont valorisés au cout moyen de production.
- Les stocks sont traités selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.

1.6. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Site Web	33,33 %
- Constructions	5 %
- Matériels et outillages industriels	15 %
- Matériels de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobiliers et matériels de bureau	20 %
- Equipements du bloc social	20 %
- Matériels informatiques	33,33 %
- Matériels à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

1.7. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 30 juin 2023, libellées en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change du 30 juin 2023, soit :

1 € = 3,3687 TND

1 \$ = 3,1048 TND

NOTE 2 –ACTIFS NON COURANTS

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2023, un montant de **4 047,144 TND**, contre **7 020,396 TND** au 31 Décembre 2022, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Logiciels	89 529,548	89 529,548	89 529,548
Site Web	2 400,500	2 400,500	2 400,500
VALEURS BRUTES	91 930,048	91 930,048	91 930,048
Moins amortissements	-87 882,904	-81 936,400	-84 909,652
VALEURS NETTES	4 047,144	9 993,648	7 020,396

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2023 un montant net de **16 129 621,852 TND** contre **15 442 949,719 TND** au 31 décembre 2022, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Terrains	3 189 845,637	3 189 845,637	3 189 845,637
Constructions	10 488 910,281	10 488 910,281	10 488 910,281
Matériels industriels	5 126 808,209	5 101 898,999	5 112 699,599
Outillages industriels	322 821,875	322 821,875	322 821,875
Matériels de transport	2 229 276,725	1 919 541,175	2 229 276 ,725
AAI divers	1 677 434,958	1 677 434,958	1 677 434,958
Mobiliers& matériels de bureau	213 003,574	208 168,897	208 168,897
Equipements du bloc social	53 965,933	53 965,933	53 965,933
Matériels informatiques	392 822,142	363 081,822	380 327,222
Divers aménagements Sidi Bouali	86 795,964	0,000	0,000
Construction en cours	3 746 623,506	281 379,851	2 529 856,121
VALEURS BRUTES	27 528 308,804	23 607 049,428	26 193 307,248
Moins amortissements	-11 398 686,952	-10 086 284,622	-10 750 357,529
VALEURS NETTES	16 129 621,852	13 520 764,806	15 442 949,719

La valeur nette globale figurant au bilan du 30 juin 2023 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 30 juin 2023

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 30/06/2023
	V. brute	Acquisitions	Reclassements	V. brute	C. Amort.	Dotations	Reprises	C. Amort.	
	Au	& ajouts		au	au			au	
	31/12/2022	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	
(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)	(8)=(5)+(6)+(7)	(9)=(4)-(8)	
- Logiciels	89 529,548	-	-	89 529,548	82 509,152	2 973,252	-	85 482,404	4 047,144
- Site web	2 400,500	-	-	2 400,500	2 400,500	-	-	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	91 930,048	0,000	0,000	91 930,048	84 909,652	2 973,252	0,000	87 882,904	4 047,144
- Terrains	3 189 845,637	-	-	3 189 845,637	-	-	-	0,000	3 189 845,637
- Constructions	10 488 910,281	-	-	10 488 910,281	3 249 663,567	265 760,275	-	3 515 423,842	6 973 486,439
- Matériels industriel	5 112 699,599	14 108,610	-	5 126 808,209	4 197 490,050	179 582,740	-	4 377 072,790	749 735,419
- Outillages industriels	322 821,875	0,000	-	322 821,875	270 511,601	10 714,872	-	281 226,473	41 595,402
- Matériels de transport	2 093 630,361	-	-	2 093 630,361	1 386 276,622	91 388,852	-	1 477 665,474	615 964,887
- Installations générales, A. & A. divers	1 677 434,958	-	-	1 677 434,958	997 455,763	63 670,944	-	1 061 126,707	616 308,251
- Mobiliers et matériels de bureau	208 168,897	4 834,677	-	213 003,574	195 504,970	4 198,129	-	199 703,099	13 300,475
- Equipements du bloc social	53 965,933	-	-	53 965,933	50 064,947	2 999,658	-	53 064,605	901,328
- Matériels informatiques	380 327,222	12 494,920	-	392 822,142	335 567,009	13 912,843	-	349 479,852	43 342,290
- Matériels de transport à statut juridique particulier	135 646,364	0,000	-	135 646,364	67 823,000	13 564,600	-	81 387,600	54 258,764
-Divers aménagements local sidi boual	-	86 795,964	-	86 795,964	-	2 536,510	-	2 536,510	84 259,454
-Constructions en cours	2 529 856,121	1 216 767,385	-	3 746 623,506	-	-	-	0,000	3 746 623,506
TOTAL IMMO. CORPORELLES	26 193 307,248	1 335 001,556	0,000	27 528 308,804	10 750 357,529	648 329,423	0,000	11 398 686,952	16 129 621,852
TOTAL GENERAL	26 285 237,296	1 335 001,556	0,000	27 620 238,852	10 835 267,181	651 302,675	0,000	11 486 569,856	16 133 668,996

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique présente au 30 juin 2023, un solde de **235 982,000 TND** contre **312 732,000 TND** au 31 Décembre 2022, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Participation « TUNINDUSTRIES »	99 900,000	99 900,000	99 900,000
Participation « AFRICA PACK »	32 000,000	25 500,000	32 000,000
Prêts aux personnels à plus d'un an	60 682,000	118 526,000	140 432,000
Cautionnement	43 400,000	40 400,000	40 400,000
TOTAL	235 982,000	284 326,000	312 732,000

- **PARTICIPATION « TUNINDUSTRIES »**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 correspond à la participation de la société « EUROCYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation concerne 7 992 parts sociales (dont 6 993 parts distribuées gratuitement suite à l'augmentation du capital du 28/04/2022) de 100 TND chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

- **PARTICIPATION « AFRICA PACK »**

Au 30/08/2022 et suivant le PV de l'AGE de la société « AFRICA PACK » enregistré à la recette de finances le 27/10/2022, suivant quittance n° M025094, il a été décidé d'augmenter le capital en numéraire. La société « EUROCYCLES » a participé à cette augmentation à concurrence de sa part dans le capital (1%), soit 65 parts nouvelles totalement libérées en numéraires.

De ce fait, la valeur des titres de participation détenus par « EUROCYCLES » dans le capital de « AFRICA PACK » s'élève à **32 000 TND** représentant 320 parts sociales.

NOTE 3 – ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente un solde net au 30 juin 2023 de **174 919 444,419 TND** contre

193 035 372,888 TND au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Stocks	140 839 138,701	160 132 198,305	158 460 908,490
Clients et comptes rattachés	28 349 060,247	41 072 653,246	21 150 067,845
Autres actifs courants	6 885 520,843	10 603 465,190	10 269 789,054
Placements et autres actifs financiers	122 813,371	4 089 100,000	77 218,589
Liquidités et équivalents de Liquidités	2 641 041,760	8 520 612,736	7 060 031,276
TOTAL BRUT	178 837 574,922	224 418 029,477	197 018 015,254
Moins provisions	-3 918 130,503	-1 309 085,433	-3 982 642,366
TOTAL ACTIFS COURANTS	174 919 444,419	223 108 944,044	193 035 372,888

3.1 STOCKS

Le solde net de stock s'élève à **140 095 248,970 TND** au 30 juin 2023, contre **157 599**

204,906 TND au 31 Décembre 2022, et se détaille comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Stocks matières premières	131 767 406,000	107 078 000,049	145 713 457,000
Stocks peintures	1 112 738,000	1 386 555,000	1 409 277,000
Stocks MP en transit	2 141 149,484	42 566 948,212	6 809 788,773
Stocks décors	1 019 434,000	1 266 771,000	1 191 840,000
Stocks emballages	1 852 556,000	2 187 059,000	2 437 050,000
Stocks de produit finis	596 555,376	5 646 865,044	899 296,714
Stocks accessoires	0,000	0,000	199,003
Stocks de produit finis en transit	2 349 299,841	0,000	0,000
TOTAL BRUT	140 839 138,701	160 132 198,305	158 460 908,490
Moins provisions	-743 889,731	-1 204 219,429	- 861 703,584
TOTAL NET	140 095 248,970	158 927 978,876	157 599 204,906

3.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net au 30 juin 2023 de **25 174 819,475 DT**, contre **18 029 129,063 TND** au 31 Décembre 2022, et qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Clients ordinaires	25 174 819,474	40 967 787,242	18 029 129,063
Clients douteux ou litigieux	3 174 240,773	104 866,004	3 120 938,782
Solde du compte " Clients "	28 349 060,247	41 072 653,246	21 150 067,845
Moins provisions	-3 174 240,772	-104 866,004	-3 120 938,782
TOTAL	25 174 819,475	40 967 787,242	18 029 129,063

3.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente un solde net de **6 885 520,843 TND** au 30 juin 2023, contre **10 269 789,054 TND** au 31 Décembre 2022, et qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Fournisseurs avances et acomptes	1 904 384,832	8 254 264,436	2 731 461,150
Etat impôts et taxes	1 379 666,001	293 155,020	4 631 336,179
Produit à recevoir	0,000	121 125,794	980 488,260
Débiteurs divers	2 977 499,894	1 776 304,010	1 876 313,930
Charges constatées d'avance	623 970,116	158 615,930	50 189,535
TOTAL	6 885 520,843	10 603 465,190	10 269 789,054

3.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **122 813,371 TND** au 30 juin 2023 contre **77 218,589 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
B trésor + B caisse court terme	0,000	4 000 000,000	0,000
Echéance à moins d'un an sur prêt NC	93 476,000	89 100,000	48 826,000
FCP CAPITAL	29 337,371	0,000	28 392,589
TOTAL	122 813,371	4 089 100,000	77 218,589

3.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise un solde de **2 641 041,760 TND** au 30 juin 2023, contre **7 060 031,276 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Banques	2 329 321,667	6 814 221,791	6 691 669,457
Régies d'avance et accreditifs	302 441,085	1 699 673,704	366 532,747
Autres organismes financiers	715,524	16,865	30,969
Caisse	8 563,484	6 700,376	1 798,103
TOTAL	2 641 041,760	8 520 612,736	7 060 031,276

NOTE 4 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 30 juin 2023 un solde de **52 369 017,350 TND**, contre **58 825 277,683 TND** au 31 Décembre 2022, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves	980 100,000	891 000,000	891 000,000
Résultat reporté	38 243 177,683	31 746 668,407	31 746 668,407
Résultat de l'exercice	3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276
TOTAL	52 369 017,350	52 841 554,897	58 825 277,683

* Suivant le procès-verbal de l'AGO du 15 Juin 2023, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer les dividendes aux titres de l'exercice 2022, et d'affecter par conséquent le résultat de l'exercice 2022 ainsi que les résultats reportés comme suit :

- Bénéfice exercice 2022 :	16 386 609 TND
- Prélèvement au titre de la réserve légale	(89 100) TND
- Résultat reporté 2021 :	31 746 668 TND
<u>Résultat distribuable :</u>	<u>48 044 177 TND</u>
- Dividendes en dinar tunisien :	(9 801 000) TND
<u>Résultats reportés après affectation</u>	<u>38 243 177 TND</u>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	1	2	3	4	(1)+(2)+(3)+(4)
♣ Solde au 31 Décembre 2022	9 801 000	891 000	31 746 668	16 386 609	58 825 277
- Affectation du résultat 2022		89 100	16 297 509	-16 386 609	0
- Distribution des dividendes			-9 801 000		-9 801 000
- Résultat de l'exercice au 30 Juin 2023				3 344 740	3 344 740
♣ Solde au 30 juin 2023	9 801 000	980 100	38 243 177	3 344 740	52 369 017

NOTE 5 - PASSIFS NON COURANTS

Au 30 juin 2023, le solde de cette rubrique est de **2 872 888,288 TND**, contre **297 888,288 TND** au 31 Décembre 2022, et se détaille comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Emprunts	2 592 049,297	33 876,606	17 049,297
Provisions pour risques et charges	280 838,991	280 838,991	280 838,991
TOTAL	2 872 888,288	314 715,597	297 888,288

5.1 Emprunts

Les emprunts contractés par la société « EURO-CYCLES » d'une valeur de **2 592 049,297 TND** au 30 juin 2023, contre **17 049,297 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Emprunt AMEN BANK	2 575 000,000	0,000	0,000
Emprunt Leasing	17 049,297	33 876,606	17 049,297
TOTAL	2 592 049,297	33 876,606	17 049,297

5.2 Provisions pour risques et charges

Au 30 juin 2023, le solde de cette rubrique est de **280 838,991 TND**, se détaille comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Provisions pour risques et charges (Affaire Incendie)	280 838,991	280 838,991	280 838,991
TOTAL	280 838,991	280 838,991	280 838,991

NOTE 6 - PASSIFS COURANTS

Au 30 juin 2023, les passifs courants présentent un solde de **136 047 189,777 TND** contre **149 674 909,032 TND** au 31 Décembre 2022, Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	13 753 500,832	72 888 925,803	23 690 003,891
Autres passifs courants	21 060 632,193	22 750 926,994	15 557 788,024
Autres passifs financiers	88 032 098,985	83 241 389,723	101 592 036,564
Concours bancaires	13 200 957,767	4 886 515,484	8 835 080,553
TOTAL	136 047 189,777	183 767 758,004	149 674 909,032

6.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 30 juin 2023 un solde de **13 753 500,832 TND** contre **23 690 003,891 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Fournisseurs d'exploitation	12 990 923,572	67 018 390,505	18 318 276,628
Fournisseurs d'immobilisations	0,000	1 234,900	4 983 867,993
Fournisseurs d'exploitation-effets à payer	762 577,260	5 869 300,398	387 859,270
Total	13 753 500,832	72 888 925,803	23 690 003,891

6.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisant **21 060 632,193 TND** au 30 juin 2023, contre **15 557 788,024 TND** au 31 Décembre 2022, se répartissent comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Client avance et acompte	3 566 233,307	5 151 321,233	3 717 921,727
Etat impôts et taxes	297 827,210	1 031 218,912	4 435 408,814
Personnel rémunérations dues	269 543,923	441 544,641	766 220,288
CNSS	294 557,395	443 613,791	497 485,073
Créditeurs divers	545 250,946	786 266,115	506 913,333
Charges à payer	4 605 314,499	3 657 720,172	3 350 306,026
Dividendes à payer	11 481 904,913	11 239 242,130	2 283 532,763
TOTAL	21 060 632,193	22 750 926,994	15 557 788,024

6.3. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **88 032 098,985 TND** au 30 juin 2023, contre **101 592 036,564 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Emprunts liés au cycle d'exploitation	87 215 327,769	83 080 061,663	101 128 353,699
Echéances à moins d'un an	316 598,945	29 688,499	32 084,640
Intérêts courus	500 172,271	131 639,561	431 598,225
TOTAL	88 032 098,985	83 241 389,723	101 592 036,564

6.4. CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique totalise un solde de **13 200 957,767 TND** au 30 juin 2023, contre **8 835 080,553 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Concours bancaires	13 200 957,767	4 886 515,484	8 835 080,553
	13 200 957,767	4 886 515,484	8 835 080,553

NOTE 7 – PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique présente au 30 juin 2023 un solde de **49 416 759,724 TND**, contre **87 058 116,467 TND** au 30 Juin 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Revenus	49 197 460,131	86 968 881,797	161 413 072,231
Autres produits	219 299,593	89 234,670	1 501 981,699
TOTAL	49 416 759,724	87 058 116,467	162 915 053,930

7.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la société « EURO-CYCLES » est passé de **86 968 881,797 TND** au 30 Juin 2022 à **49 197 460,131 TND** au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une diminution de **37 771 421,666 TND**.

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Ventes vélos	43 729 700,827	77 136 485,479	144 026 422,641
Ventes accessoires	5 467 759,304	9 832 396,318	17 386 649,590
TOTAL	49 197 460,131	86 968 881,797	161 413 072,231

7.2 AUTRES PRODUITS

Les autres produits accusent au 30 juin 2023 un solde de **219 299,593 TND**, contre un solde de **89 234,670 TND** au 30 Juin 2022 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Loyers bâtiment à TUNINDUSTRIE	15 435,000	14 700,000	29 400,000
Frais administratifs à TUNINDUSTRIE	86 050,740	74 534,670	172 101,480
Reprise sur provision Stock Matières premières	117 813,853	0,000	1 204 219,429
Transfert des charges	0,000	0,000	96 260,790
TOTAL	219 299,593	89 234,670	1 501 981,699

NOTE 8 – CHARGES D'EXPLOITATION Au 30 juin 2023, Les charges d'exploitation sont de l'ordre de **43 747 820,341 TND** contre un solde de **72 031 204,042 TND** au 30 juin 2022, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
<u>Variation stocks PF et encours</u>	-2 046 359,500	-2 058 367,634	2 689 001,693
<u>Achat matières consommés</u>	37 593 848,397	62 298 272,750	110 185 396,777
• Achat MP	20 285 436,181	103 958 654,996	185 931 488,708
• Achat MP en Transit *	-4 668 639,289	-8 518 949,518	-44 276 108,957
• Achat emballage	1 601 324,769	3 442 911,566	6 466 765,119
• Achat décors	290 957,867	947 238,162	1 669 662,779
• Variation stock MP**	15 355 328,000	-34 614 109,531	-37 515 129,043
• Variation stock MP en transit	4 668 639,289	0,000	0,000
• Variation emballage	584 494,000	-2 187 059,000	-2 437 050,000
• Variation Décors	-940 332,000	-1 266 771,000	-1 191 840,000
• Achats non stockés des matières et fournitures	532 036,040	1 010 534,921	2 042 981,465
• Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	-115 396,460	-474 177,846	-505 373,294
<u>Charges de personnel</u>	3 375 297,821	4 529 416,334	8 576 446,770
• Charge de personnel	2 381 342,829	3 227 080,697	7 076 222,454
• Charges sociales légales	504 595,967	507 991,840	1 156 717,401
• Autres charges	489 359,025	794 343,797	343 506,915
<u>Dotations aux amorts et prov</u>	704 604,665	648 399,630	5 193 222,151
• Dot immob incorporelle	2 973,252	3 051,194	6 024,446
• Dot immob corporelle	648 329,423	645 348,436	1 309 421,343
• Dot aux provisions pour dépréciation des comptes clients	53 301,990	0,000	3 016 072,778
• Dot aux provisions pour dépréciation de stocks	0,000	0,000	861 703,584
<u>Autres charges d'exploitation</u>	4 120 428,958	6 613 482,962	12 707 409,857
• Charges locatives	75 630,253	10 500,000	73 512,605
• Entretien et réparations	174 864,007	235 455,720	669 113,295
• Primes d'assurances	104 111,200	185 250,971	285 690,617
• Etudes et recherches	23 774,650	172 411,494	228 934,449
• Transports et autres services extérieurs	1 974 011,415	3 567 272,819	6 842 277,187
• Commissions sur ventes	421 374,530	895 383,067	1 218 173,758
• Rémunérations d'intermédiaires	133 716,166	123 527,285	312 085,685
• Publicités	161 435,828	136 708,917	147 123,546
• Transports / achats	3 692,500	4 881,389	9 753,769
• Divers	5 238,422	3 202,670	8 122,218
• Réceptions, voyages et déplacements	194 369,926	187 914,495	358 938,219
• Frais de télécommunications	27 479,294	33 733,007	70 553,359
• Commissions bancaires	396 466,156	324 346,390	720 287,770
• Charges diverses ordinaires	106 758,990	206 960,450	315 472,905
• Etats, impôts et taxes	317 505,621	525 934,288	1 447 365,475

• Autres charges liées à une modification comptable	0,000	0,000	5,000
TOTAL	43 747 820,341	72 031 204,042	139 351 477,248

* Le compte achat matières premières en transit présente au 30 juin 2023 un solde créditeur de **4 668 639,289 TND** et qui se détaille comme suit :

DESIGNATION8	Au 30 Juin 2023
Extourne Stocks en Transit au 31/12/2022	-6 809 788,773
Constatation stocks en transit au 30/06/2023	2 141 149,484
Total	-4 668 639,289

** Les soldes des comptes variation stocks matières premières au 30/06/2022 et au 31/12/2022 englobent les variations de stocks matières premières et les variations de stocks de matières premières en transit.

NOTE 9 – CHARGE FINANCIERES NETTES

Cette rubrique accuse au 30 juin 2023 un solde de **3 235 572,402 TND**, contre **4 160 883,770 TND** au 30 Juin 2022, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Intérêts des emprunts	2 426 657,360	524 939,543	1 670 914,817
Intérêts des comptes courant	848 871,092	18 357,227	471 937,067
Intérêts des opérations de financement	0,000	23,639	0,000
Pertes de change	1 124 407,558	6 430 521,148	9 340 173,132
Gains de change	-1 164 363,608	-2 812 957,787	-5 828 643,757
TOTAL	3 235 572,402	4 160 883,770	5 654 381,259

NOTE 10 – PRODUITS DES PLACEMENTS ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits des placements et financiers d'une valeur de **1 015 015,897 TND** au 30 juin 2023, contre **1 678 330,136 TND** au 30 Juin 2022, et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Produits des participations TUNINDUSTRIE	999 000,000	1 498 500,000	1 498 500,000
Intérêts sur placement CAT	16 015,897	179 830,136	225 168,276
TOTAL	1 015 015,897	1 678 330,136	1 723 668,276

NOTE 11 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique accuse au 30 juin 2023 une valeur de **6 630,465 TND**, contre **35 575,170 TND** au 30 juin 2022 s'analysant comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Gains ordinaires	0,000	0,000	20 107,647
Produits divers ordinaires	6 629,461	15 467,526	15 608,047
Différences de règlements	1,004	20 107,644	0,000
TOTAL	6 630,465	35 575,170	35 715,694

NOTE 12– AUTRES PERTES ORDINAIRES

Cette rubrique s'analyse au 30 juin 2023 comme suit :

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Autres pertes ordinaires	11 878,756	6 526,321	30 044,817
	11 878,756	6 526,321	30 044,817

NOTE 13- LES POSTES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

13.1 Variation des éléments du BFR

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Stocks	17 621 769,789	-40 119 778,365	-38 448 488,550
Clients et comptes rattachés	-7 198 992,402	-7 748 352,365	12 174 233,036
Autres actifs courants	3 384 268,211	-69 479,621	264 196,515
Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes	-4 365 084,844	15 458 926,005	-40 597 194,802

13.2 Trésorerie au 30 juin 2023

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	DECEMBRE 2022
Liquidités et Equivalents de Liquidités	2 641 041,760	8 520 612,736	7 060 031,276
-Concours bancaires	13 200 957,767	4 886 515,484	8 835 080,553
	-10 559 916,007	3 634 097,252	-1 775 049,277

NOTE 14- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 30/06/2023	Charges	Montant 30/06/2023	Solde	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	0,000	Coût d'achat des marchandises vendues	0,000	Marge commerciale	0,000	0,000	0,000
Total	0,000		0,000		0,000	0,000	0,000
Revenus et autres produits d'exploitation	49 197 460,131	Achats Consommés	37 593 848,397				
Production stockée Production immobilisée	2 046 359,500						
Autres produits	219 299,593						
Total	51 463 119,224	Total	37 593 848,397	Production	51 463 119,224	89 116 484,101	160 226 052,237
Production	51 345 305,371	Achats Consommés	37 593 848	Marge sur cout Matières	13 869 270,827	26 818 211,351	50 040 655,460
Marge commerciale		Autres charges externes	3 803 433,337				
Marge sur coût matière	13 869 270,827						
Subvention d'exploitation							
Total	13 869 270,827	Total	3 803 433,337	Valeur Ajoutée Brute	10 065 837,490	20 730 197,677	38 652 251,371
Valeur Ajoutée Brute	10 065 837,490	Impôts et taxes	316 995,621				
		Charges de personnel	3 375 297,821				
Total	10 065 837,490	Total	3 692 293,442	Excédent Brut D'exploitation	6 373 544,048	15 675 312,055	28 756 798,833
Excédent brut d'exploitation	6 373 544,048	charges ordinaires	11 878,756				
Autres produits ordinaires	6 630,465	Charges financières	3 235 572,402				
Produits financiers	1 015 015,897	Dotations aux amortissements et aux prov	704 604,665				
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	98 394,920				
Total	7 395 190,410	Total	4 050 450,743	Résultat des activités Ordinaires après IS	3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	3 344 739,667						
Total	3 344 739,667	Total	0,000	Résultat net après modification comptable	3 344 739,667	10 402 886,490	16 386 609,276

NOTE 15- TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 30/06/2023	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	2 046 359,500	2 046 359,500	-	-	-	-	2 046 359,500
- Achats d'approvisionnement consommés	-37 593 848,397	-37 593 848,397	-	-	-	-	-37 593 848,397
- Charges de personnel	-3 375 297,821	-2 362 708,475	-980 524,017	-32 065,329	-	-	-3 375 297,821
- Dotations aux amort. et aux provisions	-704 604,665	-569 743,332	-39 669,243	-95 192,090	-	-	-704 604,665
- Autres charges d'exploitation	-4 120 428,958	-494 451,475	-365 482,049	-2 938 689,933	-98 890,295	-222 915,207	-4 120 428,958
- Charges financières nettes	-3 235 572,402	-	-	-	-3 235 572,402	-	-3 235 572,402
- Autres pertes ordinaires nettes	-11 878,756	-	-	-	-	-11 878,756	-11 878,756
Total	-46 995 271,499	-38 974 392,179	-1 385 675,308	-3 065 947,352	-3 334 462,697	-234 793,963	-46 995 271,499

NOTE 16- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

AU 30 juin 2023, les engagements hors bilan de la société « Euro-cycles » sont :

I- ENGAGEMENTS DONNES

I.1 Engagements bancaires donnés

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 ^{er}
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	1 ^{er}
			Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 D		
			Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse		
UIB	CREDIT DE GESTION : (Financement import)	16 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT	6 424	utile
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION : (Accréditifs + F import)	26 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
	CREDIT LONG TERME	3 000 000,000	Totalité de lot 43 TF 40017	5 792 5 909	1 ^{er} rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063		
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 27) TF 177062		Utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Des garanties sont données par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIE détaillées comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT
UIB	Crédit de gestion	3 000 000
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000

II- Engagements Bancaires reçus

Banques	Engagement	Montant
STB	Garantie Bancaire au profit du fournisseur (SHIMANO ITALY BICYCLE)	2 500 000 USD l'équivalent en TND 7 762 000,000

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS
AU 30 juin 2023

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société « **EURO-CYCLES** », comprenant le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat, et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires, qui font ressortir un total net de bilan de **191 289 095,415 TND**, des capitaux propres s'élevant à **52 369 017,350 TND** y compris un résultat bénéficiaire de **3 344 739,667 TND**.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et de la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances, Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué

selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et compte tenu de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « **EURO-CYCLES** » arrêtée au **30 juin 2023**, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sousse, le 30/08/2023

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

AHMED EL KAFSI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA - KEBIRA

La société «EURO-CYCLES» publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mme Yosra CHELLY et M. Ahmed EL KAFSI.

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Au 30 Juin		Au 31 Décembre
	Notes	2023	2022	2022
ACTIFS				
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs Immobilisés	3			
Immobilisations Incorporelles		92 280,048	92 280,048	92 280,048
<i>Moins Amortissements</i>		-88 232,904	-82 286,400	-85 259,652
	3.1	4 047,144	9 993,648	7 020,396
Immobilisations Corporelles		33 704 259,870	29 269 876,638	32 369 258,314
<i>Moins Amortissements</i>		-13 015 766,083	-11 289 479,124	-12 166 433,408
	3.1	20 688 493,787	17 980 397,514	20 202 824,906
Immobilisations Financières		136 082,000	184 426,000	212 832,000
<i>Moins Provisions</i>		0,000	0,000	0,000
	3.2	136 082,000	184 426,000	212 832,000
Total des actifs immobilisés		20 828 622,931	18 174 817,162	20 422 677,302
Autres actifs non courants		0,000	0,000	0,000
Total des actifs non courants		20 828 622,931	18 174 817,162	20 422 677,302
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	4			
Stocks		148 777 137,538	167 521 219,896	168 397 036,979
<i>Moins Provisions</i>		-743 889,731	-1 204 219,429	-861 703,584
	4.1	148 033 247,807	166 317 000,467	167 535 333,395
Clients et Comptes Rattachés		28 349 060,247	41 072 653,246	21 150 067,845
<i>Moins Provisions</i>		-3 174 240,772	-104 866,004	-3 120 938,782
	4.2	25 174 819,475	40 967 787,242	18 029 129,063
Autres actifs courants	4.3	4 315 964,184	11 866 904,095	9 759 493,578
Placements & autres actifs financiers	4.4	132 585,010	4 089 100,000	86 609,134
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	2 659 346,796	8 562 378,971	7 085 561,544
Total des actifs courants		180 315 963,272	231 803 170,775	202 496 126,714
TOTAL DES ACTIFS		201 144 586,203	249 977 987,937	222 918 804,016

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
		2023	2022	2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
	5			
Capital social		9 801 000,000	9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves consolidés		41 498 045,383	34 919 269,013	34 919 269,013
Intérêts minoritaires		1 377,045	883,884	883,884
Total des capitaux propres avant résultat		51 300 422,428	44 721 152,897	44 721 152,897
Résultat de l'exercice		1 791 510,896	9 530 697,385	16 628 745,381
Résultat de l'exercice minoritaire		-760,930	888,868	1 493,160
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		53 091 172,394	54 252 739,150	61 351 391,438
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
	6			
Emprunts		7 610 821,445	5 683 876,606	5 434 282,312
Provisions		280 838,991	280 838,991	280 838,991
Total des passifs non courants		7 891 660,436	5 964 715,597	5 715 121,303
Passifs courants				
	7			
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	9 551 501,147	67 452 025,177	18 904 067,677
Autres passifs courants	7.2	21 326 298,285	23 231 024,915	16 164 672,786
Autres passifs financiers	7.3	95 912 019,791	93 214 748,573	111 592 690,195
Concours bancaires	7.4	13 371 934,150	5 862 734,525	9 190 860,617
Total des passifs courants		140 161 753,373	189 760 533,190	155 852 291,275
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		148 053 413,809	195 725 248,787	161 567 412,578
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS				
		201 144 586,203	249 977 987,937	222 918 804,016

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier 2022 au 30 Juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
		2023	2022	2022
Produits d'exploitation				
Revenus	8.1	49 197 460,131	86 968 881,797	161 413 072,231
Autres produits d'exploitation	8.2	117 813,853	0,000	1 300 480,219
Production immobilisée		0,000	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		49 315 273,984	86 968 881,797	162 713 552,450
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des PF et des encours	8.3	1 618 134,135	1 997 725,764	-2 630 914,888
Achats de marchandises consommées		0,000	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	8.3.1	-36 572 262,129	-59 659 296,137	-105 424 547,243
Charges de personnel		-3 649 048,431	-5 008 341,501	-9 391 351,122
Dotations aux amort. et aux provisions		-905 607,917	-862 331,371	-5 620 035,269
Autres charges d'exploitation	8.3.2	-4 233 504,617	-6 781 936,645	-13 095 198,644
Total des charges d'exploitation		-43 742 288,959	-70 314 179,890	-136 162 047,166
Résultat d'exploitation	8.4	5 572 985,025	16 654 701,907	26 551 505,284
Charges financières nettes		-3 692 563,905	-4 949 843,689	-6 645 679,604
Produits des placements		17 697,606	203 307,959	250 266,244
Autres gains ordinaires		9 063,884	48 558,239	51 145,130
Autres pertes ordinaires		-12 316,177	-8 378,663	-36 832,013
Résultat des activités ordinaires avant impôt	8.5	1 894 866,433	11 948 345,753	20 170 405,041
Impôt sur les bénéfices		-104 116,467	-2 416 759,500	-3 540 166,500
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 790 749,966	9 531 586,253	16 630 238,541
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0,000	0,000	0,000
Résultat net de l'exercice		1 790 749,966	9 531 586,253	16 630 238,541
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		0,000	0,000	0,000
Résultats après modifications comptables		1 790 749,966	9 531 586,253	16 630 238,541
Intérêts minoritaires		760,930	-888,868	-1 493,160
Résultats après intérêts minoritaires (IM)	8.6	1 791 510,896	9 530 697,385	16 628 745,381

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1^{er} Janvier 2022 au 30 Juin 2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Notes	Au 30 Juin		Au 31 Décembre
	2023	2022	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	1 790 749,966	9 531 586,253	16 630 238,541
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions	905 607,917	862 331,371	5 620 035,269
*Reprise sur provisions	-117 813,853	0,000	-1 204 219,429
* Plus ou moins-values de cession	0,000	0,000	0,000
* Variation des :			
- stocks	19 370 930,430	-41 270 009,560	-42 145 826,643
- créances	-7 198 992,402	-7 748 352,365	12 174 233,036
- autres actifs	5 443 529,394	1 294 355,761	3 401 766,278
+ fournisseurs et autres dettes	-4 157 012,340	8 988 514,491	-46 265 348,643
-Modifications comptables	0,000	0,000	
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	16 036 999,113	-28 341 574,049	-51 789 121,591
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 335 001,556	-1 465 637,330	-4 565 019,006
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000	0,000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-63 682,000	-144 526,000	-141 282,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	140 432,000	31 650,000	0,000
<u>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</u>	-1 258 251,556	-1 578 513,330	-4 706 301,006
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Placements	-45 975,876	-975 900,000	3 000 000,000
Dividendes et autres distributions	-9 802 000,000	-14 881 200,000	-14 881 200,000
Encaissements provenant des emprunts	35 393 660,210	56 467 125,702	122 080 774,797
Remboursement d'emprunts	-48 931 720,172	-33 609 507,072	-81 428 664,468
<u>Flux de trésorerie provenant d'activités de financement</u>	-23 386 035,838	7 000 518,630	28 770 910,329
VARIATION DE TRESORERIE	-8 607 288,281	-22 919 568,749	-27 724 512,268
Trésorerie au début de l'exercice	-2 105 299,073	25 619 213,195	25 619 213,195
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9.1 -10 712 587,354	2 699 644,446	-2 105 299,073

Notes aux états financiers consolidés

NOTE 1 – PRESENTATION DU GROUPE « EURO-CYCLES »

Le Groupe « **EURO-CYCLES** » est constitué d'une société mère « **EURO-CYCLES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **TUNINDUSTRIES** » (Résidente, totalement exportatrice) avec une participation directe de 99.9% du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquentement amendée et complétée.

Présentation de la société mère « EURO-CYCLES »

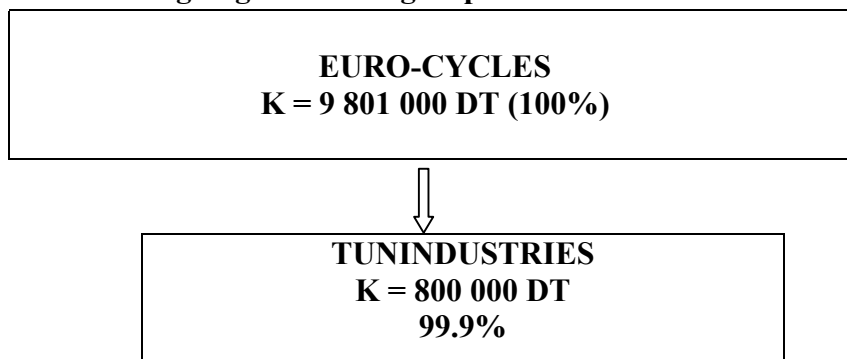
Structure du Capital au 30/06/2023 :

- Capital Social : 9 801 000 Dinars Tunisiens
- Nombre d'actions : 9 801 000 actions
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie des actions : Ordinaires

Activité du groupe :

Le groupe « **EURO-CYCLES** » a pour objet, la fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

Organigramme du groupe « EURO CYCLES » :



Au cours de l'exercice 2022 et en vertu du PV de l'AGE DU 28/04/2022, la société filiale « TUNINDUSTRIE –SARL », a procédé à l'augmentation de son capital social d'un montant de 700 000 DT, pour le porter de 100 000 DT à 800 000 DT et ce par incorporation d'une partie des résultats reportés et la distribution d'actions gratuites.

NOTE 2 : REFERENTIEL ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES :

2.1. REFERENTIEL

Les comptes du groupe « *EURO-CYCLES* » sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers consolidés arrêtés au 30 juin 2023 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 30 Juin 2022 et celles relatives à l'exercice 2022. Le Groupe « *EURO-CYCLES* » a adopté le modèle autorisé de présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie prévu par la norme comptable tunisienne générale NC01.

Les états financiers consolidés du Groupe « *EURO-CYCLES* » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtées tous à la date du 30 juin 2023.

2.2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amortis linéairement sur la base de leurs durées de vie respectives.

TAUX

- Logiciel	33,33 %
- Site web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Equipements du bloc social	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

- Les dividendes des titres de participations sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts sur placement financiers à long terme ou à court terme (obligations, bons de trésors, etc....) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.
- Les stocks sont évalués initialement à leurs coûts, les sociétés du Groupe « **EURO-CYCLES** » utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sorties des stocks.

Les stocks sont évalués au 30 juin 2023 comme suit :

- Les matières premières et consommables sont valorisées au cout d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.
 - Les stocks de produits finis sont valorisés au cout moyen de production.
- Les liquidités et équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

2.3. METHODE DE CONSOLIDATION

- **Périmètre de consolidation** : le périmètre de consolidation du groupe « **EURO-CYCLES** » comprend :

- **La société mère** : « **EURO CYCLES SA** »
- **La société filiale** : « **TUNINDUSTRIES** »

- **Méthode de consolidation : l'intégration globale** : cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « **EURO-CYCLES SA** ».

Elle consiste :

- au niveau du bilan : à remplacer la valeur comptable des titres (postes titres de participations dans le bilan de la société mère) par des éléments d'actifs et de passifs après élimination et retraitement des comptes en application normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires.

- au niveau de l'état de résultat : à reprendre tous les postes de charges et de produits après élimination et retraitement de certaines opérations en application normes NCT puis à répartir en résultat consolidés et ce qui revient aux minoritaires.

- élimination des opérations internes : les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes du groupe « **EURO-CYCLES** » sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

2.4. UNITE MONETAIRE

Les états financiers du groupe « **EURO-CYCLES** », sont libellés en Dinar Tunisien.

2.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes du « **GROUPE EURO-CYCLES** » arrêtés au 30 juin 2023, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change de 30 juin 2023, soit :

- **1 € = 3,3687 TND**
- **1 \$ = 3,1048 TND**

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET COROPRELLES

La valeur nette globale figurant au bilan du 30 juin 2023 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 30 juin 2023

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 30/06/2023
	V. brute au 31/12/2022	Acquisitions & ajouts 30/06/2023	Reclassements 30/06/2023	V. brute au 30/06/2023	C. Amort. au 31/12/2022	Dotations 30/06/2023	C. Amort. au 30/06/2023	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)=(5)+(6)	
- Logiciels	89 879,548	-	-	89 879,548	82 859,152	2 973,252	85 832,404	4 047,144
- Site web	2 400,500	-	-	2 400,500	2 400,500	-	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	92 280,048	0,000	0,000	92 280,048	85 259,652	2 973,252	88 232,904	4 047,144
- Terrains	3 593 853,637	-	-	3 593 853,637	-	-	0,000	3 593 853,637
- Constructions	12 609 952,281	-	-	12 609 952,281	3 373 391,017	318 786,325	3 692 177,342	8 917 774,939
- Matériels industriels	7 263 622,383	14 108,610	-	7 277 730,993	4 770 947,449	238 769,253	5 009 716,702	2 268 014,291
- Outillages industriels	325 470,542	-	-	325 470,542	271 945,901	10 822,022	282 767,923	42 702,619
- Matériels de transport	3 101 602,961	-	-	3 101 602,961	2 055 030,242	175 602,445	2 230 632,687	870 970,274
- Installations générales, A. & A. divers	1 711 152,908	-	-	1 711 152,908	1 031 083,127	66 741,845	1 097 824,972	613 327,936
- Mobiliers et matériels de bureau	208 544,797	4 834,677	-	213 379,474	195 880,870	4 198,129	200 078,999	13 300,475
- Equipements du bloc social	53 965,933	-	-	53 965,933	50 064,947	2 999,658	53 064,605	901,328
- Matériels informatiques	396 426,114	12 494,920	-	408 921,034	350 266,855	15 311,888	365 578,743	43 342,291
- Matériels de transport à statut juridique particulier	274 626,364	-	-	274 626,364	67 823,000	13 564,600	81 387,600	193 238,764
-Divers aménagements SIDI BOUALI	0,000	86 795,964	-	86 795,964	-	2 536,510	2 536,510	84 259,454
- Constructions en cours	2 830 040,394	1 216 767,385	-	4 046 807,779	-	-	0,000	4 046 807,779
TOTAL IMMO. CORPORELLES	32 369 258,314	1 335 001,556	0,000	33 704 259,870	12 166 433,408	849 332,675	13 015 766,083	20 688 493,787
TOTAL GENERAL	32 461 538,362	1 335 001,556	0,000	33 796 539,918	12 251 693,060	852 305,927	13 103 998,987	20 692 540,931

3.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique présente au 30 juin 2023, un solde de **136 082,000 TND**, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Participation AFRICA PACK	32 000,000	25 500,000	32 000,000
Prêts au personnel	60 682,000	118 526,000	140 432,000
Cautionnements	43 400,000	40 400,000	40 400,000
Total	136 082,000	184 426,000	212 832,000

NOTE 4 : ACTIFS COURANTS

Ce poste présente un solde net au 30 juin 2023 de **180 315 963,272 TND** contre **202 496 126,714 TND** au 31 Décembre 2022, et qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Stocks	148 777 137,538	167 521 219,896	168 397 036,979
Clients et comptes rattachés	28 349 060,247	41 072 653,246	21 150 067,845
Autres actifs courants	4 315 964,184	11 866 904,095	9 759 493,578
Placements et autres actifs financiers	132 585,010	4 089 100,000	86 609,134
Liquidités, équivalents de liquidités	2 659 346,796	8 562 378,971	7 085 561,544
VALEURS BRUTES	184 234 093,775	233 112 256,208	206 478 769,080
Moins provisions	-3 918 130,503	-1 309 085,433	-3 982 642,366
VALEURS NETTES	180 315 963,272	231 803 170,775	202 496 126,714

4.1. STOCKS

Ce poste présente au 30 juin 2023 un solde net de **148 033 247,807 TND**, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Stocks	148 571 197,204	167 782 888,368	168 148 067,969
- Annulation marge inter-groupe	205 940,334	-261 668,472	248 969,010
VALEURS BRUTES	148 777 137,538	167 521 219,896	168 397 036,979
Moins provisions	-743 889,731	-1 204 219,429	-861 703,584
VALEURS NETTES	148 033 247,807	166 317 000,467	167 535 333,395

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse au 30 juin 2023 un solde net de **25 174 819,475 TND**, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Clients ordinaires	29 468 973,272	49 877 048,486	24 804 428,600
- Clients douteux	3 174 240,773	104 866,004	3 120 938,782
- Annulation compte inter-groupe	-4 294 153,798	-8 909 261,244	-6 775 299,537
Solde du compte " Clients "	28 349 060,247	41 072 653,246	21 150 067,845
- Moins provisions	-3 174 240,772	-104 866,004	-3 120 938,782
Total	25 174 819,475	40 967 787,242	18 029 129,063

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Le poste des autres actifs courants totalise **4 315 964,184 TND** au 30 juin 2023, et qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Débiteurs divers	2 977 499,894	1 776 304,010	1 876 313,930
- Fournisseurs, avances et acomptes	2 133 341,409	11 094 369,249	3 731 150,037
- Etat, impôts et taxes	1 475 887,689	421 628,481	4 934 716,980
- Prêt au personnel	2 300,000	8 400,000	12 200,000
- Fournisseurs débiteurs	12 340,500	0,000	4 205,831
- Produits à recevoir	0,000	129 846,494	1 008 813,060
- Charges constatées d'avance	676 894,362	201 159,871	53 907,670
- Annulation compte inter groupe (produit à recevoir)	-2 962 299,670	-1 764 804,010	-1 861 813,930
Total	4 315 964,184	11 866 904,095	9 759 493,578

4.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élevant à **132 585,010 TND** au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Valeurs mobilières de placement	0,000	4 000 000,000	0,000
- Échéance à moins d'un an sur prêt non courant	93 476,000	89 100,000	48 826,000
-FCP capital plus	39 109,010	0,000	37 783,134
Total	132 585,010	4 089 100,000	86 609,134

4.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 30 juin 2023 s'élève à **2 659 346,796 TND** et se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Banques	2 343 627,231	6 844 755,578	6 717 199,725
- Régies d'avances et d'accréditifs	302 441,085	1 699 673,704	366 532,747
- Caisses	12 562,956	17 932,824	1 798,103
- Autres organismes financiers	715,524	16,865	30,969
Total	2 659 346,796	8 562 378,971	7 085 561,544

NOTE 5 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 30 juin 2023 un solde de **53 091 172,394 TND** s'analysant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Variations	Solde au 30/06/2023
- Capital social	9 801 000,000	0,000	9 801 000,000
Réserves (1)	1 600 290,000	0,000	1 600 290,000
Résultats reportés (2)	33 318 979,013	6 578 776,370	39 897 755,383
- Réserves consolidés (1) + (2)	34 919 269,013	6 578 776,370	41 498 045,383
- Intérêts minoritaires	883,884	493,161	1 377,045
- Résultat de la période	16 628 745,380	-14 837 234,484	1 791 510,896
- Résultat de l'exercice des minoritaires	1 493,161	-2 254,091	-760,930
Total	61 351 391,438	-8 260 219,045	53 091 172,394

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30-06-2023

Désignation	AU 31-12-2022 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2022	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice 2022	Retraitements	Au 30-06-2023
	1	2	3	4	5	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
- Capital Social	9 801 000,000					9 801 000,000
Réserves (1)	1 600 290,000					1 600 290,000
Résultats reportés (2)	33 318 979,013	16 628 745,381	-9 801 000,00		-248 969,010	39 897 755,383
-Réserves consolidés (1) + (2)	34 919 269,013	16 628 745,381	-9 801 000,000		-248 969,010	41 498 045,383
- Intérêts des minoritaires	883,884	1 493,16	-1 000,000			1 377,045
-Résultat de l'exercice Groupe	16 628 745,381	-16 628 745,381		1 791 510,896		1 791 510,896
- Résultat de l'exercice des minoritaires	1 493,160	-1 493,16		-760,930		-760,930
♠ Total	61 351 391,438	0,000	-9 802 000,000	1 790 749,966	-248 969,010	53 091 172,394

NOTE 6: PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 30 juin 2023 un solde de **7 891 660,436 TND**, se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Emprunts	7 610 821,445	5 683 876,606	5 434 282,312
Provisions pour risques et charges	280 838,991	280 838,991	280 838,991
Total	7 891 660,436	5 964 715,597	5 715 121,303

NOTE 7: PASSIFS COURANTS

Ce poste présente un solde net au 30 juin 2023 de **140 161 753,373 TND** contre **155 852 291,275 TND** au 31 Décembre 2022, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	9 551 501,147	67 452 025,18	18 904 067,68
Autres passifs courants	21 326 298,285	23 231 024,915	16 164 672,786
Autres passifs financiers	95 912 019,791	93 214 748,573	111 592 690,195
Concours bancaires	13 371 934,150	5 862 734,525	9 190 860,617
Total	140 161 753,373	189 760 533,190	155 852 291,275

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes envers les fournisseurs totalisent **9 551 501,147 TND** au 30 juin 2023, le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Fournisseurs d'exploitation	13 054 173,572	70 440 983,980	20 564 919,205
- Fournisseurs d'exploitations, effets à payer	791 481,373	5 920 302,441	5 114 448,009
- Annulation compte inter-groupe	-4 294 153,798	-8 909 261,244	-6 775 299,537
Total	9 551 501,147	67 452 025,177	18 904 067,677

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant **21 326 298,285 TND** au 30 juin 2023. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Clients avances et acomptes	3 566 233,307	5 151 321,233	3 717 921,727
- Etats, impôts et taxes	308 592,627	1 047 339,057	4 799 906,785
- Charges à payer	4 808 045,078	4 022 752,726	3 479 171,531
- Crédoiteurs divers	1 010 050,616	1 052 570,125	870 227,263
- Personnel, rémunérations dues	295 694,656	489 163,316	835 890,025
- CNSS	318 076,758	493 440,338	539 836,622
- Actionnaires - Dividendes à payer	13 981 904,913	12 739 242,130	3 783 532,763
-Annulation Compte inter groupe	-2 962 299,670	-1 764 804,010	-1 861 813,930
Total	21 326 298,285	23 231 024,915	16 164 672,786

7.3. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent **95 912 019,791 TND** au 30 juin 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Emprunts liés au cycle d'exploitation	94 451 390,852	93 026 634,038	111 079 993,690
- Échéances à moins d'un an	947 826,797	43 096,713	33 823,054
- Intérêts courus	512 802,142	145 017,822	478 873,451
Total	95 912 019,791	93 214 748,573	111 592 690,195

7.4. CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent **13 371 934,150 TND** de au 30 juin 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Concours bancaires	13 371 934,150	5 862 734,525	9 190 860,617
Total	13 371 934,150	5 862 734,525	9 190 860,617

NOTE 8: LES POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

8.1. REVENUS

Les Revenus du " **GROUPE EURO-CYCLES** " s'élèvent au 30 juin 2023 à **49 197 460,131 TND** contre **86 968 881,797 TND** au 30 Juin 2022, enregistrant ainsi une diminution de **37 771 421,666 TND**.

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
- Ventes vélos	43 729 700,827	76 990 866,822	143 880 803,984
- Ventes accessoires	5 467 759,304	9 832 396,318	17 386 649,590
- Ventes jantes	2 576 452,307	6 352 139,571	10 751 624,890
-Cadres et fourches	284 321,143	1 208 965,783	1 928 044,008
-Triporteurs	0,000	145 618,657	145 618,657
- Annulation opération inter-groupe	-2 860 773,450	-7 561 105,354	-12 679 668,898
Total	49 197 460,131	86 968 881,797	161 413 072,231

8.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2023 à **117 813,853 TND** contre une valeur nulle au 30 juin 2022, qui se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
-Autres produits d'exploitation EC	219 299,593	89 234,670	1 501 981,699
-Annulation loyers et frais administratifs facturés par EC à TN	-101 485,740	-89 234,670	-201 501,480
Total	117 813,853	0,000	1 300 480,219

8.3. LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisent **43 742 288,959 TND** au 30 juin 2023 contre **70 314 179,890 TND** au 30 Juin 2022, soit une diminution de **26 571 890,931 TND**.

Ces charges d'exploitations représentent 89 % par rapport au chiffre d'affaires constaté au 30 juin 2023 et 81 % par rapport au chiffre d'affaires au 30 Juin 2022.

Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Variation des stocks PF et des encours	-1 618 134,135	-1 997 725,764	2 630 914,888
Achat d'approvisionnements consommés	36 572 262,129	59 659 296,137	105 424 547,243
Charges de personnel	3 649 048,431	5 008 341,501	9 391 351,122
Dotations aux amort et provisions	905 607,917	862 331,371	5 620 035,269
Autres charges d'exploitations	4 233 504,617	6 781 936,645	13 095 198,644
Total	43 742 288,959	70 314 179,890	136 162 047,166

8.3.1 ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Cette rubrique totalise un solde au 30 juin 2023 de **36 572 262,129 TND** soit une diminution par rapport au 30 juin 2022 de **23 087 034,008 TND**, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Achat d'approvisionnements consommés EC	37 593 848,397	62 298 272,750	110 185 396,78
Achat d'approvisionnements consommés TN	2 045 127,516	4 660 460,269	8 167 788,374
Annulation achat EC auprès de TN	-2 860 773,450	-7 561 105,354	-12 679 668,898
Variation de la marge	-205 940,334	261 668,472	-248 969,010
Total	36 572 262,129	59 659 296,137	105 424 547,243

8.3.2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2023 à **4 233 504,617 TND** contre **6 781 936,645 TND** au 30 juin 2022 soit une variation négative de **2 548 432,028 TND**, se détaillant comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Autres charges d'exploitations EC	4 120 428,958	6 613 482,962	12 707 409,857
Autres charges d'exploitations TN	214 561,399	257 688,353	589 290,267
Retraitement EC	-101 485,740	-89 234,670	-201 501,480
Total	4 233 504,617	6 781 936,645	13 095 198,644

8.4. RESULTAT D'EXPLOITATION

Au 30 juin 2023, Le résultat d'exploitation s'élève à **5 572 985,025 TND** contre **16 654 701,907 TND** au 30 Juin 2022, enregistrant une variation négative de **11 081 716,882 TND**.

8.5. ELEMENTS HORS EXPLOITATION

Les éléments hors exploitation présentent à la date du 30 juin 2023 un solde compensé de **-3 678 118,592 TND**, se détaillant comme suit :

-Charges financières nettes	-3 692 563,905 TND
- Produits des placements	17 697,606 TND
-Autres gains ordinaires	9 063,884 TND
-Autres pertes ordinaires	-12 316,177 TND
	-3 678 118,592 TND

8.6. RESULTAT DE L'EXERCICE

Compte tenu des postes suivants :

- Éléments hors exploitation : -3 678 118,592 TND
- Intérêts minoritaires : 760,930 TND
- Impôts sur les sociétés : -104 116,467 TND

Le bénéfice net de 30 juin 2023 s'élève à **1 791 510,896 TND** contre **9 530 697,385 TND** au 30 Juin 2022, soit une diminution de **7 739 186,488 TND**.

NOTE 9 : ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2023, la trésorerie nette dégagée du " **GROUPE EURO-CYCLES** " a atteint **-10 712 587.354 TND** contre **2 699 644,446 TND** au 31 Décembre 2022, dégageant ainsi une variation négative de trésorerie de **-13 412 231,800 TND**, ventilée comme suit :

- Flux de trésorerie liée à l'exploitation	16 036 999,113 TND
- Flux de trésorerie liée aux activités d'investissement	-1 258 251,556 TND
- Flux de trésorerie liée aux activités de financement	-23 386 035,838 TND

9.1. TRESORERIE AU 30 juin 2023

DESIGNATION	Au 30 Juin 2023	Au 30 Juin 2022	Au 31 Décembre 2022
Liquidités et équivalents de Liquidités	2 659 346,796	8 562 378,971	7 085 561,544
-Concours bancaires	13 371 934,150	5 862 734,525	9 190 860,617
	-10 712 587,354	2 699 644,446	-2 105 299,073

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant	Charges	Montant	Soldes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus et autres produits d'exploitation	49 197	Achats Consommés	36 572				
	460,131		262,129				
Autres produits	117 813,853						
Production stockée Production immobilisée	1 618 134,135						
Total	50 933 408,119	Total	36 572 262,129	Production	50 933 408,119	88 966 607,561	160 082 637,562
Production	50 933 408,119	Achats Consommés	36 572 262,129	Marge sur cout Matières	14 361 145,990	29 307 311,424	54 658 090,319
Marge commerciale		Autres charges externes	3 896 001,823				
Marge sur coût matière	14 361						
	145,990						
Subvention d'exploitation							
Total	14 361 145,990	Total	3 896 001,823	Valeur Ajoutée Brute	10 465 144,167	23 089 017,145	42 980 473,440
Valeur Ajoutée Brute	10 465	Impôts et taxes	337 502,794				
	144,167	Charges de personnel	3 649 048,431				
Total	10 465 144,167	Total	3 986 551,225	Excédent Brut D'exploitation	6 478 592,942	17 517 033,278	32 171 540,553
Excédent brut d'exploitation	6 478 592,942	Charges ordinaires	12 316,177				
Autres produits ordinaires	9 063,884	Charges financières	3 692 563,905				
Produits financiers	17 697,606	Dotations aux amortissements et aux provisions	905 607,917				
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	104 116,467				
Total	6 505 354,432	Total	4 714 604,466	Résultat des activités Ordinaires après IS	1 790 749,966	9 531 586,253	16 630 238,541
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	1 790 749,966						
Total	1 790 749,966	Total	0,000	Résultat net après modification comptable	1 790 749,966	9 531 586,253	16 630 238,541

NOTE 11 TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 30/06/2023	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	1 618 134,135	1 618 134,135					1 618 134,135
- Achats consommés	-36 572 262,129	-36 572 262,129					-36 572 262,129
- Charges de personnel	-3 649 048,431	-2 554 333,902	-1 060 048,569	-34 665,960			-3 649 048,431
- Dotations aux amort. et aux provisions	-905 607,917	-732 274,562	-50 985,726	-122 347,630			-905 607,917
- Autres charges d'exploitation	-4 233 504,617	-520 177,387	-384 535,101	-3 091 715,123	-104 039,769	-133 037,238	-4 233 504,617
- Charges financières nettes	-3 692 563,905				-3 692 563,905		-3 692 563,905
- Autres pertes ordinaires nettes	-12 316,177					-12 316,177	-12 316,177
Total	-47 447 169,041	-38 760 913,844	-1 495 569,396	-3 248 728,712	-3 796 603,674	-145 353,415	-47 447 169,041

NOTE 12- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

AU 30 juin 2023, les engagements hors bilan de la société « Euro-cycles » sont :

**I- ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS A LA SOCIETE MERE
EUROCYCLES**

I.1 Engagements bancaires donnés

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 ^{er}
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	1 ^{er}
			Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 TND Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse		
UIB	CREDIT DE GESTION :	16 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT		
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
			Totalité du TF N° 40017		
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION :	26 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
	CREDIT LONG TERME :	3 000 000,000	Totalité du Lot 43 TF 40017	5792 5909	1er rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5909	utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Une garantie solidaire est donnée par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIE détaillée comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT
UIB	Crédit de gestion (FI)	3 000 000
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000

II- ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS A LA FILIALE TUNINDUSTRIES

Banques	Engagement	Montant en TND	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	2 500 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse	2649	1 ^{er}
UIB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	4 202 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse Nantissement en rang utile sur le matériel à acquérir	2649	1 ^{er} Utile

III- ENGAGEMENTS BANCAIRES REÇUS RELATIFS A LA SOCIETE MERE EUROCYCLES

Banques	Engagement	Montant
STB	Garantie Bancaire au profit du fournisseur (SHIMANO ITALY BICYCLE)	2 500 000 USD l'équivalent en TND 7 791 750,000

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
AU 30 juin 2023**

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers consolidés intermédiaires du groupe « **EURO-CYCLES** » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 juin 2023.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du groupe « **EURO-CYCLES** » au 30 juin 2023 qui fait ressortir un total net bilan consolidé de **201 144 586,203 TND**, des capitaux propres consolidés s'élevant à **53 091 172,394 TND** y compris le résultat bénéficiaire consolidé de la période (part de groupe) qui s'élève à **1 791 510,896 TND**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints du groupe « ***EURO-CYCLES*** » arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sousse, le 30/08/2023

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

AHMED EL KAFSI

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Décembre 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 136 798 485**, un actif net de **D : 136 468 684** et un bénéfice de la période de **D : 2 194 557**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 30 Juin 2023, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer à la méthode recommandée dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à

leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une moins-value latente de 640 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les emplois en titres émis par la « AMEN BANK » représentent à la clôture de l'exercice 10,01% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV TANIT LA POSTE » des dispositions du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 28 Juillet 2023

Le commissaire aux comptes

ProAudit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 JUIN 2023

(unité: Dinars tunisiens)

ACTIF	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	109 116 328	96 250 857	113 051 787
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-	6 018 072	6 878 065
b- Obligations et valeurs assimilées		109 116 328	90 232 785	106 173 722
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		27 675 529	26 283 824	30 436 327
a- Placements monétaires	3 - 2	26 013 327	19 293 490	30 085 178
b- Disponibilités	3 - 3	1 662 202	6 990 334	351 149
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	6 628	241 227	50 801
TOTAL ACTIF		136 798 485	122 775 908	143 538 915
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	285 329	256 211	294 649
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	44 472	136 008	53 281
TOTAL PASSIF		329 801	392 219	347 930
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3 - 7	132 260 311	118 990 312	135 276 095
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		4 208 373	3 393 377	7 914 890
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)	3 - 8	-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	4 208 373	3 393 377	7 914 890
ACTIF NET		136 468 684	122 383 689	143 190 985
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		136 798 485	122 775 908	143 538 915

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Avril au 30 Juin 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/06/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	2 038 195	4 017 735	1 795 302	3 086 594	6 589 713
a- Dividendes		-	-	243 932	243 932	243 932
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 038 195	4 017 735	1 551 370	2 842 662	6 345 781
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	497 893	1 018 716	332 875	696 913	1 654 228
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 536 088	5 036 451	2 128 177	3 783 507	8 243 941
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	285 329	584 465	256 211	479 223	1 043 597
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 250 759	4 451 986	1 871 966	3 304 284	7 200 344
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	56 761	115 038	47 978	86 726	195 927
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 193 998	4 336 948	1 823 988	3 217 558	7 004 417
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		12 366	(128 575)	105 478	175 819	910 473
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		2 206 364	4 208 373	1 929 466	3 393 377	7 914 890
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(12 366)	128 575	(105 478)	(175 819)	(910 473)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		559	(63 322)	(161 006)	(95 632)	61 116
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		-	103 052	5 886	5 886	(79)
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 194 557	4 376 678	1 668 868	3 127 812	7 065 454

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er Avril au 30 Juin 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	2 194 557	4 376 678	1 668 868	3 127 812	7 065 454
a- Résultat d'exploitation	2 193 998	4 336 948	1 823 988	3 217 558	7 004 417
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	559	(63 322)	161 006	(95 632)	61 116
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	103 052	(5 886)	5 886	(79)
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>					
a- Souscriptions	10 534 635	19 739 783	24 494 289	46 379 635	156 516 885
* Capital	8 195 300	15 478 300	20 284 800	38 618 200	126 993 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	2 090 164	3 947 703	3 762 450	7 154 325	23 510 177
* Régularisation des sommes capitalisables	249 171	313 780	447 039	607 110	6 012 808
b- Rachats	(10 521 737)	(30 838 762)	(16 271 645)	(29 060 642)	(122 328 238)
* Capital	(8 194 900)	(24 218 700)	(13 448 100)	(24 164 800)	(98 922 500)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(2 090 032)	(6 177 707)	(2 481 984)	(4 464 551)	(18 303 403)
* Régularisation des sommes capitalisables	(236 805)	(442 355)	(341 561)	(431 291)	(5 102 335)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 207 455	(6 722 301)	9 891 512	20 446 805	41 254 101
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	134 261 229	143 190 985	112 492 177	101 936 884	101 936 884
b- En fin de période	136 468 684	136 468 684	122 383 689	122 383 689	143 190 985
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	1 053 807	1 141 215	936 668	860 501	860 501
b- En fin de période	1 053 811	1 053 811	1 005 035	1 005 035	1 141 215
VALEUR LIQUIDATIVE	129,500	129,500	121,771	121,771	125,472
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,64%	3,21%	1,39%	2,79%	5,92%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} avril au 30 Juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	code ISIN	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2023	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées			104 681 850	109 116 328	79,76%	79,96%	
Titres émis par le Trésor			71 306 000	74 814 819	54,69%	54,82%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	24 000	2 400 000	2 512 921	1,84%	1,84%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	16 000	1 600 000	1 674 170	1,22%	1,23%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 351 622	5,37%	5,39%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 550 544	6,98%	7,00%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 354 122	4,64%	4,66%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 871 113	1,37%	1,37%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	10 000	1 000 000	1 028 782	0,75%	0,75%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 704 000	7,82%	7,84%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	501 639	0,37%	0,37%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	15 000	1 500 000	1 540 710	1,13%	1,13%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 893 984	11,62%	11,65%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	75 000	7 500 000	7 672 444	5,61%	5,62%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	7 500 000	7 657 068	5,60%	5,61%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	501 700	0,37%	0,37%	
Titres émis par des sociétés			33 375 850	34 301 509	25,07%	25,14%	
A. LEASE 2016-2 CB TF	TN0006610430	20 000	400 000	408 236	0,30%	0,30%	BB+
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	10 000	400 000	400 866	0,29%	0,29%	AAA.TN
ABC 2020-1 CB TF	TN0007780075	5 000	400 000	400 907	0,29%	0,29%	AAA
AMEN BANK 2009 CA TF	TNO003400348	5 000	66 450	68 625	0,05%	0,05%	
AMEN BANK 2016 CB TF	TN0003400538	20 000	400 000	414 597	0,30%	0,30%	
AMEN BANK 2017-1 CB TF	TN0003400553	10 000	200 000	202 046	0,15%	0,15%	
AMEN BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	15 000	900 000	925 044	0,68%	0,68%	
AMEN BANK 2020-03 CG TF	TN000340678	5 000	500 000	514 319	0,38%	0,38%	
AMEN BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	25 000	2 500 000	2 534 526	1,85%	1,86%	
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	10 000	400 000	409 009	0,30%	0,30%	
ATL 2017-2 CB TF	TN0004700712	15 000	600 000	626 804	0,46%	0,46%	BB
ATL 2018-1	TN0004700753	10 000	200 000	212 698	0,16%	0,16%	BB
ATL 2019-1 CA TF	TN0004700803	20 000	800 000	842 103	0,62%	0,62%	BBB-
ATL 2023-1 CA TF	NMA55MMDD46	20 000	2 000 000	2 058 455	1,50%	1,51%	BBB+
BH 2009	TN0001900844	5 000	76 500	78 117	0,06%	0,06%	BBB-
BH 2019-1 CA TV	TN0001901081	15 000	300 000	306 117	0,22%	0,22%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	30 000	3 000 000	3 019 315	2,21%	2,21%	
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	10 000	200 000	201 188	0,15%	0,15%	
BNA 2018-1 CA TF	TN0003100757	10 000	200 000	211 753	0,15%	0,16%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	TN0001300672	7 500	300 000	311 582	0,23%	0,23%	

BTE 2019-1 CA TF	TN0001300664	7 500	300 000	312 441	0,23%	0,23%	
CIL 2018/1 5 ANS TX 10.60	TN0004201455	10 000	200 000	207 667	0,15%	0,15%	BBB-
CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	15 000	600 000	603 590	0,44%	0,44%	BBB-
HL 2016-2 CB TF	TN0007310337	20 000	400 000	414 797	0,30%	0,30%	BB
HL 2017-2 CATEG B 7 ANS 7	TN0007310410	28 500	1 140 000	1 209 827	0,88%	0,89%	BB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	600 000	616 925	0,45%	0,45%	BB
HL 2018-2	TN0007310493	5 000	100 000	103 035	0,08%	0,08%	BB
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	1 800 000	1 896 184	1,39%	1,39%	BB-
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 360 000	1 387 967	1,01%	1,02%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	16 000	1 600 000	1 636 092	1,20%	1,20%	
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAVWF5T2	24 000	2 400 000	2 450 818	1,79%	1,80%	
STB 2010/1	TN0002601045	10 000	132 900	134 444	0,10%	0,10%	
STB 2019-1 CA TF	TN0002601144	20 000	800 000	839 399	0,61%	0,62%	
STB 2019-1 CA TV	TN0002601151	15 000	600 000	627 554	0,46%	0,46%	
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	20 000	800 000	813 954	0,60%	0,60%	
STB SUB 2020-1 CC TF	TN0002601219	5 000	400 000	407 309	0,30%	0,30%	
STB SUB 2021-1 CA TF	TNWQS0MZ65V8	30 000	2 400 000	2 469 104	1,80%	1,81%	
TL 2017-1	TN0002101962	20 000	400 000	401 637	0,29%	0,29%	BBB+
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	400 000	410 280	0,30%	0,30%	BBB+
TL SUB 2018	TN0002102077	20 000	400 000	414 652	0,30%	0,30%	BBB-
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	240 000	240 185	0,18%	0,18%	BBB
TLF 2019-1 CA TV	TN0002102119	4 000	80 000	80 054	0,06%	0,06%	BBB-
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	480 000	505 363	0,37%	0,37%	BB+
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	20 000	900 000	938 401	0,69%	0,69%	
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	1 000 000	1 033 523	0,76%	0,76%	
Total			104 681 850	109 116 328	79,76%	79,96%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **26 013 327** dinars au 30-06-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2023	% Actif	% Actif Net	Emetteur
Certificats de Dépôt				12 883 194	12 957 831	9,47%	9,50%	
CD140623/240723UNIFACTOR	1406240723UF	40	11	2 971 333	2 983 517	2,18%	2,19%	UNION DE FACTORING
CD270623/070723AB-TANIT	2706070723AB	10	9	1 996 010	1 997 606	1,46%	1,46%	AMEN BANK
CD260623/060723BTE-TANIT	2606060723CD	10	9	1 996 010	1 998 005	1,46%	1,46%	BTE
CD100523/190723BTE	TNSQWVK4VFU1	70	10	4 921 836	4 979 900	3,64%	3,65%	BTE
CD270623/070723DIPLOMAT	TNU7RDUOLL68	10	9	998 005	998 803	0,73%	0,73%	BH BANK

Placement				13 000 790	13 055 496	9,54%	9,57%	
PL230623/020823TANIT-AB		40	9	999 969	1 001 991	0,73%	0,73%	AMEN BANK
PL190623/180823TANIT-BTE		60	9	5 000 755	5 015 924	3,67%	3,68%	BTE
PL070623/100723TANIT-AB		33	9	4 999 962	5 029 962	3,68%	3,69%	AMEN BANK
PL260623/070823AB-TANIT		42	9	999 886	1 001 150	0,73%	0,73%	AMEN BANK
PL060623/030823BTE-TANIT		58	9	1 000 218	1 006 469	0,74%	0,74%	BTE
Total				25 883 984	26 013 327	19,02%	19,06%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **1 662 202** dinars au 30-06-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts à vue	1 662 202	6 990 334	351 149
Total	1 662 202	6 990 334	351 149

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **6 628** dinars au 30-06-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Annuité EO BH 2009 échue à encaisser	-	214 682	-
Compte d'attente "commission bancaire"	-	-	29
Agios Crédeurs à encaisser	6 628	26 545	7 396
Total	6 628	241 227	7 425

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **285 329** dinars au 30-06-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire à payer	50 352	45 214	51 997
Rémunération du distributeur à payer	234 977	210 997	242 652
Total	285 329	256 211	294 649

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2023 à **44 472** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Solde des Souscriptions/Rachats	-	109 330	-
Jetons de présence	7 438	7 438	15 000
Redevances CMF à payer	11 097	10 281	11 558
Frais de conseil et AGO à payer	2 232		-
Etat retenues à la source	3 000	3 000	-
Honoraires CAC à payer	15 566	4 657	23 634
TCL à payer	5 139	1 302	3 089
Total	44 472	136 008	53 281

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2023 au 30-06-2023 se détaillent ainsi

Capital au 31/12/2022	
Montant	135 276 095
Nombre de titres	1 141 215
Nombre d'actionnaires	1 563
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	15 478 300
Nombre de titres émis	154 783
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(24 218 700)
Nombre de titres rachetés	(242 187)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(63 322)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	103 052
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	7 914 890
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(606 190)
Régularisation des sommes non capitalisables	(1 623 814)
Capital au 30-06-2023	
Montant	132 260 311
Nombre de titres	1 053 811
Nombre d'actionnaires	1 777

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2023 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	7 004 417	910 473	(606 190)	7 308 700
Exercice en cours	4 336 948	-	(128 575)	4 208 373

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} avril 2023 au 30 Juin 2023 la somme de 2 038 195 dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2023 Au 30/06/2023	01/01/2023 Au 30/06/2023	01/04/2022 Au 30/06/2022	01/01/2022 Au 30/06/2022	01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus des BTA	1 354 847	2 656 094	864 729	1 492 332	3 665 902
Revenus des titres OPCVM	-	-	243 932	243 932	243 932
Revenus des obligations	683 348	1 361 641	686 641	1 350 330	2 679 879
TOTAL	2 038 195	4 017 735	1 795 302	3 086 594	6 589 713

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023 la somme de **497 893** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2023	01/01/2023	01/04/2022	01/01/2022	01/01/2022
	Au 30/06/2023	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
Intérêts des placements à termes	188 989	209 824	31 528	44 266	82 120
Intérêts des certificats de dépôts	308 904	808 892	301 347	652 647	1 572 108
Total	497 893	1 018 716	332 875	696 913	1 654 228

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2023 au 30 Juin 2023 à **285 329** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2023	01/01/2023	01/04/2022	01/01/2022	01/01/2022
	Au 30/06/2023	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	50 352	103 140	45 214	84 569	184 164
Rémunération du distributeur	234 977	481 325	210 997	394 654	859 433
Total	285 329	584 465	256 211	479 223	1 043 597

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2023 au 30 Juin 2023 à **56 761** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2023	01/01/2023	01/04/2022	01/01/2022	01/01/2022
	Au 30/06/2023	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
Redevances CMF	33 568	68 761	30 142	56 379	122 776
Honoraires commissaires aux comptes	7 136	19 275	5 712	9 757	28 733
Autres charges AGO amortis	4 395	6 956	3 049	3 790	7 419
Jetons de présence	3 739	7 438	3 738	7 438	15 000
TCL	7 851	12 135	5 336	9 161	21 798
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	200	200
Autres charges	72	73	1	1	1
Total	56 761	115 038	47 978	86 726	195 927

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $285\,329/134\,569\,960 = 0,21\%$.
- Autres charges / actif net moyen soit : $56\,761/134\,569\,960 = 0,04\%$.

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV BH OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Mars 2022 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 98 359 632**, un actif net de **D : 97 570 983** et un bénéfice de la période de **D : 1 679 924**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 30 juin 2023, conformément au système comptable des entreprises.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 81,99% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 17,20% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » des dispositions du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 24 juillet 2023

Le commissaire aux comptes :

ProAudit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2023
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	80 648 218	65 773 942	78 893 363
• Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		4 636 923	5 679 675	5 425 762
b- Obligations et valeurs assimilées		76 011 295	60 094 267	73 467 601
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3 - 3	16 921 219	38 804 359	26 735 240
a- Placements monétaires		13 856 922	26 675 549	23 687 831
b- Disponibilités		3 064 297	12 128 811	3 047 409
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 5	790 195	2 031 055	678 814
TOTAL ACTIF		98 359 632	106 609 356	106 307 417
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 7	138 264	140 536	147 390
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 8	650 385	900 738	459 780
TOTAL PASSIF		788 649	1 041 274	607 170
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 6	94 524 623	102 739 163	100 033 061
CP 2 - Sommes distribuables		3 046 360	2 828 919	5 667 186
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		77	18	18
b - Sommes distribuables de l'exercice		3 046 283	2 828 901	5 667 168
ACTIF NET		97 570 983	105 568 082	105 700 247
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		98 359 632	106 609 356	106 307 417

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	3 – 2	1 432 397	2 806 622	981 991	1 932 276	4 204 891
a- Dividendes		-	-	-	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 432 397	2 806 622	981 991	1 932 276	4 204 891
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3 – 4	346 526	676 349	544 299	1 096 347	2 195 352
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 778 923	482 971	1 526 290	3 028 623	6 400 243
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3 – 9	137 969	279 201	140 241	279 427	575 228
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 640 954	3 203 770	1 386 049	2 749 196	5 825 015
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3 – 10	43 213	90 521	40 377	77 717	173 331
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 597 741	3 113 249	1 345 672	2 671 479	5 651 684
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(52 855)	(66 966)	170 864	157 422	15 484
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 544 886	3 046 283	1 516 536	2 828 901	5 667 168
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		52 855	66 966	(170 864)	(157 422)	(15 484)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(107 661)	(26 977)	64 870	125 318	233 690
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		189 844	189 844	-	3 136	56 236
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 679 924	3 276 116	1 410 542	2 799 933	5 941 610

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/04/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 679 924	3 276 116	1 410 542	2 799 933	5 941 610
a- Résultat d'exploitation	1 597 741	3 113 249	1 345 672	2 671 479	5 651 684
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(107 661)	(26 977)	64 870	125 317	233 690
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	189 844	189 844	-	3 136	56 236
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	5 667 105	5 667 105	4 736 995	4 736 995	4 736 995
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	23 722 409	39 755 881	28 017 848	39 840 798	58 617 293
* Capital	24 149 500	39 302 000	27 251 100	38 535 700	56 701 900
* Régularisation des sommes non distribuables	(174 019)	(295 142)	(282 315)	(407 140)	(574 769)
* Régularisation des sommes distribuables	(253 072)	749 023	1 049 063	1 712 238	2 490 162
b- Rachats	25 758 996	45 494 157	21 169 241	33 761 614	55 547 620
* Capital	26 346 900	45 018 500	20 209 600	32 220 100	53 279 400
* Régularisation des sommes non distribuables	(190 021)	(340 337)	(210 295)	(342 771)	(535 926)
* Régularisation des sommes distribuables	(397 883)	815 994	1 169 936	1 884 285	2 804 146
VARIATION DE L'ACTIF NET	(6 023 768)	(8 129 265)	3 522 154	4 142 122	4 274 288
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	103 594 751	105 700 248	102 045 928	101 425 960	101 425 960
b- En fin de période	97 570 983	97 570 983	105 568 082	105 568 082	105 700 248
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	973 729	1 008 920	967 436	974 695	974 695
b- En fin de période	951 755	951 755	1 037 851	1 037 851	1 008 920
VALEUR LIQUIDATIVE	102,517	102,517	101,718	101,718	104,766
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,58%	6,48%	5,46%	5,54%	5,67%

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION SICAV BH OBLIGATAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des Finances le 14 avril 1997.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} avril au 30 Juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV «BH OBLIGATAIRE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Juin 2023 et se détaille ainsi :

	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.06.2023	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titre			73 493 276	76 011 295	77,28%	77,90%	
Titres de l'Etat			41 150 000	43 113 566	43,83%	44,19%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	22 500	2 250 000	2 355 864	2,40%	2,41%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	22 500	2 250 000	2 354 300	2,39%	2,41%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	20 000	2 000 000	2 140 800	2,18%	2,19%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	10 000	1 000 000	1 003 279	1,02%	1,03%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	20 000	2 000 000	2 006 797	2,04%	2,06%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	2 000	200 000	204 599	0,21%	0,21%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	10 000	1 000 000	1 022 993	1,04%	1,05%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHXZ8T348	7 000	700 000	734 815	0,75%	0,75%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	30 000	3 000 000	3 177 061	3,23%	3,26%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	30 000	3 000 000	3 183 515	3,24%	3,26%	
EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	30 000	3 000 000	3 181 795	3,23%	3,26%	
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ090I5G66	30 000	3 000 000	3 187 302	3,24%	3,27%	

EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	23 000	2 300 000	2 366 200	2,41%	2,43%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	34 500	3 450 000	3 543 633	3,60%	3,63%	
EMP NAT 2023 T2 CB TV	TNN50G7PX8W5	5 000	500 000	504 343	0,51%	0,52%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	105 000	10 500 000	11 125 788	11,31%	11,40%	
EMP NAT 22 1T CBTF	TNHG2VXQ3BG0	10 000	1 000 000	1 020 482	1,04%	1,05%	
Obligations de sociétés	-		32 343 276	32 897 729	33,45%	33,72%	
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	3 000	300 000	308 768	0,31%	0,32%	BBB+
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	15 000	1 500 000	1 543 841	1,57%	1,58%	BBB+
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	5 000	200 000	200 433	0,20%	0,21%	AA+
A.BANK 2008 CB TF	TN0003400330	7 500	187 500	188 641	0,19%	0,19%	-
A.BANK 2009 CA TF	TN0003400348	20 000	266 100	274 825	0,28%	0,28%	-
A.BANK 2009 CB TV	TN0003400355	15 000	199 409	209 401	0,21%	0,21%	-
A.BANK 2009 CB TV	TN0003400355	5 000	66 005	69 336	0,07%	0,07%	-
A.BANK 2010	TN000340040	40 000	799 497	843 868	0,86%	0,86%	-
A. BANK 2010	TN0003400405	35 000	699 755	738 580	0,75%	0,76%	-
A.BANK 2016 CB TF	TN0003400538	30 000	600 000	621 896	0,63%	0,64%	-
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	20 000	1 200 000	1 233 392	1,25%	1,26%	-
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	31 000	3 100 000	3 142 812	3,20%	3,22%	-
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	37 500	1 500 000	1 533 784	1,56%	1,57%	-
ATL 2017-1 CC TF	TN0004700704	50 000	1 000 000	1 018 413	1,04%	1,04%	BBB
ATL 2018-1 CB TV	TN0004700761	10 000	200 000	214 826	0,22%	0,22%	BB
ATL 2021-1 CA TF	TNFUHZ3R7VR5	10 000	800 000	828 448	0,84%	0,85%	BBB+
ATL 2017-2 CB TF	TN0004700712	5 000	200 000	208 935	0,21%	0,21%	BB
A. LEASE 2016-1 CB TF	TN0006610414	20 000	400 000	423 237	0,43%	0,43%	BB+
A. LEASE 2016-2 CB TF	TN0006610430	5 000	100 000	102 059	0,10%	0,10%	BB+
A. LEASE 2022-1 CA TF	TN4J4VCBM14O	5 000	500 000	530 904	0,54%	0,54%	F2
BH 2009	TN0001900844	75 000	1 147 550	1 171 810	1,19%	1,20%	-
BH 2019-1 CA TV	TN0001901081	6 000	120 000	122 447	0,12%	0,13%	-
BNA 2009	TN0003100674	25 000	165 800	167 460	0,17%	0,17%	-
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	40 000	800 000	804 753	0,82%	0,82%	-
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	24 000	480 000	482 852	0,49%	0,49%	-
BNA 2018-1 CA TV	TN0003100765	33 330	666 600	711 666	0,72%	0,73%	-
BNA 2018-1 CA TV	TN0003100765	10 000	200 000	213 521	0,22%	0,22%	-
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	25 000	2 500 000	2 516 095	2,56%	2,58%	BB
BTK 2009	TN0004620134	15 000	199 350	203 878	0,21%	0,21%	-
CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	5 000	200 000	201 197	0,20%	0,21%	BBB-
CIL 2023-1 TF 10.55%	TNY1F6BOX6F5	5 000	500 000	501 850	0,51%	0,51%	BBB
HL 2016-2 CB TF	TN0007310337	20 000	400 000	414 797	0,42%	0,43%	BB
HL 2017-1 CB TF	TN0007310360	5 000	100 000	102 426	0,10%	0,10%	BB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	600 000	616 925	0,63%	0,63%	BB
HL 2020-02	TN0007310543	18 160	1 089 600	1 147 823	1,17%	1,18%	BB-
HL 2020-03	TN0007310550	12 000	720 000	744 870	0,76%	0,76%	B+

HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 360 000	1 387 967	1,41%	1,42%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	10 000	1 000 000	1 022 557	1,04%	1,05%	
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	15 000	1 500 000	1 531 761	1,56%	1,57%	
SERVICOM 2016	TN0007340128	5 000	300 000	-	0,00%	0,00%	CCC+
STB 2008/1 CB TV	TN0002600997	5 000	31 250	31 485	0,03%	0,03%	-
STB 2010/1	TN0002601045	20 000	265 800	268 888	0,27%	0,28%	-
STB 2019-1 CA TV	TN0002601151	5 000	200 000	209 185	0,21%	0,21%	-
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	6 000	240 000	244 186	0,25%	0,25%	-
TL 2017-1	TN0002101962	10 000	200 000	200 818	0,20%	0,21%	BBB+
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	400 000	410 280	0,42%	0,42%	BBB+
TLF 2019-1	TN0002102127	7 500	450 000	450 346	0,46%	0,46%	BBB
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	240 000	240 185	0,24%	0,25%	BBB
TLF 2020 CA TF	TN0002102143	7 000	420 000	434 436	0,44%	0,45%	BB+
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	480 000	505 363	0,51%	0,52%	BB+
TLF 2019-1 CA TV	TN0002102119	7 500	150 000	150 101	0,15%	0,15%	BBB
UIB 2009 CB TF	TN0003900230	30 000	399 060	415 879	0,42%	0,43%	-
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	1 000 000	1 033 523	1,05%	1,06%	
Titres des OPCVM	-		3 897 218	4 636 923	4,71%	4,75%	
MCP SAFE FUND	TNGUV3GCXU41	1 096	150 052	150 851	0,15%	0,15%	
SICAV BH CAP	TN0001900760	36 703	1 295 783	1 395 081	1,42%	1,43%	
TUNISIE SICAV	TN0002100998	27 336	2 451 383	3 090 991	3,14%	3,17%	
Total Général	-		77 390 494	80 648 218	81,99%	82,66%	

(*) Emprunt Obligataire « SERVICOM 2016 »

Les cinquième, sixième, septièmes et huitièmes échéances de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » prévues respectivement pour le 12 Février 2019, le 12 Août 2019, le 12 Février 2020 et le 12 Août 2020 n'ont pas été réglé aux échéances convenues.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de ces échéances impayées, dont le montant en principal s'élève à 200.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations ».

La SICAV BH Obligataire a procédé aussi à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire, et à la constatation d'une dépréciation pour un montant de 200.000 Dinars.

SICAV BH Obligataire a convenu à un accord de restructuration de cet emprunt qui a été validé par l'assemblée Générale spécial des souscripteurs du 01/10/2019. Cet accord porte principalement sur la modification du taux de rémunération de l'emprunt qui passe de 8.2% à 11.6% et le rééchelonnement de la créance. Cet accord n'a pas été respecté.

SICAV BH Obligataire a constaté au cours de l'année 2021 une dépréciation de 259 820 Dinars sur ce titre.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres affichent un solde de **1 432 397** dinars au 30-06-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2023 Au 30/04/2023	Période Du 01/01/2023 Au 30/06/2023	Période Du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus des obligations	880 460	1 724 315	702 194	1 417 382	2 728 548
Revenus des titres de l'Etat	551 937	1 082 307	279 797	514 894	1 476 343
Total	1 432 397	2 806 622	981 991	1 932 276	4 204 891

- **Note sur les placements monétaires et les disponibilités**

Les montants placés sur le marché monétaire et les disponibilités s'élèvent au 30-06-2023 à **16 921 219** Dinars et se détaillent comme suit :

- **Les placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2023 à **13 856 922 Dinars**, et se détaille comme suit :

Désignation	Code ISIN	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2023	% Actif	Emetteur
Certificats de Dépôt					11 351 932	11 450 820	11,64%	
CD250623/050723ALAINSAVAR	2506050723AS	1	10	9,00	499 002	499 601	0,51%	BH Bank
CD260623/060723SOUSSECORN	2606060723SC	1	10	9,00	499 002	499 501	0,51%	BH Bank
CD250623/050723SOUKRA	2506050723SK	1	10	9,00	499 002	499 601	0,51%	BH Bank
CD210623/010723ENNASR	2106010723EN	1	10	9,00	499 002	500 000	0,51%	BH Bank
CD120623/110823BHLEASING	1206110823BL	1	60	10,60	493 056	495 255	0,50%	BH LEASING
CD070423/060723BHLEASING	0704060723BL	4	90	10,60	1 958 695	1 997 705	2,03%	BH LEASING
CD110423/100723BHLEASING	1104100723BL	4	90	10,60	1 958 695	1 995 869	2,03%	BH LEASING
CD220623/110823UF-BHO	2206110823UF	2	50	10,82	988 156	990 288	1,01%	UNIFACTOR
CD160623/150823UNIFACTOR	1606150823UF	4	60	10,83	1 971 632	1 978 724	2,01%	UNIFACTOR
CD130623/130723UNIFACTOR	1306130723UF	4	30	10,83	1 985 689	1 994 276	2,03%	UNIFACTOR
PLACEMENT					2 400 488	2 406 102	2,45%	
PL230623/020823BHC-AB	23060208PBHO	1	40	9,10	899 523	901 342	0,92%	AMEN BANK
PL210623/210823BHO-BTE	2106210823PL	1	61	9,10	1 500 965	1 504 760	1,53%	BTE
TOTAL					13 752 421	13 856 922	14,09%	

- **Disponibilité :**

Le solde de ce poste s'élève à **3 064 297** dinars au 30-06-2023 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes à terme (i)	-	9 737 900	2 639 237
Avoirs en banque	3 064 297	2 390 911	408 172
Total	3 064 297	12 128 811	3 047 409

- **Note sur les revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires totalisent **346 526** Dinars pour la période allant du 01/04/2023 au 30/06/2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2023 Au 30/06/2023	Du 01/01/2023 Au 30/06/2023	Du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Intérêts des comptes à terme	41 447	70 484	207 092	531 948	788 645
Intérêts des billets de trésorerie	-	15 216	18 085	35 964	72 469
Intérêts des certificats de dépôt	305 079	590 649	319 122	528 435	1 334 238
Total	346 526	676 349	544 299	1 096 347	2 195 352

- **Créances d'exploitation :**

Le solde de ce poste s'élève à **790 195** dinars au 30-06-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Titres de créance échus (*)	86	86	86
Certificat de dépôt échue à encaisser	-	2 000 000	-
Agios créditeurs à encaisser	5 641	13 621	10 740
Annuitée EO BH 2009 échue à encaisser	-	-	650 640
Solde des souscriptions / Rachats	365 719	-	-
Intérêt intercalaire CIL 2023/1 à encaisser	1 156	-	-
Vente actions BHC SICAV à encaisser	400 245	-	-
Compte d'attente (**)	17 348	17 348	17 348
Total	790 195	2 031 055	678 814

(*) Les sommes en principal se rapportant à la cinquième, sixième, septième et huitième échéance de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « *SERVICOM 2016* », considérées comme impayées par la SICAV BH Obligataire, et dont le montant s'élève à 200 000 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une provision pour dépréciation de 200.000 Dinars a été constatée sur cette créance. Les fractions intérêts conventionnels et intérêts de retard se rapportant à la cinquième échéance, et qui ont été reclassés parmi les Titres de créances échus, ont fait l'objet de réservation d'intérêts pour un montant de 17.370 Dinars.

(**) Ce compte a été présenté parmi les liquidités au cours des exercices précédents.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2023 au 30-06-2023 se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2023	31/12/2022
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	100 033 061	96 359 478
Nombre de titres	1 008 920	974 695
Nombre d'actionnaires	911	962
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	39 302 000	56 701 900
Régul. des sommes non distribuables	(295 142)	(574 769)
Nombre de titres émis	393 020	567 019
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	(45 018 500)	53 279 400
Régul. des sommes non distribuables	340 337	(535 926)
Nombre de titres rachetés	450 185	532 794
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(26 977)	233 690
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	189 844	56 236
Frais de négociation des titres	-	-
Capital au 30 Juin		
Montant	94 524 623	100 033 061
Nombre de titres	951 755	1 008 920
Nombre d'actionnaires	883	911

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **138 264** dinars au 30-06-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire à payer	137 670	139 942	146 200
Rémunération du dépositaire à payer	594	594	1 190
Total	138 264	140 536	147 390

3-8 Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2023 à **650 385** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Solde des souscriptions Rachats	-	242 968	10 054
Jetons de présence à payer	13 947	10 323	28 125
Actionnaires dividendes à payer	386 619	415 784	383 435
Etat retenues à la source	221 119	208 855	17
Honoraires commissaire aux comptes a payer	16 682	13 006	27 541
Redevances CMF à payer	8 334	8 483	8 942
TCL à payer	3 528	1 163	1 499
Autres rémunérations	156	156	167
Total	650 385	900 738	459 780

3-9 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023 à **137 969** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2023 Au 30/06/2023	Période Du 01/01/2023 Au 30/06/2023	Période Du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Période Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	137 670	278 607	139 942	278 833	574 038
Rémunération du dépositaire	299	594	299	594	1 190
Total	137 969	279 201	140 241	279 427	575 228

3-10 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023 à **43 213** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2023 Au 30/06/2023	Du 01/01/2023 Au 30/06/2023	Du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Redevances CMF	25 031	50 656	25 444	50 697	104 372
Honoraires commissaire aux comptes	5 744	15 424	3 884	7 725	22 259
Jetons de présence	7 012	13 947	6 635	10 337	28 140
Rémunération du Directeur Général	489	989	489	962	1 973
Contribution Sociale de Solidarité	0	400	0	200	200
TCL	4 947	9 025	3 915	7 783	16 380
Autres charges	-10	80	10	13	7
Total	43 213	90 521	40 377	77 717	173 331

4 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements / actif net moyen soit : $137\,969 / 100\,524\,154 = 0,3\%$.
- Autres charges / actif net moyen soit : $43\,213 / 100\,524\,154 = 0,1\%$.

5 - Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH OBLIGATAIRE est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,55% applicable depuis le 18 septembre 2020 (0,45%TTC auparavant) et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui s'élève à 1 190 DT TTC par an (prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire).